

VILLE DE GENÈVE

COMPTE RENDU
DE
L'ADMINISTRATION
MUNICIPALE

PENDANT L'ANNÉE 1943

*Présenté au Conseil municipal par le Conseil administratif
en 1944*



GENÈVE

IMPRIMERIE DE « LA TRIBUNE DE GENÈVE »

1944

VILLE DE GENÈVE

COMPTE RENDU
DE
L'ADMINISTRATION
MUNICIPALE

PENDANT L'ANNÉE 1943

*Présenté au Conseil municipal par le Conseil administratif
en 1944*



GENÈVE

IMPRIMERIE DE « LA TRIBUNE DE GENÈVE »

1944



COMPTÉ RENDU
DE
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
DE LA
VILLE DE GENÈVE
PENDANT L'ANNÉE 1943

MESSIEURS LES CONSEILLERS,

Conformément aux dispositions de la loi sur l'administration du 28 mars 1931, article 52, chiffre 3, nous avons l'honneur de vous soumettre le compte rendu administratif de l'exercice 1943.

Dans le compte rendu financier et le rapport à l'appui qui vous sont présentés d'autre part, sont traitées les questions financières.

L'ordre des chapitres du présent volume correspond à celui du budget de 1943, et, par conséquent, du compte rendu financier de cette même année. Les délibérations prises par le Conseil municipal sont rappelées succinctement au chapitre premier, sous la rubrique II *Conseil municipal* ; les textes complets de ces délibérations figurent dans le « Mémorial » de ce Corps.

Genève, avril 1944.

LE CONSEIL ADMINISTRATIF.

CHAPITRE PREMIER

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

I

Autorités municipales. — Administration générale.

Le Conseil administratif élu les 20-21 mai 1939, pour la période législative 1939-1943, était composé de MM. Henri SCHOENAU, Jules PENEY, Jean UHLER, Emile UNGER et Marius NOUL.

L'élection de cinq membres du Conseil administratif de la Ville de Genève des 29-30 mai 1943 a été validée, par arrêté du Conseil d'Etat du 4 juin ; ont été élus :

MM. Henri SCHOENAU	par 8.319 suffrages
Jules PENEY	» 8.275 »
Samuel BAUD-BOVY	» 8.189 »
Marcel RAISIN	» 8.108 »
Fernand COTTIER	» 8.065 »

Electeurs inscrits : 37.121. Estampilles délivrées : 15.191.

La prestation de serment des membres du Conseil administratif a eu lieu, en conformité de l'art. 46 de la loi du 28 mars 1931 sur l'administration des communes, le mardi 8 juin 1943, à 10 h., devant le Conseil d'Etat.

Dans sa séance tenue le même jour, le Conseil administratif a procédé à la formation de son bureau pour l'année législative 1943-1944. M. Jules PENEY a été élu président et M. Marcel RAISIN, vice-président.

Répartition des Services municipaux entre MM. les membres du Conseil administratif :

Titulaire : M. Jules PENEY. — *Suppléant :* M. Marcel RAISIN.

Finances. — Loyers et redevances. — Economat. — Chauffage et éclairage des bâtiments. — Services de l'économie de guerre. — Délégué au Conseil d'administration des Services industriels de Genève.

Titulaire : M. Marcel RAISIN. — *Suppléant :* M. Jules PENEY.

Sports. — Enquêtes et surveillance. — Halles et marchés. — Abattoir. — Service de secours contre l'incendie. — Eclairage public. — P. A.

Titulaire : M. Henri SCHOENAU. — *Suppléant :* M. Samuel BAUD-BOVY.

Service immobilier. — Etudes et bâtiments. — Travaux municipaux. — Service social. — Œuvres pour la jeunesse.

Titulaire : M. Samuel BAUD-BOVY. — *Suppléant :* M. Fernand COTTIER.

Beaux-arts. — Musées et collections. — Bibliothèques. — Spectacles et concerts. — Fondations.

Titulaire : M. Fernand COTTIER. — *Suppléant :* M. Henri SCHOENAU.

Tourisme. — Ecoles. — Parcs, promenades et décorations. — Etat civil. — Pompes funèbres, cimetières.

Les séances du Conseil ont été fixées aux mardis et vendredis de chaque semaine à 9 heures.

Messieurs les conseillers Fernand COTTIER, Henri SCHOENAU et Jules PENEY ont été désignés en qualité d'officiers d'état civil.

Messieurs les chefs de service de l'administration centrale ont été présentés, à l'issue de cette séance, à Messieurs les nouveaux conseillers administratifs.

Au cours de la séance du 24 août, M. le vice-président M. RAISIN a adressé officiellement les félicitations du Conseil à M. le président Jules PENEY pour ses 25 ans d'activité de magistrat. M. Peney a, en effet, été élu les 20/21 juillet 1918 conseiller administratif de l'ancienne commune des Eaux-Vives où il a été chaque fois réélu aux élections de 1922 et de 1927, puis comme conseiller administratif de la Ville de Genève dès la fusion, en 1931.

RAPPORTS AVEC LES AUTORITÉS CANTONALES ET FÉDÉRALES

Désireux d'établir un contact plus étroit entre l'Etat et la Ville de Genève pour toutes décisions à prendre concernant le studio de Radio-Genève, le Conseil administratif a décidé d'offrir à un représentant de l'Etat l'un des sièges dont il dispose au sein du Conseil d'administration et du bureau de la Société des émissions Radio-Genève.

Le Conseil d'Etat ayant choisi son représentant en la personne de M. le professeur Albert MALCHE, conseiller aux Etats, le Conseil administratif l'a désigné en cette qualité, avec, comme son propre représentant M. le président Jules PENEY.

D'autres questions ont donné lieu à des entrevues et à un échange de correspondance entre le Conseil administratif et le Conseil d'Etat, notamment en ce qui concerne : le programme de création de possibilités de travail qui a fait l'objet d'un ordre de service en vue de la préparation de la liste des travaux envisagés par la Ville, pour la période 1944-1948 ; les démarches — qui ont obtenu un plein succès — en faveur du maintien de l'Orchestre de la Suisse romande ; l'organisation des promotions civiques confiée à la Ville de Genève ; la demande du parti ouvrier de convoquer d'urgence le Conseil municipal ; les budgets des Services industriels de Genève ; l'amortissement de l'usine de Verbois et les allocations de vie chère et d'automne.

A la demande du Conseil administratif, l'autorité cantonale avait entrepris de nouvelles démarches auprès de la direction générale des C.F.F. aux fins d'obtenir des facilités de transport à l'occasion des manifestations organisées par la Ville de Genève au cours de l'été. La réponse parvenue au début du mois de juin a été négative sur la plupart des points, mais une nouvelle lettre a été envoyée par le Conseil d'Etat, le 25 du même mois. Dans une longue lettre, en date du 6 août, la direction des C.F.F. a exposé les motifs pour lesquels il ne lui est pas possible d'accorder le bénéfice du retour gratuit en faveur de l'Exposition d'art suisse au Musée d'art et d'histoire et de l'Exposition philatélique.

Il y a lieu, toutefois, de remarquer que les C.F.F. qui organisent des voyages collectifs dans plusieurs villes, ont reporté celui prévu à Genève aux 28-29 août, ce qui a avantage le Concours hippique.

Par la suite, M. le conseiller administratif F. COTTIER, délégué au Tourisme, a pu s'entretenir de ces questions et de la situation particulière de Genève avec M. le directeur des C.F.F.

RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

Décisions prises par le Conseil administratif, en ce qui concerne les dispositions réglementaires :

5 janvier. — Modification, à titre provisoire des art. 4 et 35 du règlement du Bataillon de sapeurs-pompiers, du 12 décembre 1933.

5 janvier. — Complément au cahier de charges général de la Ville, en ce qui concerne la construction des nouveaux Abattoirs.

2 mars. — Nouvelles normes pour l'assistance, à appliquer par le Service social dès le 1^{er} mars 1943.

28 mai. — Modification de l'art. 16 du règlement général de l'Abattoir, de mai 1903, en vue de réaliser une économie sur le combustible (horaire pour l'ouverture de l'Abattoir).

11/15 juin. — Modification aux horaires de travail du personnel de l'Abattoir.

3 août. — Majoration de la taxe d'abatage du bétail abattu les vendredis et samedis, pendant la durée de l'horaire d'été.

15 octobre. — Approbation des règlements des commissions A et B des Beaux-Arts et A et B des Arts décoratifs.

Par arrêté du Conseil d'Etat, en date du 5 janvier 1943, enregistré par le Conseil administratif au moment de sa communication, le 19 novembre 1943, l'autorité cantonale approuve la délibération du Conseil administratif, du 18 décembre 1942, abrogeant et modifiant l'art. 76 du règlement des cimetières de la Ville de Genève, du 15 juin 1928.

SERVICES MUNICIPAUX

Sur sa demande, le Conseil administratif a fourni au chef du Département des finances et contributions deux listes complètes de tout le personnel de la Ville, avec l'indication du salaire ou du traitement brut : 1. pour l'année 1941 ; 2. pour l'année 1942, en tenant compte des indications données, en vue de la perception de l'impôt fédéral pour la défense nationale.

Ensuite de l'application, dès le 24 juin 1943, de l'ordonnance fédérale N° 13 A de l'O.G.I.T. du 22 juin 1943, concernant la récupération des ampoules électriques usagées, il a été porté à la connaissance du personnel que le Service municipal d'éclairage public ne mettra des ampoules neuves à disposition des services que contre remise de lampes usagées.

Il a été rappelé à Messieurs les chefs de services que pour toutes les installations nouvelles, de même que pour les commandes de lampes et de matériel électrique, ils doivent s'adresser au dit service.

Le Conseil administratif a pris la même décision que le Conseil d'Etat en ce qui concerne la fermeture des services de la Ville, le jeudi 25 février, jusqu'à 16 heures, pendant le défilé des troupes devant le Général Guisan.

Le 26 mars, le Conseil administratif a décidé d'accorder deux jours de congé au personnel possédant des petits jardins, pour lui permettre d'effectuer les travaux de plantation au printemps 1943. Ces congés ont pu être fractionnés par demi-journée et ont été accordés en tenant compte des nécessités du service. Les chefs de service ont été chargés de contrôler exactement l'application de cette mesure dont n'ont pu bénéficier que les possesseurs de jardins et pour la culture de ceux-ci.

Dans sa séance du 9 avril, le Conseil administratif a décidé d'adopter les mêmes dispositions que l'an dernier pour le samedi de Pâques. En conséquence, et à l'exception des services de l'état civil, des pompes funèbres, des halles et marchés et du poste central du service du feu, les services municipaux ont fermé le samedi 24 avril.

Le personnel qui n'a pas pu prendre congé ce matin-là a eu droit à une autre demi-journées de congé.

Le service de l'état-civil a ouvert les samedi 24 et lundi 26 avril, de 9 à 11 heures, pour l'inscription des naissances et des décès seulement ; celui des pompes funèbres a ouvert : le samedi de 8 à 12 h. et de 14 à 16 h. ; les dimanche 25 et lundi 26, de 9 à 11 heures.

Dans sa séance du 27 avril, le Conseil administratif a décidé que les employés incorporés dans la D.A. qui répondent aux alertes de nuit, ne reprendront leur travail le lendemain matin qu'avec un décalage d'horaire égal au nombre d'heures de mobilisation effective à partir de minuit.

Conformément à la décision du Conseil d'Etat, le Conseil administratif a arrêté que les bureaux de l'administration municipale seront fermés à 17 heures, dès le 9 juillet et jusqu'à la fin du mois d'août 1943.

Cette modification d'horaire a été accordée sans compensation, toutefois il était bien entendu qu'en cas d'urgence, le personnel devrait assurer le service après 17 heures, sans qu'il puisse prétendre à une indemnité quelconque.

L'horaire des bibliothèques circulantes et de la bibliothèque moderne n'a subi aucune modification.

En rectification de son arrêté du 12 mars 1937, le Conseil administratif a décidé, le 30 juin, de donner l'interprétation suivante à l'art. 36 du statut du personnel concernant les congés :

1. — Le personnel de l'administration municipale a droit à des congés à partir de l'année civile qui suit celle de l'entrée en fonctions.

2. — Il convient de distinguer si l'entrée en fonctions a eu lieu au cours du premier ou du second semestre.

3. — Si l'entrée en service a eu lieu au cours du premier semestre, l'employé a droit à 6 jours de congé par année pendant les 4 années civiles qui suivent celle de son entrée en fonctions.

4. — Si l'entrée en service a eu lieu pendant le 2^{me} semestre, l'employé a droit à 6 jours de congé par année pendant les 5 années civiles qui suivent celle de son entrée en fonctions.

5. — Dès la fin de la 4^{me} année civile dans le premier cas, et de la 5^{me} année civile dans le second cas, et pendant 5 années civiles, l'employé a droit à 12 jours de congé par année.

6. — Pendant les 10 années qui suivent, il a droit à 18 jours.

7. — L'employé qui compte 20 années de service à partir de celle dans laquelle il est entré en fonctions, a droit à 24 jours de congé.

Les dispositions de l'art. 36 qui suivent celles relatives à la supputation des congés, demeurent sans changement.

Le Conseil administratif a décidé, les 15 janvier et 26 octobre de rapporter son précédent arrêté et d'appliquer obligatoirement aux employés qui y étaient mentionnés (jardiniers supplémentaires affectés aux cultures maraîchères qui ont déjà plus d'une année de service aux parcs et promenades et personnel des Services économiques de guerre, comme aussi celui qui est engagé pour remplacer du personnel régulier mobilisé et qui est payé sur frais de mobilisation) les dispositions de l'article 43 du statut, 2^{me} alinéa, du personnel de l'administration municipale. Cet article dispose que les employés et ouvriers réguliers de l'administration municipale font obligatoirement partie de la caisse d'assurance.

Ce dernier arrêté a pris date du 1^{er} novembre 1943 et peut avoir un effet rétroactif deux ans en arrière, si les intéressés désirent se mettre au bénéfice de son application.

Le Conseil administratif a décidé, le 24 décembre, que l'administration municipale peut garder des employés temporaires au-delà de l'âge de 70 ans, pour autant qu'ils sont en état de santé pour accomplir convenablement leur service.

Sur la proposition du Conseil administratif, le Conseil municipal a pris un arrêté, le 9 juillet, modifiant de la manière suivante les articles premier, alinéa 1, lettres *a*), *d*) et *e*), et 3, alinéa 1, de l'arrêté du Conseil municipal du 24 mai 1940, concernant les traitements et salaires du personnel mobilisé de la Ville de Genève, avec effet rétroactif au 1^{er} mai 1943.

Article premier, alinéa 1. — Le droit du personnel mobilisé (service actif) des Services municipaux (magistrats, fonctionnaires, employés et ouvriers) aux traitements, salaires, rémunérations de toute nature, est fixé comme suit :

- a)* Célibataires sans charges légales d'assistance ou d'entretien : 40 % ; s'ils ont leur propre ménage : 45 %.
- b)*
- c)*
- d)* Mariés avec une charge légale : 90 %.
- e)* Mariés avec deux charges légales : 95 %.
- f)*

Art. 2. — (Sans changement).

Art. 3, al. 1. — Du traitement déterminé conformément aux articles 1 et 2 ci-dessus, il est en outre déduit, pour les grades et les fonctions assimilées :

- 5 % de la solde pour le secrétaire d'état-major avec le grade d'adjudant sous-officier et l'adjudant chef de section.
- 10 % de la solde pour le lieutenant ;
- 10 % de la solde pour le premier-lieutenant ;
- 15 % de la solde pour le capitaine ;
- 20 % de la solde pour le major ;
- 25 % de la solde pour le lieutenant-colonel ;
- 30 % de la solde pour le colonel.

.....

Le Conseil administratif considérant que le Jeûne genevois est un jour de congé non férié, a décidé, le 10 septembre, de payer le 50% de son salaire au personnel ouvrier n'ayant pas travaillé ce jour-là.

Il a également décidé, le 21 décembre, de payer aux ouvriers temporaires, le samedi matin jour de Noël, le vendredi 31 décembre, jour férié et le samedi matin 1^{er} de l'an, soit deux jours pleins.

Le 7 décembre, le Conseil administratif a pris la décision suivante :

Le personnel aura droit, au moment où il quitte l'administration de la Ville de Genève, à ses congés annuels et à la prime d'ancienneté dans la proportion ci-après :

- 50% si le départ a lieu dans le premier semestre ;
- 100% si le départ a lieu dans le second semestre.

Dans un ordre de service du 7 octobre, le Conseil administratif a fait savoir au personnel qu'il a décidé d'accorder à tout fonctionnaire, employé ou ouvrier de la Ville de Genève qui en ferait la demande, un prêt immédiat de fr. 100,— (pour des acquisitions en vue de l'hiver).

Ce prêt doit être remboursé au moyen de retenues mensuelles de fr. 20,— dès fin novembre 1943, sur le traitement ou salaire de l'intéressé, de telle sorte que la dette soit entièrement éteinte à fin mars 1944.

Le 9 novembre, le Conseil municipal, sur la proposition du Conseil administratif, a pris les arrêtés suivants :

A. — Article premier. — Une allocation extraordinaire pour renchérissement du coût de la vie est accordée au personnel régulier et temporaire de l'administration municipale pour l'exercice 1944. Elle est calculée comme suit :

1. *Mariés et célibataires avec une charge légale*

Traitements jusqu'à Fr. 5.000	Fr. 95,— par mois
» de » 5.001 à 5.500	» 85,— » »
» de » 5.501 à 6.000	» 80,— » »
» de » 6.001 à 6.500	» 75,— » »
» de » 6.501 à 7.000	» 67,50 » »
» de » 7.001 à 7.500	» 65,— » »
» de » 7.501 à 8.000	» 62,50 » »
» de » 8.001 à 8.500	» 60,— » »
» de » 8.501 à 9.000	» 57,50 » »
» de » 9.001 et plus	» 50,— » »

2. *Célibataires sans charge de famille*

Le 50% des prestations précitées.

L'octroi de cette allocation ne comporte pas de déclassement. Pour les employés réguliers mariés ou supportant une charge légale de famille complète, ainsi que pour le personnel engagé dans l'administration municipale à titre temporaire, mais travaillant de façon constante, le salaire annuel — y compris les allocations précitées — ne pourra être inférieur à 4.800 francs.

Le produit du travail du conjoint et celui des enfants de moins de vingt ans — pour autant qu'ils dépassent 600 francs par année — seront compris dans le montant du traitement pour servir de base à ces allocations.

Art. 2. — Le personnel de l'administration municipale, employés et ouvriers, recevra mensuellement une allocation familiale de 25 francs par enfant âgé de moins de vingt ans ou par charge légale de famille.

Art. 3. — Les périodes de service militaire ne sont pas considérées comme absences.

Art. 4. — La dépense concernant 1944 sera portée au budget, chapitre « *Dépenses diverses, Frais extraordinaires de guerre* ».

Art. 5. — Cet arrêté annule celui du 20 octobre 1942.

B. — *Article premier.* — Il est accordé au personnel régulier et temporaire de l'administration municipale une allocation « extraordinaire d'automne », fixée comme suit :

Traitements jusqu'à Fr. 6.000	Fr. 100,—
» de Fr. 6.001 à 8.000	» 75,—
» de Fr. 8.001 et plus	» 50,—
En outre, pour chaque enfant ou charge légale	» 20,—

Art. 2. — Cette dépense figurera au compte rendu de l'exercice 1943, chapitre XX, Dépenses extraordinaires occasionnées par l'état de guerre.

Art. 3. — L'urgence est déclarée.

Le 29 janvier 1943, le Conseil administratif a décidé de commander 5000 ex. de la brochure éditée par la Centrale fédérale de l'économie de guerre intitulée : « La ménagère en temps de guerre ». Le coût de cette brochure (fr. 1,20 pièce) a été pris sur les « Frais extraordinaires causés par l'état de guerre ». Ces exemplaires ont été distribués aux employés et surnuméraires de l'administration municipale, et le solde remis au Service social.

Un exemplaire du « Guide technique de Genève » de MM. Jules Calame et Paul Pazziani, ingénieurs, a été remis, sur leur demande, à MM. les chefs de services de l'administration municipale.

La commission disciplinaire prévue par l'article 53 du statut du personnel de l'administration municipale a eu à s'occuper du cas d'un agent municipal ayant fait un recours contre la décision prise à son égard par le Conseil administratif.

FÊTES ET CÉRÉMONIES

Principales manifestations et cérémonies organisées par les autorités ou avec leur participation, ou auxquelles elles ont été associées.

16-17 janvier. — Congrès des universités populaires et des centres d'éducation ouvrière. M. le président H. SCHOENAU est délégué à la séance inaugurale.

5 février. — Inauguration des nouveaux locaux de la section 1939 de l'Union des mobilisés, mis à sa disposition par la Ville de Genève, rue Lissignol N° 10.

20 février. — XXII^e championnat suisse de cross-country universitaire. Réception par le Conseil d'Etat et le Conseil administratif, au Palais Eynard.

25 février. — Défilé de troupes, en présence du Général GUIBAN et des autorités genevoises, à 13 h. 30, sur la place Neuve. Réception du Général, le soir, à La Grange.

26, 27 et 28 février. — XXXII^e Exposition d'aviculture, cuniculture et colomphilie organisée par l'Union avicole.

12 mars. — LX^e anniversaire de la fondation de l'Harmonie nautique et réception par le Conseil administratif, à l'issue du concert donné au Victoria-Hall.

20 mars. — Réception par les autorités genevoises des délégués de la Fédération suisse des agents d'assurances, au Palais Eynard. M. le conseiller J. PENEY représente le Conseil administratif.

27 mars. — Exposition organisée par l'Association des intérêts de Plainpalais, à l'occasion du 50^e anniversaire de sa fondation.

7 mai. — Séance de l'Association des Offices suisses de statistique. Réception par les autorités genevoises des participants, à 18 h. 30, à la salle de l'Alabama.

9 mai. — Réception par le Conseil administratif, au foyer du Grand Théâtre, des délégués de la Société suisse de pêche et de pisciculture.

15 mai. — Réception par les autorités genevoises, au Palais Eynard, en l'honneur des équipes participant au match inter-nations « Suisse-Hongrie ».

22 mai. — Ouverture de l'Exposition pré-colombienne : « L'Empire des Incas » au Musée d'ethnographie, 65-67, bd. Carl Vogt.

27 mai. — Vernissage de l'Exposition d'art populaire roumain, au Musée Rath.

29-30 mai. — Fête des musiciens suisses, organisée par l'Association des musiciens suisses, avec la participation de la Ville au capital de garantie. Le Conseil d'Etat offre une réception au foyer du Grand Théâtre, le 29 mai, à 17 h.

1^{er} juin. — Cérémonie traditionnelle au Port-Noir, avec la participation des autorités.

5-6 juin. — M. le président J. PENEY est délégué aux manifestations organisées par l'Association romande des fourriers suisses.

10 juin. — Exposition de la Société coopérative suisse de consommation à l'occasion de son 75^{me} anniversaire. M. le président J. PENEY est délégué à la cérémonie d'ouverture. Le 18 juin, les autorités genevoises reçoivent les membres du Conseil d'administration à La Grange.

12-19 juin. — Visite réservée à la presse et vernissage officiel de l'Exposition « L'Art suisse des origines à nos jours » au Musée d'art et d'histoire.

12 juin. — Exposition « Des peintres suisses voient l'Italie » dans les salons de l'Office national italien du tourisme, 5, rue du Mont-Blanc. M. le conseiller administratif S. BAUD-BOVY est délégué à l'inauguration de cette exposition.

13 juin. — 85^e Assemblée ordinaire des délégués de la Fédération suisse des typographes. Réception par les autorités genevoises au Foyer du Grand Théâtre.

15 juin. — M. le président J. PENEY représente le Conseil administratif dans le comité d'honneur de la manifestation musicale placée sous le patronage de S.E. M. le Ministre du Royaume de Norvège en Suisse, pour commémorer le centenaire de la naissance d'Edward GRIEG.

19 juin. — Réception par les autorités genevoises, au Palais Eynard, des participants aux XI^e Congrès annuel des Cliniciens suisses.

20 juin. — 59^e Fête romande de lutte. M. le président J. PENEY fait partie du comité d'honneur et représente les autorités municipales au dîner officiel.

24 juin. — Déjeuner offert par les autorités genevoises, à La Grange, au comité franco-suisse des zones.

26 juin. — Centenaire de la Section fédérale de gymnastique « Genève-Ville ». M. le président J. PENEY et M. le vice-président M. RAISIN représentent les autorités municipales aux diverses manifestations organisées par cette Société.

26 juin. — Réception par M. le conseiller administratif S. BAUD-BOVY, au nom des autorités municipales, de la Société suisse des traditions populaires, au Palais Eynard.

3 juillet. — Réception, dans les salons du Palais Eynard, des membres du Groupement romand des institutions d'assistance et de prévoyance sociale publiques et privées.

7 juillet. — Inauguration du nouveau Centre international, quai Wilson 37. Le Conseil administratif se fait représenter à cette cérémonie organisée par le Conseil d'Etat.

2 au 6 juillet. — Cérémonies des promotions des écoles d'instruction publique.

10 juillet. — Ouverture de l'Exposition concernant Genève et les écrivains, les artistes, les musiciens romantiques, organisée par le « Souvenir romantique » à la villa Mon Repos, de juillet à septembre.

14-17 juillet. — Visite par la presse et vernissage de l'Exposition des œuvres de Barthélemy-Menn et de ses élèves au Musée Rath.

15 juillet. — Réception par les autorités genevoises des délégués à la semaine pédagogique suisse et du Pestalozzianum de Zurich, au Palais Eynard.

18 juillet au 21-22 août. — « Les Jeux de Genève » organisés sous les auspices du Conseil administratif (voir chap. XVI)

1^{er} août. — Cérémonie patriotique de la Fête nationale sur la plaine de Plainpalais.

8 août. — M. le vice-président M. RAISIN est délégué aux manifestations organisées par la Société de sauvetage du lac Léman, à l'occasion de la fête internationale de sauvetage.

21-31 août. — Manifestations de la « Quinzaine de l'élégance » organisées par un comité, avec l'appui officiel du Conseil administratif.

18 août. — L'Orchestre symphonique, sous la direction de M. Georges KAUFMANN, donne un concert à Messieurs les membres des autorités cantonales et municipales, sur la terrasse de l'Hôtel-de-Ville.

21-22 août. — Congrès annuel de l'Association suisse des maîtres tailleurs. M. le conseiller administratif F. COTTIER est délégué aux diverses manifestations prévues par le comité d'organisation. Réception par les autorités genevoises, le 22, au Palais Eynard.

28 août. — Réception par le Conseil administratif des directeurs des Associations d'intérêts et de développement des six plus grandes villes suisses « Schweizer 6 », à l'occasion de leur réunion annuelle à Genève.

28 août. — Le comité de l'Union des villes suisses se réunit à Genève, à La Grange, où il est reçu par le Conseil administratif.

5 septembre — Criterium international pour professionnel, organisé par l'Union vélocipédique genevoise. M. le président J. PENEY et M. le vice-président M. RAISIN font partie du comité d'honneur de cette épreuve.

11 septembre. — Assises annuelles de la Société de chronométrie. Réception par les autorités genevoises au foyer du Grand Théâtre.

11 septembre. — Assises annuelles de la Société suisse de numismatique. Le Conseil administratif est représenté par M. le président J. PENEY.

12 septembre. — Assemblée des délégués de la Société suisse des ingénieurs et des architectes. Réception par les autorités genevoises, au foyer du Grand Théâtre.

12 septembre. — « Journée Genevoise » de l'Union du commerce et de l'artisanat au Comptoir suisse de Lausanne. M. le conseiller administratif F. COTTIER représente les autorités municipales.

16 septembre. — « Journée officielle » du Comptoir suisse de Lausanne à laquelle le Conseil administratif se fait représenter.

17-26 septembre. — Ouverture officielle de l'Exposition philatélique nationale au Palais des Expositions, et réception par les autorités genevoises, au foyer du Grand Théâtre, en l'honneur des participants au Congrès de l'Union des Sociétés philatéliques suisses.

2-9 octobre. — Réception par le Conseil administratif, au Palais Eynard, des membres du jury et des candidats du IV^e Concours national suisse d'exécution musicale et distribution des prix, à l'issue du concert au Victoria-Hall.

3 octobre. — 1^{er} Congrès-concours des chorales de Pro-Ticino. Réception par les autorités genevoises, au foyer du Grand Théâtre.

9-10 octobre. — Congrès des éclaireurs catholiques. M. le conseiller administratif COTTIER représente le Conseil administratif.

10 octobre. — L^{me} anniversaire de la fondation de la Mandolinata. Le Conseil administratif se fait représenter aux manifestations organisées par cette Société.

13 octobre. — XXV^e anniversaire de la fondation de l'Orchestre de la Suisse romande. Les autorités genevoises organisent une réception en l'honneur de M. le directeur Ernest ANSERMET et de Messieurs les artistes de l'Orchestre, au foyer du Grand Théâtre, à l'issue du concert-jubilé.

Le Conseil administratif décerne à M. E. ANSERMET la médaille en vermeil « Genève reconnaissante ».

26 octobre-7 novembre. — La « Maison Genevoise » est organisée pour la X^e fois, avec l'appui des autorités, au Palais des Expositions. Le 7 novembre « Journée vaudoise » avec la participation de MM. les délégués du Conseil d'Etat, du Grand Conseil vaudois, des municipalités de Lausanne et de Nyon, de divers groupements économiques et d'un corps de musique.

31 octobre. — LXX^{me} anniversaire du premier office vieux-catholique en l'église de Saint-Germain (26 octobre 1873).

11 novembre. — Inauguration de l'école Bertrand, créée pour le quartier de Champel, dans les bâtiments de la propriété Alfred Bertrand (voir chap. XII).

11 novembre. — Réception par les autorités genevoises, au Palais Eynard, à l'occasion de la réunion du Comité des experts en matière d'allocations pour perte de salaire et de gain.

12 novembre. — Les autorités genevoises reçoivent, au Palais Eynard, Messieurs les participants au cours de perfectionnement pour vétérinaires officiels.

13 novembre. — M. le conseiller administratif F. COTTIER représente les autorités municipales à la soirée annuelle de la Section de Genève de la Société suisse d'employés d'hôtels et de restaurants Union Helvétia et la Société sportive hôtelière.

24 novembre. — Soirée organisée, sous le patronage des autorités municipales, avec le concours de la Société romande de spectacles, pour le Régiment Ter. 72, à la salle de la Maison communale de Plainpalais.

27 novembre-18 décembre. — Centenaire de la Jeunesse littéraire et chorale du Petit-Saconnex.

28 novembre. — Cérémonie des Promotions civiques au Victoria-Hall (voir chap. VI).

3 décembre. — Le Conseil administratif reçoit au Palais Eynard, l'équipe nationale hongroise de boxe, accompagnée de personnalités hongroises.

31 décembre. — Cérémonie traditionnelle de la Restauration genevoise.

Durant l'année, plusieurs aubades ont été données aux autorités, à l'Hôtel-de-Ville, par des Fanfares militaires en service dans le canton.

* * *

Le 14 novembre, le Conseil administratif a assisté à la cérémonie traditionnelle, à Mon Repos, aux soldats morts pour la patrie.

TOURISME

En 1942, le Conseil administratif, dans le but d'éviter la dispersion des efforts pour la commémoration du II^e millénaire de Genève, avait constitué une « commission consultative », au sein de laquelle étaient représentés tous les groupements et sociétés organisateurs d'une manifestation d'intérêt général.

Le résultat obtenu a entièrement répondu à notre attente et il fut possible de coordonner les festivités et d'établir un programme cohérent.

Le rôle des municipalités doit être — pensons-nous — d'éviter qu'une émulation bienfaisante ne dégénère en une concurrence préjudiciable à tous les intéressés.

C'est pourquoi le Conseil administratif, en 1943, a décidé le maintien d'une commission extra-parlementaire. C'est le « comité de coordination ». Comme en 1942, chaque groupement organisateur d'une manifestation d'une certaine importance est représenté au sein de ce comité, dont le secrétariat est assuré par l'Association des intérêts de Genève.

Pour lutter contre la crise qui, chez nous, atteint le tourisme, les initiatives n'ont pas manqué et l'autorité municipale s'est efforcée de les encourager en leur donnant son appui moral et financier.

Avec le concours du comité de coordination, il a pu grouper les efforts des divers groupements économiques, sportifs ou artistiques afin de tirer le parti le plus profitable de toutes les bonnes volontés qui s'emploient à l'organisation de réunions, de manifestations et de spectacles propres à attirer les visiteurs en notre cité.

Ce comité a mis au point le programme des festivités qui se sont déroulées de fin mai à octobre 1943, entre autres la Fête des musiciens suisses, en mai ; de juin à octobre, l'Exposition d'œuvres de Barthélemy Menn et de ses élèves, au Musée Rath ; l'Exposition « L'Empire des Incas » au Musée d'ethnographie ; l'Exposition d'art suisse, au Musée d'art et d'histoire ; l'Exposition « Montres et bijoux de Genève » ; en juillet et août, les « Jeux de Genève » ; en août, la « Quinzaine de l'élégance » et le « Concours hippique », qui, toutes, rencontrèrent le plus mérité des succès.

Sous l'enseigne « Les Galas du Vieux Genève », des représentations de *George Dandin* de Molière, furent données dans la cour de l'Hôtel de l'ancien Résident de France, Grand'Rue, puis en août et septembre, l'Association des festivals de Genève organisa les représentations de *Jedermann* et de *Polyeucte* sur le parvis de Saint-Pierre, manifestations théâtrales suivies par un public enthousiaste.

En septembre, Genève abritait l'Exposition nationale suisse de philatélie. Dans le même temps se disputait le Concours national d'exécution musicale dont l'intérêt n'a pas diminué et qui rencontre l'agrément du monde musical. Enfin, en octobre-novembre, l'Exposition de la « Maison genevoise » clôturait la saison 1943.

L'Association des intérêts de Genève a voué tous ses soins à assurer le succès de ces diverses manifestations par une large publicité.

Le Conseil administratif avait mis, dans ce but, une somme de 60.000 francs à sa disposition.

Le programme publicitaire peut être ainsi résumé :

Publications : dépliants illustrés de Genève et de « Genève saison 1943 », listes de manifestations, d'hôtels et pensions, affiches et panonceaux C.F.F.

Annonces : dans de nombreux journaux, revues, journaux illustrés de Suisse.

Propagande rédactionnelle : par de nombreux articles envoyés à la presse suisse.

Enfin, réclame touristique dans les vitrines de grands magasins, agences de voyages, dans les cinémas et par un affichage soutenu dans les villes et stations d'été de notre pays.

Il faut reconnaître qu'il n'est pas possible d'organiser, actuellement, de grandes manifestations comme la « Fête des fleurs », la « Fête des costumes suisses » ou de très grands galas lyriques qui nécessitent des dépenses de l'ordre de grandeur de 100 à 200.000 francs pour les deux premières et de 300 à 400.000 francs pour les secondes. De telles sommes ne peuvent être rentées en raison de la fermeture des frontières et de la suspension de tout trafic automobile touristique.

Néanmoins, l'on doit se réjouir de l'effort accompli et des résultats obtenus.

Au surplus, l'été 1943 fut magnifique et la population des villes s'est évadée vers les montagnes plutôt que dans la plaine. Notre gare genevoise a vendu en juillet pour 200.000 francs d'abonnements de vacances. Malgré ce handicap, nos manifestations ont amené en nos murs un certain nombre de visiteurs confédérés et notre industrie hôtelière eut le plaisir d'enregistrer quelques brillants week-ends.

Il nous faut regretter cependant que les C.F.F. n'aient pas cru devoir renouveler en faveur de Genève le même geste qu'en 1942. Malgré nos plus pressantes démarches, l'octroi de billets simples, valables pour le retour gratuit, nous fut refusé.

Or, le problème du tourisme reste, pour Genève, lié à celui des tarifs C.F.F., actuellement prohibitifs pour les régions de la périphérie.

Il est donc nécessaire que l'émission de billets à prix réduits soit autorisée plus souvent en faveur de notre ville, au moins chaque fois que nous organisons des manifestations d'une certaine importance.

Cependant, il nous plaît de relever que si le nombre des arrivées dans nos hôtels fut plus faible qu'en 1942, le nombre des « nuitées » a augmenté. Cela est dû au fait que les « séjournants » ont sensiblement augmenté par rapport aux hôtes de passage.

En effet, le tableau comparatif des « arrivées » et des « nuitées » dans nos hôtels, de 1939 à 1943, est le suivant :

ARRIVÉES					Mois	NUITÉES				
1939	1940	1941	1942	1943		1939	1940	1941	1942	1943
8.606	6.100	7.478	7.661	7.192	Janvier	50.169	43.851	47.583	49.497	59.303
8.254	6.074	6.776	7.166	6.677	Février	46.459	42.195	41.872	45.910	54.555
13.850	7.164	7.995	8.373	8.166	Mars	59.934	46.152	46.800	50.820	60.673
14.047	7.079	8.244	9.517	8.690	Avril	57.994	44.781	46.213	51.823	59.491
12.543	6.316	8.134	9.384	9.009	Mai	58.021	48.853	46.437	54.420	61.202
17.666	5.318	8.129	11.424	9.525	Juin	69.577	43.610	45.504	54.946	60.295
35.089	7.322	9.229	13.220	8.489	Juillet	92.017	44.389	45.493	56.514	54.727
44.285	8.046	10.803	14.837	9.525	Août	117.256	43.818	47.774	59.759	53.319
7.363	10.061	10.195	13.928	11.965	Septembre	59.407	46.552	47.413	64.568	61.515
6.252	8.424	9.008	11.895	9.699	Octobre	50.012	47.072	49.592	67.386	62.135
6.223	7.621	8.689	8.897	8.872	Novembre	45.614	45.349	49.416	59.669	61.648
6.663	7.758	8.695	7.376	8.015	Décembre	46.819	47.528	51.536	59.409	61.036
180.841	87.283	103.373	123.678	105.824		753.279	544.150	565.633	674.721	709.899

(Chiffres donnés par le Bureau fédéral de statistique.)

De juin à septembre 1943, nos hôtels et pensions ont reçu :

Mois de	1941 Nuitées		1942 Nuitées		1943 Nuitées	
	Suisses	Etrangers	Suisses	Etrangers	Suisses	Etrangers
Juin	27.928	17.576	38.610	16.336	38.961	21.334
Juillet	28.744	16.789	40.324	16.190	37.044	17.683
Août	31.577	16.197	42.039	17.720	37.941	15.378
Septembre ..	30.688	16.725	39.937	24.641	43.580	17.935
	118.937	67.287	160.910	74.887	157.526	72.330

RÉCAPITULATION :	Suisses	Etrangers		Suisses	Etrangers
1942	160.910	74.887	1943	157.526	72.330
1943	157.526	72.330	1941	118.937	67.287
En moins 1943...	3.384	2.557	en plus 1943	38.589	5.043

Si l'on constate un léger fléchissement en 1943 par rapport à 1942, année du II^{me} millénaire, nous enregistrons une très sensible augmentation du nombre de nos hôtes par rapport à l'année 1941.

Il nous est permis d'affirmer, en matière de conclusion, que l'effort combiné des pouvoirs publics et des initiatives privées porte ses fruits et c'est là un précieux encouragement à persévérer pour atteindre le but fixé : que Genève vive et prospère !

DÉCORATION

Le matériel de décoration créé en 1938/1939, n'a pu être placé que partiellement en Ville à l'occasion de certaines manifestations seulement.

Les difficultés rencontrées dans le domaine des moyens de transport du matériel, n'ont pas permis à l'administration municipale d'accorder toutes les demandes de décoration. Nous avons été obligés de limiter la pose du matériel à des décorations spéciales qui ont été faites dans divers secteurs de la ville notamment à l'occasion des fêtes des Promotions des écoles, de la fête Nationale du 1^{er} août, de la Quinzaine de l'élégance, du Concours hippique sur la plaine de Plainpalais, de l'exposition Philatélique nationale « GEPH » et de la Maison genevoise. De plus, des décorations d'intérieur de salles ont été exécutées, en collaboration avec le Service des parcs et promenades.

A la suite de la mise à contribution du matériel à l'occasion des Fêtes du II^e millénaire de Genève en 1942, une révision complète des mâts et bannières a été opérée.

Les travaux d'entretien, remplacement des pièces usées, réparation de bannières détériorées par le vent, ont été exécutés en 1943.

CERTIFICATS, DÉCLARATIONS, RAPPORTS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Le secrétariat général a délivré durant l'année 1943, des certificats et déclarations se répartissant de la manière suivante :

41 certificats pour l'expédition de mobiliers appartenant à des personnes quittant la commune de Genève pour se rendre à l'étranger (en 1942, 133) ;

200 déclarations de situation pour l'obtention de chaussures militaires ; 346 attestations pour « clearing » ; 726 certificats divers, soit au total 1.072 (2.272) ;

1.441 attestations concernant les caisses de compensation ayant nécessité de la part du secrétariat général une enquête sommaire sur la situation de famille des intéressés, plus règlement de 52 affaires ayant nécessité une enquête (1.306).

D'autre part, le secrétariat général a expédié 1.244 rapports d'enquêtes établis par le Service municipal des enquêtes, se répartissant comme suit :

Greffe de la Cour de justice, 69 (en 1942, 52) ;

Greffe du Tribunal de première instance, 347 (388) ;

Caisse cantonale d'assurance scolaire, 79 (80) ;

Justice militaire, assurance militaire fédérale, soins dentaires en service militaire, 123 (164) ;

Département fédéral de l'économie publique, 398 (199) et

Divers (hôpitaux, municipalités, etc.), 228 (347).

REFERENDUM — INITIATIVES

Les arrêtés du Conseil municipal du 15 décembre 1942 concernant :

1. Le règlement de créances hypothécaires de la Ville grevant les immeubles rue de la Fontaine 3 et rue de Rive 4 ;
 2. L'acquisition d'un hors-ligne à incorporer au domaine public pour faire disparaître l'étranglement qui obstrue la rue des Pâquis à son débouché sur la rue J.-A. Gautier,
- ont donné lieu à une demande de referendum. Il a été déposé, dans les délais légaux, 270 listes comportant 3.662 signatures.

Toutefois, cet objet n'a pas eu de suite, le Conseil municipal ayant décidé, le 12 janvier 1943, d'abroger les deux arrêtés en question devenus caducs ensuite de la décision prise par les cocontractants de la Ville de retirer leur adhésion aux accords intervenus.

Le Secrétariat général a procédé au mois de mars au contrôle des listes concernant l'*initiative fédérale pour le droit au travail*. Il a été déposé 130 listes totalisant 1.078 signatures ; 1.006 ont été reconnues valables et 72 ont été annulées.

Au mois de juin, une demande d'*initiative fédérale concernant la réforme économique et les droits au travail* a été vérifiée dans les mêmes conditions. 51 listes ont été déposées comportant 1.004 signatures dont 978 ont été reconnues valables. Trois électeurs ont signé plus d'une fois ces listes et leur cas a été signalé à la Chancellerie fédérale.

SUCCESSION DE M^{me} LINA MONTILLET NÉE AYMON

Par ses dispositions testamentaires, M^{me} Caroline dite Lina Aymon, veuve en premières noces de M. Alfred Rehous et, en secondes noces, de M. William Montillet, décédée le 24 août 1942, a légué sa fortune à la Ville de Genève et au comité du Conservatoire de musique de Genève (Fondation Bartholoni), en deux parts égales.

« L'une, qui portera le nom de « Fondation Alfred Rehous », sera remise au Conseil administratif, qui devra en affecter le revenu annuel à l'acquisition d'œuvres d'art, peintures ou sculptures

destinées au Musée de Genève. Ce revenu annuel devra servir uniquement à l'achat d'œuvres d'artistes vivants, artistes suisses ou habitant la Suisse.»

« L'autre part, qui portera le nom de « Fondation William Montillet », sera remise au comité du Conservatoire de Genève (Fondation Bartholoni) pour être affectée à la création de bourses destinées à faciliter leurs études à des élèves de talent. Les revenus annuels de ce capital seront employés de la façon suivante : a) Les bourses d'études seront remises de préférence aux élèves de classe d'orgue. b) Une bourse annuelle de fr. 1.200,— sera accordée à un élève ayant brillamment terminé ses études à l'étranger. »

Des rentes annuelles et viagères, à servir leur vie durant à trois bénéficiaires désignées nominativement dans le testament, nécessitent le prélèvement sur les revenus de la succession d'une somme de fr. 4.400,— dans la proportion de moitié par la Ville de Genève et moitié par le Conservatoire de musique de Genève.

Par son arrêté, en date du 30 avril 1943, le Conseil municipal a accepté ce legs pour la Ville de Genève avec la plus vive reconnaissance.

Après liquidation de la succession, la part revenant à la Ville de Genève a été fixée à la somme nette de fr. 174.017,60 dont le revenu, sous déduction des rentes à servir incombant à la Ville de Genève comme indiqué ci-dessus, sera affecté à l'acquisition d'œuvres d'art, conformément aux volontés de feu M^{me} Montillet-Aymon.

NATURALISATIONS

Le Conseil administratif a délivré, après enquêtes, 85 préavis municipaux, en conformité des articles 1, 2 et 3 de la loi sur la nationalité genevoise, et en a refusé 33.

Le Conseil municipal a examiné les demandes de naturalisation qui lui ont été soumises conformément à l'article 5 de la loi du 21 octobre 1905. Il a accepté 13 candidatures (dont 4 en seconde délibération) et en a refusé 6. D'autre part, il a confirmé son refus pour 2 demandes présentées à nouveau.

Conformément aux nouvelles dispositions sur l'acquisition de la nationalité suisse, le Conseil administratif a donné un « avis préalable » favorable à 22 demandes et un « avis préalable » défavorable à 25 demandes.

La part de la Ville sur le montant des finances d'admission perçues par l'Etat a été de fr. 5441,65

Après enquêtes, le Conseil administratif a donné un préavis favorable à une demande de renonciation à la nationalité genevoise qui lui était présentée.

Il a été reçu 7 avis de situation et enregistré 14 déclarations définitives d'option (5 jeunes gens et 9 jeunes filles), conformément à la convention réglant la nationalité et le service militaire des enfants de Français, naturalisés suisses, du 23 juillet 1879.

ECONOMAT

L'Economat a reçu, au cours de cet exercice, 1.225 demandes de fournitures de la part des services municipaux.

De son côté, ce service a adressé 911 bons de commandes aux divers fournisseurs de la Ville de Genève, représentant une somme totale brute de fr. 99.619,65, répartie comme suit :

Répartition de la dépense entre nos fournisseurs :

Imprimerie	Fr. 40.948,50 =	41,10%
Papeterie-meubles	» 35.778,20 =	36 %
Machines à écrire et à calculer.	» 12.032,85 =	12 %
Reliure-registres	» 5.684,60 =	6 %
Gravure-timbres caoutchouc	» 1.943,40 =	2 %
Divers-librairie	» 1.697,75 =	1,75%
Affiches	» 979,60 =	1 %
Téléphones	» 554,75 =	0,15%
Total	Fr. 99.619,65 =	100,—%

CHAUFFAGE DES BATIMENTS

Comme pour la saison de chauffage 1942/43, le contingent de combustible accordé pour l'hiver écoulé (1943/44), a été fixé par l'Office central pour l'économie de guerre au 35 % de la consommation normale d'avant guerre, pour les bâtiments publics, scolaires et administratifs. Ce dernier contingent accordé comprend du coke, des briquettes « Union » et du bois, dur et résineux.

Ces attributions insuffisantes de combustible rationné, ont nécessité l'achat d'un faible tonnage de combustible de remplacement, qui fut utilisé dans les installations qui se prêtaient le mieux à l'emploi d'un mélange coke-combustible indigène.

Toutes les mesures d'économie appliquées progressivement de 1940 à 1943 ont été maintenues durant ce dernier hiver. Les vacances scolaires de fin d'année ont été augmentées et se sont étendues du 18 décembre 1942 au 25 janvier 1943, et du 18 décembre 1943 au 23 janvier 1944, périodes pendant lesquelles les feux ont été complètement arrêtés.

Sur l'ensemble des postes concernant les bâtiments publics, scolaires et administratifs, le total des dépenses n'atteint pas celui des sommes prévues au budget.

En examinant chaque poste séparément, on peut constater que les dépenses de combustible sont sensiblement inférieures ou égales aux sommes du budget dans la plus grande partie des cas.

Les nouvelles augmentations des prix des combustibles furent faibles, et n'ont pas eu d'influence sur les dépenses de 1943. Il est vrai que les prix du combustible en vigueur en 1939 ont plus que triplé jusqu'en 1943.

L'emploi de briquettes « Union », de bois et de combustible de remplacement a nécessité une surveillance toute particulière de la conduite des chauffages. De plus, il a fallu procéder à de fréquents dégrasages des chaudières pour assurer la bonne marche des installations.

FONDATION ADOLPHE DE ROTHSCHILD

L'administration de l'Hospice général qui gère cette fondation, a présenté aux autorités 32 demandes (24 en 1942), qui toutes ont été acceptées. Il a été dépensé fr. 3.900,— (fr. 2.200,— en 1942).

SERVICE MUNICIPAL POUR LE LOYER DE MOBILISÉS

	Inscriptions		en suspens	Total
	admisses	refusées		
Genevois	657	145	100	902
Confédérés	1.858	513	287	2.658
Totaux	2.515	658	387	3.560
A déduire, en suspens au 31 décembre 1942 :				
			Genevois	28
			Confédérés	79 = —107
<i>Inscriptions de 1943</i>				3.453

Pour l'examen des 2.515 cas admis, représentant fr. 474.572,10 de loyer en retard, la Commission de conciliation, toujours composée de représentants des Œuvres sociales de l'armée, du Bureau central de bienfaisance, de l'Hospice général, de l'Union genevoise des intérêts immobiliers et de l'Union des mobilisés, sous la présidence d'un représentant de la Ville de Genève, a tenu 38 séances.

Les requêtes ont été particulièrement nombreuses pendant le dernier trimestre, ce qui explique le nombre relativement élevé de cas restés en suspens au 31 décembre, le temps nécessaire à la préparation des dossiers n'ayant pas été suffisant. A noter encore qu'un certain nombre de requérants ont passé le Nouvel-An sous les drapeaux; il a donc fallu attendre leur licenciement pour prendre en considération la période entière de cette dernière relève.

Malgré l'augmentation du barème de gêne adoptée en septembre par suite de l'ordonnance 3, du 17 août, du Département fédéral de l'économie publique, le nombre de refus reste élevé, car bien des employeurs paient, pendant la mobilisation de leur personnel, l'indemnité de renchérissement de vie ou l'indemnité pour charge de famille. D'autre part, les Caisses de compensation, en date du 1^{er} février 1943, ont encore légèrement augmenté leurs prestations. Ces différents motifs ont procuré à de nombreuses familles de mobilisés un revenu supérieur aux normes appliquées.

2.521 litiges conciliés (687 Genevois et 1.834 Confédérés) ont été entièrement réglés de la façon suivante :

Rabais accordés par les propriétaires	fr. 57.807,55
Arrangements entre locataires et régies	» 57.515,65

fr. 115.323,20

Versements du Service du loyer de mobilisés aux régies, propriétaires et quelques logeurs :

Participations des locataires	» 221.222,15
» de la Ville de Genève	fr. 128.999,75
» du Bureau central de bienfaisance	» 15.634,85
» des Oeuvres sociales de l'armée	» 7.029,30
» de l'Hospice général	» 5.227,—

Total fr. 493.436,25

Sur les prestations payées par la Ville, il y a lieu d'ajouter un reliquat de 1942, se montant à fr. 340,—, ce qui porte le total des paiements comptabilisés en 1943 à fr. 129.339,75 représentant la participation de la Ville.

De février 1940 au 31 décembre 1943, la Commission de conciliation pour le loyer de mobilisés a examiné un total de fr. 4.018.396,55 de loyers arriérés réparti en 13.611 cas. Les rabais demandés aux propriétaires s'élèvent à fr. 897.413,10, la part des locataires est de fr. 1.995.543,70. Les diverses œuvres représentées dans la Commission ont pris ensemble fr. 280.034,25. La Ville de Genève a pris à sa charge une somme de fr. 845.405,50, à laquelle il convient d'ajouter les dépenses occasionnées par l'organisation et l'administration du service municipal du loyer de mobilisés, soit environ fr. 500.000,—.

Récapitulation par cantons des litiges admis du 1^{er} janvier au 31 décembre 1943

Cantons	Propriét.	Locataires	O. S. A. ¹	H. G. ²	B. C. B. ³	V. G. ⁴	Total	en %	Nombre de cas
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.			
Genève	14.247,65	68.999,30	2.819,20	5.222,—	150,—	36.387,75	127.825,90	26,93	657
Vaud	8.295,90	42.442,90	923,35	—	3.182,20	21.470,70	76.315,05	16,08	407
Berne	9.405,35	42.868,95	810,—	—	2.996,40	19.101,55	75.182,25	15,84	401
Fribourg	9.132,20	33.432,60	720,—	50,—	3.215,70	16.448,35	62.998,85	13,27	359
Neuchâtel	2.888,70	14.637,10	350,—	—	1.677,45	8.018,40	27.571,65	5,81	154
Valais	2.985,75	12.591,60	916,75	—	1.427,40	6.971,85	24.893,35	5,25	126
Tessin	1.551,95	8.409,05	225,—	—	710,—	4.061,30	14.957,30	3,15	96
Argovie	1.240,85	7.604,30	20,—	—	407,05	3.385,30	12.657,50	2,67	61
Zurich	1.616,15	6.925,—	150,—	—	680,—	3.284,65	12.655,80	2,66	58
Saint-Gall	627,20	5.190,25	240,—	—	150,—	1.784,95	7.992,40	1,69	36
Lucerne	1.117,95	3.739,70	—	—	320,—	1.914,65	7.092,30	1,49	41
Bâle	413,70	4.052,80	—	—	100,—	1.457,20	6.023,70	1,27	35
Soleure	358,30	3.080,90	50,—	—	289,15	1.020,10	4.798,45	1,01	21
Thurgovie	561,20	2.107,—	225,—	—	360,—	1.303,05	4.556,25	—,96	21
Grisons	571,—	1.617,25	—	—	—	680,—	2.868,25	—,60	10
Schwyz	225,—	1.078,35	100,—	—	132,50	440,—	1.975,85	—,42	10
Schaffhouse	84,20	1.044,45	—	—	—	330,—	1.458,65	—,31	7
Unterwald	105,—	720,—	—	—	—	200,—	1.025,—	—,22	3
Glaris	103,—	537,80	—	—	—	249,40	890,20	—,19	4
Appenzell	55,—	253,40	—	—	—	155,—	463,40	—,10	4
Uri	35,—	140,—	—	—	—	105,—	280,—	—,06	2
Zoug	5,—	25,—	—	—	—	60,—	90,—	—,02	2
	55.626,05	261.497,70	7.549,30	5.272,—	15.797,85	128.829,20	474.572,10	100,—	2.515

Genevois 26,93% — Confédérés 73,07%.

¹ Oeuvres sociales de l'armée.
² Hospice général.

³ Bureau central de bienfaisance.
⁴ Ville de Genève.

Subsides militaires.

De nouvelles catégories de mobilisés étant acceptées par les Caisses de compensation, nous avons dû renvoyer à ces dernières un nombre assez important de demandes. De ce fait, le total des cas traités par notre bureau est moins élevé que l'an passé.

Demandes enregistrées du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	102	
	dont	46 refusées
ou annulées, conformément à la loi.		
Cas admis en 1943	56	
A ajouter, dossiers en cours au 1 ^{er} janvier	4	
Total des bénéficiaires en 1943	60	
 Fr. 13.915,15 ont été payés à ces 60 requérants, répartis comme suit :		
14 Genevois	fr. 3.327,40	
46 Confédérés	» 10.587,75	
60 cas	fr. 13.915,15	

Chaque dossier est contrôlé par le Département militaire fédéral, en vue du remboursement des sommes payées par la Ville.

Au 31 décembre 1942, il restait dû par le Département militaire, pour les exercices antérieurs	fr. 17.283,—	
payé en 1943 par le Service des subsides militaires à divers mobilisés	» 13.915,15	
	Total	fr. 31.198,15

En 1943, il a été remboursé :

par le Département militaire	fr. 22.171,55	
par divers, pour avances.	» 1.479,70	» 23.651,25
Reliquat au 31 décembre 1943	fr. 7.546,90	

SERVICES ÉCONOMIQUES

L'activité des Services économiques s'est fortement accrue au cours de l'année 1943. Outre les opérations ordinaires, de nouvelles attributions, contrôles multiples, échanges de toutes espèces et nouvelles restrictions, ont augmenté considérablement le travail assuré par ces services.

A titre de comparaison, le nombre de cartes délivrées en 1940 se montait à 1.305.342, alors qu'il atteint en 1943 le chiffre de 4.207.272.

* * *

Les principales innovations ont été :

1. *L'échéance de coupons-option « LAIT » contre des coupons « FROMAGE ».*

Cette opération qui s'effectuait directement auprès des commerçants a été assurée par les Offices communaux de l'économie de guerre dès mai. Depuis ce mois et jusqu'en décembre, il a été échangé 1.877.573 coupons de 1 litre de lait, représentant 187.757 kg. 300 de fromage.

Des guichets spéciaux ont dû être ouverts pour faire face à l'affluence résultant de cette nouvelle opération.

2. *La nouvelle carte alimentaire B.*

L'introduction de ce système destiné principalement à faciliter les personnes de condition modeste, n'a pas reçu l'accueil escompté. Depuis son introduction, au mois d'août, jusqu'à fin décembre, il n'a été délivré que 82.698 ½ cartes B, représentant environ le 7 % de la totalité des cartes alimentaires délivrées.

* * *

Tableau de distribution des cartes de rationnement dans les différents locaux au cours de 1943.

Catégories	Plainpalais	Faubourg	Pâquis	Terraillet	Eaux-Vives	Total
Cartes entières 1/1	499.452	339.242	151.361	198.752	181.712	1.370.519
½ cartes alimentaires	36.165	13.254	6.409	7.737	7.153	70.718
Cartes enfants « K »	34.814	19.856	8.810	8.991	10.180	82.651
Cartes supplémentaires alimentaires	174.053	95.940	47.133	34.263	45.016	396.405
Cartes supplémentaires de pain	173.784	95.886	47.118	34.248	45.008	396.044
Cartes supplémentaires de lait	389.404	242.820	105.631	116.457	126.579	980.891
Cartes de savon	207.312	127.807	56.904	72.467	68.058	532.548
Cartes de textiles	54.465	28.438	12.375	15.656	14.944	125.878
Cartes de chaussures	54.496	28.580	12.439	15.717	15.016	126.248
Cartes de sucre	44.525	31.678	14.097	18.236	16.834	125.370
	1.668.470	1.023.501	462.277	522.524	530.500	4.207.272

Echanges. — Indépendamment des opérations citées plus haut, diverses possibilités d'échanges sont à la disposition du public. Il a été échangé des coupons représentant :

45.025 kg. 250 de viande, contre 187.757 kg. de fromage
 6.646 cartes supplémentaires alimentaires, contre 3.716 kg. 800 de fromage.

Coupons de repas. — La carte alimentaire peut être échangée en totalité ou par fractions. Cette dernière possibilité est employée de plus en plus par la population.

Il a été délivré 28.925.225 coupons de repas au total. Les plus gros chiffres ont été atteints au cours des mois de juin, juillet et août, en raison des vacances.

Tableau des échanges effectués dans les différents locaux au cours de l'année 1943.

	Partie centrale de la carte de rationnement = 50 coupons	Partie inférieure ou supérieure de la carte de rationnement = 75 coupons	Demi-carte de rationnement = 100 coupons	Carte entière de rationnement = 200 coupons
Plainpalais	8.432	7.131	29.629	63.149
Faubourg	—	—	12.143	15.377
Pâquis	—	—	6.441	9.365
Terraillet	—	—	9.539	13.808
Eaux-Vives	—	—	6.020	6.259
	8.432	7.131	63.772	107.958

Rationnement différentiel. — Les cartes de légitimation différentielles pour l'obtention de rations supplémentaires (métiers pénibles et adolescents de 13 à 19 ans) étaient échues à fin juin. L'Office cantonal pour l'économie de guerre décida à cette occasion la réorganisation complète du rationnement différentiel par un classement plus unifié des ayants droit. Le soin de ce travail fut confié aux Services économiques de la Ville de Genève, l'Office cantonal pour l'économie de guerre prenant à sa charge les frais occasionnés par les communes.

31.702 demandes sur formules spéciales ont été adressées pour tout le canton de Genève.

27.707 demandes ont été admises, dont
 15.312 pour la Ville de Genève, et
 12.395 pour les communes du canton.
 3.995 demandes ont été refusées, dont
 2.189 pour la Ville de Genève, et
 1.806 pour les communes du canton.

L'important travail de cotation, classement, pointage et établissement des nouvelles cartes a été exécuté très rapidement, à la satisfaction de l'Office cantonal. Un délégué de chaque commune a été invité à venir donner son avis sur le classement effectué pour ses habitants.

Pour la Ville de Genève, il a été établi en outre 11.676 cartes de légitimation donnant droit aux suppléments pour adolescents.

De nouvelles demandes parviennent chaque jour, et, à fin 1943, le nombre des bénéficiaires du rationnement différentiel s'élevait à :

catégorie 2	16.594
catégorie 3	8.398
catégorie 4	362
catégorie 1/3	58
catégorie 2/3	39
catégorie 3/4	333
lait (mét. toxiques)	1.261

soit 27.045 cartes établies pour la Ville de Genève.

Cartes de légitimation. — 13.270 nouvelles cartes de légitimation ordinaires, ont été créées pour nouveau-nés, nouveaux arrivants, renouvellement de cartes périmées, etc.

Secrétariat. — Un volumineux courrier composé de plus de 10.000 lettres fut expédié. Les mois les plus chargés furent les mois de vacances, les cartes étant expédiées par correspondance à toutes les personnes séjournant en dehors de Genève qui en font la demande. Outre ce travail, le secrétariat assure l'établissement des instructions adressées chaque mois au personnel avant les distributions, établit les communiqués, affiches, etc.

Fichier. — 13.270 fiches nouvelles représentant les cartes de légitimation établies ont été classées. 12.893 fiches ont été annulées pour cause de départs, décès, mariages, etc.

22.440 cartes de légitimation ont été annotées d'une nouvelle validité, sur présentation de pièces d'identité.

Le fichier détient actuellement 2823 cartes de légitimation « en suspens », les titulaires étant hospitalisés dans les sanatoria, travailleurs dans l'agriculture, producteurs de lait, de pain, etc.

Le fichier est constamment tenu à jour et rend d'utiles services pour de multiples recherches et renseignements.

Enquêtes. — Des enquêtes ont été nécessaires, principalement au sujet du rationnement différentiel. Environ 5000 enquêtes ont été effectuées (fichier, rationnement différentiel, producteurs, etc.).

Ramassage des œufs, distribution du fourrage, graines, engrais.

Fourrage. — 75.750 kg. de fourrage ont été délivrés à 877 propriétaires de poules (5569 têtes), de porcs (61 têtes) et de vaches (55 têtes).

Oeufs. — 107.898 œufs ont été livrés, provenant du ramassage de 1402 éleveurs.

Miel. — La production de 1943 a été plus faible que celle de l'année précédente, bien que le nombre des colonies soit en augmentation. 180 propriétaires possédant en tout 1094 colonies ont livré au total de 1340 kg. de miel.

Des retenues ont été faites chaque mois à 140 producteurs de lait (22), de céréales (12) et de graisses oléagineuses (106).

Divers. — Indépendamment de tous les travaux courants cités ci-dessus, il a été procédé, au cours du mois de septembre, au contrôle général des cartes de légitimation et à l'agrafage de nouveaux volets de tickets.

115.715 cartes ont été examinées en l'espace de 10 jours, sans incident notable et à la satisfaction du public, les opérations étant accomplies très rapidement. Par contre 11.000 retardataires ne se sont pas conformés à l'ordre établi et sont venus encombrer les bureaux pendant plus d'un mois.

A la demande des Services économiques, le Conseil administratif décida d'autoriser la perception d'un émolument de fr. 0,50 pour toute carte retirée après les délais. Cette mesure a eu pour effet de diminuer considérablement le nombre de ces négligents.

L'agrafage, c'est-à-dire l'assemblage de toutes les cartes destinées à une même personne, est préparé chaque mois, la semaine qui précède la distribution. Cette innovation est appréciée du public. Ce travail a été particulièrement important au cours du mois de septembre, puisque plus de 600.000 cartes ont été préparées (alimentation, textiles, chaussures et savon), pendant que se déroulaient les opérations de contrôle des cartes de légitimation, car la distribution devait être assurée sitôt après ce contrôle. Mais une telle préparation évite des manipulations de cartes aux guichets et réduit considérablement les risques d'erreurs.

Personnel. — La bonne marche des Services économiques a nécessité l'engagement temporaire d'un personnel régulier de 28 employés (5 femmes et 23 hommes, dont 20 mobilisables). De plus, des employés supplémentaires ont été engagés pour les travaux importants et principalement pour les distributions de cartes mensuelles (100 à 140 personnes mensuellement pendant 5 jours).

Dans la mesure du possible, des rotations ont été effectuées dans l'engagement du personnel supplémentaire, en sorte que

258 personnes ont été appelées à fonctionner, dont 192 Genevois et 66 Confédérés, soit 78 femmes et 180 hommes.

Pour terminer, il y a lieu de signaler qu'un très bon esprit de collaboration et de compréhension règne entre la direction et les services de l'Office cantonal pour l'économie de guerre, et les Services économiques de la Ville de Genève.

CAMPS DE RÉFUGIÉS — SERVICE DE SECOURS AUX SANS-ABRI

Camps de réfugiés. — Au début du mois de mars, le Conseil administratif a été avisé par une communication verbale du commandement de l'Arr. Ter. I que la Ville aurait à assumer l'organisation et la direction des camps de réfugiés en cas de mobilisation générale. Toutes dispositions devaient être immédiatement prises pour la formation d'un personnel civil capable d'assurer le « train de maison » des camps de réfugiés civils étrangers installés aux Charmilles et à Champel. Aucune disposition écrite, autre qu'un ordre de l'armée (Insp. Ter. I du 13.2.43) ne fixe le rôle des communes à cet égard. Toutefois, les ordres de service dressés par l'autorité militaire ont guidé l'administration municipale dans l'organisation civile à laquelle elle s'est immédiatement efforcé de satisfaire : toutes ses mesures ont reçu l'entière approbation du Cdt. Ter. I. Ses attributions définies, l'administration a désigné le personnel civil (non astreint à des obligations militaires) choisi principalement parmi des retraités valides de la Ville et des Services industriels de Genève, soit au début 12 personnes réparties dans trois camps, avec deux chefs responsables. Plusieurs séances d'instruction ont eu lieu : elles ont nécessité de la part du personnel des stages de plusieurs jours consécutifs dans les camps, afin de le mettre exactement au courant du travail à accomplir. Ces stages se répètent périodiquement de manière à pouvoir remplacer au pied-levé l'autorité militaire en cas de mobilisation et assurer le fonctionnement des camps sans à-coup. Le travail assez délicat accompli par ce personnel civil justifie l'octroi d'une indemnité journalière de travail fixée par le Conseil administratif et la prise d'une assurance spéciale couvrant la responsabilité civile de la Ville.

Ces dépenses sont à la charge de la Municipalité, mais nous nous sommes réservés d'en demander le remboursement par l'autorité fédérale.

Le Conseil administratif a nommé, à dater du 1^{er} juillet, M. J. UHLER, ancien conseiller administratif, en qualité de directeur du service administratif, chef du Service de secours à la population en cas de bombardement et du Service des camps de réfugiés civils en cas de mobilisation de l'armée.

Service de secours aux sans-abri. — Par son arrêté, en date du 9 avril 1943, le Conseil fédéral a édicté les mesures à prendre en prévision d'attaques aériennes et autres opérations de guerre. Dans l'article premier de cet arrêté, il est dit textuellement : « Ces mesures auront pour but de procurer aux sinistrés un abri, de la nourriture, des objets de première nécessité et tout autre secours dont ils auraient besoin ».

Les cantons et les communes de la Confédération suisse ont dû prendre immédiatement leurs dispositions pour la préparation de cette nouvelle organisation dont les tâches sont nettement définies dans l'arrêté précité et dans la circulaire n° 1 de l'Office fédéral de guerre pour l'assistance (O.F.G.A.), du 15 avril 1943. Il appartient aux communes de plus de 2000 habitants d'instituer des services de

secours chargés de préparer et de diriger l'aide aux sinistrés, indépendamment des organisations militaires en fonction, dont ils sont le complément indispensable pour lutter contre toute panique consécutive aux conséquences d'un bombardement ou d'explosion, par l'éducation appropriée d'un nombreux personnel prêt à se dévouer.

Le Conseil administratif a aussitôt fait étudier les mesures à prendre en ce qui concerne la Ville de Genève. Il a approuvé, le 11 mai, les grandes lignes de l'organisation du Service de secours destiné à assurer aux habitants de la ville toute l'aide dont ils pourraient avoir besoin, si, par malheur, un bombardement survenait. Un service administratif est chargé de régler toutes les questions visant l'organisation proprement dite du service de secours et de coordonner les travaux des groupements appelés à collaborer aux actions de secours. La ville a été divisée en 23 secteurs et 93 quartiers, soit, sur la rive droite 11 secteurs et 43 quartiers et, sur la rive gauche 12 secteurs et 50 quartiers, compte tenu des points vulnérables. La liste des locaux publics et privés susceptibles d'être utilisés a été dressée pour assurer, dans chacun de ces quartiers, en plus des abris sanitaires et publics existants et à créer, des refuges, centres d'hébergement, infirmeries provisoires et un office de renseignements appelé à fournir dans le délai le plus bref, toutes indications sur les sinistrés, en attendant la centralisation de ces données dans un office principal. Celui-ci est situé rue de la Mairie n° 7, aux Eaux-Vives, où fonctionne, dès le 1^{er} juillet, le Service de secours aux sans-abri de la Ville de Genève.

Il a été fait appel au concours des organisations féminines de Genève (Service civil féminin suisse dont une section a été créée à Genève), ainsi qu'à d'autres groupements, parmi lesquels la commission centrale d'hébergement de la Croix-Rouge suisse, la Croix-Rouge genevoise, la Société des samaritains, l'Armée du Salut, les comités des cuisines scolaires, les associations de quartiers, la Société des cafetiers et restaurateurs.

Une première séance d'information a réuni les représentants de ces différents groupements dans les locaux affectés au Service de secours de la Ville, 7, rue de la Mairie, le mercredi soir 26 mai. Le Cdt. Ter. I Genève, le Bat. D.A., l'Office cantonal de l'économie de guerre, ainsi que des Municipalités astreintes à la D.A. étaient représentés. L'Office fédéral de guerre pour l'assistance a envoyé un délégué. D'autres réunions suivirent en vue d'accélérer la formation et de préciser les tâches du Service civil féminin suisse, avec l'appui moral et financier de la Ville. Dans le but d'augmenter l'effectif de ce Service, de faire connaître à ses membres et à ses futures adhérentes la tâche qui leur est dévolue, la Section de Genève du Service civil féminin suisse a organisé une première séance publique d'orientation, avec projection de cliché, le lundi soir 21 juin, en l'Aula de l'Université.

Le même jour, M. le conseiller d'Etat chargé du Département de l'intérieur a fourni aux représentants des Municipalités astreintes à la D.A. des directives sur les nouvelles tâches qui leur incombent et leur a adressé des recommandations.

Le premier cours fédéral d'instruction, dirigé par M. le délégué de l'Office fédéral de guerre pour l'assistance, a eu lieu le 6 juillet, dans la salle du Grand Conseil, en présence, notamment, du Cdt. Ar. Ter. I Genève, du Cdt. Bat. D.A., des représentants de l'Office cantonal de l'économie de guerre, de l'administration cantonale et des municipalités intéressées.

Le Conseil administratif a nommé, à dater du 1^{er} juillet, M. J. UHLER, directeur du service administratif, chef du Service de secours à la population en cas de bombardement et du Service des camps de réfugiés civils en cas de mobilisation de l'armée. M. UHLER qui était déjà au courant, en qualité d'ancien conseiller administratif, des mesures que doit prendre la Ville, fait bénéficier l'administration municipale de son expérience ; il lui a été adjoint deux suppléants, un pour chaque rive: MM. Emile TRACHSEL et Marius BERTHERAT ont accepté cette tâche à titre bénévole.

Durant le second semestre de l'année 1943, le Service de secours s'est efforcé d'obtenir de nouvelles adhésions pour augmenter le nombre des personnes appelées à collaborer dans les différentes organisations rattachées à ce Service. Le Service civil féminin comprend à fin 1943, 95 aides mobiles et 2025 aides de quartiers qui sont instruites en prévision des missions qu'elles auraient à remplir en cas de bombardement ; la Ville a fourni, à ses frais, les équipements nécessaires. De plus, il est fait appel à des aides de quartiers hommes, mais il sera nécessaire de recruter ce personnel militairement, comme le prévoit l'arrêté fédéral.

Parallèlement, le Service de secours s'efforce de parfaire son organisation au point de vue administratif et fait en sorte de prendre les mesures qu'imposent les nouvelles dispositions édictées par les autorités fédérales durant le second semestre.

Par arrêté en date du 26 octobre, le Conseil d'Etat a rendu obligatoire l'achat et le port de plaques d'identité délivrées par la Croix-Rouge genevoise, pour tous les enfants âgés de moins de six ans révolus. Le 19 novembre, le Conseil administratif a chargé le Service de secours aux sans-abri d'organiser, avec la collaboration des Services de l'économie de guerre et l'état civil, la distribution de ces plaques sur le territoire de la ville. L'administration municipale a fait l'avance du coût des plaques qui sont distribuées au prix de 50 ct. Les normes de gène en vigueur sont appliquées pour accorder la gratuité.

UNION DES VILLES SUISSES

Le Conseil administratif s'est fait représenter par M. le vice-président J. UHLER, à la conférence convoquée par l'Union des villes suisses, à Berne, le 27 janvier, relativement à la création de possibilités de travail.

Le 10 avril a eu lieu à Berne une conférence avec les membres du comité de l'Union, des directeurs des finances municipales, pour discuter des problèmes financiers qui intéressent l'Union. M. le vice-président J. UHLER, membre du comité, et M. le conseiller J. PENEY, délégué aux finances, ont assisté à cette séance. Une commission, dont fait partie M. le délégué, a été désignée pour conférer avec la Confédération.

Le comité de l'Union des villes suisses s'est réuni à Genève, le 28 août. Il a été reçu par le Conseil administratif à La Grange.

L'Union a tenu ses membres au courant du résultat de ses interventions dans des questions à l'étude, notamment au sujet de la *création de possibilités de travail*, sur les *causes d'achat incomplet sur les cartes d'alimentation*, sur l'*aide à la paysannerie*, la *construction d'usines électriques et leur subventionnement*, sur le *problème des prix*, sur les *allocations au personnel des administrations*, au sujet des *propositions de l'association pour une assurance vieillesse suisse*, sur les *mutations immobilières*.

L'assemblée générale annuelle des délégués de l'Union des villes suisses a eu lieu à Lucerne, les 25 et 26 septembre. M. le conseiller administratif F. COTTIER a été élu à l'unanimité, membre du comité, en remplacement de M. J. UHLER, ancien conseiller administratif, démissionnaire.

L'assemblée a entendu, notamment, un exposé de M. J. UHLER, sur le *Service de secours aux sans-abri de la Ville de Genève*.

Au cours d'une séance du comité de l'Union des villes suisses, le 7 décembre, M. le conseiller administratif F. COTTIER a été désigné en qualité de délégué au sein de la conférence commerciale des entreprises de transports, en lieu et place de M. le conseiller administratif H. SCHOENAU, démissionnaire.

II

Conseil municipal

Le Conseil municipal sortant a tenu 5 séances au cours desquelles il a pris 17 délibérations.

Les délibérations du 15 décembre 1942, concernant le règlement de créances hypothécaires et l'acquisition d'un hors-ligne ont fait l'objet d'une demande de referendum (voir sous ce titre, page 14).

2 listes de candidats à la naturalisation genevoises ont été examinées : le Conseil municipal a admis 13 candidats et en a refusé 8 au cours de 2 séances tenues à huis-clos (voir article *Naturalisations*, page 15).

Durant cette dernière législature de 4 ans, il a été procédé à 9 mutations, sur 62 conseillers municipaux élus, soit 1 par suite de décès, 5 ensuite de démission et 3 d'exclusion, en raison de leur appartenance au parti communiste (28 mars 1941) ; puis le 27 juin 1941, le Conseil municipal a pris un arrêté aux termes duquel 23 conseillers municipaux membres du parti socialiste genevois, section de la Fédération socialiste suisse, ne font plus partie du Conseil municipal de la Ville de Genève.

Une élection complémentaire a eu lieu les 24-25 janvier 1942, pour le remplacement des 26 conseillers municipaux exclus. Il en a été élu 24, en sorte que le Conseil municipal a été réduit à 60 membres jusqu'à la fin de la législature.

L'élection du Conseil municipal pour la législature 1943-1947 a eu lieu les 8-9 mai 1943, en conformité des dispositions de la loi constitutionnelle du 22 mars 1930 et de la loi du 8 novembre 1913 pour l'élection des Conseils municipaux élus suivant le principe de la représentation proportionnelle, modifiée par la loi du 2 juillet 1930 et sous réserve de l'observation des arrêtés du Conseil fédéral des 26 novembre 1940, 17 décembre 1940 et 27 mai 1941. Elle a été validée par arrêté du Conseil d'Etat du 18 mai 1943.

Le nouveau Conseil municipal comprenant 64 membres a été constitué comme suit :

	Parti	Année de naissance		Parti	Année de naissance
1. BAUD, Francis, entrepreneur	I.	1889	33. GUIGNET, Gustave, mécanicien	L.O.	1899
2. BERCHTEN, Constant, peintre	R.	1899	34. GUINAND, Pierre, avocat	N.D.	1907
3. BILLY, Lucien, avocat	R.	1900	35. GYSIN, Marcel, professeur	R.	1891
4. BLANCHARD, Henri, chauffeur	L.O.	1918	36. HAUSER, Fridolin, serrurier	L.O.	1910
5. BLATTNER, Gottlieb, cafetier	R.	1887	37. HAUSMANN, Auguste, serrurier	L.O.	1888
6. BOMMER, Jean, architecte	L.O.	1904	38. HUBMANN, Gustave, fonct. postal	L.O.	1903
7. BOREL, Georges, instituteur	S.G.	1900	39. JACCOUD, Pierre, avocat	R.	1905
8. BOUCHET, François, commis	L.O.	1892	40. JOTTERAND, René, empl. commerce	L.O.	1917
9. BOUJON, Marius, caissier	R.	1885	41. KELLER, Ernest, instituteur	I.	1892
10. BOURGKNECHT, Gaston, col. papier	L.O.	1903	42. LEUENBERGER, Ernest, soudeur	L.O.	1911
11. BURDET, Ulrich, confiseur	N.D.	1898	43. LOUTAN, Henri, peintre lettres	R.	1892
12. BURKLEN, Charles, représentant	R.	1889	44. MAERKY, Victor, directeur	R.	1896
13. CALAME, Jules, ingénieur	N.D.	1891	45. MARTIN, Félix, laitier	N.D.	1893
14. CASE, Germain, charbonnier	L.O.	1908	46. MARTIN-DU PAN, Charles, médecin	N.D.	1878
15. CASTELLINO, Marcel, clerc avocat	R.	1892	47. MONNEY, Emile, maçon	N.D.	1914
16. CHARROT, Alphonse, fonctionnaire Etat	R.	1892	48. NOVEL, René, fonct. postal	L.O.	1899
17. CHESAUX, Pierre, contrem. maçon	R.	1905	49. OBRIST, Robert, sellier	L.O.	1913
18. CORBAT, Paul, sans prof.	R.	1878	50. OLTRAMARE, Marc, médecin	L.O.	1916
19. DELAMADELEINE, Joseph, empl. C.F.F.	L.O.	1893	51. OSTERMANN, Edouard, fondé pouv.	N.D.	1889
20. DENTAN, Albert, ingénieur	N.D.	1896	52. PAGE, Marcel, marbrier	N.D.	1903
21. DUBOULE, Charles, fonctionnaire Etat	R.	1895	53. PAHUD, Fernand, empl. C.G.T.E.	L.O.	1907
22. DUCOMMUN, Charles-Elie, instituteur	R.	1887	54. REY, Georges, négociant	I.	1896
23. DUPONT, Henri, cordonnier	L.O.	1913	55. ROLLINI, Joseph, fonctionnaire Ville	R.	1899
24. ECUYER, Robert, parqueteur	L.O.	1913	56. ROSSIRE, Henri, architecte-entrepr.	R.	1892
25. FALK-VAIRANT, John, négociant	N.D.	1884	57. SCHAUBENBERG, Edouard, médecin	N.D.	1894
26. FELMRICH, Conrad, électricien	L.O.	1908	58. SORMANI, François, avocat	R.	1895
27. GANTER, Edmond, secrétaire	I.	1910	59. THÉVENAZ, Maurice, commis	R.	1894
28. GAUTHEY, Henri, empl. C.G.T.E.	L.O.	1909	60. THIERRIN, Max, empl. C.G.T.E.	L.O.	1904
29. GENEVAY, Marcel, empl. C.F.F.	L.O.	1898	61. TSCHUDIN, René, électricien	L.O.	1901
30. GENOUD, Jacques, technicien	I.	1901	62. UHLER, Jean, commerçant	N.D.	1875
31. GORGERAT, Charles, empl. postal	L.O.	1901	63. VOUTAZ, Benjamin, tólier	L.O.	1899
32. GRANER, Ernest, maçon	L.O.	1897	64. WURSTEN, Arnold, empl. postal	I.	1890

Partis : L. O. = Liste ouvrière (26 conseillers)

R. = Radical (19 conseillers)

N. D. = National Démocrate (12 conseillers)

I. = Indépendant-Chrétien-Social (6 conseillers)

S. G. = Socialiste de Genève (1 conseiller)

La séance d'installation du nouveau Conseil municipal, convoquée par le Conseil d'Etat, a eu lieu le vendredi 11 juin 1943. Après la prestation de serment de MM. les conseillers municipaux entre les mains du doyen d'âge, M. D^r Charles MARTIN-DU PAN, il a été procédé à l'élection du Bureau pour l'année législative 1943-1944. Ont été élus :

MM. John FALK-VAIRANT, président ;
 Henri ROSSIRE, 1^{er} vice-président ;
 Joseph DELAMADELEINE, 2^e vice-président ;
 Maurice THÉVENAZ et Arnold WURSTEN, secrétaires.

Le nouveau Conseil municipal a tenu 9 séances, dont 5 dans les deux sessions périodiques de printemps et d'automne et 4 en sessions extraordinaires, plus la séance d'installation convoquée par le Conseil d'Etat, le vendredi 11 juin 1943. 20 délibérations ont été prises.

Toutes les délibérations du Conseil municipal ont été portées à la connaissance des électeurs par voie d'affichage et soumises à l'approbation du Conseil d'Etat, en conformité des dispositions de la loi sur l'administration des communes du 28 mars 1931.

M. Charles BURKLEN a donné sa démission de conseiller municipal (*Cité*) fin juin ; il a été remplacé, le 9 juillet, par M. Léon CORBOUD de la liste radicale.

Le Bureau du Conseil municipal a confirmé, le 16 juin, M. S. PERRET, mémorialiste, éditeur responsable du Mémorial et son aide M. BAÏSSETTE, aux conditions de leur cahier de charges.

Il a également confirmé M. Léon GIUNTINI dans ses fonctions de secrétaire du Bureau et a adjugé à l'Imprimerie Albert KUNDIG l'impression du Mémorial.

D'autre part, le Bureau s'est réuni pour examiner au cours de 5 séances diverses questions soulevées, notamment, par les incidents qui se sont produits au Conseil municipal, les 12 janvier et 9 juillet, par l'envoi d'un projet d'arrêté présenté par un membre du Conseil municipal réclamant l'intervention du Conseil d'Etat auprès du Conseil fédéral, puis par une demande de convocation d'urgence du Conseil municipal. Par lettre du 8 septembre, le Conseil d'Etat a fait connaître au Conseil administratif les raisons pour lesquelles il a décidé qu'il n'y avait pas lieu de suivre à la convocation extraordinaire du Conseil municipal, demandée par le Parti ouvrier.

Arrêtés pris par le Conseil municipal sortant :

12 janvier 1943. — * Abrogation des arrêtés du 15 décembre 1942, concernant les accords qui étaient intervenus avec M. J. Uhler, pour l'achat d'un hors-ligne de sa propriété, rue des Pâquis 55 et avec les Sociétés immobilières rue de Rive C et E au sujet du règlement des créances hypothécaires de la Ville contre lesdites sociétés et demande d'expertise.

12 janvier. — Approbation du tableau préparatoire des électeurs de la commune de Genève pour 1943.

12 janvier. — Ouverture de deux crédits pour l'organisation, en 1943, de deux expositions, soit fr. 60.000,— pour une exposition rétrospective d'art suisse (Musée d'art et d'histoire), et fr. 6.000,— pour une exposition de peinture (Musée Rath).

12 janvier. — Crédit de fr. 10.000,— à titre de subvention supplémentaire en faveur du théâtre de la Comédie pour l'année 1943.

16 mars. — Nomination de 9 membres de la commission administrative de l'Hospice général. Le Conseil municipal renouvelle leur mandat à MM. Philippe ALBERT, Paul SCHNEIDER, Bernard JACOT-DESCOMBES, Henri TISSOT, William HENNY, Humbert SESIANO, Roger RAYMOND, Emile MÉGARD, Maurice THÉVENAZ.

16 mars. — Crédit extraordinaire de fr. 35.000,— à titre de participation de la Ville de Genève au capital de garantie de la « Quinzaine de l'élégance » en vue de la réalisation de son programme saison 1943.

16 mars. — Crédit de fr. 4.000,— à titre de participation de la Ville de Genève au capital de garantie de la Fête des musiciens suisses prévue pour les 29 et 30 mai 1943.

16 mars. — Modification de la limite séparative des communes de Genève (section Eaux-Vives) et de Cologny.

2 avril. — Liste de présentation des jurés de la Ville de Genève pour l'année 1944.

2 avril. — Garantie du déficit de la Maison Genevoise 1943, jusqu'à concurrence de fr. 25.000,— pour la Ville de Genève.

2 avril. — Crédit de fr. 49.000,— en vue de la réfection des façades de l'immeuble Tour de Boël 24.

30 avril. — Approbation des comptes rendus administratif et financier de l'administration municipale de 1942.

30 avril. — Approbation des comptes annuels, du compte de profits et pertes, du bilan et du rapport des Services industriels de Genève pour l'exercice 1942.

30 avril. — * Allocations nouvelles de renchérissement aux retraités de l'administration municipale bénéficiaires d'une modeste pension.

30 avril. — Acceptation du legs de M^{me} Lina MONTILLET née AYMON.

30 avril. — Crédit de fr. 20.000,— à titre de participation de la Ville de Genève au capital de garantie des Jeux de Genève de 1943.

30 avril. — Crédit de fr. 6.000,— à titre de participation de la Ville de Genève au capital de garantie de l'Exposition du romantisme à la villa Mon Repos (juillet-septembre 1943).

30 avril. — Crédit de fr. 18.500,— en vue de travaux destinés à assurer la conservation et la sécurité du monument Brunswick.

30 avril 1943. — Election de M. H. SESIANO, membre de la commission de direction générale de la Caisse hypothécaire du canton de Genève, en remplacement de M. Jules-Albert Maurette, démissionnaire.

Arrêtés pris par le nouveau Conseil municipal

11 juin. — 5 délégués à la Commission taxatrice : MM. Charles DUBOULE, John FALK-VAIRANT ; Auguste HUBMANN ; Alphonse MICHELLOD ; François SORMANI.

5 délégués à la Commission électorale : MM. Charles-Elie DUCOMMUN ; Edouard OSTERMANN ; Robert ECUYER ; Henri LOUTAN ; Arnold WURSTEN.

Commission du tourisme (13 membres) : MM. Lucien BILLY ; Gottlieb BLATTNER ; Jean BOMMER ; François BOUCHET ; Ulrich BURDET ; Paul CORBAT ; Henri GAUTHEY ; Marcel GENEVAY ; Victor MAERKY ; Edouard OSTERMANN ; Georges REY ; Edouard SCHAUENBERG ; Max THIERRIN.

Commission des travaux publics (15 membres) : MM. Francis BAUD ; Lucien BILLY ; Jean BOMMER ; Jules CALAME ; Paul CORBAT ; Albert DENTAN ; Gustave GUIGNET ; Pierre GUINAND ; Auguste HAUSMANN ; Henri LOUTAN ; René NOVEL ; Henri ROSSIRE ; Maurice THÉVENAZ ; René TSCHUDIN ; Benjamin VOUTAZ.

25 juin. — Délégués du Conseil municipal au Conseil d'administration de la Société des émissions Radio-Genève (3 membres) : MM. René NOVEL, Pierre JACCOUD et Pierre GUINAND.

9 juillet. — * Modification de l'arrêté du 24 mai 1940, concernant les traitements et salaires du personnel mobilisé de la Ville de Genève.

9 juillet. — Crédit de fr. 40.000,— pour le concours et l'érection d'un monument à la mémoire du peintre Ferdinand HODLER.

9 juillet. — Crédit extraordinaire de fr. 8.000,— pour l'organisation de concerts symphoniques, pendant l'été 1943, par l'Orchestre symphonique de Genève renforcé.

28 septembre. — Crédit de fr. 25.000,— pour la réfection de la toiture de l'hôtel Métropole.

28 septembre. — Crédit de fr. 1.500,— à titre de subvention extraordinaire en faveur de l'Institut Jaques-Dalcroze, pour l'année scolaire 1943-1944.

28 septembre. — Acceptation du legs fait à la Ville de Genève pour ses œuvres de bienfaisance par M^{lle} Anne-Cécile de FREYCINET, décédée à Paris, le 4 décembre 1942.

28 septembre. — Acceptation du legs de M. le Dr Georges AUDEOUD en faveur du Muséum d'histoire naturelle et du Musée d'art et d'histoire de la Ville de Genève.

8 octobre. — Crédit de fr. 1.750,— en vue de l'organisation de « promotions civiques » en novembre 1943.

26 octobre. — Crédit de fr. 26.000,— pour la réfection des locaux occupés par l'administration des Postes, 35, bd du Pont-d'Arve.

26 octobre. — Achat d'une parcelle de terrain au Bout-du-Monde et création d'un chemin.

9 novembre. — Budget de la voirie et des travaux publics de la Ville de Genève pour l'année 1944.

9 novembre. — Allocation « extraordinaire d'automne » au personnel de l'administration municipale.

9 novembre. — * Allocation extraordinaire pour renchérissement du coût de la vie au personnel de l'administration municipale pour l'exercice 1944.

30 novembre. — Budgets d'exploitation et de construction des Services industriels de Genève, pour l'exercice 1944.

30 novembre. — ¹ Crédit de fr. 40.000,— en vue de la démolition des immeubles rue Kléberg, 3, 5, 7 et 9 et de la réfection du mur de l'immeuble place Chevelu, 6.

30 novembre. — Vente d'une parcelle de terrain au Petit-Saconnex à M. Alexis Bonzon.

17 décembre. — Election de 9 membres de la commission de direction générale de la Caisse hypothécaire du canton de Genève. Sont élus : MM. Charles DUBOULE ; Ch.-Elie DUCOMMUN ; Henri ROSSIRE ; Louis GILLIÉRON ; Humbert SESIANO ; Jean UHLER ; Frantz FULPIUS ; Alexandre LIVRON et Auguste DEROUAND.

17 décembre. — Modification à l'article 13 (1^{er} paragraphe) du règlement du Conseil municipal.

17 décembre. — Crédit de fr. 200.000,— destiné à la construction d'abris privés pour la défense contre les attaques aériennes.

21 décembre. — Tableau préparatoire des électeurs de la commune de Genève pour 1944.

21 décembre. — Budget de l'administration municipale pour l'année 1944.

* * *

Toutes ces délibérations ont été approuvées par le Conseil d'Etat ; celle du 30 novembre (1) a fait l'objet d'une recommandation en ce qui concerne le paiement de la participation de la Ville aux frais de réfection du mur de l'immeuble place Chevelu 6. Les 4 délibérations précédées d'un * n'avaient pas besoin de la sanction de l'autorité cantonale.

Le Conseil administratif a fait les communications suivantes au Conseil municipal :

12 janvier. — Sur les manifestations du II^{me} millénaire de Genève 1942.

12 janvier. — Communication et proposition du Conseil administratif concernant les deux arrêtés du Conseil municipal en date du 15 décembre 1943.

16 février. — Pour donner connaissance de la lettre par laquelle les Services industriels de Genève répondent aux observations présentées par MM. les conseillers municipaux BILLY et JULITA, au cours de la séance du 4 décembre 1942, à propos de différentes questions concernant ces Services.

MM. les membres du Conseil municipal ont été invités par le Conseil administratif à lui réserver les trois samedis après-midi suivants :

17 juillet, à 16 h. 30, pour la visite de la magnifique exposition d'ethnographie « L'Empire des Incas », au Musée d'ethnographie, bd Carl Vogt 65-67.

31 juillet. — Visite des cultures maraîchères de la Ville.

14 août. — Visite de l'usine hydro-électrique de Verbois.

* * *

Le 31 décembre, en fin d'après-midi, M. John FALK-VAIRANT, président du Conseil municipal, est décédé subitement à son domicile, alors qu'il avait assisté, le matin, à la cérémonie traditionnelle de la Restauration genevoise. C'est avec consternation que les autorités municipales ont appris la brusque disparition de M. John FALK-VAIRANT qui remplissait avec une haute conscience les devoirs de sa charge. Membre du Conseil municipal depuis les élections de 1939, il avait été élu président le 11 juin 1943.

Une délégation des autorités municipales a rendu visite à la famille le lendemain du décès de M. John FALK-VAIRANT dont les obsèques officiellement organisées par la Municipalité, en tenant compte des désirs formulés par la famille du défunt, ont eu lieu le mardi 4 janvier 1944.

III

SITUATION DÉMOGRAPHIQUE DE LA VILLE DE GENÈVE EN 1943
ARRONDISSEMENTS CITÉ, PLAINPALAIS, EAUX-VIVES, PETIT-SACONNEX

<i>Genevois</i>	<i>Masculins</i>						<i>Féminins</i>						Total général	Religions des Genevois
	Foyers	Protest.	Cathol.	Israél.	Divers	Total Hommes	Protest.	Cathol.	Israél.	Divers	Total Femmes			
Mariés	11.284	7.449	3.982	179	289	11.899	7.035	4.514	152	328	12.029	23.928	Protestants.	27.719
Célibataires.	1.730	1.906	1.055	66	212	3.239	2.966	1.288	39	156	4.449	7.688	Catholiques	15.684
Veufs-veuves	3.424	434	215	10	16	675	2.350	1.279	43	123	3.795	4.470	Israélites	609
Divorcés	1.064	308	116	6	39	469	801	398	13	86	1.298	1.767	Divers ou sans	1.523
Total des majeurs	17.502	10.097	5.368	261	556	16.282	13.152	7.479	247	693	21.571	37.853	Total	45.535
Mineurs	—	2.356	1.425	39	157	3.977	2.114	1.412	62	117	3.705	7.682		
Totaux des Genevois	17.502	12.453	6.793	300	713	20.259	15.266	8.891	309	810	25.276	45.535		
<i>Confédérés :</i>													Religions des Confédérés	
Mariés	14.093	9.909	4.390	88	760	15.147	8.824	5.149	90	1.352	15.415	30.562	Protestants.	38.639
Célibataires.	2.803	3.590	1.810	36	873	6.309	4.720	2.427	18	1.013	8.178	14.487	Catholiques	20.100
Veufs-veuves	2.767	438	160	5	34	637	2.087	890	37	214	3.228	3.865	Israélites	325
Divorcés	1.525	516	251	1	52	820	952	499	11	209	1.671	2.491	Divers ou sans	5.916
Total des majeurs	21.188	14.453	6.611	130	1.719	22.913	16.583	8.965	156	2.788	28.492	51.405	Total	64.980
Mineurs	—	3.630	2.107	19	647	6.403	3.973	2.417	20	762	7.172	13.575		
Totaux Confédérés	21.188	18.083	8.718	149	2.366	29.316	20.556	11.382	176	3.550	35.664	64.980		
<i>Etrangers :</i>													Religions des Etrangers	
Mariés	4.442	622	3.561	459	272	4.914	1.079	3.380	423	303	5.185	10.099	Protestants.	3.680
Célibataires.	1.493	323	1.327	283	326	2.259	624	2.549	198	235	3.606	5.865	Catholiques	15.055
Veufs-veuves	1.641	44	326	34	23	427	250	1.475	174	115	2.014	2.441	Israélites	2.055
Divorcés	295	21	104	19	15	159	82	197	24	32	335	494	Divers ou sans	1.523
Total des majeurs	7.871	1.010	5.318	795	636	7.759	2.035	7.601	819	685	11.140	18.899	Total	22.313
Mineurs	—	320	1.062	235	111	1.728	315	1.074	206	91	1.686	3.414		
Totaux Etrangers	7.871	1.330	6.380	1.030	747	9.487	2.350	8.675	1.025	776	12.826	22.313		
<i>Récapitulation générale :</i>														
Mariés	29.819	17.980	11.933	726	1.321	31.960	16.938	13.043	665	1.983	32.629	64.589	Protestants.	70.038
Célibataires.	6.026	5.819	4.192	385	1.411	11.807	8.310	6.264	255	1.404	16.233	28.040	Catholiques	50.839
Veufs-veuves	7.832	916	701	49	73	1.739	4.687	3.644	254	452	9.037	10.776	Israélites	2.989
Divorcés	2.884	845	471	26	106	1.448	1.835	1.094	48	327	3.304	4.752	Divers ou sans	8.962
Total des majeurs	46.561	25.560	17.297	1.186	2.911	46.954	31.770	24.045	1.222	4.166	61.203	108.157	Total	132.828
Mineurs	—	6.306	4.594	293	915	12.108	6.402	4.903	288	970	12.563	24.671		
TOTAL GÉNÉRAL.	46.561	31.866	21.891	1.479	3.826	59.062	38.172	28.948	1.510	5.136	73.766	132.828		

Répartition des Confédérés

Cantons	Hommes		Total	Femmes		Total	Total général
	Majeurs	Mineurs		Majeures	Mineures		
Appenzell	168	47	215	177	68	245	460
Argovie	966	273	1.239	1.071	352	1.423	2.662
Bâle	599	140	739	637	193	830	1.569
Berne	5.078	1.512	6.590	6.323	1.585	7.908	14.498
Fribourg	2.780	910	3.690	3.598	970	4.568	8.258
Glaris	102	20	122	103	32	135	257
Grisons	244	64	308	290	78	368	676
Lucerne	444	111	555	552	161	713	1.268
Neuchâtel	2.054	516	2.570	2.616	476	3.092	5.662
St-Gall	549	142	691	580	206	786	1.477
Schaffhouse	200	57	257	257	76	333	590
Schwyz	109	34	143	128	54	182	325
Soleure	447	130	577	476	146	622	1.199
Tessin	716	191	907	806	193	999	1.906
Thurgovie	385	102	487	372	118	490	977
Unterwald	62	14	76	69	30	99	175
Uri	40	14	54	47	16	63	117
Valais	1.241	372	1.613	1.729	488	2.217	3.830
Vaud	5.466	1.460	6.926	7.370	1.569	8.939	15.865
Zoug	43	9	52	43	15	58	110
Zurich	1.220	285	1.505	1.248	346	1.594	3.099
	22.913	6.403	29.316	28.492	7.172	35.664	64.980

Répartition des Etrangers

Pays	Hommes		Total	Femmes		Total	Total général
	Majeurs	Mineurs		Majeures	Mineures		
Europe :							
Allemagne	547	140	687	1.020	113	1.133	1.820
Belgique	63	9	72	92	8	100	172
Bulgarie	45	11	56	49	10	59	115
Danemark	21	5	26	20	3	23	49
Espagne	91	28	119	94	32	126	245
Esthonie	2	1	3	4	—	4	7
Finlande	2	—	2	4	—	4	6
France	2.805	710	3.515	4.914	690	5.604	9.119
Grande-Bretagne	140	29	169	226	12	238	407
Grèce	44	7	51	49	6	55	106
Hollande	103	24	127	131	30	161	288
Hongrie	79	27	106	61	9	70	176
Italie	2.665	524	3.189	3.351	566	3.917	7.106
Lettonie	16	2	18	21	6	27	45
Liechtenstein	4	—	4	12	1	13	17
Lituanie	7	—	7	11	1	12	19
Luxembourg	8	1	9	8	2	10	19
Norvège	4	2	6	7	—	7	13
Pologne	197	70	267	240	69	309	576
Portugal	5	1	6	5	2	7	13
Roumanie	44	7	51	40	8	48	99
Russie	241	33	274	294	33	327	601
Suède	17	5	22	13	4	17	39
Tchécoslovaquie	67	14	81	87	15	102	183
Turquie	138	17	155	91	19	110	265
Yougoslavie	52	6	58	60	12	72	130
<i>Apatrides</i>	50	12	62	37	5	42	104
Afrique:							
Egypte	31	2	33	10	—	10	43
<i>Autres Etats</i>	7	1	8	6	2	8	16
Amérique:							
Argentine	8	1	9	6	1	7	16
Brésil	5	—	5	5	—	5	10
Canada	2	2	4	5	2	7	11
Etats-Unis	57	6	63	49	1	50	113
<i>Autres Etats</i>	37	10	47	34	8	42	89
Asie :							
Arménie	63	2	65	35	5	40	105
Chine	21	5	26	12	3	15	41
Japon	2	2	4	3	—	3	7
<i>Autres Etats</i>	69	12	81	34	8	42	123
Océanie :							
Australie	—	—	—	—	—	—	—
<i>Autres Etats</i>	—	—	—	—	—	—	—
Total	7.759	1.728	9.487	11.140	1.686	12.826	22.313

CHAPITRE II

FINANCES

A. COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

Chef de service : M. Jean JARNIER

B. CAISSE

Caissier principal : M. Henri PEILLEX

(Voir le rapport du Conseil administratif à l'appui du compte rendu financier.)

C. IMPOTS MUNICIPAUX

Chef de service : M. Charles ROUX

Taxe professionnelle fixe. — En dérogation à l'article 316 de la loi générale sur les contributions publiques du 24 mars 1924, collationnée suivant arrêté législatif du 20 octobre 1928 et selon l'arrêté du Conseil d'Etat du 30 octobre 1942, la Ville de Genève a été autorisée à produire et à percevoir les taxes professionnelles fixes de l'exercice 1943.

Le résultat de l'exercice 1943 s'établit comme suit :

PRODUCTION	
Reliquat à fin 1942	fr. 134.535,90
Production de l'exercice 1943	» 2.424.516,50
Total	fr. 2.559.052,40
PERCEPTION	
Sur reliquat à fin 1942	fr. 89.809,50
Sur taxes fixes de l'exercice 1943	» 2.289.850,25
Total	fr. 2.379.659,75
<i>Recettes « hors rôle » :</i>	
Surtaxes	fr. 5.030,50
Remboursement de frais de poursuites	» 4.120,04
Intérêt sur compte de chèques postaux	» 71,25
Total général de la perception	fr. 2.388.881,54

DÉGRÈVEMENTS

Sur reliquat	fr.	14.980,80
Sur taxes fixes de l'exercice 1943	»	62.165,95
Total	fr.	77.146,75

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

Reliquat à fin 1942 et taxes fixes 1943	fr.	2.559.052,40	
Perception sur reliquat et taxes fixes 1943	fr.	2.379.659,75	
Remboursement sur taxes fixes	»	1.809,55	
Dégrèvements	»	77.146,75	
Solde, soit reliquat à fin 1943.	»	100.436,35	
	fr.	2.559.052,40	fr. 2.559.052,40

Chèques postaux. — Le montant des versements effectués au compte de chèques postaux de la taxe municipale s'est élevé à fr. 1.933.958,64, soit le 81 % de la recette totale (16.100 versements).

Service des enquêtes. — Le service des enquêtes de la taxe municipale a effectué pendant l'année 1943 : 4.701 enquêtes, se répartissant comme suit :

Pour le compte de la taxe municipale :

- 1.873 enquêtes concernant les changements de domicile des contribuables, l'établissement de nouveaux contribuables et requêtes en dégrèvement,
- 132 productions pour remises de commerces et à l'Office des faillites,
- 1.500 encaissements.
- 3.505 enquêtes pour la Ville.

Pour le Département des finances et contributions (Etat) :

- 1.196 enquêtes sur déclaration incomplète, requêtes en dégrèvement ou demandes de remise d'impôt cantonal, enquêtes pour charges de familles, etc.
- 4.701 total général.

En outre, notre service d'enquêtes a continué le recensement des entreprises établies sur le territoire de la Ville de Genève dans le but de rechercher de nouveaux contribuables.

Commission taxatrice. — La commission taxatrice prévue à l'art. 309 de la loi générale sur les contributions publiques, du 20 octobre 1928, a été constituée comme suit, pour la période législative 1943-1947 : *nommés par le Conseil municipal* : MM. Charles DUBOULE, John FALK-VAIRANT †, Gustave HUBMANN, Alphonse MICHELLOD, François SORMANI ; *nommés par le Conseil administratif* : MM. J. PENEY, Marius BERTHERAT, Alphonse NEUMANN ; *nommés par le Conseil d'Etat* : MM. Philippe ALBERT, Jean BOMMER et Albert SCHUTZLÉ.

La commission taxatrice, présidée par M. le conseiller administratif J. PENEY, délégué aux finances, a tenu trois séances consacrées à l'examen des requêtes et au classement des nouveaux contribuables.

Requêtes. — Le Conseil administratif a reçu 971 requêtes en dégrèvement qu'il a transmises à la Commission taxatrice.

En outre, 7 recours ont été transmis à la Commission cantonale de recours.

Recours aux tribunaux. — Néant.

IMPÔTS PERÇUS PAR L'ADMINISTRATION CANTONALE DES CONTRIBUTIONS PUBLIQUES

Situation des comptes de la Commune de Genève au 31 décembre 1943

	Centimes additionnels		Créances hypothécaires	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Reliquat à fin 1942	751.389,31		15.324,40	
Production de l'exercice courant. . .	7.631.232,45		135.996,30	
Suppléments et amendes	749.006,89		52,—	
s/total	9.131.628,65		151.372,70	
Dégrèvements (à déduire).	502.172,94		6.664,70	
Net à percevoir	8.629.455,71		144.708,—	
Perception		7.739.814,01		128.410,85
Remboursements (à déduire)		82.216,15		—
Perception nette		7.657.597,86		128.410,85
Solde à percevoir		971.857,85		16.297,15
Totaux (sommes nettes)	8.629.455,71	8.629.455,71	144.708,—	144.708,—

Valeur du centime = 127.187,20.

COMPTE GÉNÉRAL	Production nette	Perception nette	Déductions		Solde en faveur de la commune
			Escompte	Frais de perception	
45 centimes communaux	6.472.091,80	5.743.198,40	59.865,27	113.666,65	5.569.666,42
5 centimes pour la vieillesse ¹	1.150.594,10	1.021.013,05	10.642,70	20.207,40	990.162,95
5 centimes pour loyer mobilisé ²	719.121,30	638.133,15	6.651,55	12.629,65	618.851,95
2 centimes pour les abris ³	287.648,51	255.253,26	2.660,68	5.051,85	247.540,79
Créances hypothécaires ⁴	144.708,—	128.410,85	1.338,45	2.541,45	124.530,95
Reliquat nouveau 988.155,—					
Totaux	8.774.163,71	7.786.008,71	81.158,65	154.097,—	7.550.753,06

¹ Loi votée par le Grand Conseil le 7 octobre 1939.

² Arrêté du Conseil municipal du 28 mars 1941.

³ Arrêté du Conseil municipal du 27 mai 1941.

⁴ Loi du 15 février 1941.

D. LOYERS ET REDEVANCES

Chef de service : M. Antoine PERRET

Immeubles locatifs et terrains. — Pendant l'année 1943, la Ville de Genève n'a pas acheté d'immeubles. En revanche, elle a fait procéder à la démolition de l'immeuble place des Augustins, 4, en vue de l'élargissement et le prolongement de la rue Prévost-Martin et du bâtiment chemin Hoffmann, 28, qui était en mauvais état. Pour suivre aux transformations effectuées dans ce quartier, le Conseil administratif a décidé de faire procéder à la restauration du bloc d'immeubles que la Ville possède à la rue du Cendrier et à la rue Kléberg. A cet effet, les congés ont été donnés aux locataires ; nous avons relogé en partie ceux-ci. Cependant, l'opération de rénovation est limitée aux bâtiments de la rue du Cendrier, qui sont en meilleur état, tandis que ceux de la rue Kléberg, dont l'état de vétusté était très avancé et que l'on ne pouvait par conséquent songer à rénover, ont été démolis. Les immeubles rue de Lausanne, 30 et 32, entièrement transformés, ont été mis en exploitation au mois de novembre. Dès le 1^{er} juillet 1943, notre service a été chargé de la gestion du Château Bloch, qui était assurée jusqu'à ce moment par une régie de la place.

La D.A. a occupé quelques immeubles pour des cours de perfectionnement du personnel des services du feu par maison. Des locaux ont été mis gratuitement à la disposition de l'Union des mobilisés D.A. dans l'immeuble rue du Perron, 21, pour son secrétariat et son service social.

Les loyers encaissés s'élèvent à fr. 438.486,40, en diminution de fr. 11.513,60 sur les prévisions budgétaires. Les causes de cette diminution ont été indiquées dans le compte rendu des années précédentes. Les dépenses se montent à fr. 222.863,45 se répartissant comme suit : balayage des escaliers, fr. 4.496,35 ; fournitures, fr. 1.361,50 ; nettoyages divers, fr. 662,95 ; eau, fr. 12.426,85 ; éclairage, fr. 5.911,70 ; contentieux, fr. 1.122,75 ; contributions, fr. 9.072,70 ; ramonage, fr. 162,60 ; chauffage, fr. 19.077,10 ; publicité, fr. 803,85 ; vidange hydraulique des canalisations, fr. 2.677,80 ; réparations, fr. 165.087,30.

Intérêts payés pour achat de terrains à la Ville : fr. 21.027,60. La crise immobilière encore très forte est la cause du retard dans le paiement des intérêts hypothécaires.

Square Paul Bouchet. — Arcades vacantes. Loyers encaissés, fr. 97.113,40 contre fr. 98.682,15 en 1942. Les dépenses ascendent à fr. 58.298,50, soit : nettoyages et ramonage, fr. 204,— ; eau, fr. 2.742,65 ; éclairage, fr. 1.170,60 ; contentieux, fr. 20,— ; contributions, fr. 2.008,— ; fournitures, fr. 469,95 ; réparations, fr. 51.683,30. Quelques réductions de loyer justifiées ont été maintenues.

Kiosques-abris, kiosques à journaux, kiosques dans les promenades. — Produit des loyers, fr. 65.532,80 ; dépenses, fr. 8.134,05, soit : contributions, fr. 1.319,65 ; divers, fr. 438,75 ; réparations, fr. 6.375,65. Une convention a été passée avec la Société générale d'affichage concernant l'affichage et la publicité à l'extérieur et à l'intérieur des kiosques-abris.

Water-closets payants. — Recettes, fr. 6.291,— ; dépenses, fr. 6.672,85 ; soit : nettoyage, fr. 3.526,40 ; éclairage, fr. 854,30 ; vidange, fr. 34,20 ; réparations, fr. 2.257,95. La maison Treuter-Naegelin assure le nettoyage des installations à notre entière satisfaction.

Buanderie municipale rue du Nant. — Recettes, fr. 8.969,70 ; dépenses, fr. 18.802,95, se répartissant comme suit : combustibles, fr. 9.845,90 ; éclairage et force motrice, fr. 154,95 ; fournitures, fr. 395,80 ; ramonage, fr. 72,— ; réparations, fr. 425,50 ; traitement du gardien, du chauffeur et assurances, fr. 7.908,80. L'établissement, qui avait dû être fermé le 1^{er} juin 1942 en raison de sa reconstruction, a été réouvert le 18 mai 1943, ce qui explique la diminution des recettes.

Champ de foire. — Les forains se sont installés sur la plaine de Plainpalais pendant les fêtes de Pâques, de l'Escalade et de Noël du 28 novembre au 26 décembre et se sont rendus sur le Grand Quai pour les fêtes de fin d'année. La plaine a été concédée le 4 avril pour des manifestations sportives à l'occasion du jubilé de l'Association des intérêts de Plainpalais. Le cirque Knie est venu du 10 au 20 septembre. Des fêtes foraines ont eu lieu au pré l'Evêque et aux Pâquis.

Redevances pour empiétements sur la voie publique. — En conformité de la loi sur la fusion, les redevances sont encaissées par l'Etat pour le compte de la Ville. Des réductions ont été accordées sur le montant des redevances annuelles pour les colonnes d'essence. Le droit de stationnement des autos-taxis et des fiacres a été maintenu au tarif réduit de fr. 15,— et de fr. 2,—. Un emplacement à la place du Port a été concédé gratuitement à la Société générale d'affichage pour l'exposition des affiches choisies par le jury du concours des meilleures affiches de l'année 1942, ainsi qu'à l'Association syndicale des peintres, sculpteurs et dessinateurs pour son exposition annuelle.

Salles de réunions. — L'activité des sociétés est encore réduite en raison des circonstances actuelles. Les salles sont toujours utilisées pour la distribution mensuelle des cartes de rationnement.

Maison du Faubourg. — Le produit des locations comprenant : salle de réunion, café-restaurant, association des salles de réunions ouvrières, bureau des automobiles et divers locaux s'est élevé à fr. 19.831,55. Les dépenses, fr. 22.055,85, se répartissent de la façon suivante : gardes, ustensiles et produits de nettoyage, chauffage, machinistes, éclairage et dépenses diverses, fr. 11.134,30 ; réparations, fr. 4.998,20 ; traitement du concierge et prime d'assurance, fr. 5.923,35.

Maison communale de Plainpalais. — Locations des salles et du poste de gendarmerie, fr. 22.258,—. Dépenses, fr. 29.133,30, soit : salaire des nettoyeurs, remplaçant du concierge, machi-

nistes, électricien, chauffage, éclairage, frais de garde, fr. 19.830,— ; réparations, fr. 3.858,30 ; traitement du concierge et compte d'épargne, fr. 5.445,—. Les Services économiques continuent à utiliser en permanence la salle des assemblées.

Salle du Môle. — Locations, fr. 3.041,85 ; dépenses, fr. 2.565,65, soit : allocation au concierge, nettoyage, machinistes, gardes, chauffage, eau, éclairage, fournitures diverses, fr. 2.378,40 ; réparations, fr. 187,25.

Salle communale des Eaux-Vives. — Locations, fr. 8.172,25 ; dépenses, fr. 16.485,10, comprenant : frais de garde, chauffage, éclairage, eau, machinistes, électricien, fr. 4.386,95 ; réparations, fr. 8.378,15 ; traitement du concierge, fr. 3.720,—. Cette salle est bien fréquentée par les sociétés. Elle a été concédée à la D.A. pour des cours de répétition, de perfectionnement pour le service du feu par maison et d'orientation générale des régisseurs et propriétaires sur le service du feu.

Poids public du Rond-Point de Plainpalais. — Recettes, fr. 6.220,60 contre fr. 1.791,25 en 1942. Dépenses, fr. 3.698,25, soit : éclairage, fournitures, allocation et réparations. L'augmentation est due essentiellement à une forte utilisation du poids par les maisons de combustibles.

Parc des Eaux-Vives. — Loyer du Tennis-club et du restaurant, fr. 9.501,—. Réductions de loyer justifiées par les circonstances actuelles.

Bains des Pâquis : Recettes : entrées, vestiaires, cabines, abonnements, loyer de la buvette et cabines pour sociétés : fr. 30.665,25 (fr. 27.830,45 en 1942). Dépenses, fr. 26.236,60 (fr. 25.535,65 en 1942) soit : salaires du personnel, éclairage, fournitures diverses, fr. 20.983,60 (fr. 21.663,05 en 1942) ; réparations, fr. 5.253,— (fr. 3.872,60 en 1942). Bonne saison, les recettes sont en effet en augmentation de fr. 2.834,80 sur la saison précédente. Nous constatons à nouveau, avec satisfaction, un boni de fr. 4.428,65 (fr. 2.294,80 en 1942). Il a été enregistré 55.603 entrées adultes contre 52.478 en 1942 et 41.492 en 1941 ; 19.263 entrées enfants contre 19.314 en 1942 et 9.577 en 1941. Les vestiaires payants ont été utilisés par 32.499 personnes contre 24.543 en 1942 et 12.658 en 1941. L'établissement a été ouvert du 15 mai au 20 septembre. Les gardiens ont été appelés à faire des exercices de natation et de sauvetage.

Maisons locatives rue de l'Ancien-Port, 10-12. — Locations, fr. 21.055,85. Dépenses (eau, électricité, combustible, contributions, intérêts hypothécaires, fournitures diverses et entretien) fr. 15.217,45. Le revenu net s'ajoute au compte des loyers et terrains, Chapitre II, D. N° 1, soit fr. 5.838,40. Quelques appartements vacants.

Rue du Soleil-Levant, 6. — Loyers encaissés, fr. 9.969,75. Dépenses, fr. 6.926,55 (chauffage, électricité, eau, fournitures diverses et entretien). Le revenu net s'ajoute au compte : Chapitre II, D. N° 1, fr. 1.194,70 ; fonds Galland, fr. 1.848,50.

Rendement des immeubles dépendant des fondations suivantes : Fondation Revilliod. — Immeuble rue de l'Hôtel-de-Ville, 12 : loyers, fr. 8.923,65 ; dépenses, fr. 4.840,75 comprenant : traitement du concierge, chauffage, électricité, fournitures, fr. 4.270,10, entretien, fr. 570,65. Immeuble place Claparède, 2 : loyers, fr. 15.642,35 ; dépenses, fr. 27.524,— comprenant : chauffage, électricité, fournitures, fr. 6.723,70 ; entretien, fr. 20.800,30. Remise en état complète d'un appartement de 9 pièces.

Fondation Diday : immeuble rue Adhémar Fabri, 4 : loyers perçus, fr. 26.337,80 ; dépenses, fr. 10.070,30. Tout est loué.

Succession Maget, immeuble rue Ferdinand Hodler, 5. — Loyers, fr. 13.909,35. Dépenses, fr. 4.493,65. Bâtiment entièrement loué.

Legs Diodati-Plantamour, immeuble promenade du Pin, 5. — Loyers, fr. 2.839,10. Dépenses, fr. 6.171,10 (eau, combustible, électricité, concierge et entretien).

Bâtiments dépendant du Fonds Galland :

Châtelaine ; rue du Nord ; Navigation, 4, Léman, 11 ; Louis Favre, 19, 21, 20, 22, 22 bis ; Pâquis, 30-32 ; Sécheron, 3-5 ; Gustave Moynier, 4-6 ; Montchoisy, 15 ; Madeleine, 7-11. — Loyers encaissés, fr. 260.848,20. Dépenses, fr. 146.339,25. Réductions temporaires maintenues à des ménages en difficulté et pour part de la Ville dans le paiement du loyer de mobilisés.

Divers. — Nous assurons aussi la rentrée des loyers :

- a) du café du Théâtre ;
- b) de divers locaux aux abattoirs ;
- c) de neuf immeubles appartenant à la Caisse d'assurance du personnel de la Ville ;
- d) de la villa Moynier, de la Perle du Lac et de la villa Bartholoni ;
- e) des arcades sous la terrasse du Kursaal ;
- f) des appartements du poste central de secours contre l'incendie et de locations pour les services des cimetières et des parcs et promenades.

En outre, nous effectuons : la perception des redevances concernant l'éclairage des chemins privés, des horloges électriques et divers ; la perception des recettes des stades de Frontenex, de Varembe et du Parc des Eaux-Vives.

Total général de l'encaissement : fr. 1.776.091,40 contre fr. 1.778.362,— en 1942.

CHAPITRE III

SERVICE SOCIAL

Chef de service : M. G.-F. MONTCHAL

Les attributions du Service social de la Ville de Genève, créé lors de l'application de la loi de fusion en juillet 1931, sont de venir en aide :

- 1) aux déshérités domiciliés sur le territoire de la ville selon des modalités établies par les autorités municipales en collaboration avec l'Hospice général et le Bureau central de bienfaisance ;
- 2) aux personnes dans la gêne par suite de la répercussion des événements internationaux sur notre situation économique et sociale (arrêté du Conseil fédéral du 10 octobre 1941).

Au cours de ces cinq dernières années, les dépenses totales de chaque exercice se présentent comme suit : 1939 : fr. 606.201 ; 1940 : fr. 990.538,95 ; 1941 : fr. 1.045.610,70 ; 1942 : fr. 1.208.149,25 ; 1943 : fr. 1.870.691,15. Quant aux recettes, elles ont été : en 1939 : de fr. 90.266,40 ; 1940 : fr. 146.982,95 ; 1941 : fr. 100.829,45 ; 1942 : fr. 92.708,55 ; 1943 : fr. 244.813,75.

Précisions sur l'activité du service :

ASSURANCE SCOLAIRE

Tandis qu'il avait été porté au budget la somme de fr. 42.000 pour les cotisations facturées par la Caisse cantonale genevoise d'assurance scolaire en cas de maladie, il a été dépensé fr. 32.917,50. Aux recettes, il avait été prévu fr. 18.000 et il a été récupéré fr. 19.069,20, y compris fr. 1.583,50 ristourne cantonale pour familles nombreuses indigentes et fr. 3.898 de subvention fédérale pour indigents.

Les tableaux suivants donnent la situation des derniers exercices.

Conformément à la loi du 22 décembre 1924, article 10, la Ville de Genève a payé en 1943, à la Caisse cantonale genevoise d'assurance scolaire en cas de maladie, les cotisations impayées en classe, de janvier à décembre 1943, soit pour 10 mois de cotisations exigibles :

Fr. 32.917,50, représentant 13.167 cotisations à fr. 2,50 réparties sur les exercices :

1943	=	13.089 cotisations à fr. 2,50	=	fr. 32.722,50	
1942	=	78 »	fr. 2,50	=	» 195,—
					<i>fr. 32.917,50</i>

Pour l'exercice 1943, il a été facturé :

13.089 cotisations pour fr. 32.722,50.	
Il a été encaissé	fr. 8.760,—
Il a été pris à charge par la Ville de Genève, pour indigents .	» 19.250,—
Il reste un solde à récupérer (reliquat) de	» 4.712,50
	<u>fr. 32.722,50</u>

Répartition des cotisations récupérées par le Service social en 1943.

Sur : exercice 1937	4 cot. à	fr. 2,20 =	fr. 8,80
» 1938	4 »	» 2,20 =	» 8,80
» 1939	15 »	» 2,20 =	» 33,—
» 1940	57 »	» 2,40 =	» 136,80
» 1941	282 »	» 2,40 =	» 676,80
» 1942	1242 »	» 2,50 =	» 3.105,—
» 1943	3504 »	» 2,50 =	» 8.760,—
	5108 cotisations		fr. 12.729,20
Surtaxes perçues en 1943 : 1717 × 0,50			» 858,50
			<u>fr. 13.587,70</u>

Les recettes totales pour l'année 1943 s'établissent comme suit :

Cotisations et surtaxes encaissées	fr. 13.587,70
Ristourne cantonale pour familles nombreuses	» 1.583,50
Subvention fédérale pour indigents	» 3.898,—
Total des recettes	fr. 19.069,20

Suppléments à la charge de la Ville pour cotisations « indigents » répartis par exercice.

Sur : exercice 1937	4 cot. à	fr. 2,20 =	fr. 8,80
» 1938	67 »	» 2,20 =	» 147,40
» 1939	79 »	» 2,20 =	» 173,80
» 1940	105 »	» 2,40 =	» 252,—
» 1941	686 »	» 2,40 =	» 1.646,40
» 1942	2.183 »	» 2,50 =	» 5.457,50
» 1943	7.700 »	fr. 2,50 =	» 19.250,—
	10.824 cotisations		fr. 26.935,90

Tableau synoptique du mouvement sur exercices 1937/1943 (situation au 29 février 1944).

Cotisations payées par la Ville de Genève, selon factures de la Caisse cantonale.			Encaissement des cotisations par le Service social.		Liquidation par gratuité aux indigents.		Solde des cotisations à récupérer sur les exercices antérieurs	
Années	Cotisations	Factures	Encaissements :		Indigents :		Cotisat.	Sommes
			Cotisat.	Sommes	Cotisat.	Sommes		
1937	16.412	Fr. 36.106,40	6.899	Fr. 15.177,80	9.370	Fr. 20.614,—	143	Fr. 314,60
1938	12.284	» 27.024,80	3.919	» 8.630,60	8.241	» 18.130,20	120	» 264,—
1939	11.945	» 26.279,—	3.088	» 6.791,40	8.728	» 19.203,80	129	» 283,80
1940	13.333	» 31.999,20	4.019	» 9.645,60	9.136	» 21.926,40	178	» 427,20
1941	12.983	» 31.159,20	3.750	» 9.000,—	8.696	» 20.870,40	537	» 1.288,80
1942	13.195	» 33.182,50	4.134	» 10.335,—	8.770	» 21.925,—	369	» 922,50
1943	13.089	» 32.722,50	3.504	» 8.760,—	7.700	» 19.250,—	1.885	» 4.712,50
		Fr. 218.473,60		Fr. 68.340,40		Fr. 141.919,80		Fr. 8.213,40

AIDE AUX INDIGENTS

Au cours de l'année, le plafond des normes a été élevé afin de tenir compte du renchérissement de la vie.

Le service a participé au règlement de 7745 factures gaz et électricité et délivré 39.100 jetons, dépense fr. 67.993,10.

Il a délivré 69.050 kg. de grésillon et 359.240 kg. de bois provenant du Chantier du Pré l'Evêque, coût fr. 57.930,30.

Il a remis pour fr. 6.492,35 de bons de pétrole et d'alcool à brûler.

Il a enregistré pour fr. 2.086,25 de subsides divers.

L'achat des pommes de terre destinées aux indigents nous a coûté fr. 19.834,60, celui des pommes fr. 2.192,65, les approvisionnements de légumes fr. 43.363,85. Les recettes sont comptabilisées dans les vivres à prix réduits.

Enfin il a été versé une somme de fr. 50.000 à la Commission centrale de secours pendant la guerre.

Ces différentes sommes totalisées donnent fr. 249.893,10. Il avait été prévu au budget fr. 400.000.

Les bénéficiaires se répartissent comme suit :

Genevois : 380 ménages représentant 650 personnes.

Confédérés : 341 ménages représentant 735 personnes.

Etrangers : 360 ménages représentant 513 personnes.

Il s'agit là de personnes complètement ou pour l'essentiel à la charge de l'assistance publique et ne pouvant pas bénéficier des subventions fédérales.

Ajoutons qu'aux recettes figure une somme de fr. 97.035,75,— il avait été porté au budget fr. 100.000,— concernant la ristourne sur le montant des factures des Services industriels payées par le Service social.

ALLOCATIONS POUR ENFANTS DE FAMILLES NOMBREUSES

En application de l'arrêté du Conseil municipal du 29 décembre 1931, amendé plusieurs fois pour tenir compte de l'augmentation du coût de la vie, une rente pour enfants de moins de 18 ans est accordée aux familles nombreuses genevoises et confédérées domiciliées depuis au moins cinq ans sur le territoire de la Ville de Genève, dont les ressources familiales mensuelles totalisées ne dépassent pas fr. 250,— pour les conjoints et fr. 50.— par personne pour les autres membres de la famille.

Ces allocations sont de fr. 20,— par mois et par enfant à partir du troisième enfant.

Pour l'année écoulée, les familles mises au bénéfice de cet arrêté se répartissent comme suit :

Familles :	3 enfants	4 enfants	5 enfants	6 enfants	7 enfants	8 enfants	13 enfants
Genevoises	39	26	13	5	4	1	—
Confédérées	71	46	28	9	5	5	1
Au total	110	72	41	14	9	6	1

Au cours de ces cinq dernières années, soit de 1939 à 1943, ces allocations ont été réparties aux familles suivantes :

Années	1939		1940		1941		1942		1943	
	Familles	Enfants	Familles	Enfants	Familles	Enfants	Familles	Enfants	Familles	Enfants
Familles :										
Genevoises	60	233	50	199	58	227	69	278	88	352
Confédérées	130	517	119	500	106	439	129	546	165	679
Au total	190	750	169	699	164	666	198	824	253	1031
Dépenses	Fr. 63.851,—		Fr. 64.838,—		Fr. 62.295,—		Fr. 86.850,—		Fr. 99.190,—	
									Genevois 34,8 %	Confédérés 65,2 %

Répartition par canton d'origine des familles confédérées :

Cantons	1939		1940		1941		1942		1943	
	Familles	Enfants	Familles	Enfants	Familles	Enfants	Familles	Enfants	Familles	Enfants
Schwyz	2	7	2	7	2	7	1	4	2	8
Lucerne	2	9	3	12	2	9	2	9	3	13
Zurich	3	13	1	7	2	12	1	8	3	18
Berne	19	80	17	72	16	70	23	99	37	153
Fribourg	49	191	43	168	32	125	37	145	43	169
Soleure	1	3	—	—	—	—	1	6	1	6
Bâle	1	3	—	—	—	—	1	4	1	4
Schaffhouse	1	3	1	3	—	—	—	—	2	6
Appenzell	1	3	2	11	1	7	1	8	1	8
Saint-Gall	2	7	1	4	2	8	2	8	2	8
Grisons	—	—	1	7	1	7	1	7	—	—
Argovie	1	4	1	4	1	4	2	7	4	13
Thurgovie	—	—	—	—	1	3	2	9	2	8
Tessin	6	26	5	22	5	17	6	24	6	25
Vaud	26	102	26	105	25	106	29	125	35	148
Valais	12	44	11	51	13	51	13	52	14	54
Neuchâtel	4	22	5	27	3	13	7	31	9	38
Totaux	130	517	119	500	106	439	129	546	165	679

En 1943, les dépenses se sont élevées à fr. 99.190,—, la somme portée au budget était de fr. 100.000,—.

Notons, d'autre part, qu'en vertu de l'arrêté du Conseil fédéral du 10 octobre 1941 (action de secours aux personnes dans la gêne), des subventions fédérales ont été demandées pour 1767 allocations versées à des familles répondant aux conditions du dit arrêté; un montant de fr. 21.318,25, reçu à cet effet, a été comptabilisé aux recettes des subventions fédérales.

SERVICE DE SECOURS EN FAVEUR DES PERSONNES DANS LA GÊNE
(Vivres à prix réduits)

Rappelons que ce service a été créé en décembre 1941, en application de l'arrêté du Conseil fédéral du 10 octobre 1941. Sa première action a été de vendre, à prix réduits, des pommes de terre et des pommes de table.

Par la suite, ce service a pris une grande extension, du fait que plusieurs produits de première nécessité ont été englobés dans son action.

Pour quelques produits de première nécessité, la Confédération prend à sa charge le tiers du montant des secours accordés, en vertu de l'arrêté fédéral sus-mentionné, à condition que les bénéficiaires ne soient pas des « assistés », c'est-à-dire des familles ou individus étant, d'une façon régulière, à la charge de l'assistance publique.

En effet, l'arrêté du Conseil fédéral du 10 octobre 1941, modifié le 17 août 1943, dit notamment :

Art. 6. — Seront mis au bénéfice des œuvres de secours, etc. :

d) « Les familles ou individus qui, d'une manière ou d'une autre, sont tombés dans la gêne par suite de la guerre, »

Art. 8 (2^e alinéa). — « Les personnes qui, jusqu'ici, étaient complètement ou pour l'essentiel à la charge de l'assistance publique ne peuvent bénéficier des œuvres de secours. »

Par l'article 8, la Confédération entend bien délimiter sa tâche, qui est de subventionner les actions de secours en faveur « des familles et individus tombés dans la gêne par suite de la guerre », tandis qu'elle laisse l'assistance proprement dite à charge des communes, ainsi que le prévoit l'article 45 de la Constitution fédérale.

Ces dispositions nous ont obligés, conformément aux instructions reçues de Berne, de séparer en deux catégories bien distinctes, la clientèle du Service social et de créer deux fichiers :

1. Les « assistés », pour lesquels les secours accordés sont entièrement à la charge de la Ville de Genève ;

2. Les « personnes dans la gêne », pour lesquelles la Confédération nous accorde une subvention d'un tiers sur le montant des secours délivrés.

Conformément à l'ordonnance III (du 17 août 1943), du « Département fédéral de l'économie publique sur la participation financière de la Confédération aux œuvres de secours en faveur des personnes dans la gêne », les secours ne sont accordés qu'aux personnes et familles dont le revenu ne dépasse pas le barème suivant :

<i>Revenu annuel en francs</i>			<i>Suppléments</i>
<i>Personnes seules</i>	<i>Familles sans enfant</i>	<i>Pour chaque enfant</i>	<i>Pour chaque adulte en sus</i>
2.000,—	3.100,—	450,—	900,—

* * *

Voici quelles ont été les actions du « Service de secours en faveur des personnes dans la gêne » (vivres à prix réduits) pendant l'exercice 1943 :

Pommes de terre

Prix de revient par 100 kg.: fr. 21,23 23,10 et 20,65.

1 ^{er} semestre	186.317 kg. vendus à	fr. 12,— les 100 kg.	= fr. 22.358,05
2 ^e »	550.490 » »	» 10,— »	= » 55.049,—
	150 » »	» 21,— »	= » 31,50
<i>Totaux</i>	736.957 kg.		fr. 77.438,55

Pommes de table

Prix de revient par 100 kg.: fr. 20,53.

	79.390 kg. vendus à	fr. 0,10 le kg.	= fr. 7.939,—
	300 » »	» 0,25 »	= » 75,—
<i>Totaux</i>	79.690 kg.		fr. 8.014,—

4.035 familles, représentant 9.427 personnes, ont bénéficié en 1943 des ventes à prix réduits de pommes de terre et de pommes de table.

Ces marchandises ont été vendues et payées au Service social et retirées par les acheteurs à Beaulieu.

Textiles

Flanelle-coton écrue	mètres	1.694,70 à fr. 1,25	= fr. 2.119,25
Flanelle-coton rayée	»	2.659,25 » 1,35	= » 3.592,05
Flanelle-coton (Oxford)	»	1.533,85 » 1,45	= » 2.225,60
» » »	»	1.982,15 » 1,60	= » 3.171,45
Loden	»	531,65 » 6,50	= » 3.456,75
Serge	»	670,40 » 4,—	= » 2.681,60
<i>Totaux</i>	mètres	9.072,—	fr. 17.246,70

Laine	écheveaux	796 à fr. 0,65	= fr. 517,40
Pantalons d'homme	714	» 14,—	= » 9.996,—

Recette totale de la vente de textiles fr. 27.760,10

1.078 familles, représentant 3.064 personnes, ont bénéficié en 1943 de notre vente à prix réduits de textiles (tissus et pantalons).

Précisons que les produits textiles sont vendus aux mêmes prix que nous les achetons, mais que ces prix sont inférieurs de 40% environ à ceux en vigueur dans le commerce.

Ces textiles nous sont fournis par l'intermédiaire de l'Office fédéral de guerre pour l'assistance, à Berne, à qui nous adressons chaque mois les coupons afférents à nos ventes.

Dès le 1^{er} janvier 1944, nous avons mis en vente des culottes d'enfants, au prix de fr. 10,—.

Pain et lait

Dès le 1^{er} janvier 1942, nous avons accordé des bons « en compensation de l'augmentation du prix du pain et du lait ». Cette action ayant été très appréciée, nous l'avons continuée cette année. La valeur de ces bons est de 40 ct. pour le pain et 50 ct. pour le lait, par personne et par mois, ce qui revient à dire que les bénéficiaires de ces prestations paient le lait et le pain aux mêmes prix qu'avant guerre, la Ville de Genève prenant à sa charge l'augmentation.

4.204 familles, représentant 9.981 personnes, ont bénéficié des bons de pain et de lait en 1943.

Combustibles

Grésillon: Prix d'achat, fr. 7,95 les 100 kg. pris à l'Usine à gaz, plus 2% impôt s/ chiff. d'aff., plus camionnage, fr. 2,— par 100 kg.

Prix de revient par 100 kg.: fr. 10,11.

Vendu à prix réduit	22.200 kg.	à fr. 8,— les 100 kg.	= fr.	1.776,—
Délivré gratuitement	87.400 kg.	gratuit	= »	—
<i>Totaux</i>	109.600 kg.		fr.	1.776,—

Bois dur: Prix d'achat, fr. 11,20 les 100 kg., plus 2% impôt s/ chiff. d'aff., cent. 22,4.

Prix de revient par 100 kg.: 11,424.

Vendu à prix réduit	93.050 kg.	à fr. 6,— les 100 kg.	= fr.	5.583,—
Délivré gratuitement	205.850 »	gratuit	= »	—
<i>Totaux</i>	298.900 kg.		fr.	5.583,—

Bois résineux: Prix d'achat, fr. 15,— les 100 kg., plus 2% impôt s/ chiff. d'aff. cent. 30.

Prix de revient par 100 kg.: fr. 15,30.

Vendu à prix réduit	171.610 kg.	à fr. 8,— les 100 kg.	= fr.	13.728,80
Délivré gratuitement	575.400 »	gratuit	= »	—
<i>Totaux</i>	747.010 kg.		fr.	13.728,80

Le combustible, bois et grésillon, est accordé gratuitement ou vendu à prix réduit, selon un barème qui tient compte des ressources des bénéficiaires et du nombre de personnes en ménage.

Récapitulation du combustible vendu à prix réduits ou délivré gratuitement:

Grésillon vendu	=	22.200 kg.	à fr. 6,—	= fr.	1.776,—
» gratuit		87.400 »			
Bois dur vendu	=	93.050 kg.	à fr. 6,—	= »	5.583,—
» » gratuit		205.850 »			
Bois résineux vendu	=	171.610 kg.	à fr. 8,—	= »	13.728,80
» » gratuit		575.400 »			
<i>Totaux</i>		1.155.510 kg.		fr.	21.087,80

Gaz et électricité

Nous avons participé au paiement de 26.285 factures de gaz et électricité pour une somme de fr. 192.085,60 et accordé pour fr. 15.220,— de jetons à utiliser pour les compteurs à paiement préalable, soit au total fr. 207.305,60.

Le Service social a participé en tout (*aide aux indigents et personnes dans la gêne*) au règlement de 34.030 factures gaz et électricité et accordé 115.200 jetons. En outre il a délivré un total de 1.983.800 kg. de combustible.

Subvention fédérale

Nous avons reçu de Berne, le 2 mars 1943, la somme de fr. 16.480,50 et le 20 janvier 1944, fr. 112.042,15, soit au total fr. 128.522,65 porté sur l'exercice 1943.

Cette somme se décompose comme suit :

	4 ^e trimestre 1942	1 ^{er} trimestre 1943	2 ^e trimestre 1943	3 ^e trimestre 1943
Allocation familles nombreuses	5.923,30	4.546,65	4.960,—	5.888,30
Gaz, électricité	8.874,70	10.107,85	10.327,20	9.815,05
Pain	1.709,35	2.070,75	1.768,05	1.680,15
Lait	705,95	1.553,95	1.356,80	1.560,55
Combustibles	11.577,55	22.575,15	—	—
Pommes de terre	14.580,35	3.773,55	1.267,30	—
Pommes de table	1.900,15	—	—	—
<i>Totaux</i>	45.271,35	44.627,90	19.679,35	18.944,05

Une demande semblable a été adressée à Berne pour le 4^e trimestre 1943, mais nous n'avons pas encore reçu la subvention fédérale. Cette dernière figurera au compte rendu de 1944.

Bénéficiaires

Nous répétons que les prestations qui figurent dans cette rubrique « Service de secours en faveur des personnes dans la gêne », ne sont accordées qu'aux personnes qui remplissent les conditions prescrites par l'arrêté du Conseil fédéral du 10 octobre 1941, modifié le 17 août 1943.

5.433 ménages (4.215 en 1942) représentant 13.137 personnes (9.662 en 1942) ont bénéficié de l'ensemble des prestations accordées par le Service de secours en faveur des personnes dans la gêne.

Ces bénéficiaires se répartissent comme suit :

Genevois	1.692 ménages	=	3.756 personnes
Confédérés	3.287 »	=	8.392 »
Etrangers	454 »	=	989 »
<i>Totaux</i>	5.433 ménages		13.137 personnes

On constate une augmentation considérable du nombre des bénéficiaires. Nous imputons cette augmentation à l'élévation du barème de gêne, aux nombreuses relèves qui ont eu lieu en 1943, et au chômage recrudescent.

LÉGUMES A PRIX RÉDUITS

En plus des actions mentionnées ci-dessus et simultanément, nous avons vendu, en permanence, à notre local de vente de Beaulieu, des légumes et des fruits divers.

Ces légumes et fruits, produits par les cultures municipales ou achetés chez les grossistes et maraîchers de notre canton, sont vendus aux indigents, sur présentation de bons délivrés par le Service social, à des prix inférieurs aux prix de gros, la Ville de Genève prenant à sa charge la différence.

Nous avons vendu les fruits et légumes suivants :

Fruits et légumes divers achetés aux grossistes et maraîchers		Légumes divers produits par les cultures municipales	
Pommes et oranges	27.003 kg.	Pommes de terre	79.898 kg.
Pommes de terre	54.455 »	Carottes	17.223 »
Carottes	11.801 »	Poireaux	12.264 »
Poireaux	14.492 »	Oignons	4.414 »
Oignons	6.891 »	Choux	24.889 »
Choux	9.843 »	Choucroute	1.485 »
Choucroute	1.732 »	Raves	9.205 »
Haricots	6.337 »	Autres légumes	4.022 »
Epinards	4.271 »		
Autres légumes	18.172 »		
		<i>Total</i>	153.400 kg.
		<i>Recettes</i>	fr. 32.875,—
<i>Total</i>	154.997 kg.		
<i>Recettes</i>	fr. 43.413,70		

Poids total vendu = 308.397 kg.

La grande quantité de fruits et légumes divers vendus à Beaulieu témoigne éloquemment combien cette action est utile et appréciée, surtout par les familles nombreuses.

La recette de la vente des légumes et fruits achetés aux grossistes et maraîchers, qui s'est élevée à fr. 43.417,70, a été portée en extourne des dépenses du Service social (Chap. III, art. 13) et le montant de la vente des légumes produits par les cultures municipales a été versé par le Service des parcs et promenades au « crédit spécial des cultures municipales » (hors budget).

Disons, en passant, que la vente de légumes a été faite en étroite collaboration avec le Service des parcs et promenades. Le personnel de ce service a grandement facilité notre tâche, et a fait le maximum pour donner satisfaction à notre clientèle, ce qui n'est pas toujours facile.

Résultat de l'exercice

Recettes :

Le total des recettes du « Service de secours en faveur des personnes dans la gêne » a été de fr. 177.714,25.

Récapitulation :

Vente de pommes de terre	fr. 77.438,55
» de pommes de table	» 8.014,—
» de textiles	» 27.760,10
» de combustibles	» 21.087,80
» de légumes (Beaulieu)	» 43.413,80
<i>Total</i>	fr. 177.714,25

Comme déjà dit, ces recettes ont été comptabilisées en extourne de dépenses.

Dépenses :

Les dépenses afférentes au « Service de secours en faveur des personnes dans la gêne » (Vivres à prix réduits) se sont élevées à fr. 588.147,50 et les recettes à fr. 177.714,25.

La dépense nette est donc de fr. 410.433,25 (somme portée au budget : fr. 450.000,—).

Précisons que les fr. 588.147,50, dépenses indiquées ci-dessus, ne concernent que les frais d'acquisition des marchandises que nous vendons à prix réduits ou que nous accordons gratuitement, ainsi que le montant des prestations délivrées. Ne sont pas compris dans ces dépenses, les frais administratifs qui figurent dans des comptes spéciaux.

La somme de fr. 588.147,50 pour l'acquisition de marchandises se répartit comme suit :

Textiles (tissus divers et pantalons)	fr. 36.347,80
Combustibles :	
Bois dur, résineux et allumage	» 146.756,95
Grésillon	» 5.615,60
Camionnages	» 2.107,95
Fruits (Pommes)	» 25.219,70
Légumes (Pommes de terre)	» 121.588,70
Gaz et électricité :	
Factures	» 192.085,60
Jetons	» 15.220,—
Pain	» 21.915,85
Lait	» 20.495,35
Frais généraux	» 794,—
Total dépenses	fr. 588.147,50

PARTICIPATION A L'AIDE A LA VIEILLESSE

En application de l'art. 13 de la loi du 7 octobre 1939 créant et réglementant l'aide à la vieillesse dans le canton de Genève, les communes genevoises demandèrent tout d'abord 5 centimes additionnels pour couvrir le 70% à leur charge. En 1943, il fut demandé 8 centimes. Pour la Ville de Genève, il avait été prévu que ces 8 centimes rapporteraient fr. 800.000, ils atteignirent fr. 990.162,95. En 1940, la contribution de la Ville avait été de fr. 489.411,90. Elle a plus que doublé.

ALLOCATIONS EXTRAORDINAIRES AUX CHOMEURS GENEVOIS, CONFÉDÉRÉS ET ÉTRANGERS DOMICILIÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE GENÈVE

Comme ces dernières années, elles furent distribuées par l'Etat. La part de la Ville étant du 50%, la dépense fut de fr. 1.197,60 ; il avait été prévu au budget la somme de fr. 20.000,—.

DIVERS

Frais de bureau. — Le développement du service nécessita de nombreux imprimés, l'achat de machines et la somme prévue de fr. 6.000 fut tout à fait insuffisante. Les frais de bureau se sont élevés à fr. 13.753,70.

Nettoyage et chauffage des bureaux. — Il avait été prévu au budget la somme de fr. 3.650,— ; elle s'est révélée insuffisante et le chiffre de fr. 4.150,— a été atteint.

Réceptions. — Le Service social possède plus de 19.000 dossiers sur lesquels 6.514 ont été utilisés en 1943. En effet, au cours de l'année, il a été accordé des secours à 6.514 ménages totalisant 15.035 personnes, se répartissant comme suit :

Genevois :	2.072 familles	représentant	4.406 personnes	=	29,3%
Confédérés :	3.628	»	9.127	»	= 60,7%
Etrangers :	814	»	1.502	»	= 10 %

La Ville comptant 132.828 habitants (chiffres de décembre 1942), les personnes qui bénéficient de notre action représentent le 11,3% de la population.

Le service reçoit une moyenne de plus de 200 personnes par jour.

Organisation. — Le Service possède le fichier des assistés, celui des subventionnés (subventions fédérales), le fichier de l'assurance scolaire, celui des familles nombreuses et les fichiers de la statistique, ces derniers indispensables pour les subventions fédérales.

Le service des enquêtes nous documente régulièrement. D'autre part, nous avons institué les déclarations patronales qui mettent un terme aux abus.

Comme précédemment, plusieurs fonctionnaires du Service social collaborèrent à diverses œuvres sociales.

Nos rapports avec les Services de l'Etat, l'Hospice général, le Bureau central de bienfaisance, les Œuvres sociales de l'armée et autres institutions philanthropiques ont été excellents.

Enfin le Comité d'action en faveur des familles éprouvées par la crise (secours urgents), fondé en 1933 et géré par deux fonctionnaires du Service social, a distribué en 1943 pour fr. 1.037,90 de secours. Les fonds dont il dispose se raréfient de plus en plus.

Conclusions. — Au budget, il avait été prévu fr. 168.100 de recettes; elles atteignent fr. 244.813,75. Les dépenses, budgétées fr. 1.890.295, s'élevèrent à fr. 1.870.691,15. D'année en année les dépenses augmentent. Si notre économie ne parvient pas à équilibrer les salaires avec le coût de la vie, comme la fin du conflit mondial provoquera de nouvelles difficultés, il faut s'attendre à de gros sacrifices en faveur des œuvres sociales de la part des pouvoirs publics. L'avenir immédiat est loin d'être réjouissant.

ŒUVRES DIVERSES

Bref aperçu sur l'activité déployée par les œuvres pour la jeunesse et les œuvres sociales qui émergent au budget de la Ville :

Œuvres pour la jeunesse

Crèche de Saint-Gervais. — Elle a enregistré 8755 journées d'enfants, soit une augmentation sur 1942. Enfants reçus de 2 semaines à 8 ans. Recettes fr. 13.147,45, dépenses fr. 10.907,05. Coût de la journée par enfant fr. 1,25. Subvention de la Ville fr. 1.500.

Crèche de Plainpalais. — Reçu 154 enfants de 6 semaines à 10 ans, soit 43 genevois, 64 confédérés et 21 étrangers. Enregistré 6.833 journées dont 2.555 nuitées. Recettes fr. 13.695,50, dépenses fr. 11.693,56. Coût par enfant fr. 1,70. Subvention de la Ville fr. 2.000,—.

Crèche des Acacias. — Journées d'enfants 2.364, moyenne par jour 9. Reçu des parents fr. 2.560,90, dépenses courantes fr. 5.525,80, extraordinaires fr. 302,20. Coût par enfant fr. 2,33. Subvention de la Ville fr. 750,—.

Crèche de la Jonction. — Journées d'enfants 9.510, moyenne annuelle 41. Total des recettes fr. 11.778,55, dépenses fr. 10.921,48. Coût par enfant fr. 1,15. Subvention de la Ville fr. 1.500,—.

Crèche des Eaux-Vives. — Les dépenses se sont élevées à fr. 15.392,49, les recettes à fr. 14.816,25. Perte d'exploitation, fr. 576,24 compensée par une plus-value sur titres de fr. 1.033,50 donnant comme résultat de l'exercice la somme de fr. 457,26. Au 31 décembre 1943 le capital se monte à fr. 10.707,82. Subvention de la Ville, fr. 2.000,—.

Crèche du Petit-Saconnex. — Enregistré un total de présences de 6.524 représentant 4.887 journées d'enfants internes et 1.637 externes. Total des recettes fr. 17.010,84, dépenses fr. 18.660,39. Le déficit de 1943 ajouté à celui de 1942 donne fr. 2.555,68. Coût moyen journalier par enfant fr. 2,86. Subvention de la Ville fr. 2.500,—.

La Maternelle du Bachet de Pesay. — Œuvre relevant de l'Armée du salut. Recettes fr. 24.293,75, dépenses fr. 25.573,75. Subvention de la Ville fr. 1.500,—.

Œuvre de Saint-Vincent. — Maison d'éducation recevant les enfants en situation de famille difficile. Nombre de journées : internes 13.066, externes 1.308, total 14.374 contre 11.493 en 1942. Servi un total de 57.499 repas contre 45.971 en 1942. Total des recettes fr. 35.971,48, dépenses fr. 37.843,99. Une dépense extraordinaire de fr. 7.047,— pour frais de canalisation a notablement augmenté le déficit d'exploitation. Coût de la journée par enfant fr. 2,59. Subvention de la Ville fr. 1.500,—.

Œuvre de la Goutte de lait. — En plus de son activité ordinaire, elle a fourni l'alimentation nécessaire aux enfants des cinq camps d'internés sis à Genève. Recettes fr. 41.593,61, dépenses fr. 41.609,71. Subvention de la Ville fr. 1.500,—.

Préventorium de La Chapelle s/Carouge. — Reçu en 1943 82 enfants représentant 10.767 journées (genevois 25 avec 2.709 journées, 43 confédérés avec 5.554 journées et 14 étrangers avec 2.504 journées). Dépenses d'exploitation fr. 39.631,01. Coût de la journée par enfant fr. 3,70. Subvention de la Ville fr. 1.000,—.

Rayon de soleil. — Le Rayon de soleil de Varembe a été ouvert 3 mois et a enregistré 3.650 journées d'enfants. Celui de Frontenex a fonctionné 2 mois avec 4.644 journées. Total des journées 8.294, en augmentation de 973 sur 1942. La journée est revenue à fr. 1,70. Les dépenses se sont élevées pour les 2 Rayons à fr. 13.563,98, plus fr. 139,70 de frais généraux, soit fr. 13.703,68. Les recettes ont atteint fr. 7.598,50. Le déficit a été prélevé sur le capital réduit à environ fr. 3.000,—. Subvention de la Ville de Genève fr. 1.500,—.

ŒUVRES SOCIALES

Armée du Salut. — Activité de l'œuvre des bas-fonds en 1943 : distribué gratuitement 75 objets de ménages, meubles, literies, etc. ; 908 pièces de vêtements ; 354 paquets d'épicerie et légumes pour une valeur de fr. 3.031,80. Pour Noël, distribué 212 paquets de vêtements, 300 bons d'épicerie, pour une valeur de fr. 3.583,20 plus 600 bons d'épicerie remis à la soirée de Plainpalais. Versé en espèces secours divers fr. 1.696,45. Il a été fait 2.743 visites à des familles nécessiteuses et 1.210 à des malades ayant besoin de soins. Subvention de la Ville fr. 500,—.

Association pour le bien des aveugles. — L'A.B.A. a patronné 114 aveugles, 110 à Genève, 4 dans d'autres cantons romands. Elle a organisé 2 réunions récréatives à Pâques et à Noël, 11 réunions de dames, 2 de messieurs et distribué 81 cadeaux de Noël. Elle a fourni du travail à 13 ouvriers aveugles, à 25 tricoteuses, ils ont retiré un gain net de fr. 6.224,25. A ce gain s'ajoute une somme de fr. 1.705,15 de sursalaires d'invalidité. Allocations de chômage, dépensé fr. 3.262,70. L'A.B.A. a payé des pensions à 50 aveugles indépendants pour une somme de fr. 10.042,50 et contribué à la pension de 21 aveugles hospitalisés, coût fr. 4.555,50. Délivré pour fr. 1.945,95 de bons divers et secours exceptionnels. La bibliothèque Braille a mis 5.100 volumes en circulation. Quant au Foyer romand pour aveugles âgés et isolés à Chêne-Bougeries, fondé en 1932, il a accueilli à ce jour 59 aveugles des deux sexes. En 1943, il en a hospitalisé 22. Déficit de 1943 fr. 9.000,—. Subvention de la Ville fr. 500,—.

Association de la Croix-Rouge Genevoise. — Les recettes se montent à fr. 67.374,21, les dépenses à fr. 67.354,90. Il a été dépensé fr. 1.443,42 pour l'Ouvroir, fr. 1.190,05 pour le Dispensaire antivénérien, fr. 54.705,33 pour le Dispensaire des infirmières visiteuses. Subvention de la Ville, fr. 4.500,—.

Comité international de la Croix-Rouge. — Actuellement, le Comité international occupe 6 bâtiments (Palais du Conseil Général, Hôtel Métropole, Hôtel Beau-Séjour, Palais Wilson partiellement, Société de Banque Suisse, Villa Moynier ; 13 appartements d'une superficie d'environ 18.500 m² ; 13 entrepôts d'une superficie de 40.160 m² permettant l'emmagasinage de 5.000 wagons de 10 tonnes dont la « Division des Secours » de l'Agence centrale des prisonniers de guerre assure la distribution dans les camps. En 1943 le Comité international occupa 1.391 collaborateurs rétribués et 1.627 bénévoles. Les dépenses du C.I.C.R. se sont élevées à fr. 8.700.000,— en 1943, moyenne mensuelle fr. 723.000,—. Subvention de la Ville, fr. 8.000,—.

Quelques données intéressantes : de 1939 à fin 1943, le C.I.C.R. a reçu 175.646 télégrammes et en a expédié 88.531, coût des taxes, fr. 2.227.934,40. Nombre de fiches : 20 millions. La Division des transports maritimes assura en 1943 l'acheminement de 191.000 tonnes de marchandises. Messages civils transmis : 5.697.658 ; messages « Express » : 80.436. Visiteurs reçus à l'Agence : 18.724. Secours intellectuels, expédiés 432.572 livres et 863.542 articles de papeterie et divers. Secours collectifs, expédiés 10.057.504 colis représentant 123.659 tonnes et une valeur de fr. 898.339.000,—, depuis le début de la guerre cette somme ascende à fr. 1.823.000.000,—.

Comité de la Croix-Rouge Suisse, secours aux enfants. — Subvention de la Ville, fr. 7.000,— non versée du fait de la suspension d'activité.

Dispensaire antituberculeux. — 2.153 personnes soignées à Genève par les médecins, 1.438 personnes envoyées à l'Hôpital cantonal ou dans des sanatoria ou préventoria, 8.375 visites faites par les infirmières aux tuberculeux dans leurs familles, 8.157 renseignements donnés par le Dispensaire. Total des dépenses, fr. 193.494,80. Subvention de la Ville, fr. 1.500,—.

Dispensaire d'hygiène sociale. — Les 12 infirmières-visiteuses ont fait, en 1943, 44.514 visites à des indigents. Les dépenses se montent à fr. 54.705,33 et les recettes à fr. 35.509,60, déficit fr. 19.195,73. Subvention de la Ville, fr. 3.000,—.

Dispensaire médical des Eaux-Vives. — Durant l'année 1943 il a été donné 3859 consultations gratuites à des indigents et effectué quelques interventions chirurgicales. Malgré la mobilisation de plusieurs médecins l'activité médicale a pu être maintenue sans trop de difficulté. Total des dépenses, fr. 3.972,25, recettes fr. 3.409,30. Subvention de la Ville, fr. 3.000,—.

Dispensaire ouvrier des Pâquis. — La plage artificielle s'est particulièrement développée, plus de 160 enfants en ont bénéficié. Le nombre des consultations médicales s'est élevé à 3.495. Le Dispensaire envisage l'achat d'un appareil de radioscopie. Les recettes se montent à fr. 12.191,54, les dépenses à fr. 12.013,15, dont fr. 2.230,— portés en compte d'attente pour l'achat d'appareils médicaux. Subvention de la Ville, fr. 2.000,—.

Foyer d'accueil. — En 1943, il a suivi 109 cas, dont ceux de 10 hommes. Sur ces 109 cas, 50 sont nouveaux. Malgré de grosses difficultés, les résultats obtenus sont encourageants et démontrent l'utilité de cette institution. Les recettes se montent à fr. 3.316,65, les dépenses à fr. 5.092,61, déficit fr. 1.775,96. Subvention de la Ville, fr. 600,—.

Ouvroir de l'union des femmes. — Occupé en 1943 145 ouvrières qui touchèrent une somme globale de fr. 20.200,75. Une directrice, une surveillante; une coupeuse, une vendeuse, une auxiliaire-coupeuse ont touché fr. 8.915,20. Depuis 1943, des allocations de vie chère au montant de 10% du salaire pour les ouvrières et de 12% pour le personnel fixe ont été introduites par l'Ouvroir. Subvention de la Ville, fr. 1.000,—.

Aide et conseils aux femmes enceintes. — Siège social, rue Rousseau N° 1. Recettes, fr. 10.919,80, dépenses, fr. 9.436,41, laissant un solde actif de fr. 1.483,39. Ce premier exercice comprend une période de 15 mois, du 1^{er} septembre 1942 au 31 décembre 1943. Subvention de la Ville, fr. 600,— pour 1944.

Sanatorium Populaire Genevois. — Au cours de l'année 1943, totalisé 45.343 journées de pensionnaires, 12.607 journées de colonie et 16.640 journées d'employés. Une colonie d'hiver a réuni 98 colons avec 3.195 journées. Les dépenses se sont élevées à fr. 387.753,90. Les recettes comprenant les taxes, pensions, subventions et dons divers atteignent fr. 250.121,20, laissant un déficit d'exploitation de fr. 130.632,70. Difficultés rencontrées pour l'approvisionnement et le chauffage. A part une épidémie de scarlatine chez les enfants, travail normal.

Société des Samaritains. — En 1943, le dispensaire a traité 349 cas, les postes de secours 3.242, les services sanitaires 461, les soins à domicile 58, les services de vaccination 65, soit un total de 4.175 cas. L'Office sanitaire a prêté 710 objets. Les cours élémentaires de soins d'urgence ont été fréquentés par 203 élèves. Les services hospitaliers, policliniques, dispensaires comptabilisent 778 présences de samaritains. Les convois d'enfants accueillis par Pro Juventute ont nécessité 284 présences, les convois de réfugiés 38 présences et les convoiements d'enfants suisses et français 43 présences. Subvention de la Ville de Genève, fr. 2.000,—.

Oeuvre de l'Asile de la Retraite. — Enregistré en 1943 15 entrées, soit 11 protestants et 4 catholiques. Le nombre des journées de présence a été de 5.262, soit 3.152 journées d'adultes et 2.110 journées de bébés. Les dépenses se sont élevées à fr. 20.854,21, les recettes à fr. 21.708,90 laissant un solde actif de fr. 854,69. Subvention de la Ville, fr. 1.000,—.

Institution « Les Ormeaux ». — La situation financière se présente comme suit pour l'ensemble de l'activité de cette institution : dépenses totales, fr. 74.790,59 ; recettes totales, dons et subventions compris, fr. 79.193,27. Le capital, qui était de fr. 12.660,63 à fin 1942, se monte à fr. 17.063,31 à fin 1943. Subvention de la Ville de Genève, fr. 2.000,—.

Communauté d'action pour la famille. — Pour la première fois, elle émargera au budget en 1944. Voici un bref résumé de son activité en 1943 : 44 séances publiques ont eu lieu dans le canton. La campagne fut inaugurée au Victoria-Hall devant 2.000 personnes par une grande manifestation, au

cours de laquelle M. Albert Picot, conseiller d'Etat, Mgr. Marius Besson et M. le pasteur d'Espine prirent la parole. Cette campagne fut soutenue par la radio et la presse, complétée par un concours de dessins d'enfants. En 1943, la Communauté d'action a édité trois brochures traitant de l'aspect économique, social et moral du problème familial intitulées : « Offensive de vie ? Offensive de justice sociale » ; « Etre ou ne pas être » ; « Un foyer ? Quel foyer ? ». Ces brochures furent très demandées. Ajoutons que la Communauté d'action a participé activement aux travaux préparatoires de la loi sur les allocations familiales et préparé pour 1944 une nouvelle brochure sur le salaire vital. Elle a collaboré également à la préparation des textes de la loi sur la procédure du divorce. Subvention de la Ville pour 1944, fr. 500,—.

Pouponnière « La Providence ». — La Pouponnière abritait 41 enfants le 1^{er} janvier 1943; le nombre est de 49 au 31 décembre, après avoir atteint 55 en juillet et août. 23 mères sont entrées à « La Providence » dans le courant de l'année. Les journées d'adultes se sont élevées à 1592, les journées d'enfants à 16.778. Les recettes se sont montées à fr. 40.314,57 et les dépenses à fr. 44.018,44, déficit fr. 3.703,87. Subvention de la Ville, fr. 600,— pour 1944.

CHAPITRE IV

HALLES ET MARCHÉS, ENQUÊTES ET SURVEILLANCE

Ce service comprend également les naturalisations et options

Chef de service : M. Marcel DÉPRAZ

PERSONNEL. — A fin décembre 1943 : 44 employés réguliers et temporaires (1932 : 58), (1933 : 54), (1934 : 52), (1935 : 48), (1936 : 48), (1937 : 46), (1938 : 45), (1939 : 45), (1940 : 45), (1941 : 44), (1942 : 44).

Les fonctionnaires astreints au service militaire ont accompli 1124 journées de mobilisation pendant l'année, ce qui représente une moyenne de trois employés constamment mobilisés.

a) HALLES ET MARCHÉS

Halles (marchés permanents). — A fin décembre, il y avait en location :

Halle de l'Île : 57 cases attribuées à 51 négociants et 20 greniers occupés par 19 locataires.

Halle de Rive : 52 cases et magasins à 40 négociants.

Halle de l'Île :	1939	1940	1941	1942
Cases louées	71	66	63	59
Négociants	65	60	57	52
Greniers loués	18	23	21	25
Locataires	17	22	19	21
Frigos	14	14	14	14
Halle de Rive :				
Cases ou magasins	54	55	54	52
Négociants	45	43	42	40

Les bâtiments, cases et magasins ont été entretenus par le Service municipal des bâtiments. Diverses améliorations ont été apportées à des cases de la halle de Rive.

L'horaire des halles a été maintenu avec fermeture à 19 h. 45 (heure d'évacuation complète).

La décision du Conseil administratif du 8 septembre 1942, accordant une réduction de 20% aux bouchers, charcutiers et tripiers des deux halles a été renouvelée pour les quatre trimestres de l'année 1943.

L'administration municipale a renouvelé les contrats passés avec une maison spécialisée pour la destruction des rongeurs dans les deux bâtiments.

Marchés. — Le transfert provisoire du marché de gros (primeuristes et maraîchers) du Grand quai au Palais des expositions a eu lieu depuis novembre 1942 jusqu'au 30 avril 1943 aux conditions fixées en novembre 1942.

Pour la saison d'hiver 1943-1944, le Groupe des marchands primeurs en gros a demandé le renouvellement de ce transfert pour la période du 19 novembre 1943 au 15 avril 1944, — l'expérience ayant donné satisfaction aux marchands primeurs et maraîchers.

Comme auparavant, la location du Palais des expositions a été traitée directement par le Groupe des marchands primeurs et la société propriétaire. La Ville de Genève a consenti à ne pas percevoir la location des emplacements du Grand-Quai pendant les cinq mois de transfert. Par contre, le Conseil administratif a obtenu une compensation sous forme d'utilisation du Palais pour l'entraînement des sociétés de basket ball et manifestations organisées par les dites sociétés.

La situation provisoire du marché aux vieux objets, entre les rues du Temple et Vallin, a été maintenue pendant toute l'année, en raison du fait que la circulation des trolleybus avec arrêt sur cet emplacement n'a pas encore été décidée.

La question éventuelle du transfert du dit marché devra être examinée au cas où l'emplacement actuel viendrait à être cédé.

En conformité des dispositions prises en 1941 par le Service fédéral du contrôle des prix, pour la vérification du non-dépassement des prix maxima, les agents municipaux ont formulé de nombreuses observations aux locataires des marchés pour faire respecter le prix des légumes et fruits fixé par l'organe régional, soit l'Office fiduciaire des fruits et légumes frais.

Le chef du service a assisté aux séances du dit office.

Comme auparavant, le service des halles et marchés n'exerce le contrôle que sur les marchés de détail, — celui du marché de gros et des halles étant effectué par le bureau cantonal du contrôle des prix.

Les événements actuels ont continué à porter préjudice aux marchés de gros et détail, sans distinction, en raison des difficultés d'approvisionnement ou du prix de revient trop important d'une quantité de marchandises, notamment celles importées de l'étranger. Le mouvement sur les marchés a été de ce fait plus restreint et il en est résulté une nouvelle diminution sur l'année précédente.

D'autre part, la baisse du nombre des locataires ayant leur résidence en France (Haute-Savoie et Ain) titulaires antérieurement de nombreuses places sur nos marchés, s'est maintenue en 1943.

Depuis septembre 1939, la Ville de Genève a accordé des exonérations de locations aux abonnés empêchés d'occuper leur emplacement par le service militaire.

Cette disposition a été maintenue en 1943, mais par contre, elle n'a pas été accordée aux locataires ayant fait occuper leur place par un membre de la famille ou un employé.

1943	1942	1941	1940	1939
Fr. 1094,05	957,25	1182,90	2099,20	867,30

Sur l'ensemble des marchés de gros et détail, il a été loué 2.111 emplacements pendant l'année en cours (1942 : 2.052), (1941 : 2.212), (1940 : 2.331), (1939 : 2.532).

En fin d'année, les locataires de places possédant un ou plusieurs contrats de location sur les marchés pour des jours différents, étaient au nombre de 957 (personnes ou sociétés) (1942 : 983), (1941 : 1.022), (1940 : 1.065), (1939 : 1.280).

L'attribution des places au ticket (« au jour le jour », sans abonnement), a lieu en conformité des dispositions réglementaires avec perception du prix des places contre remise de tickets.

Les cartes de légitimation exigées pour ce mode de location ont donné lieu à 484 renouvellements et à 148 nouvelles attributions. Le montant total des cartes valables en 1943 était de 632.

	1942	1941	1940	1939
Renouvellements	503	473	474	799
Nouvelles cartes	211	164	210	242
Total des cartes	714	637	684	1.041

En conformité de l'article 17 du règlement des marchés, les sus-dits locataires ont été servis d'après un ordre de rotation fixé, tenant compte de la nationalité : genevois, confédérés et étrangers.

Les agents municipaux chargés de ce service ont délivré :

	1943	1942	1941	1940	1939
Tickets de fr. 0,10 à fr. 2,—	56.557	50.253	47.333	54.356	68.446

Les parcs de stationnement destinés aux véhicules vides utilisés pour les marchés de gros et détail ont été maintenus sur les emplacements précédents, notamment à Plainpalais, bd. Helvétique (partie haute), Terre-plein rue du Temple et Grand-quai. La surveillance des dits parcs est assurée par des agents.

Conformément au règlement du 15 mars 1935, les places réservées aux marchands posticheurs ont été louées en plusieurs endroits à 12 personnes possédant l'autorisation (carte de légitimation). La perception des droits de places par les agents municipaux a nécessité la délivrance de 594 quittances :

	1942	1941	1940	1939
Nombre de personnes	30	29	24	36
Nombre de quittances	975	1.153	1.473	1.580

Du 16 au 26 décembre les marchés de sapins ont eu lieu conformément aux dispositions réglementaires sur les mêmes emplacements qu'antérieurement, soit Grand-quai, avenue du Mail, place Chapelle anglaise et rond-point des Charmilles. Il a été loué 37 emplacements d'une superficie totale de 1.943 m². (1942 : 1.969, 41 empl.), (1941 : 1.777, 36 empl.), (1940 : 2.161, 47 empl.), (1939 : 1.486, 32 empl.).

L'approvisionnement de ces marchés a été normal et le bureau cantonal des prix a fixé des prix maxima pour les sapins de Noël.

Les mercuriales destinées aux services officiels, dont le service fédéral du contrôle des prix, ont été élaborées en conformité des prix de vente pratiqués sur les marchés de gros et détail, avec relevé hebdomadaire, sur la liste officielle fédérale contenant la désignation de 116 denrées.

De fréquentes observations ont dû être adressées par les agents municipaux sur l'ensemble des marchés, à des locataires ne se conformant pas aux prescriptions réglementaires, entre autres dans les cas ci-après :

Prix non affichés, prix annoncés bruyamment, plaques d'identité non exposées, horaire d'évacuation non respecté, limite de place non observée, malpropreté des emplacements et quelquefois disputes entre marchands.

Ces observations n'ayant pas toujours été suffisantes, les agents municipaux ont dû établir 171 procès-verbaux de contraventions (1942 : 264), (1941 : 297), (1940 : 510), (1939 : 703).

Trois locataires, revendeurs sur les marchés, ont été pris en flagrant délit de tromperie envers les acheteurs (poids). Des sanctions sévères furent prises à leur égard, consistant en interdiction de toute activité sur les marchés, pendant un certain laps de temps et au paiement d'une amende.

Comme les années précédentes, l'administration municipale a mis à la disposition de l'Union des femmes, plusieurs emplacements de marchés pour recueillir des marchandises dont la répartition à des familles nécessiteuses s'est effectuée dans une case vacante de la halle de l'Ile.

En outre, quelques emplacements ont été accordés à des sociétés de bienfaisance, notamment ouvroirs de paroisses pour la vente de confection, vêtements, lainages et autre lingerie.

En date du 21 décembre, le Conseil administratif a décidé de ne pas autoriser la vente des fleurs artificielles sur le marché du Molard.

En 1943, le personnel a procédé à 38 mises en fourrière sur l'ensemble des marchés, entre autres matériel de marché, tentes, corbeilles, caisses, bancs, ainsi que légumes et fruits. Dans certains cas, des marchandises périssables, non retirées, ont été données à des œuvres de bienfaisance, notamment aux cuisines scolaires :

	1942	1941	1940	1939
Fourrières	36	26	31	55

Comme auparavant, soit depuis 1940, un emplacement a été réservé sur le marché de gros des primeurs, pour réunir les colis destinés aux acheteurs. Une entreprise de transport s'est chargée de ces livraisons de colis et cette mesure a été maintenue en raison des difficultés d'approvisionnement en carburant.

b) ENQUÊTES

Pendant l'année 1943, il a été procédé à 3.911 enquêtes (1942 : 3.185), (1941 : 3.790), (1940 : 3.842), (1939 : 4.372).

Les enquêteurs de 1^{re} et 2^e classe en civil en ont effectué 1.284 : (1942 : 1.100), (1941 : 800), (1940 : 998), (1939 : 1.577), dont les principales, — notamment celles relatives aux inscriptions d'emplois, aux demandes de préavis municipaux en vue de naturalisation, aux requêtes en naturalisation à soumettre au Conseil municipal, aux demandes effectuées par la Justice militaire et autres cas spéciaux ayant une importance particulière.

Les agents municipaux ont effectué 2.627 enquêtes (1942 : 2.085), (1941 : 2.990), (1940 : 2.844), (1939 : 2.795).

La répartition de ces enquêtes a lieu ainsi qu'il suit :

		Total
<i>Administration fédérale (militaire) :</i>		
Assurance militaire	26	
Certificats d'indigence pour chaussures	123	
» » pour soins dentaires	27	
Commandants d'unités	38	
Commissariat central des guerres	5	
Etat-major du Général	21	
Justice militaire	66	
Taxe militaire	2	
Certificat pour garde effets militaires	1	
Parc aviation armée	3	
	<hr/>	312
<i>Caisse de compensation</i>		188
<i>Office fédéral de l'industrie, arts et métiers à Berne :</i>		
Statistique mensuelle des prix des denrées		12
<i>Département fédéral de l'économie publique :</i>		
Office de guerre pour l'alimentation, renseignements sur personnes mises en contravention pour infractions aux arrêtés, etc.	382	
Contrôle des prix	1	
Section énergie et chaleur, renseignements pour autorisation de transformation de moteurs agricoles	2	
	<hr/>	385
<i>Fabrique fédérale d'armes :</i>		
Renseignements pour emploi		1
<i>Département fédéral de justice et police :</i>		
Renseignements pour demandes de prêts		3
Caisse nationale suisse d'assurances, Lucerne : Renseignements pour rachat d'assurances		3
<i>Administration cantonale :</i>		
Département de justice et police :		
Demandes d'assistance judiciaire		411
Département du travail, hygiène et assurances sociales :		
Assurance scolaire	79	
Caisse cantonale de chômage	1	80
	<hr/>	
A reporter :		1.395

	Report :	Total
<i>Administration municipale :</i>		1.395
Bibliothèques, recherches de livres	82	
Conseil administratif :		
Attestations pour clearing	246	
» diverses	36	
Candidats sapeurs pompiers	30	
» sauveteurs auxiliaires	5	
Certificats indigence, causes diverses	5	
Demandes d'adresses	13	
» d'emplois (administration)	52	
» » (Services économiques)	133	
Fonds de secours, écoles plein air, etc.	11	
» divers	44	
Renseignements divers	44	701
Halles et marchés :		
Renseignements sur débiteurs		9
Loyers de mobilisés :		
Renseignements divers		1
Service immobilier :		
Renseignements pour emploi nettoyeur		3
Loyers et redevances :		
Locations appartements, kiosques, etc.	18	
Plaintes de locataires	12	
Renseignements sur débiteurs	15	
Emplois concierge	5	50
Naturalisations :		
Préavis municipaux	119	
Avis préalables pour autorisations fédérales	15	
Dossiers	25	
Avis préalables pour autorisations fédérales	34	193
Service social :		
Allocations familles nombreuses.	363	
Demandes de secours	618	
Assurance scolaire	390	1.371
Autorités cantonales et municipales suisses :		
Renseignements divers	82	
Caisse tribunal district Zurich	1	
Assistance publique Berne	21	104
Hôpitaux et asiles suisses :		
Renseignements sur situation		69
Postes suisses :		
Renseignements sur situation		4
Union des villes suisses :		
Statistique des naturalisations		1
Service de secours aux sans-abri :		
Renseignements sur étrangers inscrits pour ce service		10
Total		3.911

(1942 : 3.185), (1941 : 3.790), (1940 : 3.842), (1939 : 4.372).

Conformément à la convention franco-suisse du 29 juillet 1879, il a été enregistré 14 déclarations définitives d'option (9 jeunes filles et 5 jeunes gens), ainsi que 7 avis de situation.

Au cours de l'année précédente, la tenue des états militaires de fourniture des chevaux a nécessité des inscriptions constamment renouvelées, afin de tenir les dits états à jour, ensuite des ventes quotidiennes de chevaux. Ce travail, ainsi que la préparation des inspections et réquisitions de chevaux, vérification du marquage et du ferrage ont été effectués par le personnel du service. Le chef de service ainsi qu'un commis fonctionnent respectivement en qualité de teneur de contrôle et de suppléant, pour la commune de Genève.

Une inspection de tous les chevaux de la commune a eu lieu à la promenade des Bastions le 13 mars.

Une réquisition partielle de chevaux a nécessité la fermeture de la promenade des Bastions, le samedi 11 septembre.

En mars, notre service a établi la liste officielle des 2.100 jurés, préparée pour recevoir l'approbation du Conseil municipal, afin d'être remise ensuite au Département cantonal de l'intérieur.

Ainsi que les années précédentes, une statistique mensuelle du prix des denrées a été établie par les enquêteurs civils et destinée à l'Office fédéral du travail, chargé de l'établissement des normes du coût de la vie.

c) SURVEILLANCE

En 1943, les agents municipaux, gardes de promenades et gardes de halles ont relevé 542 procès-verbaux de contraventions (1942 : 621), (1941 : 539), (1940 : 669), (1939 : 911) aux lois et règlements cantonaux et municipaux. Ces procès-verbaux ont donné lieu à :

490 paiements d'amendes
9 annulations
8 exonérations
35 transmissions au Dépt. de justice et police pour suites légales

Total 542

Les procès-verbaux concernant les halles et marchés ascendent au chiffre de 171 (1942 : 266), (1941 : 297), (1940 : 510), (1939 : 703).

Les contraventions relatives aux parcs et promenades s'élèvent à 371 (1942 : 351), (1941 : 240), (1940 : 159), (1939 : 208). Elles se répartissent comme suit :

134 circulation à bicyclette
151 chiens non tenus en laisse
27 dégâts aux fleurs et arbustes
8 jeu de football
51 divers motifs

Total 371

A part cette nomenclature, il faut tenir compte que de nombreuses observations ou avertissements ont été effectués auprès du public, entre autres auprès des propriétaires de chiens.

Les chiens errant dans les promenades et dont les propriétaires ne s'occupent pas, provoquent de nombreuses difficultés pour les gardes de promenades. Il existe beaucoup de personnes qui ne cherchent pas à faciliter le service de surveillance.

Durant l'année et surtout pendant la belle saison, les emplacements de promenades, parcs, jardins, quais, parterres de fleurs, parties gazonnées ont été surveillés par sept gardes. Les absences pour service militaire, congés, maladie, etc., ont nécessité le remplacement de ces gardes par des agents municipaux, dans la mesure nécessaire. Les dits gardes ont assuré la surveillance du parc B.I.T. pendant toute l'année, les dimanches et jours fériés. La surveillance du Jardin botanique pendant les dimanches de la belle saison a été effectuée par notre personnel.

Plusieurs rondes de nuit (en moyenne deux fois par semaine) ont été effectuées au cours de l'année dans les parcs et promenades. Ces rondes sont assumées par des agents municipaux.

Le personnel du service (agents et gardes), ainsi que d'autres personnes ont trouvé et fait parvenir à nos bureaux, au cours de l'année 1943, 182 objets qui ont été transmis au Bureau cantonal

des objets trouvés ou restitués à leur propriétaire. La remise des objets aux personnes les ayant trouvés a lieu conformément aux dispositions légales, lorsqu'il n'y a pas eu restitution aux propriétaires.

Les agents municipaux ont effectué le service de surveillance habituel pour toutes les manifestations, concerts, conférences, représentations ayant eu lieu au Grand Théâtre et au Victoria-Hall. Le même service de surveillance a été assuré pendant toute l'année dans les salles communales des Eaux-Vives, Môle, Plainpalais et du Faubourg. Il a été effectué 63 services entre 24 h. et 5 h. durant les bals qui y ont été donnés.

En 1935, une personne participant à une soirée dansante à la salle communale des Eaux-Vives a fait une chute et s'est fracturé une jambe. Une action en fr. 50.000,— de dommages-intérêts a été intentée par la dite personne, contre la Ville de Genève, l'agent municipal de service et contre un garde de la Société « Sécouritas ».

Après plusieurs années de procédure, cette affaire s'est terminée le 29 avril 1943, par un arrêt de la Cour de Justice, déboutant complètement l'intéressé.

Un recours au Tribunal fédéral fut déposé, mais retiré peu après.

Notons encore la participation des agents municipaux et gardes de promenades pour des cérémonies, représentations et manifestations diverses, fêtes des écoles enfantines et primaires, Maison genevoise, Jeux de Genève, réceptions au Palais Eynard, au foyer du Théâtre et à La Grange. En outre, surveillance, pendant la durée de tous les concerts gratuits et payants dans différentes promenades, notamment à la promenade du Lac et, comme antérieurement, surveillance à l'étal de basse boucherie, rue Guillaume Tell, 7, chaque samedi de 7 à 11 heures.

Le recensement annuel du bétail a eu lieu en avril 1943 et a été assuré par un certain nombre d'agents municipaux, avec l'aide des inspecteurs du bétail. La préparation et la récapitulation de ce recensement a été effectuée par le bureau de notre service.

CHAPITRE V

SECOURS CONTRE LES INCENDIES ET DIVERS

Chef de service : Major Arnold BOESIGER

Effectif du bataillon :

Etat-major	3 hommes
Poste permanent	16 »
Compagnie 1 — Eaux-Vives	61 »
Compagnie 2 — Cité R.D.	80 »
Compagnie 3 — Cité R.G.	57 »
Compagnie 4 — Petit-Saconnex	84 »
Compagnie 5 — Plainpalais	83 »
Total	384 hommes

Répartition de l'effectif :

Officiers	30 hommes
Sous-officiers	76 »
Appointés	24 »
Sapeurs	254 »
Total	384 hommes

Promotions : M. le cap. adj. Boesiger Arnold, est promu au grade de major et prend le commandement du bataillon ; le cap. Bertani Georges, est appelé à la fonction d'adjudant ; le plt. Chevalier John est permuté à l'E.M. ; le plt. Lucchini Marcel, est promu au grade de capitaine et prend le commandement de la cp. 1 ; les lts. Rebsamen Edouard et Sidler Edouard, sont élevés au grade de plt. Sont promus au grade de lieutenant, les aspirants Pache Constantin, Giovanna André, Pécorini Joseph, Marchon Constant, Tonascia Gildo et Favre Raoul.

A. Poste permanent

Interventions :

Le Poste permanent a été alarmé 673 fois, totalisant 1930 présences.

A. — Service du feu :

	Incendies	Feux de cheminées	Fausses alertes	Totaux Interventions	Présences
Ville de Genève	119	130	174	423	1.340
Chêne-Bougeries	1	5	1	7	16
Carouge	9	19	1	29	88
Lancy	—	3	—	3	6
Communes rurales	7	—	—	7	28
France	1	—	—	1	4
Totaux	137	157	176	470	1.482

Pour tout le canton :

B. — Fermetures de concessions d'eau	19	38
C. — Fermetures de concessions de gaz	6	12
D. — Sauvetages de vies humaines	52	115
E. — Sauvetage d'animaux	1	3
F. — Inondations	25	55
G. — Interventions diverses	100	225
H. — C.G.T.E.	—	—
Total général	673	1.930

TABLEAU COMPARATIF DES INTERVENTIONS DU POSTE PERMANENT DE 1940 A 1943

	1940	1941	1942	1943	Total
Incendies	139	107	105	137	488
Feux de cheminées	155	121	137	157	570
Fausses alertes	111	95	123	176	505
Fermetures concessions eau	111	36	44	19	210
Fermetures concessions gaz	6	7	7	6	26
Sauvetages de vies humaines	32	35	52	52	171
Sauvetages d'animaux	—	—	—	1	1
Inondations	173	45	35	25	278
Interventions diverses	79	71	82	100	332
C.G.T.E.	1	3	—	—	4
Total	807	520	585	673	2.585

Travaux :

Revision, entretien et réparation du matériel de secours contre l'incendie :

	Bâtiments	Lances	Tuyaux en mètres	Extincteurs
Edifices officiels et divers	104	561	12.560	256
Service du feu Ville de Genève	—	—	7.440	—
Total	104	561	20.000	256

En outre, il a été procédé à l'inspection du matériel de secours contre l'incendie dans 84 bâtiments divers.

B. Compagnies

Récapitulation des services :

	Nombre	Présences
Incendies	40	282
Gardes	2.056	3.560
Exercices obligatoires	9	1.647
Ecoles aspirants, sous-officiers et recrues	1	113
Contrôle des bouches à eau	1	137
Total	2.107	avec 5.739 présences.

Incendies :

a) *Alarmes des compagnies :*

7 février, rue du Rhône, 102, feu de magasin	14
22 juin, avenue William Favre, 12, feu de combles.	20
24 juin, bd. St-Georges, 62, feu de combles	54
2 août, avenue de Frontenex, 2, feu de combles	43
9 décembre, rue Chantepoulet, 4, feu d'appartement	25
Total	156 présences.

b) *Présences sans alarme :*

35 interventions.	126 présences.
Total	282 présences.

TABLEAU COMPARATIF DES SERVICES DU BATAILLON DE 1940 A 1943

	1940	1941	1942	1943	Total
Incendies (alarmes des compagnies)	3	7	4	5	19
» (sans alarme)	27	15	23	35	100
Gardes	1.556	2.218	2.088	2.056	7.918
Exercices obligatoires	9	9	14	9	41
Exercices volontaires	—	3	—	—	3
Ecoles officiers, sous-officiers et recrues	3	3	1	1	8
Inspection des bouches à eau	1	1	—	1	3
Cortège	—	—	1	1	2
Totaux	1.589	2.256	2.131	2.108	8.094

Service de préservation :

	Services	Présences	Rondes
Grand Théâtre	97	523	2
Alhambra	—	—	—
Amis de l'instruction	38	76	8
Casino de Saint-Pierre	42	84	9
Casino-Théâtre	242	484	45
Cercle de l'Espérance	15	30	3
Cercle de l'Union	7	14	2
Cinapol (Apollo)	463	564	97
Comédie	224	448	36
Ecole des Asters	4	8	—
Ecole des Crêts	3	6	1
Ecole de Saint-Jean	2	4	1
Ecole de Sécheron	2	4	—
Kursaal	155	310	45
Palais des expositions	35	120	46
Salle Carry	3	6	1
Salle du Conseil général	541	541	91
Salle des Eaux-Vives	32	64	17
Salle du Faubourg	47	71	10
Salle du Môle.	12	16	7
Salle de Plainpalais	52	115	26
Salle de la Réformation	2	4	—
Services divers	31	61	11
Totaux	2.056	3.560	457

Communes rurales :

Le 15 août, notre Service a assuré le service du feu sur le territoire de la commune de Vandœuvres.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Relevé des causes d'incendies.— 69 imprudences, 7 inconnues ou indéterminées, 17 accidentelles, 4 malveillances, 2 fermentations, 6 chaudières surchauffées, 7 défauts de construction, 4 combustions spontanées, 3 feux de cheminées, 8 courts-circuits, 7 retours de flammes, 3 cendres chaudes. Total : 137 incendies.

Détail des interventions diverses sur tout le canton. — 56 pannes d'ascenseurs, 15 émanations de gaz divers et d'acides, 12 objets menaçant de tomber sur la chaussée, 6 accidents de la circulation, 3 refoulements de chauffages centraux, 2 explosions de gaz, 5 chauffages centraux surchauffés, 1 enlèvement de ballonnet perturbateur. Total : 100 interventions.

Exercices. — Les exercices obligatoires ont eu lieu comme suit : 10, 11, 17, 18 avril, 2 mai, 7, 13, 20, 21 novembre, entraînant 1.647 présences, soit en moyenne 4 présences par agent du Service du feu.

Rondes et piquets. — Le corps des officiers a régulièrement assuré le service des rondes dans les salles de spectacles, soit 457 services, ainsi que le service de piquet les dimanches et jours fériés avec 117 présences.

Entretien du matériel et des dépôts. — Le nettoyage du matériel après incendies et l'entretien des dépôts ont nécessité 707 présences. Ces divers services ont servi en même temps à l'instruction des hommes.

Bouches à eau du Service du feu. — Au 31 décembre 1943, le nombre de ces bouches s'élevait à 1.763.

DÉCISIONS ADMINISTRATIVES

Le Conseil administratif a apporté, le 5 janvier, à titre provisoire, des modifications aux articles 4 et 35 du règlement du Bataillon, du 12 décembre 1933.

Par arrêté, en date du 18 août 1943, le Conseil d'Etat a désigné le Conseil administratif de la Ville de Genève comme autorité de surveillance de la Caisse de secours du Bataillon de sapeurs-pompiers de la Ville de Genève.

SAUVETEURS-AUXILIAIRES

Sections	Effectifs au 31.12.43	Services	Présences
CITÉ, rive gauche et rive droite . . .	60	31	564
EAUX-VIVES	35	28	375
PETIT-SACONNEX.	35	17	325
PLAINPALAIS	40	25	391
Totaux	170	101	1.655

Tableau comparatif des services

	1940	1941	1942	1943
CITÉ, rive gauche et rive droite . . .	27	38	36	31
EAUX-VIVES	16	28	40	28
PETIT-SACONNEX.	24	30	23	17
PLAINPALAIS	25	39	28	25
Totaux	92	135	117	101

CHAPITRE VI

SERVICE DES SPECTACLES ET CONCERTS

Chef de service : M. Marcel LADÉ

A. SPECTACLES POPULAIRES, CONCERTS ET DIVERS

1. *Concerts gratuits d'été*

L'Orchestre symphonique de Genève a joué à la promenade du Lac, du 14 mai au 19 septembre, tous les après-midi sauf le lundi, et le soir les mercredis, samedis et dimanches.

Les concerts réguliers de cet orchestre ont été placés sous la direction de M. Georges Kaufmann.

Le Conseil administratif a, par l'attribution d'une allocation spéciale, donné la possibilité à cet ensemble symphonique, dont les productions sont particulièrement appréciées, d'élargir son programme et de prévoir des concerts avec la participation d'autres musiciens d'orchestre, également sans emploi durant l'été, et avec le concours de chefs d'orchestre et de solistes, de façon à assurer à ces concerts un attrait encore plus grand.

Huit grands concerts ont eu lieu le samedi soir au cours de l'été :

- 17 juillet : direction Kaufmann, soliste : Simone Rapin, cantatrice ;
- 24 juillet : direction Meylan, soliste : Henri Honegger, violoncelliste ;
- 31 juillet : direction Kaufmann, solistes : Madga Fonay, soprano ; Armel, ténor ; Chambaz, baryton et Lombard, basse ;
- 7 août : direction Beck, soliste : Diego Ochsenein, baryton ;
- 14 août : direction Ansermet ;
- 21 août : direction Kaufmann, soliste : Closset, violoniste ;
- 28 août : direction Kaufmann, soliste : Marie Panthès, pianiste ;
- 4 septembre : direction Closset.

Les harmonies et les fanfares de notre ville, ainsi que quelques-unes des plus grandes sociétés chorales ont donné 45 concerts gratuits organisés par la Ville. Comme à l'ordinaire, ces derniers ont eu lieu principalement à la promenade du Lac ou aux Bastions.

Les grands corps de musique ont fonctionné lors des cérémonies patriotiques du 1^{er} juin et du 1^{er} août.

Le nombre des concerts des fanfares militaires a été très élevé en raison de la mobilisation.

Les concerts de carillon que la Ville a fait donner à Saint-Pierre par M. Roger Vuataz ont rencontré un succès égal à celui des dernières années.

2. *Concerts payants en plein air*

L'Harmonie nautique, l'Elite, la Landwehr et la Lyre ont organisé des concerts payants à la promenade du Lac.

3. *Concerts d'hiver*

L'Orchestre de la Suisse romande a réservé à la Ville environ 200 places pour chaque concert d'abonnement au Victoria-Hall durant la seconde partie de la saison 1942/1943.

Au printemps, un arrangement est intervenu entre la Société des émissions Radio-Genève et la Ville pour reprendre la série, interrompue pendant quelques années, des grands concerts symphoniques populaires organisés par la Ville pour le public de condition modeste et en donner à l'intention des élèves de l'enseignement secondaire officiel. La salle du Victoria-Hall a été remplie jusqu'aux dernières places lors du concert symphonique populaire du 3 novembre (direction Richard Beck,

soliste Marie Panthès, pianiste) et du concert symphonique pour la jeunesse du 20 novembre (direction Ernest Ansermet, soliste Franz Walter, violoncelliste). Les quatre autres concerts prévus pour la saison 1943-1944 seront donnés de janvier à mai au Victoria-Hall et au Grand Théâtre.

Le 26 février, la Musique municipale, sous la direction de M. Bodet, le Cercle choral et le Cercle choral féminin, sous la conduite de M. Piantoni, ont joué au Victoria-Hall lors d'un concert gratuit de la Ville.

4. Représentations théâtrales populaires

Ces spectacles répondent à un besoin incontestable et le public s'est chaque fois pressé en très grand nombre pour les 13 représentations théâtrales populaires qui ont eu lieu conformément au programme suivant :

- 10 janvier : *Ceux de Genève*, de Jean Mézel, d'après le roman de Ch. Dubois-Melly, par les Amis de l'Instruction.
- 20 janvier : *Domino*, de Marcel Achard, par le Théâtre Jean-Bard.
- 10 février : *L'Habit vert*, de Flers et Caillavet, par La Comédie.
- 22 février : *Décalage*, de Denys Amiel, par le Théâtre Jean-Bard.
- 10 mars : *La Cendre chaude*, de Henry Bordeaux et Emilien Leblond, par La Comédie.
- 22 mars : Gala de pièces en un acte : *Limite d'âge*, de Henri Tanner ; *Adrien*, de Géo-H. Blanc ; *Une grande idée de Kid Bébert*, de Paul Casetti ; *La Providence en livrée*, de Fred Poulin, par La Comédie.
- 29 mars : *L'Amant de M^{me} Vidal*, de Louis Verneuil, par La Comédie.
- 6 avril : *Le Misanthrope*, de Molière, par La Comédie.
- 27 octobre : *L'Homme qui assassina*, de Pierre Frondaie, d'après le roman de Claude Farrère, par La Comédie.
- 16 novembre : *Les Femmes savantes*, de Molière, par le Théâtre Jean-Bard.
- 1^{er} décembre : *La Reine morte*, de Henry de Montherlant, par La Comédie.
- 15 décembre : *L'Avare*, de Molière, par le Théâtre Jean-Bard.
- 27 décembre : *Espoir*, de Henry Bernstein, par le Théâtre Jean-Bard.

Le prix des places a été uniformément de fr. 0,75.

5. Orchestre de la Suisse romande

L'Orchestre de la Suisse romande a fêté le 13 octobre le 25^e anniversaire de sa fondation. Le Conseil d'Etat et le Conseil administratif se sont entendus pour préparer une cérémonie commémorative et une réception en l'honneur de cet orchestre qui joue un rôle des plus importants dans la vie artistique de Genève et de toute la Suisse romande.

Dans ces circonstances, la Ville de Genève a offert la médaille de la reconnaissance à M. Ernest Ansermet qui fêtait son soixantième anniversaire.

La liste des concerts donnés en 1943 par l'Orchestre de la Suisse romande est la meilleure preuve de la grande activité de cet orchestre :

Concerts d'abonnement :

- 20 janvier : Victoria-Hall, direction : E. Ansermet ; soliste : E. Fischer, pianiste.
- 3 février : Grand Théâtre, direction : E. Ansermet ; solistes : F. Capoulade, violoniste et P. Fournier, violoncelliste.
- 17 février : Victoria-Hall, direction : E. Ansermet ; soliste : W. Giesecking, pianiste.
- 3 mars : Victoria-Hall, direction : R. Denzler.
- 17 mars : Grand Théâtre, direction : S. Baud-Bovy ; soliste : A. de Ribaupierre, violoniste.
- 31 mars : Grand Théâtre, direction : E. Ansermet ; soliste : J. Bastard, baryton.
- 13 octobre : Victoria-Hall, direction : E. Ansermet.
- 27 octobre : Victoria-Hall, direction : E. Ansermet ; soliste : W. Backhaus, pianiste.
- 10 novembre : Grand Théâtre, direction : E. Ansermet ; soliste : Marg. Perras, cantatrice.
- 24 novembre : Grand Théâtre, direction : E. Ansermet ; solistes : H. Honegger, violoncelliste, L. Krausz, altiste.
- 8 décembre : Victoria-Hall, direction : P. Kletzki.
- 15 décembre : Victoria-Hall, direction : E. Ansermet ; soliste : Carl Flesch, violoniste.

Concerts extraordinaires :

- 16 avril : Victoria-Hall, direction : R. Beck ; soliste : Andreas Bøhm, baryton.
29 mai : Grand Théâtre, direction : E. Ansermet.
30 mai : Victoria-Hall, direction : E. Ansermet et S. Baud-Bovy, avec le concours de la Société de chant sacré et des chœurs de la Société symphonique.

6. *Concours national d'exécution musicale*

Soixante-deux candidats se sont présentés aux concours éliminatoires, dix-huit ont été admis au concours définitif public dans la grande salle du Conservatoire.

Les jeunes artistes suisses ont manifesté beaucoup d'intérêt pour ces épreuves, plus particulièrement pour le chant et le piano. Dans l'ensemble, les exécutions ont été excellentes. Le violoniste Corrado Romano et le trompettiste Paychère ont été particulièrement brillants.

Le palmarès du concours se présente comme suit :

- Basson : Médaille à M. Anton Wettengel (Bâle).
Contrebasse : Deux seconds prix de fr. 150,— à M. Hermann Vørkel et à M. Hans Renidear ; prix de l'A.M.S. de fr. 200,—, à M. Hermann Vørkel.
Flûte : Second prix de fr. 150,— et prix de l'A.M.S. de fr. 100, à M. Edmond Oechslin (Genève).
Trompette : Premier prix de fr. 300,— et prix de l'A.S.M. de fr. 200,—, à M. Henri Paychère (Genève).
Violon : Premier prix de fr. 500,—, à M. Corrado Romano (Milan-Montana) ; médaille à M. Giorgio Silzer (Locarno).
Chant dames : Deux seconds prix de fr. 250,—, à M^{lles} Amélie Ducommun (Neuchâtel) et Ruth Kaufmann (Granges).
Chant hommes : Second prix de fr. 250,— à M. Gottfried Fehr (Bâle) ; médaille à M. Diego Ochsenbein (Genève-Berne).
Piano dames : Deux seconds prix de fr. 250,—, à M^{lles} Yvonne Schmit (Genève-France) et Pina Pozzi (Lugano) ; médailles à M^{lles} Madeleine Dépraz (Genève), Iris Sarkissian (Genève) et Nella Salati (Lugano) ; diplôme à M^{lle} Céline Chaillet (Lausanne-Genève).
Piano hommes : Médaille à M. Albert Schneeberger (Winterthour).

Avec l'Orchestre de la Suisse romande, sous la direction de M. Ernest Ansermet, les lauréats se sont présentés au public lors du concert de gala donné au Victoria-Hall le 9 octobre et partiellement retransmis par la National Broadcasting Co.

7. *Fête des musiciens suisses*

L'Association des musiciens suisses a tenu ses assises annuelles en notre ville les 29 et 30 mai. Ces manifestations ont compris notamment un concert de musique de chambre et deux concerts symphoniques.

La Ville de Genève a accordé un crédit de fr. 4.000,— à titre de participation de la Ville au capital de garantie de ces manifestations.

8. *Conservatoire de musique*

Des bourses ont été attribuées à des élèves méritants suivant des études professionnelles de musique au Conservatoire et cela grâce au crédit accordé par le Conseil municipal.

Les façades du bâtiment du Conservatoire, côtés rue Général Dufour et place Neuve ont été refaites en 1926 et 1927. Les autorités municipales envisagent de participer aux frais de restauration des deux autres façades de cet édifice qui est l'un des joyaux de notre ville.

9. *Théâtre de La Comédie*

Pour les fêtes de Nouvel-An, La Comédie a donné *Madame Sans-Gêne*, de Victorien Sardou et Moreau, pièce qui a tenu l'affiche jusqu'au 20 janvier. Puis, ensuite :

Le Drame du génie, 3 actes de Saint-Georges de Bouhélier (création avant Paris).

Le Comédien et la grâce, 3 actes de Henri Ghéon.

La Cendre chaude, 3 actes de Henry Bordeaux et E. Leblond (création avant Paris).

Le Prélude au renoncement, 2 actes de Pierre Vallette, création à Genève.

Au delà de nos forces, de Björnson, création de la nouvelle adaptation française de Charly Clerc.

Gala des pièces en un acte (quatre créations d'auteurs suisses) soit :

Limite d'âge, 1 acte d'Henri Tanner.

Adrien, 1 acte de Géo-H. Blanc.

Une grande idée de Kid Bébert, 1 acte de Paul Casetti.

La Providence en livrée, 1 acte de Fred Poulin.

Comme spectacles classiques, il a été donné :

Le Misanthrope, de Molière, avec Jeanne Provost.

Lorenzaccio, d'A. de Musset, dans une adaptation inédite de François Fosca.

L'Épreuve, 1 acte de Marivaux.

Les Fausses confidences, 3 actes de Marivaux.

Pour clôturer la saison 1942/43, la troupe a joué *Pile ou face*, de Verneuil, avec Marie Dubas.

Puis elle fit une tournée d'une quinzaine de jours en Suisse, avec *Le Misanthrope*.

Pendant ce temps, la scène du boulevard des Philosophes reçut la troupe du Théâtre municipal de Lausanne qui a joué *Deux douzaines de roses écarlates*, de Benedetti, adaptation française de M. S. d'Arborio.

En mai, la troupe a fait une seconde tournée en Suisse, avec *Dans sa candeur naïve*, de J. Deval, avec le concours de Marcelle Chantal.

L'exercice 1942/43 a bouclé, grâce aux deux subventions officielles augmentées (celle de la Ville de fr. 10.000,— et celle de l'Etat de fr. 8.000,—).

L'exercice 1943/44 a débuté le 7 octobre 1943, par :

Le Bois sacré, 3 actes de Flers et Caillavet.

Ensuite, comme pièces importantes ayant obtenu un grand succès, nous pouvons citer :

Noces de sang, 3 actes de Frédéric Garcia Lorca, traduction Auclair et Prévost.

La Reine morte, 3 actes de Henry de Montherlant.

Une Femme si douce, 3 actes de Marcel Rosset, auteur genevois, création.

Les Frères Karamazov, 5 actes de Copeau et Coué, d'après Dostoïevsky.

Hospitalité, 3 actes de Charles Plisnier (création à Genève).

Puis, pour les fêtes de Nouvel-An : *Louise de La Vallière* (création), 3 actes et 10 tableaux de Jean-Jacques Bernard.

La Comédie a créé également *Jouvence*, pièce en 3 actes d'un auteur genevois, Henri Tanner.

Les spectacles classiques ont intéressé un nombreux public.

Gala Molière : *La Comtesse d'Escarbagnas*, 1 acte.

Le Dépôt amoureux, 2 actes.

Sganarelle, 1 acte.

Le Mariage de Figaro, 5 actes de Beaumarchais.

Phèdre, tragédie en 5 actes de Jean Racine.

La Comédie a donné six représentations de *La Reine morte*, de Montherlant, au Théâtre municipal de Lausanne.

Les résultats financiers de la première moitié de l'exercice 1943/44 ont été satisfaisants.

10. Association des Festivals de Genève

L'Association des Festivals a présenté les tout derniers jours de juillet et au début d'août les premiers Galas du Vieux Genève. Il s'agit de représentations de *George Dandin*, de Molière, avec musique de J.-B. Lulli adaptée par Albert Paychère, et d'un à-propos de Charlie Gerval et Alfred Penay : *On donne la comédie à M. de Voltaire*. La cour de l'ancien hôtel du Résident de France, à la Grand'Rue, a constitué un cadre parfait pour ce spectacle qui a été donné onze fois.

L'Association des Festivals a fait jouer sur le parvis de la cathédrale de Saint-Pierre, à la fin d'août et au début de septembre, la traduction française de Charly Clerc de *Jedermann*, de Hugo von Hofmannsthal, avec musique de Henri Gagnebin. Dix représentations ont été données de ce spectacle dont le rôle principal a été confié à M. Léopold Biberti.

A l'occasion du tricentenaire de la création de *Polyeucte*, de Pierre Corneille, il a été donné trois représentations de ce chef-d'œuvre.

L'Association des Festivals s'est entendue avec la direction du Théâtre de Lausanne pour donner six représentations d'*Othello* de Shakespeare, dans d'excellentes conditions scéniques.

11. Fêtes des Promotions

Voir Chapitre XII — Ecoles enfantines et primaires

12. Promotions civiques

Cette manifestation de l'entrée dans la vie civique des jeunes gens atteignant leur majorité en 1944 a eu lieu le dimanche 28 novembre après-midi, au Victoria-Hall. Elle a été organisée par le Conseil administratif, d'entente avec le Conseil d'Etat, à l'intention des jeunes gens de tout le canton.

Le Comité de patronage formé des représentants des autorités et de personnes s'intéressant à cette cérémonie civique était composé de :

Président : M. Fernand Cottier, conseiller administratif ;
M. Adrien Lachenal, président du Conseil d'Etat ;
M. Paul Balmer, conseiller d'Etat ;
M. Jules Peney, président du Conseil administratif ;
M. Marcel Raisin, vice-président du Conseil administratif ;
M. Louis Favre, professeur ;
M. Edouard Trœster, président du Consistoire de l'Eglise nationale protestante ;
Mgr Henri Petit, vicaire général de l'Eglise catholique romaine ;
M. le Grand Rabbin de Genève ;
M. le président du Synode de l'Eglise vieille catholique ;
M. Jean Cramer, président de l'Union des sociétés patriotiques ;
M. Marcel Mathey-Rambert, président de la Fédération des sociétés confédérées ;
M. Albert Roussy, professeur ;
M. Louis Rossire, secrétaire du Département militaire ;
M. Marcel Ladé, chef du Service des spectacles et concerts.

Cette manifestation a été organisée avec la collaboration de la Musique municipale (direction : F. Bodet), du Cercle choral (direction : Piantoni) et de la Société chorale des Eaux-Vives (direction : C. Denizot).

Au cours de la cérémonie, présidée par M. le conseiller administratif Fernand Cottier, M. Jules Peney, président du Conseil administratif, a prononcé une allocution. M. Emile Piuze a répondu au nom des jeunes citoyens participant à cette manifestation.

Chacun des jeunes citoyens a reçu un diplôme, une médaille et un livre-souvenir *Au Citoyen suisse*.

Il a été décidé pour les prochaines promotions civiques de prévoir une manifestation commune des jeunes gens et des jeunes filles atteignant leur majorité en 1945.

B. GRAND THÉÂTRE

La répartition des spectacles, établie selon un ordre chronologique, donne le tableau suivant :

1 ^{er} janvier, en matinée et en soirée,	
2 janvier, en soirée,	
3 janvier, en matinée :	<i>Les Saltimbanques</i> (Société romande de spectacles).
9 janvier, en soirée,	
10 janvier, en matinée :	<i>L'Enlèvement au Sérail</i> (S. R. S.).
29 et 30 janvier :	<i>Le Barbier de Séville</i> (S. R. S.).
5 et 6 février, en soirée,	
7 février, en matinée :	<i>Faust</i> (S. R. S.).

9 février :	Récital de danse de M ^{lle} Josette Coran.
19 et 20 février :	<i>Faust</i> (S. R. S.).
4 et 6 mars, en soirée,	
7 mars, en matinée :	<i>La Chauve-Souris</i> (S. R. S.).
27 mars :	Gala de danse de M ^{lles} Hœpfner.
16 avril :	Spectacle au bénéfice de la Croix-Rouge (Société féminine d'éducation physique de Genève et Harmonie Nautique).
20 avril :	Récital de danse de M ^{lle} Gitta Horwath avec le concours de l'Orchestre de la Suisse romande.
16 juin :	<i>Ecurie Watson</i> (spectacle privé organisé par la Croix-Rouge internationale pour ses collaborateurs bénévoles).
18 septembre, en soirée,	
19 septembre, en matinée et en soirée,	
25 septembre, en soirée,	
26 septembre, en matinée et en soirée :	<i>Les Armaillis</i> (S. R. S.).
29 et 30 septembre, 1 ^{er} et 2 octobre, en soirée,	
3 octobre, en matinée et en soirée :	<i>Othello</i> (Association des Festivals de Genève).
16 octobre, en soirée :	Récital de piano de M. Jacobskind.
22 et 23 octobre, en soirée,	
24 octobre, en matinée et en soirée,	
30 octobre, en soirée,	
31 octobre, en matinée :	<i>Mam'zelle Nitouche</i> (S. R. S.).
5 et 6 novembre, en soirée,	
7 novembre, en matinée :	<i>La Traviata</i> (S. R. S.).
17 et 20 novembre, en soirée,	
21 novembre, en matinée :	<i>Où l'Etoile s'arrêta</i> (Compagnons de Romandie).
26 et 27 novembre, en soirée,	
28 novembre, en matinée :	<i>Le Malade imaginaire</i> (S. R. S.).
4 décembre, en soirée,	
5 décembre, en matinée :	<i>Où l'Etoile s'arrêta</i> (Compagnons de Romandie).
7 décembre, en soirée :	Récital de danse de M. Ulysse Bolle.
10 et 11 décembre, en soirée,	
12 décembre, en matinée et en soirée :	<i>La Mascotte</i> (S. R. S.).
23 et 24 décembre, en soirée,	
25 et 26 déc., en matinée et en soirée,	
28, 29, 30 et 31 décembre, en soirée :	<i>L'Auberge du Cheval-Blanc</i> (S. R. S.).

A ces 48 représentations d'art lyrique ou de comédies, 5 représentations d'une légende de Noël (*Où l'Etoile s'arrêta*) et 7 de comédies, 5 récitals de danse et le récital d'un pianiste, il convient d'ajouter 6 concerts de l'Orchestre de la Suisse romande, 13 spectacles populaires de la Ville et une soirée à l'occasion de la 16^e conférence de district du Rotary international.

Le total des manifestations artistiques est donc de 86, à peu près égal à celui de l'année précédente.

L'activité principale a, comme d'ordinaire, été celle de la Société romande de spectacles qui a notamment donné : *L'Enlèvement au Sérail*, de Mozart, avec des artistes les meilleurs parmi ceux de la Suisse alémanique ; *Le Barbier de Séville*, de Rossini, avec une très belle distribution, sous la conduite de Franz von Hœsslin, et créé *Le Malade imaginaire*, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, d'après la pièce de Molière, texte et musique de notre concitoyen Jean Dupérier. En hommage à Gustave Doret, la société a, en septembre, fait jouer *Les Armaillis* avec le concours de la Chanson valaisanne.

M. Edmond Naville ayant quitté Genève en novembre, pour des raisons d'ordre professionnel, M. Marius Bertherat lui a succédé à la présidence de la Société romande de spectacles.

La subvention de la Ville en faveur des spectacles lyriques a été augmentée de fr. 15.000,— au budget municipal de 1943.

Le crédit affecté à la construction et à la transformation des décors a été porté à fr. 12.000,—. L'effort pour améliorer les installations scéniques devra encore être accru.

Des travaux de réfection du bâtiment ont été entrepris (voir à ce sujet le Chapitre XVIII) de ce compte rendu.

A la suite de la retraite d'employés, plusieurs mutations et nominations sont intervenues en 1943 dans le personnel de scène du Service des spectacles et concerts.

Il est sorti de la bibliothèque du Grand Théâtre :

	Partitions	Parties	Piano et chant	Total
a) <i>Musique symphonique :</i>				
Orchestre de la Suisse romande et Radio-Genève	340	17.560	20	17.920
Conservatoire de musique	10	680	—	690
Orchestre symphonique d'été	80	4.150	15	4.245
b) <i>Musique lyrique :</i>				
Orchestre de la Suisse romande et Radio-Genève	15	450	30	495
Société romande de spectacles	10	350	60	420
Orchestre symphonique d'été	20	600	30	650

Une exposition « Souvenirs de Gustave Doret » a été organisée au grand foyer pendant les représentations des *Armaillis* en septembre. La partition originale de cet ouvrage, qui appartient à la bibliothèque du Théâtre, était exposée avec d'autres manuscrits propriété de M. le Dr Mégevand.

Le 6 décembre, la commission consultative du Théâtre a été désignée pour la durée de la législature. Ses membres sont M^{me} Rose Féart, MM. Lucien Billy, Gaston Bridel, Henri Brolliet, Jean Duchosal, Robert de Traz, James Véron et André Vierne.

C. VICTORIA-HALL

La récapitulation de l'emploi de la grande salle de la rue Général Dufour mentionne 11 concerts de l'Orchestre de la Suisse romande, 11 concerts divers, 35 cultes de l'Association chrétienne évangélique, 11 conférences religieuses, 4 conférences ou séances de congrès, 8 cérémonies de distribution de certificats et prix aux élèves de l'enseignement officiel, la manifestation des promotions civiles et 45 répétitions.

Le nombre des locations est moins important qu'en temps normal, cela par suite de la situation économique et des difficultés rencontrées par les orchestres, artistes et conférenciers désirant traverser les frontières pour faire des tournées. Par ailleurs, pour économiser le contingent de combustible, les cultes donnés au Victoria-Hall le dimanche matin ont dû être transférés pendant les grands froids dans une autre salle de dimensions plus restreintes.

D. KURSAAL

La saison du Kursaal s'est étendue du 7 mai au 5 septembre.

La fermeture des frontières n'a pas permis à la direction d'engager à l'étranger des artistes de music-hall. Elle a dû modifier ses programmes et donner principalement des opérettes ; elle l'a fait avec le concours d'artistes du pays.

La saison a compris :

- 9 ½ semaines d'opérette ;
- 2 semaines d'une comédie musicale ;
- 3 semaines d'opérette et de music-hall ;
- 3 semaines de revue.

Le programme des 140 représentations a été le suivant :

Représentations

8	du 7 au 13 mai	Magda Fonay, Gabo et Vorthez, Henri et Paulette, les Stroschneider, etc. Une comédie en un acte de Georges Feydeau : <i>Mais n'te promène donc pas toute nue</i> , avec Jean Montazel, Eliane Granet, André Davier, Edouard Vierne, Jean Fleury.
---	----------------	---

16	du 14 au 27 mai	<i>Mariette</i> , comédie musicale de Sacha Guitry, musique d'Oscar Strauss, avec Marisa Morel, Jean Montazel, Germaine Dufresne, Eliane Granet, Lucienne Cauvières, Claire Gérard, Claude Abran, Pierre Darmant, René Chambaz, André Davier, Carlo Bertossa, etc.
24	du 28 mai au 17 juin	<i>Revue 1943</i> , revue à grand spectacle de Maurice Hayward, arrangement musical de Gerodays, avec Marie Dubas, Jean Badès, Pauline Carton dans un sketch de Ruy Blag, les 14 danseuses du ballet Mara Dousse, 12 mannequins, etc.
8	du 18 au 24 juin	Jacky Lupescu, Atlantas, Wasta, Anders, etc. Et <i>Octave</i> , 1 acte d'Yves Mirande, avec Rimert, Jean Montazel, Hélène Dalmet, André Talmès, Edouard Vierne.
8	du 25 juin au 1 ^{er} juillet	<i>Léonie est en avance</i> , 1 acte de Georges Feydeau avec Pauline Carton, Eliane Granet, Lucienne Cauvières, Liliane Aubert, André Davier, Edouard Vierne, Et <i>Jean, Jac et Jo, Noé</i> , les Marcos, Almard, Comars, Jacky Lupescu, etc.
16	du 2 au 15 juillet	<i>Ta bouche</i> , opérette d'Yves Mirande et Albert Willemetz, musique de Maurice Yvain, avec Rimert, Henri Lauriac, Pierre Darmant, Edouard Vierne, Lise Bratschi, Claire Gérard, Monique Bert, Eliane Granet, Lotte Denizot, Germaine Dufresne.
24	du 16 juillet au 5 août	<i>L'Amour masqué</i> , opérette de Sacha Guitry, musique d'André Messager, avec Marisa Morel, Jean Montazel, Rimert, Henri Lauriac, Pierre Darmant, etc.
16	du 6 au 19 août	<i>Enlevez-moi</i> , opérette de Raoul Praxi et Henri Hallais, musique de Gaston Gabaroché, Lyrics de Pierre Varenne et Max Eddy, avec Henri Lauriac, Rimert, Pierre Darmant, Jacques Mancier, Lise Bratschi, Claire Gérard, Monique Bert, etc.
20	du 20 août au 5 septembre	<i>Passionnement</i> , opérette de Maurice Hennequin et Albert Willemetz, musique d'André Messager, avec Henri Lauriac, Rimert, Pierre Darmant, Violette Fleury, Wanny, Jean Darmance, André Talmès, Jean Fleury, Monique Bert.

Le 6 avril, le Conseil administratif a adopté un arrangement au sujet de la transformation de l'éclairage du cabaret de la salle des pas perdus du Kursaal. Il a été entendu à ce propos :

1. que la garantie de paiement de la Ville pour l'électricité et le gaz serait portée à nouveau dès et y compris l'année 1942, de fr. 12.000,— à fr. 14.000,— ;
2. que la Nouvelle Société pour l'exploitation du Kursaal prendrait à sa charge les frais de transformation de l'éclairage du cabaret, c'est-à-dire le remplacement des lampes à incandescence du plafond par des tubes au néon de différentes couleurs, frais qui se sont élevés à fr. 3.258,65, sous déduction de fr. 2.000,— rétrocedés en 1942 à la Ville sur la garantie ;
3. que la Ville procéderait à ses frais à l'installation de l'éclairage au néon de la salle des pas perdus, dont le coût est estimé à fr. 14.016,20 ;
4. qu'en couverture partielle de ces frais, la Société versera à la Ville à partir de 1944 et jusqu'à l'échéance de la couverture, à fin 1949, un montant de fr. 1.000,— par an.

Le 13 avril, le Conseil administratif a accepté de prolonger de six ans, soit jusqu'au 31 décembre 1950, la durée de la concession du Kursaal à la Nouvelle société pour l'exploitation du Kursaal. Il a été convenu que la somme annuelle de fr. 1.000,— à verser par la Société à la Ville, en couverture des frais d'installation de l'éclairage au néon de la salle des pas perdus sera due pour les années 1944 à 1950 y compris.

Le 28 avril, un avenant à l'art. 11 de la convention du 23 janvier 1935, modifiée le 23 novembre 1938 et complétée le 24 avril 1940, indique :

« La Nouvelle société pour l'exploitation du Kursaal ayant demandé qu'au cas où de nouvelles charges financières lui seraient imposées par suite de la mise en vigueur de nouvelles dispositions légales ou réglementaires touchant au droit des pauvres ou aux taxes cantonales de police, comme par suite d'une interprétation nouvelle des prescriptions existantes en la matière, des allègements d'égale importance lui soient consentis par la Ville de Genève, ces allègements ne pouvant toutefois pas excéder un montant de fr. 20.000,— par an, la Ville de Genève est intervenue auprès de l'Etat pour que ce dernier assume une part de ces allègements éventuels.

Dans une lettre du 23 mars 1943, le Conseil d'Etat s'est déclaré d'accord de prendre à la charge de l'Etat, le 50% des allègements qui seraient accordés à la Société et sous forme de subvention, l'autre moitié devant être supportée par la Ville et la somme totale — à la charge tant de la Ville que de l'Etat — ne pouvant excéder fr. 20.000,—.

En conséquence, il demeure entendu que, dans l'éventualité prévue par la Société, comme il est dit plus haut, la Ville de Genève s'engage à supporter le 50% de ces allègements qui seraient accordés et sous forme de subvention jusqu'à concurrence d'un montant de fr. 10.000,—, et à verser à la Société la part d'égal montant qu'elle sollicitera de l'Etat, en vertu de l'engagement que ce dernier a pris envers elle. »

A la même date, un avenant à l'article 20 de la même convention précise :

« La concession qui devait venir à échéance le 31 décembre 1944 est prolongée de six ans à partir de cette date, soit jusqu'au 31 décembre 1950. »

CHAPITRE VII

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE

Directeur : M. H. DELARUE

COMMISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE. — M. Adrien BOVY nommé Conservateur du musée d'Art et d'Histoire de Fribourg, s'est retiré de la Commission qui a d'autre part perdu un membre dévoué en la personne de M. le professeur Alexandre MOTTU.

MM. les professeurs Georges TIERCY et Anthony BABEL ont été appelés à faire partie de la Commission, ainsi que les doyens MM. Maurice BATTELLI, Marcel GYSIN et Claudius TERRIER.

PERSONNEL. — M. Ed. GUEX, commis de première classe, a pris sa retraite après trente et un ans de service. M. Gaston COURT a été nommé commis de troisième classe dès le 1^{er} avril.

Dépenses pour acquisitions et reliure

Il a été dépensé pour acquisitions et reliure :

I. Imprimés :		
a) Ouvrages neufs	Fr. 8.251,85	
b) Ouvrages d'occasion	» 1.608,—	
c) Suites	» 7.771,45	
d) Périodiques	» 14.173,90	Fr. 31.805,20
II. Manuscrits		» 171,50
III. Estampes et portraits		» 592,50
		32.569,20
IV. Reliure		» 21.418,55
Total		Fr. 53.987,75

Ces dépenses ont été couvertes par :

I. Crédit prévu au budget :

a) Intérêts du Fonds Brunswick	Fr. 6.980,—	
b) Allocation de la Ville	» 26.000,—	
c) Allocation de l'Etat (selon convention)	» 7.000,—	
d) Taxe universitaire (versement de l'Etat)	» 4.000,—	Fr. 43.980,—

II. Ressources extra-budgétaires :

e) Allocation de la Société médicale	» 1.000,—
f) Intérêts du Fonds Moynier (Société Académique)	» 528,50
g) Prélèvement sur réserve « Taxe universitaire »	» 8.227,95
h) Acquisitions par le Fonds Disdier (don de l'Université)	» 251,30
Total	Fr. 53.987,75

A cette somme s'ajoutent les achats effectués directement par :

a) le Fonds Disdier (don de l'Université)	Fr. 1.048,50
b) le Fonds auxiliaire de la Bibliothèque (Société Académique)	» 3.898,80
c) la Faculté de médecine	» 2.850,—

Département des imprimés

ACCROISSEMENT. —

	Volumes	Brochures	Brevets	Thèses et pièces acad.
Dons	3.504	1.308	5.382	5.237
Achats	1.406	242	—	—
Remis par cinq sociétés suivant convention.	188	—	—	—
Totaux	5.198	1.550	5.382	5.237

CATALOGUE. — 2.663 ouvrages, 1.583 brochures, 1.205 thèses d'universités suisses et étrangères ont été catalogués.

1.506 titres ont été imprimés au multigraphe pour la liste collective des bibliothèques genevoises.

Le catalogue collectif alphabétique s'est augmenté de 8.670 fiches et le catalogue par matières de 5.519.

953 volumes ont été enregistrés comme suite d'ouvrages en cours de publication.

CONSULTATION. — Outre les jours fériés, la Salle de lecture et la Salle Moynier ont été fermées du 9 au 31 août, la Salle Naville du 18 juillet au 31 août.

Il a été délivré 1.336 nouvelles cartes d'entrée, dont 520 à des étudiants.

64.697 volumes ont été distribués, répartis comme suit dans les différents services :

	Volumes	Moyenne quotidienne	Nombre de lecteurs
Salle de lecture	18.066*	64	1.721
Salle Naville	3.402	13	326
Prêt à l'extérieur	43.229	144	3.878 (1.266 étudiants)
Total	64.697	221	

Le service du soir (20-22 h.) a fonctionné du 18 janvier au 29 avril et du 1^{er} novembre au 29 décembre, avec un total de 612 présences.

Le service du prêt entre bibliothèques a mis en circulation 1.230 demandes d'ouvrages. Il en a reçu 4.617 et fait suivre 2.890 émises par d'autres bibliothèques.

* Ces volumes, prêtés en moyenne deux fois chacun, ont donné lieu à 36.814 communications.

5.604 volumes ont été expédiés, soit :

<i>Emprunts à :</i>		<i>Prêts à :</i>	
32 bibliothèques suisses	1.183 volumes	37 bibliothèques suisses	4.413 volumes
1 » étrangère	4 »	2 » étrangères	4 »
	<u>1.187 volumes</u>		<u>4.417 volumes</u>

738 ouvrages ont été en outre empruntés à 43 bibliothèques genevoises.

Salle Moynier (périodiques). — 274 jours, 3.466 consultations (dont 984 par des étudiants).
Moyenne par jour : 13 lecteurs (dont 3 ou 4 étudiants).

La BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DE DROIT, ouverte tous les jours (sauf la période du 1^{er} au 31 août), de 9 h. à midi et de 14 h. à 18 h., a eu en moyenne 24 lecteurs par jour et a prêté à domicile 2.544 volumes.

DONATEURS. — 204 particuliers ont donné 729 volumes et 786 brochures et pièces diverses. 386 institutions, universités, bibliothèques, sociétés, associations, administrations, gouvernements, etc., ont donné 2.875 volumes, 5.904 brochures et pièces diverses (dont 5.382 brevets), 5.237 thèses et pièces académiques.

Les dons les plus importants ont été faits par :

- L'hoirie de M. Victor VAN BERCHEM, 44 volumes et 2 brochures.
- M. B. GAGNEBIN, 195 volumes et 5 brochures.
- M. Aloïs MOOSER, 191 volumes et 26 brochures.
- Le CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE, 53 volumes.
- Le COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE, 73 volumes et 6 brochures.
- Le DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, 798 volumes.
- Le FONDS AUXILIAIRE de la Bibliothèque publique, 14 volumes de grand prix.
- Le FONDS DISDIER, 64 volumes et 6 brochures.

Des DÉPÔTS ont été confiés à la Bibliothèque publique et universitaire :

1. Par M. Ed. BEHREND, 2.670 volumes de littérature allemande.
2. Par M. le prof. H. REVERDIN, la bibliothèque médicale de son père, feu le professeur Jacques REVERDIN.

Département des manuscrits

CATALOGUE. — 359 manuscrits ont été catalogués, 30 volumes ont été ajoutés à la Série des cours universitaires et 1257 dossiers ont été versés dans la Collection d'autographes. M. P.-P. Plan a achevé l'inventaire des Archives Tronchin.

CONSULTATION. — 728 consultations de 452 manuscrits différents par 76 personnes.

4 manuscrits ont été prêtés à 3 bibliothèques ou archives suisses. La Bibliothèque a reçu en communication, pour divers lecteurs, 3 manuscrits de 3 bibliothèques et archives suisses.

ACHATS. — 12 recueils et documents ont été achetés, notamment :

Divers mémoires, lettres et chansons politiques genevoises du XVIII^e siècle provenant de la Collection De Luc ; 18 lettres de Pictet de Rochemont et 21 lettres de divers correspondants à M.-L. Rigaud ; 31 lettres de banquiers genevois du XVIII^e siècle ; un recueil de lettres et poèmes adressés à Antoine Carteret.

DONS. — 17 personnes et 1 institution ont donné 68 volumes, recueils et documents, notamment :

M^{lle} Louise TOURNIER, divers poèmes de Louis Tournier.

M. B. GAGNEBIN, diverses pièces relatives au régent P.-M.-Ch. Bonifas, 1793-1829.

Le D^r François NAVILLE, 34 volumes de cours suivis ou professés par Adrien Naville.

M. P.-P. PLAN, Notices sur les représentants qui ont voté la condamnation de Louis XVI, manuscrits contemporains.

M^{me} Jean TURRETTINI, le Registre des visiteurs de la chambre de Voltaire à Ferney, 1825-1845.

M^{lle} Elisabeth BLIND, 9 volumes de cours de théologie suivis par Hugo Blind.

La SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE, les papiers et la correspondance de Paul Moriaud, en sa qualité de président des Tribunaux arbitraux mixtes, 1920-1924.

Portraits, estampes et cartes

CATALOGUE. — 599 fiches ont été insérées dans le catalogue.

CONSULTATION. — 68 personnes ont consulté les portefeuilles d'estampes et de cartes.

ACHATS. — 40 pièces.

DONS. — 15 personnes et 3 institutions ont donné 152 pièces, notamment :

M. Ch. d'ETERNOD, un petit buste en plâtre du Général Dufour.

M^{me} FERRERO-LOMBROSO, le masque mortuaire et un moulage de la main de feu Guglielmo Ferrero.

M. P.-P. PLAN, le portrait de son père Philippe Plan peint par M^{lle} Richard.

La Section de littérature de l'INSTITUT NATIONAL GENEVOIS, un portrait d'Ed. Tavan (plaquette de bronze).

En outre, M. Paul BOISSONNAS a fait don d'une partie de la collection Maillard-Gosse, soit 46 portefeuilles contenant des reproductions de portraits genevois, environ 11.000 pièces.

Divers

EXPOSITIONS. — Une exposition des poètes genevois a été organisée dans la Salle Ami Lullin, de mars à juin, et à partir de juillet, une exposition de vues de Genève, du XVI^e au XIX^e siècle. La Bibliothèque a aussi participé à l'Exposition du souvenir romantique dans la Villa de Mon-Repos.

TRAVAUX. — L'équipement du magasin 5 a été terminé.

M. P.-P. Plan est resté chargé du service de la Salle Naville et M. Jean Violette a continué son aide bénévole.

CHAPITRE VIII

BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

Directrice : M^{lle} Hélène RIVIER

L'année 1943 a vu la suite des importantes mesures de réorganisation décidées par le Conseil administratif en 1941, en particulier la réorganisation complète de la bibliothèque des Crêts. Dans cette dernière, il a fallu réviser et rénover tout le stock, établir l'inventaire et refaire le catalogue. A cette fin, il a été nécessaire de fermer les locaux du 1^{er} août au 15 octobre. A la réouverture, nous avons un stock modernisé de 3242 volumes dont 246 volumes pour les enfants. Il va sans dire que le système de prêt a également été modifié sur la base de celui de la bibliothèque centrale de la Madeleine.

Au printemps dernier, plusieurs membres du Conseil municipal ont visité nos bibliothèques. A cette occasion, ils ont pu constater l'état déplorable des locaux de notre bibliothèque de la rue des Alpes, et ont estimé que la réorganisation de celle-ci paraissait urgente. Nous avons donc, sitôt

après, établi en liaison avec le Service des bâtiments le plan de réorganisation prévoyant une salle de lecture, une bibliothèque de prêt et une salle pour les enfants. Nous voulons espérer que l'année 1944 nous permettra d'obtenir le crédit nécessaire à cet aménagement, en effet indispensable.

Parallèlement à ces travaux de réorganisation, nous constatons un développement remarquable de nos services de prêt. Le terme n'est pas exagéré si l'on tient compte du fait que nos bibliothèques municipales de Genève sont actuellement de loin au premier rang des établissements suisses analogues. Les prêts ont été pour 1943, de 573.876 volumes, ce qui représente une moyenne journalière de 1951 volumes.

Stock de livres

Madeleine. — Du 1^{er} janvier au 31 décembre 1943, le stock de livres a passé de 21.730 à 22.777 volumes. Dans ce chiffre ne sont pas inclus les volumes de périodiques.

Bibliothèque des jeunes. — Du 1^{er} janvier au 31 décembre 1943, le stock de livres a passé de 3.069 à 3.750 volumes.

Bibliothèque des Crêts. — A la réouverture des locaux le 15 octobre, nous avons un stock de livres de 3.242 volumes dont 246 volumes pour les enfants.

En ce qui concerne les Alpes, la Servette et Plainpalais qui possèdent ensemble environ 20.000 volumes, il faut s'attendre à un certain déchet en cours de réorganisation. Les chiffres précis ne pourront être donnés qu'au fur et à mesure de la réorganisation.

Donateurs. — 20 personnes ont donné 50 volumes.

Dépenses pour les acquisitions, la reliure et l'entretien du stock. — Il a été dépensé fr. 27.661,25 pour l'achat de 2.908 volumes, les revues et journaux, et fr. 25.444,75 pour la reliure et l'entretien du stock.

Emprunteurs. — Au 31 décembre 1943, nous avons pour l'ensemble de la ville 19.550 lecteurs adultes (contre 15.905 en 1942) et 2.172 enfants (contre 1.178 en 1942) inscrits pour le prêt des livres à domicile.

Prêt des livres. — En 294 jours ouvrables, il a été prêté 573.876 volumes (contre 480.632 en 1941), soit une moyenne journalière de 1 951 volumes.

Ce qui a été lu :

BIBLIOTHÈQUE DE LA MADELEINE

	1941	1943	%	(% en 1941)
Généralités	731 volumes	3.244 volumes	1,2	(0,5)
Philosophie	3.143 »	3.338 »	1,2	(1,3)
Religion.	2.042 »	2.393 »	0,9	(0,9)
Sciences sociales.	3.773 »	5.309 »	2	(1,8)
Philologie.	1.478 »	1.383 »	0,5	(1)
Sciences pures et appliquées	18.313 »	20.952 »	9	(7,8)
Beaux-arts et arts récréatifs	8.686 »	11.077 »	4	(3,7)
Littérature	16.599 »	23.484 »	8,8	(7)
Histoire.	13.408 »	12.107 »	4,5	(5,6)
Géographie et voyages	15.720 »	16.570 »	6	(6,4)
Biographies	20.081 »	22.545 »	8,4	(8,4)
Romans.	131.710 »	141.049 »	53,5	(55,6)

Total : 263.451 volumes prêtés (contre 237.224 en 1941).

Moyenne journalière : 896 volumes (contre 807 en 1941).

Salle de lecture. — En 294 jours ouvrables, nous avons eu 40.313 entrées (contre 16.356 en 1941), ce qui fait une moyenne de 171 entrées par jour.

BIBLIOTHÈQUE DE LA RUE DES ALPES

	1942	1943	%	(% en 1942)
Philosophie, religion	544 volumes	539 volumes	1	(0,6)
Sciences.	1.951 »	1.749 »	3	(3)
Beaux-arts, sports	802 »	689 »	1	(1)
Littérature	2.214 »	2.009 »	3,3	(3,4)
Voyages.	3.201 »	2.858 »	4,6	(4,5)
Histoire, biographies.	5.414 »	5.208 »	8,7	(7,5)
Romans.	47.001 »	46.539 »	78,4	(80)

Total : 59.591 volumes prêtés (contre 61.127 en 1942).

Moyenne journalière : 202 volumes (contre 208 en 1942).

Salle de lecture. — Nous avons eu 31.053 entrées (contre 34.378 en 1942), ce qui fait une moyenne journalière de 105 entrées.

BIBLIOTHÈQUE DE PLAINPALAIS

	1942	1943	%	(% en 1942)
Généralités	2.494 volumes	1.847 volumes	1,9	(2,7)
Philosophie, religion	645 »	606 »	0,6	(0,8)
Sciences.	2.723 »	2.109 »	2,1	(3)
Beaux-arts et divertissements.	1.254 »	1.163 »	1,1	(1,3)
Littérature	1.153 »	1.232 »	1,3	(1,3)
Histoire.	3.606 »	3.095 »	3	(3,8)
Voyages.	3.912 »	3.588 »	3,6	(4,2)
Biographies	5.237 »	4.853 »	5	(5,6)
Romans.	72.398 »	73.279 »	74,4	(77,3)
Livres pour enfants		5.832 »	7	

Total : 97.604 volumes prêtés (contre 93.822 en 1942).

Moyenne journalière : 332 volumes (contre 319 en 1942).

Salle de lecture. — Nous avons eu 20.522 entrées (contre 18.183 en 1942), ce qui fait une moyenne journalière de 70 entrées.

BIBLIOTHÈQUE DE LA SERVETTE

	1942	1943	%	(% en 1942)
Généralités	2.251 volumes	1.873 volumes	2,2	(2,5)
Philosophie, religion	682 »	793 »	1	(0,7)
Sciences.	2.860 »	3.260 »	3,5	(3,2)
Beaux-arts, arts récréatifs.	1.884 »	1.910 »	2,2	(2,1)
Littérature	2.619 »	3.409 »	3,7	(2,8)
Histoire.	4.009 »	4.259 »	4,7	(4,5)
Voyages.	5.633 »	6.118 »	6,2	(6)
Biographies	5.676 »	5.415 »	5,8	(6,2)
Livres pour enfants	9.994 »	8.950 »	9,5	(10)
Romans.	57.398 »	60.163 »	61,2	(62)

Total : 96.149 volumes prêtés (contre 93.006 en 1942).

Moyenne journalière : 327 volumes (contre 317 en 1942).

BIBLIOTHÈQUE DES CRÊTS

	1942	1943	%	(% en 1942)
Sciences, littérature	—	674 volumes	6,5	—
Voyages.	362 volumes	544 »	5,3	(3)
Histoire, biographies.	467 »	993 »	9,6	(4)
Romans.	11.717 »	8.115 »	78,6	(93)

Total : 10.326 volumes prêtés (contre 12.546 en 1942).

La diminution de prêts provient de la fermeture de cette bibliothèque durant l'inventaire.

BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES

	1942	1943	%	(% en 1942)
Vulgarisation	4.040 volumes	6.697 volumes	15	(16)
Histoire et voyages	2.152 »	4.131 »	8,8	(8,5)
Biographies	1.556 »	2.673 »	5,7	(6,2)
Contes et légendes.	3.118 »	7.009 »	15	(12,5)
Romans.	14.479 »	25.595 »	55,5	(56,8)

Total : 46.755 volumes prêtés (contre 25.345 en 1942).

Moyenne journalière : 158 volumes.

Société des amis de la Bibliothèque moderne. — Durant l'année 1943, il a été prêté 558 clichés à projection lumineuse.

CHAPITRE IX

MUSÉES ET COLLECTIONS

A. MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

Directeur : M. le professeur W. DEONNA

COMMISSIONS

Les commissions ont été renouvelées pour une période de quatre ans.

Commission archéologique. — M. le conseiller administratif S. Baud-Bovy, président. M. Deonna, Waldemar, directeur du musée et conservateur. — MM. Blondel, Louis ; Boissonnas, Jean ; Chapuisat, Edouard ; Collart, Paul ; Delarue, Henri ; Fatio, Guillaume ; Foex, Théodore ; Guinand, Pierre ; Martinet, Aimé ; Montandon, Raoul ; Rehous, Laurent.

Commission « A » des Beaux-Arts (art ancien). — M. le conseiller administratif S. Baud-Bovy, président. M. Deonna, Waldemar, directeur du musée ; M. Gielly, Louis, conservateur. — MM. Angst, Carl ; Darier, Emile ; Haberjahn, Edouard ; Lullin, Jean ; Mairet, Alexandre ; Matthey, Paul ; Naef, Bernard. — Membres suppléants : M. Geneux, Paul ; M^{lle} Oltramare, Colette.

Commission « B » des Beaux-Arts (art moderne). — M. le conseiller administratif S. Baud-Bovy, président. M. Deonna, Waldemar, directeur du musée ; M. Gielly, Louis, conservateur. — MM. Berger, Hans ; Bovy, André ; Darier, Emile ; M^{me} Duchosal-Bastian ; MM. Haberjahn, Edouard ; Schmidt, Albert ; Weber, Max. — Membres suppléants : MM. Carteret, Paul ; Zysset, Philippe.

Commission « A » des Arts Décoratifs (art ancien). — M. le conseiller administratif S. Baud-Bovy, président. M. Deonna, Waldemar, directeur du musée et conservateur. — MM. Bonifas, Paul ; Constantin, Charles ; Duvoisin, Jean ; Martinet, Aimé ; M^{me} Schmidt-Allard, Berthe.

Commission « B » des Arts Décoratifs (art moderne). — M. le conseiller administratif S. Baud-Bovy, président. M. Deonna, Waldemar, directeur du musée et conservateur. — MM. Feuillat, Marcel ; Hufschmidt, Gustave ; Martin, Gustave ; M^{lle} Mercier, Hélène-May ; M. Mozer, Henri.

Commission de Numismatique. — M. le conseiller administratif S. Baud-Bovy, président. M. Deonna, Waldemar, directeur du musée ; M. le D^r Roehrich, Auguste, conservateur. — MM. Gris, Ulysse ; Jacot-Guillarmod, Alfred ; Kraft, Raoul ; Naville, Lucien.

Commission du Musée d'horlogerie. — M. le conseiller administratif S. Baud-Bovy, président. M. Deonna, Waldemar, directeur du musée ; M. Jaquet, Eugène, conservateur. — MM. Constantin, Charles ; Galopin, Jean ; Gibertini, Dante. — Experts : MM. Chapuis, Alfred, Neuchâtel ; Robert, Maurice, Fontainemelon (Neuchâtel).

PERSONNEL

Nominations. — M. Ed. Hermanjat, garde de nuit. MM. Roger Vachoux et Paul Zimmermann, gardiens-nettoyeurs, en remplacement de MM. Rochat, Pugin et Dehlen, mis à la retraite les années précédentes.

Permutations. — M. Emile Bally, concierge du musée Rath, permuté au musée d'Art et d'Histoire comme gardien-nettoyeur. M. Samuel Armand, gardien de nuit au musée d'Art et d'Histoire, permuté comme concierge au musée Rath.

OUVERTURE DU MUSÉE

La pénurie de combustible, la préparation de l'exposition de l'art suisse, ont nécessité la fermeture du musée pendant l'hiver et le printemps. Il a été ouvert en totalité du 19 juin au 24 octobre ; puis du 1^{er} au 30 décembre, à l'exception de la galerie des beaux-arts et les jours gratuits seulement (jeudi, samedi, dimanche).

Nombre de visiteurs. — 27.915 entrées gratuites (non comprises les entrées à l'exposition d'art suisse, voir plus loin).

EXPOSITIONS

Du 19 juin au 24 octobre, « L'art suisse des origines à nos jours ». Cf. le catalogue, W. Deonna, Exposition : L'art suisse des origines à nos jours, 1943, 148 pages in-8°.

Entrées payantes	13.530
» gratuites.	3.468

Total 16.998

Crédit voté par le Conseil municipal	Fr. 60.000,—
Dépenses totales	» 78.517,—
Recettes	» 16.763,55

Soit déficit de fr. 1.753,45 sur le crédit voté. A eux seuls, les frais d'assurance (transport de clou à clou, risques de manutention et de séjour) se sont élevés à fr. 38.250,80.

Du 16 au 24 octobre : travaux des candidats aux bourses Lissignol, Chevalier, Galland.

Du 8 au 18 décembre, documents de l'Escalade de 1602. Visiteurs : 2.540 (y compris les écoles).

AMÉNAGEMENT DES SALLES

Pour l'exposition « L'art suisse », de nombreux travaux d'aménagement ont été exécutés par le personnel du musée et par diverses maisons de la place.

Le conseil administratif ayant décidé de transférer au musée d'Art et d'Histoire le petit musée de l'école d'horlogerie (rue Necker), des modifications ont été apportées aux salles de l'étage inférieur (arts décoratifs), pour loger ce nouvel apport, et de nouvelles vitrines y ont été aménagées.

BATIMENT

Travaux de vitrerie, et revision de la toiture, par les soins du service des bâtiments.

CONSERVATION DES COLLECTIONS

La suppression du chauffage depuis plusieurs hivers, préjudiciable aux collections, moins par le froid que par l'humidité et la condensation qui en résultent, a nécessité, surtout pour les séries archéologiques et historiques, de minutieuses revisions et restaurations.

Ont été restaurées par M. Ed. Castres, les peintures suivantes : 10 études, paysages de B. Menn ; n° 1886-4, Fr. Diday, chemin du Grimsel à la Handeck ; n° 1830-1, M. J. van Mierevelt, portrait de femme. — Par M. Aimé Martinet : n° 1876-8, J.-B. Corot, Le Moulin de la Galette ; n° 1825-11, Ecole espagnole, Le Rieur ; n° 1928-13, Ecole française du XVI^e siècle, portrait présumé de Laurent de Normandie.

Restauration de nombreux cadres, soit d'œuvres nouvellement entrées (collection G. Favre), soit d'œuvres prêtées à diverses expositions au dehors et revenus endommagés.

PRÊTS A L'INTÉRIEUR

Diverses pièces de nos collections ont été prêtées aux expositions suivantes :

Exposition du romantisme, Genève. — Exposition du Cinquantenaire de l'association des intérêts de Plainpalais, Genève. — Exposition des Hodler du musée de Genève, au musée des beaux-arts de Bâle. — Exposition de la collection G. Favre, au musée des beaux-arts, Berne. — Exposition d'œuvres déposées par la Confédération, au musée des beaux-arts de Lucerne. — Exposition de peintures anciennes, au musée de Fribourg.

Prêts de tableaux à divers bureaux de l'administration municipale ; d'une gravure en couleurs par Linck, encadrée, au bureau de M. A. Lachenal, conseiller d'Etat.

ACQUISITIONS, LEGS, DÉPÔTS

Les enrichissements de nos collections, par achats, legs ou dépôts, sont comme d'ordinaire décrits dans *Genava*, Bulletin du musée d'Art et d'Histoire, 1944 (pour 1943).

BIBLIOTHÈQUE

Ouverte l'après-midi du 15 avril au 15 octobre et fermée en hiver, vu l'impossibilité de chauffer ; pendant cette période, toutefois, les livres ont pu être empruntés par l'entremise de la Bibliothèque publique et universitaire.

	1943	1942
Lecteurs	948	388
Volumes consultés	1425	652
Acquisitions	159 volumes et brochures	

Prêts à l'extérieur. — 302 volumes, dont 127 par l'entremise de la Bibliothèque publique et universitaire.

ANNEXES DU MUSÉE

A. *Promenade du Pin n° 5.* — Les services territoriaux occupent toujours les locaux mis à leur disposition par le Conseil administratif depuis le début des hostilités.

Comme les années précédentes, la Société d'histoire et d'archéologie a utilisé, pour ses conférences, la grande salle du 1^{er} étage et le 4^{me} étage pour les bibliothèques archéologique et historique.

B. *Halle de la Maison de Ville.* — Les canons et armures sous les portiques sont entretenus régulièrement par le personnel du musée.

C. *Villa romaine au parc La Grange.* — L'entretien en a été confié au personnel du service des parcs et promenades.

DÉCISIONS ADMINISTRATIVES

Dans sa séance du 15 octobre 1943, le Conseil administratif a adopté les règlements des commissions A et B des Beaux-arts et A et B des Arts décoratifs.

B. MUSÉE RATH

Directeur : M. le prof. W. DEONNA

Le Conseil administratif a concédé les locaux du musée Rath aux expositions suivantes :

		Entrées gratuites	Entrées payantes		Entrées	Recettes Ventes		Total
Janvier :	Henri Duvoisin	1.160	145	fr.	73,35	fr.	10,—	fr. 83,35
Février :	Classe des beaux-arts de l'Institut	4.320	259	»	128,95	»	65,—	» 193,95
Mars :	MM. Descombes, Jacobi, Morard, Zwahlen	3.361	250	»	123,20	»	115,50	» 238,70
Avril :	Collection G. Favre léguée à la Ville de Genève	1.587	—		—		—	—
Mai :	Exposition d'art populaire roumain	8.522	632	»	308,75		—	» 308,75
Juillet-								
Octobre :	Barth. Menn et ses élèves . .	3.704	7.591	»	6.126,55		—	» 6.126,55
Novembre :	Société des femmes peintres et sculpteurs	2.588	197	»	98,65	»	27,85	» 126,50
Décembre :	MM. Chambon, Nyauld, Jacques	2.176	121	»	62,35	»	88,—	» 150,35
	Total	27.418	9.195	fr.	6.921,80	fr.	306,35	fr. 7.228,15

Le service du droit des pauvres a encaissé la somme de fr. 1.034,30.

Exposition « Barthélemy Menn et ses élèves », à l'occasion du cinquantenaire de la mort de l'artiste, du 17 juillet au 24 octobre.

Entrées payantes	7.591
» gratuites	3.704
Total	11.295
Recettes	Fr. 7.678,25
Dépenses	» 12.240,45

Le Conseil municipal ayant voté un crédit de fr. 6.000,—, dépensé net fr. 4.562,20.

C. MUSÉE ARIANA (Fondation G. Revilliod)

Directeur : M. le prof. W. DEONNA

Le musée a été ouvert du 2 mai au 17 octobre.

	Entrées gratuites	Entrées payantes		entrées	Recettes ventes		Total
Mai	480	—	fr.	—,—	fr.	28,85	fr. 28,85
Juin	330	49	»	19,50	»	19,15	» 38,65
Juillet	383	75	»	31,75	»	8,50	» 40,25
Août	471	106	»	42,25	»	27,85	» 70,10
Septembre	530	70	»	28,50	»	29,60	» 58,10
Octobre	461	—	»	—,—	»	20,35	» 20,35
Totaux	2.655	300	fr.	122,—	fr.	134,30	fr. 256,30

Le service des bâtiments a fait procéder à diverses réparations de la toiture et de la loge du concierge. Les sous-sols ont servi d'entrepôt aux semences de pommes de terre à l'usage du service des parcs et promenades.

D. MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE

Boulevard Carl Vogt, 65-67

Directeur : M. le professeur Eugène PITTARD

La commission du Musée d'ethnographie, nommée en séance du Conseil du 21 septembre 1943, se compose comme suit : M. Samuel BAUD-BOVY, conseiller administratif, délégué aux musées, président ; MM. Eugène PITTARD, directeur du Musée ; Alfred BAUR ; Th. BURNIER, ancien missionnaire ; André CHAIX, délégué de la Société de géographie, etc. ; Emile CONSTANTIN ; le Dr Alec CRAMER ; René GOUZY ; Raoul MONTANDON, délégué de la Société auxiliaire du Musée d'ethnographie ; John TORCAPEL.

Durant cet exercice 525 objets ont été inventoriés (déterminés) et catalogués : 171 concernent l'Afrique, 135 l'Amérique, 114 l'Asie, 82 l'Europe et 23 l'Océanie.

Nous remercions ici les nombreux donateurs qui ont aidé à l'enrichissement du Musée : M^{mes} BATAILLARD, Maurice DUMUR, HOCHSTAETTER, Tinka LEUBA, LÖFFLER-DELACHAUX, F.-M. SAUTER ; MM. BIRBAUM, BOUVARD, CERF, Ch. FERMAUD, de GEOFROY, S. Ch. HORNEFFER, KALTENBACH, E. MARAIS-PATRU, Jean MARTIN, prof. Victor MARTIN, PARANHOS da SILVA, Louis PERROT, Laurent REHFous, Jean ROMIEUX, Jean RUSILLON, V. SUMMERS, A. WEBER, Jean WEIGLE ; M. et M^{me} Edm. FATIO-NAVILLE ; Hoirie GAGNEBIN ; Gouvernement roumain par l'entremise de M. C. VULCAN, conseiller technique près la légation royale de Roumanie à Berne ; Service de la récupération, économie de guerre. En outre le musée a reçu un legs de M. le Dr G. AUDÉOUD.

Voici un rapide inventaire des objets incorporés aux collections :

Afrique. — Neuf lances en bois, une flèche, un morceau d'arc, deux poignards, Congo, don de M. Bouvard. — Huit sacoches en paille tressée et vannerie, dix-neuf corbeilles de différentes grandeurs en vannerie, cinq colliers, deux bracelets, six petits anneaux en fibre, quatre bols en calabasse, une coupe en bois, cinq gourdes en calabasse, un plat en bois, un chevet en bois, six poches en bois, trois cuillers, trois chicotes, un casse-tête, une hache en fer, dix-huit sagaies, un anneau de fer, deux marmites, deux guimbardes, un morceau de tapa brun, cinq lances, Afrique du Sud ; bouclier en peau, Zoulou ; un poignard du Congo ; deux poignards, Afrique du Nord ; un tambour, un crâne et un pied de momie, Egypte, legs de M. le Dr G. Audéoud. — Un machete et un bracelet d'ivoire, don de M. E. Marais-Patru. — Deux lances du Congo belge ; deux lances et un carquois du Soudan ; une marmite et une statuette en terre cuite du Congo (?) ; deux statuettes de la Côte d'Ivoire ; un modèle de pirogue du Gabon. — Un modèle de pirogue à balancier de Madagascar, don de M. le prof. Victor Martin. — Une pipe avec fourneau en terre cuite, une corne divinatoire, Grassfield, Cameroun, don de M. Jean Rusillon. — Deux coupelles en terre cuite, un gobelet en terre cuite, sept amulettes en terre cuite, un pion de jeu, six « Oushebtis » en terre cuite, Egypte ancienne ; deux fourneaux de pipe et un vase en terre cuite, une calabasse, Egypte moderne, don de M. et M^{me} Edm. Fatio-Naville. — Un couteau de jet à trois fers, Congo belge, don de M. Laurent Rehfous. — Un bracelet et un collier, Afrique du Sud, don de M^{me} Hochstaetter. — Dix velours du Kassai, Congo belge ; une outre en peau de la Guinée française.

Amérique. — Six pointes de flèches, Green Hill, Etats-Unis, don de M. M. de Geofroy. — Un lot de petits objets du Guatemala, don de M. L. Perrot. — Petite tête humaine en terre cuite d'Icattihuan, Mexique, don de M. Kaltenbach. — Un poignard en os de Patagonie (?) ; une paire de pantalons en daim, Ontario, legs de M. le Dr G. Audéoud. — Deux vases en terre cuite, un trépied en terre cuite, Colombie, don de M. E. Marais-Patru. — Dix pointes de flèches en silex, Springfield, Etats-Unis, don de M. Ch. Fermaud. — Un petit peigne en roseau, Equateur ; une bouteille ornée, un étui à cigares, quatre colliers en graines, une flûte de Pan, une coiffure, un vêtement chassemouches, une mandoline-guitare, Pérou, don de M. A. Weber. — Un écran-éventail en plumes blanches, Brésil, don de M. M. Paranhos da Silva. — *Pérou précolombien* : Une bande de toile avec tapisserie, deux chupsas, toile de coton tissée, reps jaune, bande de coton, un carré de reps coton, trois galons en coton, une frange tressée en coton, deux tresses en coton, sept fragments de tapisserie,

un tissu double, dépôt de M. Eug. Pittard. — Trois chupsas, un tissu en toile de coton, un petit sac en reps, deux cushmas, un sachet. — Toile bise, un fragment de tissu, deux perruques en cheveux, deux fragments de perruques, deux tapisseries, trois bandes de tapisserie, deux chupsas, deux morceaux cousus, deux écharpes, une extrémité d'écharpe. — Deux bandes de tapisserie, deux morceaux de tapisserie. — Une hache en bronze. — Une poterie funéraire noire, legs de M. le Dr G. Audéoud. — Une épingle en bronze, un crâne déformé, une massue, deux poteries funéraires peintes, céramique du Nord ; une grande coupe peinte, Trujillo ou Chimbote ; quatre poteries funéraires noires, céramique du Nord ; deux poteries funéraires, céramique du Centre (?) ; deux bols céphalomorphes, un bol sphérique, une coupe évasée, région de Nazca, Sud ; deux morceaux de tapisserie, quatre bandes de tapisserie à fentes décoratives, un grand morceau de tapisserie de Pachacamac, un échantillon d'étamine, don de M. A. Weber. — Un vase anthropomorphe, Chancay ; un vase silvadores, région de Lambayéque ; une céramique gris-noir, Nord Pérou ou Colombie ; un vase cylindrique du Sud (?) ; un vase en terre grossière, Centre ; trois bols évasés peints, deux vases sphériques peints, quatre vases ovoïdes peints, un vase hémisphérique peint, un gobelet peint, un bol hémisphérique peint, deux vases cylindriques peints, un petit vase peint, un vase lenticulaire, un vase en forme de boule, peint, un bol cylindrique peint, Nazca.

Asie. — Quatre tissus ronds en soie pour écrans, quatre écrans en soie, complets, Chine, don de M. Jean Martin. — Tapis de table ancien, genre Cachemire, don de M^{me} M. Dumur. — Trois poupées, les trois générations de guerriers japonais, Japon, don de M. V. Summers. — Statuette en bois, Chine, legs de M. le Dr Audéoud. — Un kriss, Java. — Une bague en argent émaillé, Mandchourie ; un petit crabe en bronze, Chine, don de M. le Dr Birbaum. — Deux poudriers en laiton, Asie Mineure, don du Service de la récupération, Economie de guerre. — Dix estampes d'Hiroshigé, Japon. — Une statuette en bois, Chine, dépôt M. Eug. Pittard. — Une tête de Bouddha en grès, Cambodge. — Un gong circulaire, Extrême-Orient, don de M. Cerf. — Brocart, broderie sur canevas, un écritoire en laque noire, Japon, don de M. Jean Romieux. — Une tête de divinité féminine en grès, art khmer, une tête de Bouddha en grès sculpté, art khmer, Cambodge ; une sculpture en pierre de la déesse Rati ; une sculpture en pierre d'un dieu, Indes du Sud. — Six châles, un calendrier magique, un livre magique ancien, un bouclier rond, deux boucles de ceinture, un modèle d'attelage, une carafe à eau en argent repoussé, une ceinture en lanières de bambous, une plaque de ceinture en laiton, un poignard, un pantalon de noce, un habit de fête, Sumatra ; un grand châle, une boîte cylindrique en bambou, une torche de résine, un chapeau et un manteau de pluie, Timor ; deux sarongs, deux bracelets de pieds, un grand peigne en bois, morceau de grès avec lequel on polit les coquilles, coquille de « conus » et bracelet en coquille de conus, Ile Teminber ; deux écharpes, un fichu de tête, un châle batik et or, deux coiffures de fiancés, un peigne en bambou, une peinture sur toile de coton, un casse-noix de bétel, un couvercle de plat en feuilles de pandanus, une navette en bambou gravé, Bali ; un sarong en coton, deux écharpes, une corne de buffle découpée, un nécessaire à chiquer composé de sept pièces, un modèle de charrette à bœufs, une épingle à cheveux en argent, une ceinture en argent repoussé, Java ; un bouclier en bois, deux bracelets de pieds, un grand chapeau de femme, une petite flûte en bambou, une blague à tabac, une sacoche de voyage, une ceinture en étoffe, deux plaques en laiton, deux boucles de ceinture, une petite tabatière en argent, une plaque de ceinture, deux couvercles de plats, une petite boîte, Célèbes ; deux rames en bois, un étui pour la chaux, Bornéo ; deux cerfs-volants, un jouet d'enfant, Ile Madoura ; une garniture de perles, Ile Sumba ; un bouclier en bois, Ile Ceram.

Europe. — Deux toupins, cinq vases en faïence, deux pots en faïence, deux cruches en faïence, un barillet en bois, un chaudron en cuivre, une lanterne de fer, une louche en cuivre, un collier en cuir, deux lampes en pierre, trois bagues, une boîte à sel, deux berceaux, Suisse, don Hoirie Gagnebin. — Une poupée du Pripet ; un napperon en toile, brodé, de la Pologne orientale, don de M^{me} Bataillard. — Une ceinture masculine en cuir, Monténégro, don de M. J. Martin. — Un œuf de poule peint, Roumanie, don de M^{me} Tinka Leuba. — Deux couteaux de poche, Turquie, don de M. J. Romieux. — Lampe bressane à trépied, Bresse, France. — Grand plateau ovale avec incrustations, Chinoiserie fabriquée à Paris, don de M. S.-Ch. Horneffer. — Cinq pichets en faïence, Transylvanie et Valachie ; une jupe en toile blanche brodée, Transylvanie occidentale ; une blouse de toile de lin blanc, brodé, Transylvanie occidentale ; un tablier en serge de laine bleu, décor tissé, Transylvanie ; un tablier de

serge de laine noir, brodé, Valachie ; deux chemises en toile, brodées, Valachie et Olténie ; deux coiffes brodées, Transylvanie ; don du Gouvernement roumain par l'entremise de M. C. Vulcan. — Grand masque de bois, Lœtschental. — Poignard en métal, Caucase ; couteau, Espagne ; legs de M. le Dr Audéoud. — Marque à beurre en bois sculpté, Valais, don de M. Cerf. — Coussin à dentelle avec neuf paires de fuseaux et dentelle au fuseau, Suisse, don par l'entremise de M^{me} Lœffler-Delachaux. — Cinq boucles d'oreilles en métaux divers, douze boutons d'habit en argent, trois ornements de cheval, une épingle en argent, deux noix de baptême en argent, une épingle à cheveux, un ornement de corsage, Russie, don de M. F. Birbaum. — Quatre moules à beurre en bois sculpté, Suisse. — Canne de berger, Yougoslavie, dépôt de M. Eug. Pittard. — Une zither, Allemagne, don de M^{me} F.-M. Sauter. — Une grande épingle en filigrane, Suisse, don de M. et M^{me} Edm. Fatio-Naville.

Océanie. — Cinq lances, Mélanésie ; une lance en bois, Polynésie ; un casse-tête, un masque de cérémonie, un panier de femme, Nouvelle-Calédonie ; une gourde en noix de coco clissée, une calebasse, un sac en coton, Nouvelles-Hébrides. — Deux couteaux en coquille, sept hameçons en coquille, Iles de l'Amirauté. — Un petit tablier de danse, Nouvelle Guinée occidentale. — Un bambou gravé de la Nouvelle-Calédonie, don de M. J. Weigle.

Expositions. — 1. Exposition des *Tissus asiatiques*. Elle débuta le 7 novembre 1942 et fut prolongée jusqu'au 1^{er} avril 1943.

2. *Exposition précolombienne : l'Empire des Incas*. Inaugurée le 22 mai, ce fut pour le Musée l'occasion de sortir des caisses entreposées dans la cave, les nombreuses pièces n'ayant pas trouvé place dans les vitrines. Cette exposition, pour laquelle, faute de budget suffisant, aucune propagande n'a pu être faite, a néanmoins remporté un succès extraordinairement vif. Toute la presse suisse, notamment en Suisse allemande, en a parlé dans des termes particulièrement élogieux. C'est à notre connaissance la première fois qu'une telle exposition avait lieu en Suisse. Sur les quelque sept cents objets placés dans les vitrines, une quarantaine nous furent prêtés par deux collectionneurs particuliers, MM. A. Weber et A. Dreyfous, à Genève. A la fin de cette exposition, le 15 novembre, l'un d'eux, M. Weber, fit un don important (céramiques et tissus). Le Musée tient encore ici, à lui exprimer ses plus chaleureux remerciements. Actuellement, le Musée d'ethnographie de Genève est le seul, en Suisse, à pouvoir présenter une image aussi complète du Pérou précolombien.

Le Musée ne s'est pas contenté de montrer seulement des objets, mais il a créé de toutes pièces des vitrines représentant les principales techniques précolombiennes : céramique, métallurgie, tissage. Ces trois démonstrations des industries artisanales de l'ancien Pérou sont, croyons-nous, des représentations qui n'ont pas encore été mises, nulle part, sous les yeux du public.

Les ministres et consuls de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale, pour qui une visite particulière de l'exposition avait été organisée le 4 juin, exprimèrent d'une façon unanime leur admiration.

A la clôture de l'exposition, il fallut prendre la décision de remettre une grande partie des objets dans des caisses et déposer celles-ci à la cave. Après le succès remporté, une telle détermination était douloureuse. Alors, n'était-il pas indispensable, après cette expérience, d'organiser une salle spéciale pour une exposition permanente de ces collections ?

Grâce à l'appui de M. le conseiller délégué aux musées et collections, nous avons pu prévoir, pour l'année prochaine, l'aménagement (par la construction de nouvelles vitrines) d'une salle qui sera consacrée à l'ethnographie précolombienne. Mais pour arriver à ce résultat il a fallu se résoudre à vider la salle contenant les collections provenant de l'Amérique du Nord, pour placer celles-ci dans de moins bonnes conditions. On se rend donc compte — nous l'avons déjà dit dans un précédent rapport — que le Musée, malgré son récent agrandissement de locaux, manque de la place qui lui est indispensable pour une meilleure présentation des collections.

3. La Maison Genevoise (26 octobre-7 novembre 1943) nous demanda de participer à ses expositions d'ordre scientifique. Dans ce but, huit vitrines nous furent consacrées, dans lesquelles le Musée exposa des *Bijoux indigènes* : 229 objets (pendentifs, épingles, peignes, bracelets, boucles d'oreilles, bagues, colliers, etc.), provenant de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Océanie. Contre la paroi, dans de petites vitrines murales, furent présentées des parures de plumes provenant de l'Amérique du Sud. Deux grands panneaux expliquaient aux visiteurs la plus indispensable invention de l'homme : le

feu. Des milliers de visiteurs défilèrent devant le stand du Musée où des commentaires furent donnés, chaque jour, par le professeur Eugène Pittard, M^{me} Lobsiger-Dellenbach et les assistants du Laboratoire d'anthropologie.

Comme le souligna le professeur Pittard — qui, avec M^{me} Lobsiger-Dellenbach, faisait partie du Comité d'organisation — dans son discours à l'inauguration de l'Exposition d'art populaire roumain, le 27 mai, le Musée d'ethnographie fut un peu le parrain de cette entreprise qui connut un très grand succès. Le Gouvernement roumain, à la suite de cette exposition, fit le beau don mentionné plus haut.

Conférences. — 20 février, M^{me} Dr Stiassny : *La sculpture du jade en Chine. La cérémonie du thé au Japon* (avec projections lumineuses).

17 avril, M. Bernard Vuilleumier : *Le symbolisme impérial chinois* (avec projections lumineuses).

13 mai, M. le professeur Georges Opresco, de Bucarest : *Le bois sculpté dans l'art du paysan roumain* (avec projections lumineuses).

16 octobre, M. le professeur Eugène Pittard : *Ethnographie précolombienne : La civilisation des Incas* (avec projections lumineuses).

30 octobre, M^{me} Marg. Lobsiger-Dellenbach : *Ethnographie précolombienne : Les industries artisanales des Incas (Céramique, métallurgie, tissage)* (avec projections lumineuses).

6 novembre, M. Philibert de Chastonay : *Ethnographie précolombienne : L'Art dans l'Empire des Incas (Architecture, sculpture, peinture, modelage)* (avec projections lumineuses).

27 novembre, M. Georges Lobsiger : *Les moyens employés par les Primitifs pour s'exprimer : pictographie, hiéroglyphes, idéogrammes. La lecture des bambous gravés de la Nouvelle-Calédonie* (avec projections lumineuses).

18 décembre, M. le professeur Constantin Brailoiu, de Bucarest : *Rites funéraires en Roumanie* (avec projections lumineuses et audition de disques).

Les conférences organisées par le Musée remportent un tel succès qu'à plusieurs reprises les locaux se sont révélés trop petits.

Visites organisées. — En plus des visites d'écoliers organisées pour le concours dont nous parlons ci-dessous, de nombreuses classes ont entendu des explications devant les vitrines mêmes, soit de M. le professeur Eugène Pittard, soit de M^{me} Lobsiger-Dellenbach (Ecoles primaires, Ecole de commerce, Ecole secondaire et supérieure des Jeunes filles, Ecole des arts et métiers, Ecole des beaux-arts, Collège, Cours complémentaires, Ecole en plein air, Ecole Dumuid, etc.). Des associations nombreuses ont bénéficié de visites commentées (Université ouvrière, Société suisse des traditions populaires, Amis de la nature, Association des commis de Genève, Union cadette de Lancy, Association des arts appliqués, Société des amis du musée de la parole, anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale, etc.).

Le 16 octobre, la Société auxiliaire du Musée d'ethnographie tint son assemblée générale au Musée. A la suite de cette réunion, M. le professeur Eugène Pittard fit une conférence sur la civilisation des Incas.

Concours. — En février 1943, la Ville de Genève décida d'attribuer un prix de composition aux élèves de 5^{me} année qui auraient fait les meilleurs travaux sur une collection, une œuvre d'art, etc., de l'un des Musées municipaux. « Les élèves feront une description, limitée à un objet, une collection, « une salle, un ensemble, un tableau par exemple. Les maîtres conduiront préalablement les élèves « au Musée choisi, et leur signaleront spécialement le sujet de la composition, déterminé après accord « entre la direction du Musée et celle de l'enseignement primaire... Le concours sera facultatif. Il « aura lieu en avril ou en mai. Les meilleurs travaux, après tri préalable, fait par le maître ou le « directeur de l'école, seront examinés par un jury comprenant un directeur d'écoles, un instituteur « ou une institutrice et un représentant du Musée intéressé. » Pour l'année 1943 les travaux devaient se rapporter au Musée d'ethnographie.

Il a paru nécessaire que les maîtres et les maîtresses des classes intéressées fussent mis au courant de ce que les élèves allaient voir, par des commentaires préalables au Musée même. Au cours de cette première réunion, M. Quiblier, secrétaire de la direction de l'enseignement primaire, décida de choisir comme titre du concours : « J'ai visité les salles de l'Océanie au Musée d'ethnographie ; ce qui m'a le plus intéressé. »

On organisa alors, sous la direction de M^{me} Lobsiger-Dellenbach, une série de visites, d'une durée de deux heures chacune, destinées aux maîtres et maîtresses. Ceux-ci revinrent ensuite devant les collections accompagnés de leurs élèves.

En supplément, quatre causeries avec projections lumineuses furent organisées pour les élèves. Ce concours remporta un très vif succès, 29 lauréats furent désignés.

Publications. — Eugène Pittard et Marg. Lobsiger-Dellenbach, *Catalogue, Ethnographie précolombienne : l'Empire des Incas*. 35 pages de texte, 156 figures. Roto-Sadag S.A. Genève 1943.

Marg. Lobsiger-Dellenbach, *Le Musée d'Ethnographie de Genève*, Bulletin de la Société suisse des Traditions populaires N° 3-4 1943, pages 34-38.

E. MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

Directeur : M. le D^r Pierre REVILLIOD

Commission. — La commission a été renouvelée en juin dernier. Les membres qui en faisaient précédemment partie ont accepté de nouveau leur mandat. Ce sont : MM. le professeur D^r E. ANDRÉ ; le professeur D^r L.-W. COLLET ; le professeur D^r E. GUYÉNOT ; le professeur D^r M. GYSIN ; D^r H. LAGOTALA ; D^r R. de LESSERT ; D^r J.-L. PERROT ; D^r Arnold PICTET ; Marcel REHFOS ; J. SIMONET. M. Laurent REHFOS, D^r ès sciences, a bien voulu accepter de faire partie de la commission, présidée par M. S. Baud-Bovy, conseiller administratif délégué.

Le 2 juin, la commission du Muséum perdait l'un de ses membres les plus dévoués en la personne de M. le D^r Georges AUDÉOUD, nommé en 1927 ; il fut non seulement un membre actif de la commission, mais aussi un collaborateur bénévole très précieux de la section entomologique. Le beau legs de sa collection est mentionné plus loin.

Personnel, collaborateurs, visites. — M. le D^r Hermann GISIN a été nommé assistant d'entomologie.

Le Muséum a bénéficié, comme auparavant, du dévouement fidèle et généreux de M^{lle} P. BARDE et de M. Ch. SAVARY, dont l'activité si précieuse, est l'objet de notre sincère reconnaissance. Nous avons encore pu nous assurer l'utile collaboration de MM. J. SIMONET et D^r J. ROMIEUX ; leur compétence est, pour notre service entomologique, d'un grand secours. Nous avons aussi pu faire appel à M. Ch. LACREUZE, mais au milieu de décembre seulement. M. G. STALDER a été également à notre service tout le temps que lui ont laissé ses mobilisations.

Malgré les difficiles circonstances actuelles, la correspondance et les relations avec l'étranger ne sont pas complètement interrompues ; les demandes du dehors nécessitent les recherches et la correspondance habituelle, mais moins nombreuses, et à côté des naturalistes suisses qui continuent à venir consulter nos collections, on peut compter tout de même quelques étrangers. Parmi les entomologistes, nous pouvons citer, de Suisse : MM. F. SCHMID, J. de BEAUMONT, P. BOVEY, Ch. FERRIÈRE ; et de l'étranger, MM. M. ABOIM, du Portugal, BÆNINGER, de Giessen. M. Dan PATRULLIUS, de Bucarest, a travaillé à la section de paléontologie.

Il a été distribué 66 cartes d'études.

Le Muséum a été visité par 13.633 personnes et le Musée régional (Palais Eynard) par 5.536. Le total de 19.169 visiteurs comprend 2908 élèves conduits par leurs maîtres (2070 au Muséum et 838 au Palais Eynard).

Quatre cours ont été donnés le dimanche matin dans les galeries du Muséum aux membres de l'Association des commis de Genève par MM. P. REVILLIOD, J. CARL, G. MERMOD et E. DOTRENS ; une séance le soir par M. H. LARSEN sur la taxidermie et M. GALOPIN a dirigé, avec M. Ch. BÆHNI, une excursion botanique et géologique dans le canton. Des leçons ont également été données en collaboration avec MM. W. DOLDER et J. DESHUSSES aux élèves des cours d'hiver de l'Ecole de Châtelaine.

Inaugurations et expositions. — En janvier, la vitrine-diorama des Choucas, aménagée par les soins de M. H. LARSEN, avec fond dû au pinceau de M. CINGRIA, peintre, a été exposée au public. Comme le précédent rapport le mentionne, elle est due à la générosité de M. le D^r Laurent REHFOS.

Le 3 juillet, ce fut le tour des vitrines des minéraux précieux d'être inaugurée en présence de M. le conseiller délégué S. BAUD-BOVY et de généreux donateurs.

Le 21 octobre, la salle d'anatomie a été de nouveau ouverte au public en même temps qu'une exposition d'une partie de la collection de Papillons léguée par le D^r G. AUDÉOUD était inaugurée en présence de membres du Conseil administratif et d'un nombreux public.

Dons et achats ; prêts et dons du Muséum. — Des 52 dons qui ont été faits au Muséum au cours de cette année, il en est de particulièrement précieux et importants dont nous voulons faire mention ici.

L'importante collection que feu notre vénéré collègue et ami, le D^r G. AUDÉOUD, a léguée au Muséum comprend 475 cadres et boîtes. Ils renferment environ 30.000 Papillons indigènes et exotiques, surtout africains, et 5.000 Coléoptères, qui viennent combler maintes lacunes dans nos séries.

M. Marcel REHFOUS a tenu à offrir au Muséum, dès maintenant, sa collection de Microlépidoptères contenue dans une quarantaine de cadres. Formée de spécimens très frais et bien préparés, munis de renseignements précis sur leur provenance et leur date de capture, cette série vient enrichir considérablement nos Microlépidoptères et leur donner une valeur scientifique qu'ils n'avaient pas auparavant.

MM. GRASSET et BRON, qui s'étaient intéressés à la préparation de la nouvelle exposition de pierres précieuses, nous ont offert, pour éliminer une lacune qu'il ne nous était pas possible de combler actuellement, une superbe série d'une soixantaine de saphirs bruts et taillés et de nombreux spécimens de rubis.

Pour cette même vitrine, la SOCIÉTÉ AUXILIAIRE a fait don d'un spécimen rare d'opale noire taillée.

L'aménagement du cabinet noir pour la démonstration des minéraux fluorescents a suscité de l'intérêt même au delà de notre frontière cantonale. Un généreux naturaliste tessinois, M. Carlo TADDEI, le minéralogiste bien connu de Bellinzone, nous a remis une série de beaux blocs de pegmatite des Alpes tessinoises, qui renferment de la hyalite fluorescente. Une nouvelle vitrine sera construite pour les exposer en lumière ultra-violette.

Notre collaborateur, M. le D^r Jean ROMIEUX, a complété le magnifique don qu'il avait fait précédemment de minéraux radio-actifs du Congo belge en offrant une nouvelle série très précieuse d'échantillons de ces minéraux rares tels que des Kasolites, Torbernites, Becquerélites, etc.

M. Robert PONCY, que ses patientes observations de la faune des Oiseaux de notre lac pendant plus de 40 années ont placé parmi les meilleurs ornithologues suisses, a remis à la Ville de Genève, pour être déposée au Muséum, une collection de 85 planches contenant les études, dessins et silhouettes de 195 espèces d'Oiseaux de notre contrée.

Que tous ces généreux donateurs soient assurés de notre profonde reconnaissance.

Le Muséum a continué, cette année, à collaborer à la formation de collections scolaires des communes rurales, en donnant des spécimens d'oiseaux naturalisés aux écoles de Troinex, Genthod et Conches.

Parmi les achats, nous citerons des pierres précieuses, dont une émeraude, et deux loupes binoculaires.

Bâtiment et mobilier. — L'aménagement de la salle d'anatomie a pu être terminé par la construction de 2 grandes vitrines métalliques centrales et par la transformation des dernières vitrines latérales, ce qui a permis de réorganiser les collections d'anatomie et de vertébrés fossiles.

L'éclairage de la salle de géologie a été modifié et complété.

Publications.

Le tome 50 de la *Revue suisse de Zoologie*, paru en 1943, est fort de 656 pages. Il renferme en 4 fascicules 24 travaux, avec 1 planche, 218 figures dans le texte, 20 tabelles et une table des matières des tomes 41 à 50 ; en outre, un fascicule supplémentaire de 64 pages et 24 figures dans le texte.

J. FAVRE, *Revision des espèces de Pisidium de la collection Bourguignat du Muséum d'Histoire naturelle de Genève*. Rev. suisse Zool., T. 50, fasc. suppl., 64 p., 24 fig.

P. REVILLIOD, *A propos de nos Merles à plastron*. Nos Oiseaux, n° 171, déc. 1943, p. 297-306.

Vertébrés, préparations. — Le remaniement de la collection de peaux d'oiseaux a pu être fait par M. E. DOTRENS jusqu'aux Charadriidés. Ce travail sera poursuivi lorsque de nouveaux meubles pourront être construits. Le besoin de nouvelles armoires à tiroirs et de place pour les loger se fait d'autant plus sentir qu'il est nécessaire de réduire le nombre d'oiseaux naturalisés exposés en trop grande quantité dans les galeries. Parmi ces spécimens éliminés, il y en a une forte proportion qui ne peuvent être détruits et sont conservés en peaux parce qu'ils sont rares ou présentent de l'intérêt par leur provenance et comme objets de comparaison. En outre, on cherche à augmenter le nombre des peaux bien préparées d'exemplaires frais du pays, afin d'améliorer cette collection scientifique.

La collection d'étude d'ostéologie comparée a été aussi remaniée et celle des squelettes de poissons classée provisoirement sur des rayonnages. Les collections exposées d'anatomie comparée et de paléontologie des Vertébrés ont été complètement remaniées d'après un plan nouveau, une fois la transformation des vitrines terminée. On pourra reprendre dorénavant les explications des collections d'anatomie et l'amélioration des préparations.

M. DOTRENS a entrepris les commentaires et explications du système nerveux.

De nombreux squelettes exposés ont été enlevés des vitrines, démontés, et enrichissent la collection scientifique de comparaison. Les squelettes les plus intéressants sont nettoyés, remontés et présentés dans des attitudes naturelles, beaucoup plus exactes et instructives. M. H. LARSEN, en appliquant son procédé par armature invisible, a monté le squelette du Cheval et celui de l'Emeu. Son travail principal a été le démontage des squelettes des grands Mammifères fossiles des pampas de l'Argentine et le montage à nouveau de ces très fragiles spécimens sur des armatures plus légères. Ils sont placés maintenant dans les nouvelles vitrines métalliques du centre de la salle.

La vitrine-diorama consacrée aux Choucas a été terminée, ainsi que la naturalisation d'un Lynx, avec un ancien exemplaire démonté. M. Yvan LARSEN, apprenti, a naturalisé environ 25 Oiseaux et petits Mammifères indigènes, et préparé d'autres spécimens pour la collection de peaux et crânes, fait divers moulages, puis collaboré aux travaux de montage des squelettes récents et fossiles. M. Ch. SAVARY a continué au cours de l'année le nettoyage des squelettes bruts et leur numérotage.

L'étude des ossements néolithiques de Saint-Aubin a été poursuivie par MM. REVILLIOD et DOTRENS pour les Bovidés et Ovidés, ainsi que celle des faunules diverses de petits mammifères indigènes et paléarctiques. Une revision des Merles à plastron a montré l'existence dans nos collections de 6 spécimens sur 16 appartenant à la sous-espèce nordique, *Turdus torquatus torquatus* L., et provenant de Suisse.

Collections malacologiques. — M. G. MERMOD a continué et presque terminé la revision d'un premier groupe de 123 genres de Gastéropodes de la collection LAMARCK. De très nombreux types de LAMARCK étaient restés ignorés et mélangés à ceux de la collection DELESSERT; ils avaient été placés dans la collection générale. Ils ont pu être reconnus, désignés et classés dans la collection LAMARCK, qui par ce fait, se trouve considérablement enrichie. La même recherche va être entreprise pour les Lamellibranches dont toutes les espèces mentionnées par LAMARCK dans l'« Histoire des Animaux sans vertèbres » seront examinées. Ce travail est fait pour la moitié des genres.

Quant à la collection MORICAND, les représentants des genres suivants ont pu être intercalés : *Hipponix*, *Calyptraea*, *Emarginula*, *Fissurella*, *Crepidula*, *Haliotis* et *Cyclophorus*. Les espèces du genre *Sigaretus* ont aussi été intercalées et les spécimens types de ce genre qui provenaient de la collection RÉCLUZ, rachetée en son temps par DELESSERT, ont été reconnus et désignés.

Les espèces obtenues en échange de MM. ALDRICH en Californie, SCHLESCH à Copenhague et PARAVICINI à Bâle, ont été intercalées. Des Mollusques d'Anatolie, récoltés par M. J. ROMIEUX, ont été envoyés pour étude à M. FORCART, conservateur de zoologie au Musée de Bâle.

ARTHROPODES.

Diptères. — M. CARL a poursuivi la revision et le reclassement des Insectes de cet ordre : l'intercalation des *Platystomidae*, *Ortalidae* et *Trypetidae* est terminée.

Neuroptères. — M. F. SCHMID, de Lausanne, a bien voulu reviser les spécimens européens de Phryganides et, en particulier le genre *Halesus*, ce dont nous lui sommes très reconnaissants. Les exemplaires revisés, ainsi que ceux que M. SCHMID nous a remis en don ou en échange, ont été reclassés par M. H. GISIN.

Hyménoptères. — L'intercalation dans notre collection générale de la collection de Fourmis d'Auguste FOREL a été confiée à M. H. GISIN. Les représentants des sous-familles des *Formicinae*, *Ponerinae* et *Dorylinae* ont pu être intercalés et classés d'après le système d'EMERY adopté dans *Genera Insectorum* ; il en est résulté une augmentation des cadres pour ces 3 sous-familles de 51 à 99.

La série des Hyménoptères du Parc national, récoltés et étudiés par MM. J. CARL, J. de BEAUMONT et Ch. FERRIÈRE, qui étaient en dépôt dans notre Musée a été transférée, à la suite d'un accord avec la commission scientifique du Parc national et le Musée d'Histoire naturelle de Lausanne, dans ce dernier Musée. Il a été retenu pour notre Muséum une intéressante série de doubles, soit environ 500 exemplaires de 179 espèces, qui ont été intercalés.

Coléoptères. — M. J. SIMONET a pu consacrer 275 heures entièrement à ce groupe. Il a pu terminer le classement commencé en 1942 des Buprestides qui occupent maintenant avec les espèces extraites de la collection JUNOD, déterminés par M. THÉRY, 48 cadres. Dès l'entrée de la collection du Dr G. AUDÉOUD, il a été procédé au classement provisoire des 55 boîtes de Coléoptères qu'elle renfermait. Les Cérambycides et les Buprestides ont été munis de paillettes indiquant le donateur et intercalés soit dans la collection générale, soit dans les dépôts classés. Ce travail de condensation sera poursuivi.

Lépidoptères. — M. J. ROMIEUX a entrepris l'étude des Papillons non déterminés des dépôts et est arrivé à identifier 191 espèces et classer une centaine d'autres spécimens dans les genres et les familles. Il a transféré les exemplaires de la collection AUDÉOUD dès leur réception dans des cartons vitrés. Ensuite les Microlépidoptères de cette collection furent classés avec les Microlépidoptères donnés par M. M. REHFOUS en une collection unique qui compte environ 9000 spécimens tous munis d'une étiquette mentionnant la collection d'origine. Ce groupement facilitera la répartition des espèces dans la collection générale, celle des doubles, et la collection régionale. Le prélèvement des spécimens suisses a déjà commencé pour l'intercalation dans cette dernière.

Collemboles. — Des exemplaires types de la collection J. CARL, conservés en préparations microscopiques, ont été remis en alcool et classés par M. H. GISIN dans la collection des Collemboles de Suisse.

INVENTAIRE DES COLLECTIONS D'INSECTES

(non comprises la collection Jurine et la moitié, pas encore intercalée, de la collection Forel)
au 1^{er} janvier 1944

Ordres	Collection	Nombres de cadres		Total
		Dépôt	Doubles	
<i>Orthoptères</i>	544	83	62	689
<i>Hémiptères</i>	159	74	5	238
<i>Diptères</i>	64	89	7	160
<i>Neuroptères</i>	45	1	4	50
<i>Pseudoneuroptères</i>	46	45	15	106
<i>Hyménoptères</i>	538	96	227	861
<i>Coléoptères</i>	1290	440	20	1750
<i>Lépidoptères</i>	1225	545	312	2082
<i>Collections exposées</i>	55	—	—	55
Totaux	3966	1373	652	5991
Collection régionale				1322
Total général des cadres				7313

Paléontologie, stratigraphie. — M. J. FAVRE a commencé l'établissement de la collection de stratigraphie exposée au public sur un plan tout nouveau et beaucoup plus didactique qu'auparavant. Il a terminé 8 premières vitrines, situées dans la première chapelle à gauche de la salle de géologie. La première de ces vitrines renferme un tableau des temps géologiques, avec leurs grandes caractéristiques climatiques et biologiques et un tableau des estimations de la durée des époques géologiques,

basées sur la méthode de désintégration des minéraux radio-actifs. Ensuite l'histoire de la terre commence avec 2 vitrines consacrées à l'ère Anté-cambrienne, une à la période Cambrienne, 2 au Silurien et 2 au Dévonien. Chacune contenant des renseignements sur les phénomènes orogéniques et volcaniques, sur les faciès des sédiments, des cartes montrant la distribution des terres et des mers, des échantillons de roches, et enfin les fossiles les plus caractéristiques de la période, accompagnés de textes et dessins.

M. J. FAVRE a commencé la revision des Mollusques lamellibranches de la famille des Trigonidés. Les Mollusques néolithiques du Lac de Neuchâtel provenant des fouilles de MM. A. JEANNET, P. VOUGA et L. REVERDIN ont été préparés, étiquetés et réunis en une collection de 260 tubes.

D'autres lots de Mollusques quaternaires et préhistoriques donnés au Muséum ont été étudiés et classés, soit des spécimens de la craie lacustre de la Tour de Trême, Fribourg (don A. ZIMMERMANN), de terres coquillères de couches archéologiques à Granges près Sierre (don R. SAUTER), de couches gallo-romaines de Choulex, Genève (don A. JAYET).

Nous avons obtenu par échanges deux lots de Mollusques, un du Pliocène de Hollande par M. L. VENMANS à Utrecht et un de fossiles quaternaires et de spécimens actuels du Danemark par M. H. SCHLESCH à Copenhague.

Géologie, minéralogie. — La collection didactique de pétrographie a été complétée par l'adjonction d'échantillons de roches filoniennes, de segmentation, et de minéraux qui les caractérisent. Le chapitre des roches métamorphiques est en préparation, mais il manque des échantillons qu'il est bien difficile de se procurer maintenant. Les spécimens de minéraux radio-actifs du Congo et de minerais du chrome de Turquie donnés par M. J. ROMIEUX ont été placés dans leurs vitrines respectives, ainsi que les blocs de pegmatite avec hyalite fluorescente don de M. TADDEI, et les pierres précieuses, don de MM. GRASSET et BRON, R. GOERG et de la SOCIÉTÉ AUXILIAIRE.

M. R. GALOPIN a commencé aussi l'aménagement d'une collection didactique de cristallographie, ayant pour but de montrer et d'expliquer la symétrie et la variété des formes cristallines. Des modèles en bois représentant la forme idéale, placés à côté d'exemplaires de cristaux naturels bien développés, sont accompagnés de textes et de dessins. Cette collection fait le complément de la collection des pierres précieuses et se trouve dans les vitrines adossées à celles contenant ces dernières. Elle comprend actuellement des textes et exemples sur les notions générales relatives à l'état cristallin et les minéraux des systèmes cubique et tétragonal.

Bibliothèque. — Nous avons acquis une vingtaine d'ouvrages, fait relier 44 volumes et broché 12 recueils de tirés à part. Il faut malheureusement faire la même observation que les années précédentes sur le ralentissement des réceptions de périodiques et de suites. Le retour, qu'il faut espérer, à une situation politique normale, nous apportera un gros afflux de publications et posera de façon urgente la question de la place à trouver pour loger nos livres.

Nous avons encore bénéficié cette année de l'aide bénévole de M^{lle} P. BARDE, qui a continué la confection de fiches à double des ouvrages de paléontologie en vue de la préparation du fichier par matières. M^{lle} P. BARDE a de plus établi un fichier des articles contenus dans les deux volumes de l'ouvrage « The Marvels of the World ». Ce fichier, classé par matières, permet de trouver rapidement la place des articles que l'on cherche dans ces deux volumes dépourvus d'index.

Dons et Dépôts en 1943

1. Animaux, minéraux, divers

M. A. N. ABOIM : 1 série de *Dacus (Daculus) oleae* (Smel) ♂ et ♀, du Portugal.

M. Prof. Dr J.-G. BÆR, Neuchâtel : ossements de Cerf (*C. elaphus* L.).

M. Ed. BAUTY : 1 Mésange charbonnière.

M. M. BLANCHET, Sion : 1 Cigale (*Tettigia orni* L.) de Sion (Valais).

M. BORNAND : Echantillons de Fluorine de Sallanches (Valais) et de Fer oolithique de Bretteville sur Ay, Normandie (France).

M. E. BORY : 1 Héron cendré.

M. BOTTGGER : 1 Grèbe castagneux.

M. Dr J. BURNIER : 1 Lorient.

M. E. CHAPUIS, sous-brigadier, Collonge-Bellerive : 1 Poule d'eau (*Gallinula chloropus* L.)

- M. Prof. L.-W. COLLET : 8 échantillons de chromites et magnésites de Vardos (Grèce).
M^{lle} DALPHIN : 2 dents d'Hippopotame.
M^{me} A. de DONICI : 1 œuf d'Australie.
M. Th. DUPRAZ, Bernex : 1 Hermine.
M. F. EVÊQUE : 1 Grèbe castagneux.
M^{me} A. von ERLACH, Berne : 1 Chien Chow-chow.
M. Prof. FIALA : 1 *Scutigera coleoptrata* L., Genève.
M. D. FOURNIER, Saint-Maurice : 1 fragment de tuyau en ciment aux trois quarts bouché par un dépôt cristallisé et stratifié de calcaire (Valais).
M. J. GAY : 1 collection de clichés diapositifs de Poissons.
M. R. GERG : Nombreux échantillons de pierres précieuses taillées, corindons synthétiques et imitations de pierres diverses.
MM. GRASSET et BRON : 5 saphirs et 87 rubis taillés, 57 saphirs et 294 rubis bruts.
M. Prof. M. GYSIN : 1 échantillon de Vandenbrandeite de Kalougwe, Katanga.
M. J. HOLENWEG : 1 Gecko (*Tarentola delalandii* Gray), Canaries.
M. G. HORISBERGER : 5 Reptiles.
M. P. JACOLINO, La Capite : 1 poussin pygomèle (à 4 pattes).
M. E. JOUKOWSKY : Echantillons de dépôts glaciaires des sondages de Chancy.
M. G. L'HUILLIER : 1 Bouvreuil.
M. Dr H. LAGOTALA : Dépôts de matériaux de 2 sondages à Dardagny (propriété de l'Etat).
M. Dr André LOMBARD : Divers échantillons de pyrite, galène, houille et schistes divers (Valais et Vaud).
M. Dr Aug. LOMBARD : 1 ardoise graphiteuse de Chandoline, Valais.
M^{me} G. MARTIN : Stalactites de calcite des Grottes de Dordogne, collection de feu M. le professeur Ch.-Eug. GUYE.
M. R. MERMOD : 1 Geai.
M. H. MÖRLEN : Exemplaires de *Scutigera coleoptrata*, de Genève.
M. Dr O. MORGENTHAUER, Liebefeld-Berne : 1 série d'exemplaires de Poux de l'abeille (*Braula-coeca* Nitzsch).
M. M. PEREZ : 1 Chien d'Esquimaux, Godhavn, Groenland occ.
M. L. PEZET, Chillon : 2 *Vipera aspis* L. (dont 1 mélanique).
M. Ch. PICTET : Ossements de Cheval, époque gallo-romaine, Troinex.
M. R. PONCY : Collection de 85 feuilles de croquis d'oiseaux, 1 Pigeon domestique, 1 Choucas, 1 Pic épeiche.
M. Marcel REHFOUS : 1 Salamandre tachetée (*Salamandra maculosa* Lam.), 1 collection de Microlépidoptères.
M. Ed. ROCHETTE : 1 Vautour griffon, naturalisé.
M. Dr J. ROMIEUX : Nombreux échantillons de minéraux de Kasolo (Congo belge) et de Turquie.
M. F. SCHMID, Lausanne : 1 série de Phryganides du canton de Vaud.
SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DU MUSÉUM : 1 Opale noire taillée.
M. B. STETTLER : 1 Héron blongios nain.
M. STAUDMANN : 1 Sphinx du troène (*Sphinx ligustri* L.).
M. Carlo TADDEI, Bellinzona : 1 lot de 14 exemplaires de pegmatites avec hyalite et torbernite luminescentes.
M. M.-M. THOMAS : 2 Lérots.
M. C. WOLF, Céligny : 1 Faucon hobereau.

2. Volumes, brochures, publications, rapports

M. A.-N. Aboim ; Bibliothèque nationale, Berne ; Bureau d'Entraide technique ; M. Breistroffer, Grenoble ; Dr J. Carl ; Dr J. Favre ; Dr H. Gisin ; Dr G. Mermod ; Musées de : Bâle, Ethnographie, Genève, Gênes, Göteborg, Olten, Soleure ; Dr Pop, Kolozsvár ; Dr P. Revilliod ; Zoolog. Staats-Sammlung, Munich.

F. CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIQUES

Directeur : M. le prof. Charles BAEHNI

Le 1^{er} avril 1943, le directeur, M. le professeur B.-P.-G. HOCHREUTINER, a pris sa retraite ; pendant 47 ans, il a consacré ses forces et son savoir au service de la Ville. Sa nomination par le Conseil administratif, le 16 février, au titre de directeur honoraire des Conservatoire et jardin botaniques nous permet d'espérer qu'il continuera à s'intéresser activement à notre maison.

Le Conseil administratif et le Conseil d'Etat ont convenu de procéder à une réorganisation des services de botanique. D'entente avec le doyen de la Faculté des sciences, le professeur Chodat et le professeur Hochreutiner ont élaboré une convention qui, soumise aux deux Conseils de l'Etat et de la Ville, a été signée le 14 mai. Aux termes de cet accord, l'Etat confie à la Ville la gestion des collections Boissier et Barbey-Boissier et chargera désormais le directeur des Conservatoire et

jardin botaniques de l'enseignement de la botanique systématique à l'Université. De son côté, la Ville a cédé à l'Etat un terrain d'environ 2300 m² et une partie des serres pour y établir une Station de botanique expérimentale (direction : professeur F. Chodat). En outre, une commission dite commission consultative de botanique a été créée. Elle est composée du professeur de botanique générale, du directeur des Conservatoire et jardin botaniques, du professeur de pharmacognosie, du conservateur des herbiers et d'une personnalité scientifique proposée par la famille Barbey. Elle est chargée de la coordination des services de botanique de la Ville et de l'Etat.

I. Conservatoire botanique

Personnel. — M. Becherer a été nommé conservateur des herbiers le 1^{er} juin. M^{lle} Simone Vautier, licenciée ès sciences biologiques et licenciée ès sciences naturelles, a été nommée assistante en date du 15 août ; elle travaille à demi-journées. M. de Regel a été autorisé à accepter une mission de recherches scientifiques dans l'Est, avec siège à Kaunas, devant durer six mois ; parti le 1^{er} octobre, il a été suppléé par M. de Palézieux.

Bâtiment et mobilier. — Le service des bâtiments a procédé à une réfection complète du bureau du directeur ; un bureau pour la secrétaire a été aménagé au premier étage, et au rez-de-chaussée les lecteurs pourront dorénavant travailler à l'aise dans une des salles de la bibliothèque transformée. Le réseau téléphonique a été modernisé et des stores extérieurs ont été placés aux fenêtres côté rue de Lausanne.

HERBIERS

Herbier général. — M. Becherer et M^{lle} Vautier ont procédé au classement des Graminées (genres *Glyceria* à *Pennisetum*). M. Weibel s'est occupé des familles comprises entre les Célastracées et les Passifloracées ; il a en outre dirigé et contrôlé les travaux de M^{mes} Bordier, Herzog et Orcière qui ont fait certains classements dans le même groupe de familles. M^{lles} Margot et Keller ont continué la vérification et le montage des plantes appartenant aux familles des Théacées jusqu'aux Umbellifères.

Herbier d'Europe. — M. Becherer a intercalé, entre autres, une assez grande série donnée par M. Hochreutiner en 1942. Il a classé et déterminé les familles comprises entre les Typhacées et les Cypéracées des plantes Briquet (Jura du Bugey et de Crémieu).

Herbier Boissier. — M. de Regel a effectué des classements dans les Lichens, les Hépatiques et des Phanérogames diverses. M. de Palézieux s'est surtout occupé de la mise en valeur de l'herbier Beauverd, dont 4000 parts sont prêtes à être fixées. M^{lle} Dalphin a effectué une révision partielle des Labiées, M. Correvon celle des Saxifrages, M^{lle} Vautier celle des Astragales et M. Gyger a intercalé des champignons. Six travailleurs temporaires envoyés par le Bureau d'entraide technique ont aidé M. de Regel dans différents travaux de classement et le montage des spécimens.

Acquisitions. — Plantes intercalées dans la collection générale :

BORZA, A. et GHUTA, M. (Timisoara) : <i>Cecidotheca Romanica</i> , Decades 1-5, nos 1-50	50
Labiées	12
MALY, M. : Plantes de Bosnie, divers collecteurs	222
Plantes diverses, collecteurs divers (provenance : France, Rheinland, Hongrie, Hawaï, Californie, Pennsylvanie, Caroline du Nord)	31

Plantes intercalées dans la collection d'Europe :

AUDÉOUD, D ^r : Plantes de Genève et environs (don de M. Adolphe Audéoud, Conches)	400
HEINIS, F. (Bâle) : <i>Ranunculus pygmaeus</i> Wahlenb. de l'alpe Macun (Val Zeznina, Engadine)	1
HELLMAYR, C. E. : <i>Orchis coriophora</i> L. (Grisons)	2
DE PALÉZIEUX, P. : <i>Trapa natans</i> du lac de Muzzano (Tessin)	1
THOMMEN, E. : <i>Aquilegia Einseleana</i> du Val Colla, Tessin (1), et <i>Carex cyperoides</i> de Bonfol, Ajoie (1)	2
THURY, A. : <i>Cistus salviifolius</i> L. du Tessin (1) et <i>Euphorbia Lathyris</i> L. de son jardin, Florissant (2)	3
ZIMMERMANN, A. : <i>Dryopteris Villarsii</i> , du Mont de Bière	1
Total	725

Travaux scientifiques. — M. Baehni a continué ses recherches sur les familles des Sapotacées et des Solanées, M. Becherer sur la flore du Valais (spécialement la flore du Simplon), M. Weibel sur la famille des Violacées et commencé des travaux sur celle des Tiliacées ainsi que sur la végétation de l'ancienne boucle du Rhône à Cartigny. M^{lle} Vautier a entrepris l'étude des Oxalidacées. Tous ont procédé à des déterminations des plantes de l'herbier ou du matériel soumis à l'examen par les visiteurs ; il en a été de même pour MM. de Regel et de Palézieux.

Bibliothèque. — Notre bibliothèque s'est enrichie de 50 volumes (12 reçus en don, avec reconnaissance, de MM. Prof. M. Roch, Poluzzi, Hoffmann-La Roche & Cie, Larderaz, M^{me} Paul Rambert et M^{lle} Dr R. Girod). 7 ouvrages en livraisons et 96 périodiques nous sont parvenus (57 en échange de notre Candollea, 3 gratuitement et 36 achetés). En outre, nous avons reçu 131 tirages à part (8 en don de M. Hochreutiner). Le nombre des prêts s'est élevé à 81.

M^{lle} Dubugnon a remis en ordre plusieurs corps de bibliothèque dans la grande salle de lecture et dans l'annexe ; elle a refait le fichier des périodiques reçus. M. Cavillier, conservateur de l'Herbier Burnat, a terminé l'Index des plantes récoltées par Faurie ; il a entrepris l'Index des numéros cités par Merrill dans l'ouvrage « Philippine Flowering Plants ». C'est un immense travail qui, lorsqu'il sera achevé, nous rendra de précieux services. M. Gerson met la dernière main à une liste semblable pour les plantes de Thwaites citées par Trimen dans le « Flora of Ceylon ». Nous remercions ces collaborateurs pour leur œuvre patiente.

Visiteurs, demandes de renseignements. — 64 personnes (suisses : 51, étrangers : 13) ont effectué 552 séances de travail. Les demandes de renseignements ont été nombreuses ; elles ont surtout pour objet la détermination de plantes cultivées et leur emploi éventuel ; les questions de botanique pure sont relativement rares. M. Weibel a photographié quelques plantes de nos herbiers pour des correspondants étrangers.

Publications :

- CANDOLLEA, organe du Conservatoire et du Jardin botaniques de la Ville de Genève, vol. IX, 1942-43, p. 1-493, pl. 1, 1943.
BOISSIERA, supplément de Candollea, fasc. VII, dédié au professeur B.-P.-G. Hochreutiner, à l'occasion de son 70^e anniversaire, p. 1-XII et 1-525, 2 pl., 55 fig., 1943.
AELLEN, P. — Über Kochia alata Bates (Nordamerika). (Boissiera VII, p. 65-67, 1943.)
BAEHNI, Ch. — Henoonia, type d'une famille nouvelle ? (l. c., p. 346-358, 1943.)
Idem. — Divers articles de vulgarisation parus dans « Nos Montagnes » (Montreux) et dans « Le Pêcheur suisse » (Lausanne).
BECHERER, A. — Zur Flora von Bormio. (Ber. Schweiz. bot. Ges. LIII, p. 200-201, 1943.)
Idem. — Zur Entdeckungsgeschichte und geographischen Verbreitung von Primula daonensis Leybold (P. cœnensis Thomas). (l. c., p. 202-209, 1943.)
Idem. — Liste des travaux et notices publiés par Alfred Becherer (Genève, Soc. Genev. Edit. et Impress., 8 p., 1943.)
Idem. — Encore une fois la nomenclature du genre Dicentra. (Revue Hort. Suisse, 16^e année, p. 132-133, 1943.)
Idem. — Synonymie des Farns Polystichum setiferum (Forsk.) Th. Moore. (Feddes Repert. LII, p. 125-127, 1943.)
Idem. — Artemisia borealis ssp. nana, une plante nouvelle pour le Tessin. (Boll. Soc. Tic. Sc. nat. XXXVII, 1942, p. 51-54, 1943.)
Idem. — Neue Beiträge zur Kenntnis der Walliser Flora. (Bull. Murith. LX, 1942-43, p. 37-63, 1943.)
Idem et TERRETAZ, J.-L. — Compte rendu de l'herborisation du 10 mai 1942, à Vernier. (Bull. Soc. bot. Genève XXXIX, 1942, p. 13, 1943.)
DANSEREAU, P. — Etudes sur les hybrides de Cistes. V. Le comportement du \times Cistus florentinus Lam. (Candollea X, p. 9-22, 1943.)
DHÉRÉ, Ch. — Michel Tswett, le créateur de l'analyse chromatographique par adsorption. Sa vie, ses travaux sur les pigments chlorophylliens. (l. c., p. 23-73, 1943.)
HELLMAYR, C. E. — Notes systématiques et floristiques sur quelques Orchidées de l'Europe centrale. (Boissiera VII, p. 381-397, 1943.)
HOCHREUTINER, B.-P.-G. — Plantæ Hochreutineranæ. Fasc. VI, Index des genres. (Candollea IX, p. 481-493, 1943.)
HOWE, S. E. — L'élément humain dans les dénominations en géographie et en botanique. (Boissiera VII, p. 133-154, 1943.)
LITARDIÈRE, R. de. — Notes sur quelques Festuca d'Espagne. (Candollea IX, p. 477-480, 1943.)
HUBER-MORATH, A. — Novitiæ Floræ Anatolicæ. III. (Feddes Repert. LII, p. 40-51, 1943.)
Idem. — Ein Beitrag zur Kenntnis der anatolischen Flora. I. (l. c., p. 179-229, 1943.)
NICOLAS, G. — Contribution à des problèmes de taxonomie et de biométrie. (Boissiera VII, p. 414-422, 1943.)
REGEL, C. de. — Pflanzengeographische Studien aus Griechenland und Westanatolien. (Engl. Bot. Jahrb. LXXIII, p. 1-98, 1943.)
Idem. — Die pflanzengeographische Stellung der Krim. (Wiener bot. Zeitschr. XCII, p. 25-49, 1943.)

- Idem.* — Über litauische Wiesen (dritte Folge). (Ber. Schweiz. bot. Ges. LIII A, p. 595-618, 1943.)
- Idem.* — Etudes sur la phytosociologie et la phytogéographie du Canton de Genève (première contribution). (Bull. Soc. bot. Genève XXXIV, p. 1-27, 1934.)
- Idem.* — La végétation du mont Oeta, en Grèce. (Boissiera VII, p. 402-413, 1943.)
- Idem.* — Quelques essais avec le soja au Jardin botanique de Genève. (Revue Hort. Suisse, 16^e année, p. 110-111, 1943.)
- Idem.* — Quelques mots sur le Ginkgo biloba L. (l. c., p. 156-157, 1943.)
- Idem.* — Weissruthenien und seine Bedeutung für Europa. (s. l. n. d., 37 p.)
- Idem.* — Agrarverfassung als Landschaftsmerkmal in Litauen und Weissruthenien (s. l. n. d., 14 p.)
- ROTHMALER, W. — Über Dryopteris paleacea (Sw.) Hand.-Mazz. (Boissiera VII, p. 166-181, 1943.)
- WEIBEL, R. — Les fleurs cléistogames des violettes de la section Leptidium. (Actes Soc. helv. Sc. nat. CXXII, p. 128-129, 1943.)
- Idem.* — Etude sur le polymorphisme du Viola maculata. (Boissiera VII, p. 359-380, 1943.)
- Idem.* — Nouvelle définition du Viola maculata Cav. (Candollea X, p. 75-85, 1943.)
- WILLIS, J.-C. — Adaptation. (Boissiera VII, p. 120-132, 1943.)
- ZIMMERMANN, A. — Culture des plantes de montagne dans le sphagnum. (Revue Hort. Suisse, 16^e année, p. 99-102, 1943.)
- Idem.* — Leontopodium Souliei Beauverd. (l. c., p. 123-124, 1943.)

II. Jardin botanique

Personnel. — Nous avons occupé, pour des périodes plus ou moins longues, 5 jardiniers supplémentaires et 4 manœuvres. En outre, et pendant deux mois et demi, une jardinière bénévole, M^{me} Stern, a été employée dans les serres à de petits travaux.

Travaux. — Nos jardiniers et leurs aides temporaires ont été occupés presque uniquement aux travaux d'entretien. La main-d'œuvre très réduite dont nous disposons ne nous a guère permis que quelques petits travaux extraordinaires : plantation d'un rideau de lauriers pour masquer les « ruclons », construction d'une fosse à purin, abattage d'un gros chêne. Pour la culture des plantes craignant le calcaire, on a placé dans les rocailles des sections évidées de gros troncs remplies de tourbe et de terre de bruyère : les résultats ont été excellents. Pour parfaire ce travail, il faudrait pouvoir employer l'eau de pluie pour l'arrosage, mais nous n'avons pas d'installation pour la recueillir.

Le Service des travaux a fait poser, sur notre demande, des tuyaux de chauffage supplémentaires dans la grande serre ; nous diminuerons ainsi les dommages causés aux plantes par le manque de chaleur. On ne pourra malheureusement pas compenser le manque de lumière dû à l'encombrement.

Visites. — Un grand plan d'orientation a été mis sous verre, à l'entrée du Jardin. Chaque semaine on y indique, en désignant l'emplacement et le chemin pour y parvenir, une plante particulièrement intéressante. Des flèches en bois peintes en rouge jalonnent, le long des allées, le trajet à suivre. Sur place, dans un petit cadre, se trouve une courte notice avec quelques dessins explicatifs. Tous les samedis et jusqu'au gel, nous avons ainsi entretenu l'intérêt de nos visiteurs ; la presse genevoise a bien voulu accueillir l'annonce des changements hebdomadaires.

Les professeurs Hochreutiner, Mirimanoff et Baehni ont donné à leurs étudiants et au public des leçons pratiques dans le Jardin ; les élèves de l'Ecole d'horticulture, des cours agricoles, les apprentis jardiniers et pâtisseries (cours de dessin de fleurs), les élèves de l'Ecole de commerce (sous la conduite de M. Jayet) et ceux de l'Ecole des beaux-arts (M^{me} Métein) ont aussi reçu un enseignement au Jardin.

Dons. — Nous avons reçu en don des plantes alpines de M^{me} Delétra, de MM. Weber et Zimmermann et un Solanum pseudocapsicum de M^{lle} Ramu. Que ces généreux donateurs veuillent bien trouver ici l'expression de notre reconnaissance.

Prestations. — Nous avons fourni des matériaux d'étude à l'Institut de botanique générale, au Laboratoire de pharmacognosie, à l'Ecole des beaux-arts, à l'Institut de botanique générale de l'Université de Zurich et à la Station fédérale d'essais pour l'arboriculture, la viticulture et l'horticulture de Wädenswil.

Nous avons fait, en vue de travaux spéciaux, des cultures de Datura et de Chenopodium pour le Laboratoire de pharmacognosie (Prof. Mirimanoff) ; pour le Laboratoire de chimie organique (Prof. K. Meyer), nous avons continué, cette année encore, nos cultures de maïs doux.

CHAPITRE X

PRIX UNIVERSITAIRES

A) *Fondation Disdier*. — Dans sa séance du 12 septembre 1865, le Conseil municipal a accepté le legs fait à la Ville de Genève par M. Henri DISDIER, avocat, décédé à Genève le 5 octobre 1864, d'une somme de fr. 40.000,— à charge par elle d'en verser annuellement les intérêts à l'Académie pour la fondation du prix Disdier (philosophie morale) et de ses deux rameaux, les prix Humbert (philosophie) et Ador (histoire).

La Ville de Genève, propriétaire du legs, gère le capital et assure le versement des intérêts au compte de l'Université de Genève.

Versement annuel de la Ville : fr. 2.000,—. De 1931 à 1943, il a été versé, au total, fr. 26.000,—.
Le service du prix (prix Disdier, prix Ador et prix Humbert) se monte à fr. 14.135,—
Pendant cette même période et grâce au reliquat provenant des prix non décernés,
il a été versé au fonds auxiliaire de la Bibliothèque publique et universitaire. » 17.600,—
Total des dépenses fr. 31.735,—

B) *Fondation Amiel*. — Par sa donation, en date du 20 avril 1885, M^{me} Laure STROEHLIN-AMIEL a constitué un fonds inaliénable de fr. 25.000,—, capital qui est administré par la Ville de Genève, à charge par elle de servir les intérêts qui sont affectés à un prix de fr. 2.000,— à décerner tous les deux ans, à la suite d'un concours, par la Faculté des Lettres, à l'auteur d'un ouvrage du domaine de la philosophie ou de la littérature.

Cette donation faite par M^{me} STROEHLIN-AMIEL, en souvenir de son frère, le professeur Henri-Frédéric AMIEL, et afin d'encourager dans l'Université de Genève les études auxquelles il a consacré sa vie, a été acceptée par le Conseil municipal en date du 8 mai 1885.

Versement annuel de la Ville : fr. 1.000,—. De 1931 à 1943, il a été versé, au total, fr. 13.000,—.

Le service du prix a absorbé fr. 13.050,—.

Le reliquat provenant des prix non décernés se monte à fr. 10.969,10.

Pendant la période 1931-1943, le prix Amiel (2.000,—) a été distribué régulièrement tous les deux ans.

Lauréats : M. FOURNET ; M^{lle} J. HERSCH ; MM. A. BÉGUIN, R. de SAUSSURE, MORIER et BAUDOIN.

CHAPITRE XI

FONDATEMENTS ET BOURSE CHARLES GALLAND

Dans sa séance du 22 juin, le Conseil administratif a approuvé les propositions de la commission permanente des Bourses d'études et concessions d'ateliers, pour l'encouragement des arts et des industries d'art (Fondations Lissignol, Chevalier et Galland).

Les membres temporaires, pour l'année 1943-1944, ainsi que les membres suppléants ont été désignés.

Une bourse a été réservée à *l'email* ; la seconde à *l'art graphique, illustration du livre*.

MM. Waldemar DEONNA et Gabriel-E. HABERJAHN ont été désignés par le Conseil administratif en qualité de membres permanents des commissions des bourses Lissignol-Chevalier et Charles Galland, pour la durée de la législature actuelle soit jusqu'au 31 mai 1947.

Le 15 octobre, le Conseil administratif a approuvé les propositions des commissions des bourses Lissignol-Chevalier et Charles Galland 1943 et a décidé d'attribuer une bourse de fr. 1.200,— à :

A) Bourses GALLAND :

Email, à M^{lle} Violette SAUTER, Genevoise, 3^e année.

Illustration, à M. Jean-Paul-Lucien REIMERS, dessinateur-décorateur, Genevois, 1^{re} année.

B) Bourses LISSIGNOL-CHEVALIER :

- M. Maurice BLANCHET, peintre, Genevois, 3^e année ;
- M. Jean-Marc-Pierre GUILLERMET, peintre, Genevois, 2^e année ;
- M^{lle} Renée-Lucienne DUPRAZ, peintre, Genevoise, 2^e année ;
- M. Jean-Pierre ROLL, peintre, Genevois, 1^{re} année, et
à titre d'encouragement, à M^{me} Margot-Ursula PAQUET-MALBIN, sculpteur, Genevoise.

Ateliers d'artistes :

- M^{lle} Lucette-Clotilde BRÉLAZ, peintre, Vaudoise, 2^e année ;
- M^{me} Jeanne THÉLIN-BAUHOFFER, peintre, Genevoise, 1^{re} année.

D'autre part, le Conseil administratif, d'accord avec la commission permanente, a décidé d'attribuer les ateliers disponibles à *bien plaire*, pour l'année 1944, à :

- M. ARTHUR, peintre, Genevois, ancien boursier Lissignol ;
- M^{lle} Violette SAUTER, peintre sur émail, boursière 1943 ;
- M^{lle} R.-L. DUPRAZ, peintre, Genevoise, boursière 1943 ;
- M. J.-P.-L. REIMERS, dessinateur-décorateur, Genevois, boursier 1943.

CHAPITRE XII

ÉCOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES

Tout ce qui a trait à l'enseignement, y compris le corps enseignant relève du Département de l'instruction publique (voir le rapport de gestion du Conseil d'Etat).

Le présent chapitre renseigne sur ce qui est de la compétence de la Ville et, plus particulièrement, sur les bâtiments et le matériel scolaire ; le Service social, chapitre III, s'occupe des œuvres scolaires.

Ensuite d'un arrangement intervenu avec le Département de l'instruction publique, la Ville prendra à sa charge, à dater du 1^{er} janvier 1944, le 50 % des frais d'abonnement des appareils téléphoniques dans les écoles primaires de la Ville, jusqu'à concurrence d'un montant de fr. 1.300,—.

Le jeudi 11 novembre, à 11 h., a eu lieu l'inauguration de la nouvelle école Bertrand, créée pour le quartier de Champel, dans les bâtiments de la propriété Alfred Bertrand, avec les crédits votés par le Conseil municipal les 28 avril et 30 juin 1942 (voir ci-après).

A cette cérémonie inaugurale, le Conseil administratif a convié, notamment, les représentants de la famille Bertrand et l'épouse de feu M^e Paul Des Gouttes, son fondé de procuration générale. Au nom des autorités municipales, M. le conseiller administratif F. COTTIER a rappelé la mémoire de M^{me} et M. Alfred BERTRAND et rendu hommage à la généreuse donatrice du domaine à la Ville, puis a remis la nouvelle école au Département de l'instruction publique, représenté par M. Adrien LACHENAL, président du Conseil d'Etat.

Fêtes des promotions. — La fête des écoles enfantines a eu lieu le jeudi après-midi 1^{er} juillet.

Les 1900 élèves furent réunis dans les écoles, puis dirigés par des fanfares à la promenade du Lac. Là se forma le grand cortège fleuri qui conduisit les enfants au jardin des Bastions où la fête se déroula selon le programme habituel : jeux divers, cirque, théâtres guignols, carrousels, etc. Les tout petits reçurent des jouets, des petits gâteaux et du sirop. Une foule considérable suivit la fête.

Les fêtes des écoles primaires furent divisées en deux parties : a) dans 6 grandes salles, les cérémonies de distribution de prix aux élèves méritants, le samedi 3 juillet à 17 heures, pour les 7^e et 8^e années, et le dimanche matin 4 juillet pour les 1^{res} jusqu'aux 6^e années ; b) les fêtes proprement dites, le dimanche après-midi, 4 juillet.

Une dizaine de corps de musique conduisirent ce jour-là en cortèges 6500 élèves des écoles primaires aux lieux de fête : ceux de la Cité et de Plainpalais, à la plaine de Plainpalais, ceux du Petit-Saconnex au parc de la Maison de retraite, et ceux des Eaux-Vives, sous les ombrages du parc des Eaux-Vives.

En dépit des contingentements et de la hausse du prix des jouets, la Ville put tout de même assurer un goûter à tous ces enfants et attribuer des jouets aux gagnants des divers jeux organisés par la Ville avec le concours de nombreux commissaires dévoués : courses de vitesse, courses en sac, lance-balles, mât de Cocagne, etc.

Un concours de composition française, doté d'un prix de la Ville pour chacune des classes de 5^e année, a été organisé d'entente avec le Département de l'instruction publique. Les élèves ont dû expliquer une visite des collections d'Océanie au Musée d'ethnographie. Le résultat en fut excellent.

Colonies de vacances. — M. le conseiller H. SCHOENAU a fait part au Conseil administratif de ses constatations à la suite de la visite qu'il a rendue au Colonies de vacances de la Ville les 20, 21, 22 et 23 juillet. En général, le moral des colonies s'est révélé bon. Les installations sont très propres. M. le conseiller a fait des démarches auprès de l'économie de guerre dans le but d'obtenir une augmentation de la ration de pain.

La question des colonies fera l'objet d'une étude d'ensemble de la part de M. le conseiller délégué au Service immobilier, études et bâtiments.

Cuisines scolaires. — Le Conseil administratif a adopté, le 14 décembre, le tableau de répartition de la subvention spéciale entre les cuisines scolaires de la Ville, pour les repas servis en octobre, soit un mois et demi environ, avant la date normale d'ouverture des cuisines.

STATISTIQUE DES ÉCOLES ENFANTINES AU 1^{er} DÉCEMBRE 1943

<i>Cité :</i>	Classes	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
Croquettes	3	49	42	22	65	4	91
Terreaux	4	49	53	27	55	20	102
Môle	5	80	86	31	103	32	166
Maison des petits	3	41	43	24	49	11	84
Saint-Antoine	3	37	47	24	48	12	84
	18	256	271	128	320	79	527
<i>Eaux-Vives :</i>							
Rue des Eaux-Vives	2	35	30	17	36	12	65
Montchoisy	4	60	67	43	65	19	127
Villereuse	4	70	51	56	48	17	121
	10	165	148	116	149	48	313
<i>Petit-Saconnex :</i>							
Saint-Jean	5	70	84	53	91	10	154
Geisendorf	2	29	30	25	31	3	59
Crêts	2	29	38	20	42	5	67
Asters	5	82	76	46	97	15	158
	14	210	228	144	261	33	438
Ch. d'Aire	1	10	12	8	14	—	22
<i>Plainpalais :</i>							
Parc Bertrand	4	73	53	58	43	25	126
Roseraie	4	58	60	40	66	12	118
Cluse	3	43	45	38	43	7	88
Hugo de Senger	5	73	75	42	94	12	148
Carl Vogt	5	70	77	42	78	27	147
Coulouvrenière	4	52	64	27	76	13	116
	25	369	374	247	400	96	743
Totaux	68	1010	1033	643	1144	256	2043

STATISTIQUE DES ÉCOLES PRIMAIRES AU 1^{er} DÉCEMBRE 1943

<i>Cité :</i>	Classes	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
Croquettes	13	152	234	112	239	35	386
Rue Necker	5	—	118	35	60	23	118
James Fazy	15	429	—	100	271	58	429
Rue de Berne	8	—	229	56	138	35	229
Rue de Neuchâtel	9	246	12	65	152	41	258
Grutli	11	—	314	101	171	42	314
Malagnou	14	343	64	182	169	56	407
Casemates	7	—	187	75	79	33	187
Les Bougeries	3	11	55*	28	30	8	66
	85	1181	1213	754	1309	331	2394
<i>Eaux-Vives :</i>							
Eaux-Vives	14	223	171	141	191	62	394
31-Décembre	13	178	189	143	152	72	367
	27	401	360	284	343	134	761
<i>Petit-Saconnex :</i>							
Saint-Jean	19	262	250	147	327	38	512
Geisendorf	3	34	37	25	42	4	71
Crêts	6	96	77	60	102	11	173
Asters	7	226	—	53	152	21	226
Servette	6	—	182	63	108	11	182
Sécheron	6	90	83	57	101	15	173
Aire (enfants domiciliés sur la Ville)	1	13	10	8	13	2	23
	48	721	639	413	845	102	1360
<i>Plainpalais :</i>							
Parc Bertrand	3	58	46	47	43	14	104
Roseraie	15	177	235	134	224	54	412
Cluse	4	86	27	44	55	14	113
Hugo de Senger	12	181	182	120	198	45	363
Mail	18	259	222	138	292	61	481
Coulouvrenière	3	41	38	22	50	7	79
	55	802	750	505	852	195	1552
<i>Etablissements spéciaux :</i>							
Classes spéciales	18	108	179	77	181	29	287
Maison des Charmilles	3	4	33	21	10	6	37
Ecole-jardin	3	—	36	14	17	5	36
Home des sourds	3	18	14	9	15	8	32
Foyer de la Forêt	1	3	21	10	12	2	24
	28	133	283	131	235	50	416
Totaux	243	3238	3245	2087	3584	812	6483

Ecole Bertrand

Le défaut d'école publique dans le quartier de Champel se faisait sentir, étant donné le développement pris par la construction et, partant, l'augmentation du nombre des habitants dans ce quartier. Des réclamations étaient adressées de la part de parents s'inquiétant du long trajet imposé à leurs enfants obligés de se rendre aux écoles enfantines de Saint-Antoine, de la Roseraie, de la rue Micheli-Du Crest ou à l'école primaire de la rue Ferdinand Hodler. A plusieurs reprises le Département de l'instruction publique s'était fait l'écho de ces réclamations, demandant au Conseil administratif d'examiner la possibilité de construire un groupe scolaire dans le quartier de Champel, et l'Association des intérêts de ce quartier était intervenue dans le même sens. Cependant, cette question préoccupait le Conseil administratif qui avait visité de nombreuses villas et plusieurs emplacements. Mais la solution la plus heureuse fut trouvée grâce à M^{me} Alfred Bertrand qui accepta avec empressement l'idée d'affecter à une école la maison située sur la seconde partie de sa propriété, lorsqu'elle manifesta le désir de la donner à la Ville.

Plusieurs projets furent alors établis et, par arrêtés, en date des 28 avril et 30 juin 1942, le Conseil municipal vota, la première fois un crédit de fr. 175.000,—, complété par un second crédit de fr. 115.000,— destiné à la deuxième étape des travaux de transformation des bâtiments de la propriété Bertrand, en vue de leur affectation à des classes d'écoles enfantines et primaires, conformément aux plans soumis et approuvés.

La construction commencée en juillet 1942 a été terminée pour la rentrée des classes en septembre 1943. Elle comporte : 4 classes enfantines ; 3 classes primaires ; 1 salle de rythmique qui pourra également servir de salle de conférences ; 1 salle de maîtres ; 1 infirmerie. Toutes ces classes sont exposées au sud-est et au nord-ouest et bien éclairées. Le deuxième étage est réservé à l'appartement du concierge. 2 préaux ont été aménagés pour les enfants. La dépense totale sera d'environ fr. 340.000,— occasionnant ainsi un dépassement de fr. 50.000,— environ sur les crédits ouverts.

STATISTIQUE DES CONCESSIONS DE SALLES DANS LES BATIMENTS SCOLAIRES

Nombre de sociétés ou groupements ayant utilisé des locaux	163
» de séances tenues par ces sociétés ou groupements	7.573
» de concessions diverses en 1943	97

D'autre part, l'Administration municipale a dû mettre à la disposition de l'armée, à l'usage de cantonnements, diverses salles de gymnastique ou autres locaux. Ces derniers ont été chaque fois préparés et remis en état par notre Service des écoles en collaboration avec celui de la Voirie.

BATIMENTS ET MOBILIER SCOLAIRES

Arrondissement Cité

Ecole du Grutli. — Peinture des fenêtres et portes de la façade côté préau. Peinture de la classe n° 2.

Ecole des Casemates. — Pose de bancs dans le vestiaire de la salle de gym. Réparation des linos. Réfection du monte-charge.

Ecole Ferdinand Hodler. — Création d'une buanderie pour le concierge en sous-sol. Réparation de la toiture.

Ecole rue Necker. — Réparation de stores. Peinture appartement du concierge.

Ecole du boulevard James Fazy. — Fourniture et pose de 36 réflecteurs pour diffuseurs. Réparation de la toiture et peinture des placages.

Ecole primaire des Cropettes. — Installation de douches en sous-sol. Réparation de l'horloge du clocheton. Réparation de nombreux stores. Peinture de la classe n° 20. Construction d'un mur de renfond en panneaux Xylofin. Transformation et peinture de 2 locaux en sous-sol pour la boxe.

Ecole rue de Berne. — Réparé la lanterne de la cage d'escalier. Installé 2 postes d'eau dans les W.C. Réparé 42 stores. Peinture des portes d'entrée. Création d'un plancher à panneaux pour la

salle de gymnastique. Peinture du vestiaire en sous-sol. Transformation et modernisation de la salle des assemblées en sous-sol. Remplacé 3 paires d'anneaux dans la salle de gymnastique. Fourniture de 50 chaises pour la salle des assemblées. Modifié le circuit du chauffage dans la salle de gymnastique en sol tendre et pose d'un circulateur Cuénod avec moteur.

Ecole de la rue de Neuchâtel. — Fourniture et pose de stores d'obscurcissement dans la salle des cuisines scolaires en sous-sol. Réfection de l'appartement du concierge. Création d'un plancher pour la salle de gymnastique. Travaux de ferblanterie et couverture sur la toiture. Remise en état du local de la boîte en sous-sol.

Ecole enfantine de Saint-Antoine. — Remise en état de la toiture. Modification de la tuyauterie pour les W.C.

Ecole enfantine des Terreaux. — Réparation de stores.

Ecole enfantine des Croquettes. — Occupée par la troupe. Modernisation des W.C. et urinoirs au rez-de-chaussée et premier étage.

Ecole enfantine rue du Môle. — Réfection du préau.

Arrondissement des Eaux-Vives

Ecole enfantine et primaire de la rue des Eaux-Vives. — Bât. n° 1, 2, et 3. — Ravalement des façades sud-ouest et sud-est. Pose de dalles dans les contrecœurs des fenêtres. Remplacement de la chaudière dans le bâtiment n° 3. Installation d'une horloge électrique avec sonneries dans la salle de gymnastique et préau. Peinture d'une classe dans le bâtiment n° 2. Réfection complète de l'appartement du concierge. Peinture de la cuisine scolaire. Installation d'un chauffe-eau Optimax de 200 litres dans les douches de la salle de gym.

Ecole primaire rue du 31-Décembre. — Pose de stores d'obscurcissement dans la salle de l'épidiascope. Peinture de la salle n° 2. Installé 4 diffuseurs dans la salle n° 1.

Ecole enfantine de Montchoisy. — Travaux d'entretien courant.

Ecole enfantine de Villereuse. — Travaux d'entretien courant.

Arrondissement de Plainpalais

Ecole enfantine et primaire de la Roseraie. — Installé des prises de radio. Fourniture de 17 caisses en éternit pour la décoration de la façade. Réfection complète des stores des classes. Peinture de bancs.

Ecole primaire rue Micheli du Crest. — Peinture des classes. Installé des diffuseurs. Réparé les 30 stores. Réparé les linoléums.

Ecole enfantine du boulevard Carl Vogt. — Remplacé pièces d'appui et renvois d'eau de quelques fenêtres. Peinture des fenêtres sur le boulevard.

Ecole enfantine et primaire Hugo de Senger. — Réparation de linoléum. Peinture de l'entrée de l'école enfantine ainsi que de la cage d'escalier et chambre de l'appartement du concierge. Réfection complète du sol de la salle de gymnastique soit refait le béton avec chape ciment, chape isolante en asphalte et pose de Kor linoléum. Réfection des revêtements des toilettes enfantines. Construction d'un plancher à panneaux pour la salle de gym.

Ecole du Mail. — Aménagement d'une bibliothèque dans une salle du rez-de-chaussée et peinture de la salle. Fourniture et pose de stores en pitchpin dans l'appartement du concierge au rez-de-chaussée. Fourniture de mobilier scolaire moderne pour 4 classes. Réparation du terrasson de la salle de gymnastique sur rue du Vieux-Billard.

Ecole primaire de la Coulouvrenière. — Création d'une lucarne dans le brisis du toit pour une chambre du concierge. Modification et transformation de nombreux stores.

Salle de gymnastique rue des Vieux-Grenadiers. — Réparation du terrasson au-dessus des vestiaires. Remplacement de garnitures métalliques sur la toiture. Fourniture de claies pour les douches.

Ecole du parc Bertrand. — Fourniture et pose de 17 garages Vélopa en sous-sol. Construit une marche supplémentaire pour le perron d'entrée. Création d'un préau enfantin ainsi que d'un préau primaire avec fontaine centrale. Pose de linoléum au-devant des lavabos dans chaque classe. Fourniture et pose de 6 porte-parapluies fixes. Installé 3 stores à rouleaux pour les fenêtres de l'appartement du concierge. Livré 5 pupitres modernes de maîtres.

Arrondissement du Petit-Saconnex

Ecole enfantine et primaire de Saint Jean. — Remplacement de linoléum Jaspé dans une classe. Fourniture de 2 paires de barres parallèles pour la salle de gymnastique. Réfection du plafond des W.C. au rez-de-chaussée. Raboté et poncé les bancs dans 10 classes. Réparation de nombreux stores. Réfection complète de l'appartement du concierge. Peinture de la face de l'appartement du concierge. Remplacé le rideau de la scène de la salle de gymnastique. Peinture du préau couvert.

Ecole enfantine et primaire des Crêts. — Installé une buanderie moderne en sous-sol. Peinture d'une salle au premier étage et pose de rideaux d'obscurcissement. Raboté et peint 73 bancs de classes. Réfection du préau des classes enfantines.

Ecole primaire de Sécheron. — Transformé ancien appartement et remise en état pour le concierge afin de créer 2 classes dans l'aile gauche. Pose de 2 séparations vitrées dans le vestibule du deuxième étage.

Ecole primaire des Asters. — Installé 2 prises électriques dans la salle de gymnastique. Réparé plusieurs stores.

Ecole enfantine des Asters. — Travaux d'entretien courant.

Ecole de la Servette. — Création d'un garage à vélos. Fourniture de 4 pupitres modernes de maîtres. Remise en état du préau.

Ecole enfantine et primaire des Charmilles. — Occupée par la troupe. Pose de rideaux pour le réfectoire. Travaux divers pour la troupe.

Ecole Geisendorf. — Installé l'eau pour les jardins. Construction d'un vestiaire dans les dépendances au premier étage. Fourniture de 15 bancs individuels modernes.

COLONIE DE VACANCES A BASSINS

Installé un chauffe-eau électrique Cumulus de 800 litres dans le grand bâtiment. Installé une machine à laver et rincer Eclair dans la buanderie. Installé douches dans l'ancien local des lavabos, claies, portes. Peinture de la façade pignon côté nord. Construit un bassin extérieur pour la cuisine. Réparé toiture du réfectoire, remplacé panne intermédiaire et chevrons. Reconstitua souche de la cheminée de la cuisine. Installé lumière dans l'ancien économat.

CHAPITRE XIII

SERVICE DES PARCS ET PROMENADES

Chef de service : M. Eric Bois

Personnel. — Notre personnel comprend 65 jardiniers réguliers, mais cet effectif est nettement insuffisant par suite de l'extension continuelle des surfaces que nous avons à entretenir. Si nous avons pu jusqu'ici faire face à nos obligations, c'est parce que nous disposons de 10 ouvriers temporaires-réguliers et que nous utilisons en outre un grand nombre de démobilisés momentanément sans emploi, soit dans notre service des promenades, soit dans nos cultures agricoles et nos diverses activités de guerre (séchage des légumes, vente des légumes à prix réduits, distribution des pommes et pommes de terre, etc.). Le nombre de ces ouvriers a atteint par moments le chiffre de 96. Ce personnel est occupé par périodes de rotation de deux mois environ et en général il nous donne pleine satisfaction. Les fréquentes relèves nous ont privé très souvent de nombreux jardiniers, ainsi que de notre chef de service et du personnel de bureau. Un piqueur de 1^{re} classe a pris sa retraite le 30 juin, atteint par la limite d'âge et a été remplacé en automne.

Le nombre des heures de travail manquées par notre personnel régulier par suite de service militaire se monte à 20.764, soit 2596 journées, sans compter celles du personnel de bureau. L'augmentation normale des jours de congé nous obligera aussi à demander prochainement une augmentation de notre effectif afin de pouvoir assurer normalement nos obligations. En effet, ceux-ci se sont montés à 1236 en 1943 et s'élèveront rapidement ces prochaines années.

Les ouvriers temporaires ont accompli 127.848 heures, soit 15.981 journées de travail.

L'activité du bureau s'étant très fortement développée, nous avons engagé un employé à titre temporaire dès le 8 mars avec l'intention de le nommer régulier dès le début de 1944.

Il ne nous est pas possible de mentionner ici tous les travaux effectués et nous devons nous borner à signaler uniquement les activités principales de notre service.

Jardin de la villa Voltaire. — Un travail important a été accompli sur cet emplacement abandonné depuis de nombreuses années. Notre service technique a étudié huit projets différents avant de passer à la réalisation de cette création complète, adoptée par la commission des Monuments et des sites après plusieurs séances sur place. Le jardin ainsi réalisé se rapproche le plus possible de l'état dans lequel le parc se trouvait au XVIII^e siècle, du temps de Voltaire, mais il est évidemment très restreint puisque la presque totalité du domaine a été morcelée pour la construction de grands immeubles locatifs édifiés depuis quarante ans. Les services de la Voirie ont largement facilité notre tâche en s'occupant du ferrage des chemins, de la suppression de la place Cavour et en démolissant les vieux hangars. Les plantations — qui ne seront terminées qu'au début de 1944 — ont été importantes, soit 26 marronniers, 16 *Tilia cordata*, 16 bouleaux, 8 *Thuja fastigiata*, 24 ifs taillés, 12 buis en boules, 2 Chamaecyparis, 270 charmilles, 14 lauriers, 260 buis pour haies et 5.000 buis nains pour les deux parterres de broderie. Deux bancs de pierre, 11 bancs de bois, un jeu de sable et une balançoire complètent cet aménagement. Les travaux seront terminés au printemps 1944 par la création de pelouses et de plantations le long de la rue des Délices et de la rue Mme de Staël. Le public trouvera là un beau parc à la française pour lequel il sera nécessaire d'avoir de nouveaux jardiniers, car l'entretien de ce genre de plantations exige beaucoup de main-d'œuvre.

Bourg-de-Four. — Nous avons remis entièrement à neuf tout le petit square en enlevant les vieux arbustes pour les remplacer par de plus jeunes, en renouvelant toutes les pelouses et en changeant les vieilles terres usées. Nous avons planté 64 arbustes variés et un orme de Sibérie.

Place Claparède. — Une fois les travaux exécutés par le Département des travaux publics, nous avons procédé à d'importantes plantations, soit 16 arbres et 140 arbustes.

Sur les deux terrasses de l'*Evêché*, nous avons terminé la décoration en plantant 5 arbres et 146 arbustes variés.

Au printemps, nous avons arraché tous les arbres et enlevé toutes les broussailles entourant la *campagne Trembley* le long des rues du Grand-Pré et de Moillebeau afin que la place soit prête pour le futur élargissement de ces artères et pour nous procurer du bois tout en donnant du travail à une trentaine de chômeurs pendant trois mois environ. Seuls 5 chênes ont été conservés provisoirement. Nous avons abattu 125 arbres et 250 baliveaux.

Les travaux suivants, moins importants, ont toujours eu pour but d'améliorer ou de rénover certains emplacements ou de rajeunir des plantations d'arbustes parvenues à leur terme.

Place des Alpes, enlevé les dernières barrières qui existaient encore autour d'une pelouse, refait en entier le gazon et changé le massif de fleurs de place. Il ne nous a pas été possible de poser des bordurettes de roche comme prévu par suite de refus de contingent de ciment par l'Office fédéral intéressé. Le Département des travaux publics ayant procédé à l'élargissement du contour rue *Micheli-du-Crest-bd du Pont-d'Arve*, nous avons remis en état le petit jardin diminué et planté 1 tilleul, 24 arbustes, 10 mètres de buis à bordure et placé un banc ; à la *promenade du Pin*, enlevé une partie des petites barrières en laissant celles entourant les talus abrupts, dangereux pour les enfants ; *Bastion Saint-Léger*, modifié la plate-bande de rosiers et refait la pelouse par suite de la pose d'une statue ; *Crêts de Saconnex*, enlevé de vieux arbustes dénudés et engazonné les deux pelouses ainsi récupérées ; *Cornavin-Terreaux du Temple*, posé une petite barrière pour protéger la pelouse qui était saccagée par les passants et les chiens ; *square du Perron-Rôtisserie*, posé une petite barrière pour les mêmes raisons, refait les gazons et planté 10 acacias communs et 18 arbustes ; *angle rue Vallin-Terreaux*, à la place du mur, aménagé un talus de gazon et planté 70 berberis ; *Pré l'Evêque*, refait toutes les pelouses et planté 8 troènes pour masquer les W.-C. ; *plaine de Plainpalais*, plaqué 1500 m² de gazon dans les jeux de football sur l'emplacement des anciens chemins ; *Jardin anglais*, élargi le chemin côté sud de la Potinière. Le jet d'eau et son bassin ont été entièrement refaits en collaboration avec le Service des eaux qui a pris la moitié des dépenses totales à sa charge, les motifs de bronze ont été repeints et le gazon refait entièrement. *Parc des Eaux-Vives*, transformé l'escalier de la buvette (remplacé les marches de bois par des marches de pierre de roche) ; *Pré Favre*, placé une conduite d'eau pour le jardin scolaire ; *Geisendorf*, posé une clôture métallique côté ouest ; *promenade Charles Martin*, élagage du bois mort, ainsi qu'à l'*avenue W. Favre, route de Frontenex, Bastions* ; *Club hygiénique de Plainpalais*, refait les pelouses en entier ; *parc Mon Repos*, aménagé le terrain autour du nouveau limnimètre ; *parc Bertrand*, refait une pelouse et aménagé le terrain autour de l'école, planté 41 arbustes ; devant l'*église Saint-François*, regarni la plantation dévastée par les enfants et les chiens et planté 18 arbustes toujours verts ; *campagne Beaulieu*, refait une partie des égouts qui ne fonctionnaient pas ; la Voirie de son côté a ferré complètement, sur notre demande, la grande terrasse devant la villa où se font les ventes à prix réduits ; devant le Musée d'histoire naturelle, après changement des barrières, planté 68 arbustes variés ; devant le *Sacré Cœur*, planté 15 arbustes ; au bas des rues *Vallin et du Temple*, près des mitoyens du *marché aux Pucés*, planté 36 arbustes et placé une barrière pour les protéger des chiens ; nous constatons avec regret que le soir, cet endroit est trop fréquemment utilisé comme urinoir et que nos arbustes sont brûlés peu à peu ; *cour Collège St Antoine*, planté 7 ampelopsis contre les murs du garage ; *jardin Hôtel de Ville 14*, remplacé 8 Thuya pyramidaux qui avaient été détruits par de l'acide employé pour la réparation de la petite terrasse ; *parc des Croupettes*, planté 6 spirées et 3 berberis devant la crèmerie de *La Grange* ; *préau école des Charmilles*, planté 5 celtis et 187 troènes ; terrain de sport de la *rue Gallatin*, planté une haie de 100 troènes.

Pour le Département des travaux publics, nous avons refait entièrement le petit jardin du *collège de Saint-Antoine* qui domine la rue d'Italie, planté 4 arbres, 11 arbustes et créé une petite rocaille. La vaste propriété de *Beau Séjour*, acquise par l'Etat, a été remise en ordre par nos soins et sous notre direction avec l'aide de quelques ouvriers de la Voirie. Pendant l'été et, par suite d'un arrangement spécial, notre service a été chargé de son entretien. Il y aurait encore des travaux considérables à effectuer pour que ce domaine soit entretenu dans toutes ses parties ; nous avons garni de fleurs les divers massifs et démolé des vieilles couches et serres en ruines, ainsi que le tennis désaffecté depuis longtemps.

Nous avons transporté, pendant l'été, quelques centaines de mètres cubes de terre végétale des chantiers des nouveaux abattoirs de la Praille à la campagne Beaulieu, comme réserve, car la bonne terre nous manque beaucoup depuis l'arrêt des constructions à Genève.

L'entretien des chemins nous cause beaucoup de soucis par suite du manque de produits bitumineux et une partie considérable d'allées sera à refaire entièrement après la guerre. Nous avons exécuté les réparations les plus urgentes dans les parcs des *Eaux-Vives*, de *La Grange* et des *Croquettes* avec du colasrep. Le prix de ces produits rares et contingentés a presque décuplé depuis cinq ans.

Arbres arrachés : Treille : 3 ormes ; Cour Saint Pierre : 1 gros orme de 200 ans ; La Grange : 3 ormes ; quai Gustave Ador : 2 ormes ; Jardin anglais : 1 acacia et 1 sycomore pour dégager un gros marronnier planté il y a quelques années ; Croquettes : 1 cèdre cassé en deux par la neige et 2 arbres secs ; La Perle : 2 arbres ; rue Camille Martin : 7 chênes malades, 1 tilleul, 1 marronnier, tous arbres dangereux ; Promenade Charles Martin : 2 ormes secs ; rue des Abattoirs : 2 platanes gênant une construction ; rue Cavour : 2 petits érables secs ; bd. Carl Vogt : 1 érable cassé par un camion ; parc Bertrand : 2 marronniers situés sur l'emplacement de la nouvelle école ; avenue de Châtelaine : 2 ormes secs ; avenue Pictet de Rochemont : 1 sycomore sec à l'angle de la rue des Eaux-Vives ; Bastions : 1 marronnier tombé ; Mon Repos : 1 platane sur l'emplacement du nouveau limnimètre ; plaine de Plainpalais : 1 tilleul, 1 marronnier, 9 ormes secs ; avenue d'Aire, 1 orme et 1 chêne. *Total* : 51 arbres.

Arbres plantés : Treille : 10 marronniers, 3 ormes Sibérie ; square école de Chimie : 4 pommiers d'ornement ; square Casemates-Philosophes : 1 pommier d'ornement ; rue Cavour : 2 érables ; square Pradier : 4 érables ; rue Athénée prolongée : 2 acacia Bessoniana ; Bastions : 9 tulipiers, 1 celtis ; Mon Repos : 1 pommier à fleurs rouges ; préau école de Malagnou : 3 *Acer globulosum* ; rue du Temple : 6 érables ; bd Carl Vogt : 1 érable ; parc La Grange : 2 *Paulownia* et 4 pommiers à fleurs rouges ; plaine de Plainpalais : 12 ormes de Sibérie, 3 marronniers, 9 érables ; avenue d'Aire : 1 tilleul ; cour Saint-Pierre : 1 gros tilleul à la transplanteuse ; Ile Rousseau : 2 peupliers ; place des Augustins : 2 érables de Virginie, soit 81 arbres, auxquels il faut ajouter ceux indiqués dans les travaux spéciaux (100), ce qui donne un total complet de 181 arbres plantés en 1943. Nous constatons ainsi que le nombre de nos arbres augmente beaucoup par rapport à celui de ceux arrachés. En effet, si nous reprenons les chiffres de 1939 à 1943, nous constatons que 268 arbres ont été arrachés et que 589 arbres ont été plantés, ce qui accuse une augmentation nette de 321 arbres en cinq ans. D'autre part, le nombre total des arbustes plantés en 1943 et indiqués dans nos travaux divers se monte à 1560.

Les *traitements* contre les galéruques des ormes ont été faits au début de juillet dans les 16 quartiers les plus importants et ils ont donné de bons résultats, nous permettant de conserver aux arbres presque toutes leurs feuilles. 525 kg. de Pirox spécial ont été utilisés pour ce travail.

Matériel d'exploitation. — En automne nous avons refait en entier l'atelier de mécanique au parc de La Grange en enlevant deux galandages et en réunissant trois locaux pour en constituer un seul, de 70 m² environ, ce qui nous permet d'entrer un camion pour les réparations. Nous en avons profité pour creuser une fosse, pour amener l'eau pour les nettoyages et pour remplacer les murs et les portes de grange par des panneaux vitrés qui éclairent enfin ce local où tous nos travaux de réparation de camions et de machines peuvent maintenant se faire à l'abri, ce qui n'était pas le cas jusqu'ici.

L'utilisation de nos camions rencontre toujours davantage de difficultés par suite des restrictions fédérales sur la circulation et celui qui nous est le plus nécessaire, le Saurer basculant, est immobilisé par ordre d'Armée depuis le 10 mai. Toutes nos démarches ne nous ont pas encore permis d'obtenir une libération par le Commandement de l'Armée. Nous devons avoir souvent recours à des camionneurs particuliers, ce qui grève très lourdement notre budget et complique notre travail. Dans nos cultures : construit 5 couches de 4 châssis en planches de béton à La Grange et une installation complète pour hiverner nos 6.000 cannas ; refait en entier, en béton, le grand abri vitré et une bêche de serre aux Croquettes ; refait le masticage et la peinture du vitrage de la serre adossée de la Perle du Lac et commencé la démolition des couches de la campagne Moynier, car nous supprimons cet emplacement de culture et répartissons les installations dans les autres quartiers, cela nous procure une petite centralisation en attendant le regroupement complet de nos serres sur un seul point.

Bancs. — Placé un banc de fer à l'arrêt du tram 1 direction Rive, à la place des Eaux-Vives ; déplacé quelques bancs à la promenade Charles Martin et remplacé les 6 bancs de béton par des bancs de bois ; quai Charles Page et quai Capo d'Istria, posé des dossiers aux 22 bancs qui n'en avaient pas. Fait repeindre 23 bancs à la Perle du Lac, 28 au quai du Mont-Blanc, 17 à la rotonde des Pâquis et sur la jetée, 17 jardin Brunswick et place des Alpes et 4 au Petit-Saconnex. Le prix élevé des vernis

ne nous permet pas de repeindre rapidement tous les bancs en mauvais état et qui sont très nombreux. Placé deux garages Vélopa, l'un près du restaurant de la Perle du Lac, l'autre aux Bastions, en face de l'entrée de la Bibliothèque universitaire.

Divers. — A part les nombreuses décorations habituelles des bâtiments municipaux lors de réceptions ou de manifestations diverses, nous avons procédé à la décoration complète des spectacles de Molière dans l'ancienne Résidence française de la Grand'Rue, à celle de l'Exposition philatélique du Palais des expositions et du Concours hippique sur la plaine de Plainpalais, après avoir préparé les gazons pendant un mois avant les courses. En ce qui concerne la Maison genevoise, à part la décoration habituelle, notre service a exposé divers lots de chrysanthèmes à l'Exposition d'horticulture et a obtenu plusieurs grands prix d'honneur. Notre chef de service était président de la commission d'organisation de cette section horticole qui a obtenu un grand succès.

Notre service a procédé, avec une équipe de chômeurs, au triage du vieux matériel scolaire dans toutes les écoles de la Ville afin de le transporter dans notre nouveau hangar de la rue des Allobroges ; ce travail était encore en cours à la fin de 1943.

Décoration. — Placé 6 nouvelles jardinières en simili, soit 4 à l'entrée du pont du Mont-Blanc, côté Monument national et 2 au débarcadère des Mouettes du Molard et toute une lignée de caisses à fleurs sur la terrasse de la Bibliothèque moderne de la Madeleine. Planté les massifs des places du Lac et du Molard pour l'Association des intérêts du quartier comme en 1942 et reçu à titre de don, trois gros orangers de la part de M^{me} Forget du Château Banquet.

Le nombre des plantes utilisées en 1943 pour la décoration des massifs a été de 304.241 auxquelles il faut ajouter les 25.000 rosiers plantés à demeure, ce qui fait un total de 329.241 plantes à fleurs.

Au pied du mur de la Tertasse, des vandales ont scié à la base tous les ampelopsis qui garnissaient le mur et divers vols de rosiers ont été commis aux Bastions et sur le quai Gustave Ador.

Direction. — Notre chef de service a donné quatre conférences sur les parcs de notre ville et a participé avec deux de ses collaborateurs à l'assemblée annuelle des chefs de service des parcs et promenades des villes suisses à Berne, au mois d'août. Il a fait partie du jury du concours de jardins organisé par l'Institut national genevois et fonctionné comme juré aux examens de l'Ecole cantonale d'Horticulture de Genève, ainsi que notre jardinier-chef, notre technicien et quelques piqueurs. Les rapports que nous entretenons avec le service de la Voirie sont excellents et nous avons fréquemment travaillé en collaboration avec lui.

Dégâts. — Les dégâts causés par les chiens continuent de nous préoccuper sérieusement car ils ne cessent d'augmenter et de nous occasionner de grandes dépenses en remplacement de plantes écrasées, en réfection de gazons, en protections diverses et en nettoyages. D'autre part, c'est à cause des chiens que nous ne pouvons pas continuer à planter des plantes bulbeuses de printemps dans les pelouses, car les fleurs en sont écrasées dès leur sortie de terre. Il serait urgent d'examiner à nouveau cette question avec les services de l'Etat et de voir si vraiment il est impossible d'obtenir une réglementation sévère et surtout de la faire observer, ce qui jusqu'ici n'a jamais été le cas. Il existe peu de villes aussi sales que la nôtre à ce sujet et où les propriétaires de chiens ont toute licence de laisser errer leurs bêtes sans que personne n'ose rien dire.

Places de sport. — Pour terminer signalons l'installation de places de sports dans certains parcs, installation faite pendant l'hiver 1942-1943 et qui ne se révèle pas heureuse. En effet, en dehors des heures d'entraînement des classes avec leurs maîtres, les enfants et jeunes gens s'y amusent ; les arbres, arbustes et pelouses des alentours sont détériorés, les promeneurs sont atteints par les ballons, les cris ou remarques des joueurs souvent excités troublent la tranquillité et malgré les garages à bicyclettes, celles-ci jonchent le sol ou sont jetées contre les buissons au petit bonheur, entravant parfois la circulation. Nous estimons qu'il serait préférable de laisser les sports dans les stades ou sur des terrains nettement séparés des parcs publics. Ajoutons pour terminer que les terrains de jeux dans les parcs leur nuisent aussi du point de vue esthétique, ces emplacements autrefois constitués par de jolies pelouses se transformant en un sol de terre battue d'un effet déplaisant.

Office communal des cultures

Notre Office communal des cultures prend une importance de plus en plus considérable à mesure que la guerre se prolonge car les réquisitions, les contrôles, les inspections et l'application des mesures à faire exécuter par les agriculteurs en application des nombreuses ordonnances fédérales et cantonales ne cessent d'augmenter rapidement. Cependant, grâce à notre organisation, confiée au Service des promenades, tout ce travail s'est exécuté rapidement. Ce service s'occupe des questions suivantes : recensement fédéral des cultures, déclaration des cultures et des surfaces pour les attributions d'essence, de produits cupriques, des engrais, etc. ; réquisitions de foin, de paille, d'orge et d'avoine ; contrôle des stocks et des livraisons des produits agricoles ainsi que des prêts aux agriculteurs et petits cultivateurs consentis par le Fonds national pour l'extension des cultures à Berne. D'autre part, nous exploitons les cultures agricoles qui couvrent 25 hectares dans nos propriétés municipales et nous nous occupons de la vente et de la distribution des légumes, des pommes de terre et des pommes à prix réduits aux bénéficiaires des bons délivrés par le Service social, ainsi que du séchage des fruits et légumes, le tout situé à Beaulieu, dans la villa et la ferme appartenant à la Ville de Genève. Ce sont aussi nos services qui s'occupent de la distribution, chaque semaine, des légumes à prix réduits aux cuisines scolaires et aux crèches et qui ont livré les pommes de terre vendues au personnel de l'administration municipale. Ajoutons que le Conseil municipal a visité nos cultures agricoles le samedi 31 juillet. Notre chef de service et M. Henri Gleichmann, chef des cultures agricoles, ont reçu les diplômes de témoignage de la reconnaissance nationale délivrés par le Conseil fédéral pour l'effort agricole qu'ils ont fourni et pour les beaux résultats obtenus. Voici très brièvement le détail de ces services, pour lesquels une nombreuse main d'œuvre est nécessaire (main-d'œuvre comprise dans celle indiquée sous Service des promenades) :

Vente des légumes au magasin de Beaulieu : jusqu'au début de mars 1943, nous ne vendions à prix réduit que les légumes de nos cultures, trois après-midi par semaine, et nous arrêtions la vente lorsque tout était écoulé. A partir du 14 avril, le Conseil administratif a décidé de remettre en marche cette vente tous les jours et avec des légumes achetés aux marchands de primeurs de notre ville. Notre service a monté une organisation complète d'achat et réception des marchandises, de contrôle des bons, d'encaissement et de distribution. Dès le 8 novembre, vu l'augmentation énorme des ventes (jusqu'à 300 clients par jour), nous avons engagé un caissier.

Vente des pommes de terre et pommes : cette action est différente de la vente des autres légumes et les personnes qui en sont les bénéficiaires payent au Service social et viennent à nos magasins avec des bons spéciaux. Nous n'avons plus qu'à les contrôler et à livrer les produits. Le tableau ci-après indique le genre de produits et les quantités cultivées, achetées et livrées. La manutention d'un pareil tonnage de pommes de terre, de pommes et de légumes s'est faite régulièrement et à notre entière satisfaction. Elle a procuré de nombreuses journées de travail à un grand nombre de démobilisés sans travail.

Signalons pour terminer, l'entente parfaite qui a régné entre le Service social et le Service des promenades. C'est grâce à elle que cette action de secours a marché parfaitement à tous égards.

Service de séchage des fruits et légumes

Ce service s'est développé rapidement en 1943 et l'affluence du public fut si considérable qu'il a fallu avoir recours à un agent municipal pour assurer l'ordre pendant quelques semaines. Nous avons même été obligés de refuser de la marchandise, nos 4 fours électriques ne pouvant pas en assurer à temps l'écoulement. Le service a fonctionné en janvier pour le séchage des racines d'endives destinées à produire de la chicorée à café et dès le 21 juin jusqu'à la fin de l'année. Pendant trois mois, à partir du 22 juillet, le travail a été ininterrompu jour et nuit et a été assuré par 3 équipes travaillant 8 heures de suite. Dès fin juillet, nous avons mis en service le quatrième four provenant du service de séchage exploité par l'Union des femmes à la rue Pécolat, qui n'était plus en mesure d'en assurer la marche normale.

Nous avons reçu 5501 clients contre 2000 en 1942 et séché 13.830 kg. de fruits et 35.858 kg. de légumes soit au total 49.688 kg. contre 24.871 kg. en 1942, donc le double, ce qui est un beau résultat démontrant éloquemment l'utilité de ce service en temps de guerre, résultat obtenu par une rationalisation très poussée de notre organisation.

Ces différentes activités sociales et leurs résultats sont la preuve que l'effort consenti par la Ville de Genève dans ce domaine, en faveur des personnes dans la gêne est très apprécié par tous ceux qui en sont les bénéficiaires et qui subissent durement les répercussions économiques causées par les difficultés actuelles.

Relevé des poids de légumes provenant des cultures municipales et vendus du 1^{er} janvier au 31 décembre 1943.

Livré :	à Régie	aux fonct.	à divers		Magasin Beaulieu		Institutions		Totaux		Total général
	autom.		aut. print.	aut. autom.	print.	aut. automne	print.	aut. autom.	print.	aut. automne	
Pommes de terre, grosses .	6.900	47.550 13.050	650	400	—	66.294	12.500	35.400	13.150	169.594	182.744
» » petites .	—	—	3.910	37.840	3.045	8.559 2.000	—	6.833	6.955	55.232	62.187
									20.105	224.826	244.931
Carottes	—	—	—	—	—	17.223	536	922	536	18.145	18.681
Raves	—	—	—	—	—	9.205	170	408	170	9.613	9.783
Poireaux	—	—	—	—	2.386	9.878	1.278	878	3.664	10.756	14.420
Choux blancs	—	—	—	—	10.043	14.456	928	812	10.971	15.268	26.239
» rouges	—	—	—	—	390	—	407	336	797	336	1.133
Haricots secs en grains . .	—	—	—	—	—	—	1.072	120	1.072	120	1.192
Pois » »	—	—	—	—	—	—	779	60	779	60	839
Haricots verts	—	—	—	—	—	749	—	—	—	749	749
Choucroute	—	—	—	—	145	1.340	357	84	502	1.424	1.926
Oignons	—	—	—	—	—	4.414	—	291	—	4.705	4.705
Courge	—	—	—	—	—	2.259	—	—	—	2.259	2.259
Céleris pommes	—	—	—	—	—	72	—	—	—	72	72
Maïs (semoule et polenta)	—	—	—	—	—	—	327	346	327	346	673
Soya	—	—	—	—	—	—	69	—	69	—	69
Lentilles	—	—	—	—	—	—	11	—	11	—	11
Chicorées scaroles	—	—	—	—	—	800	8	—	8	800	808
Endives	—	—	—	—	—	45	—	—	—	45	45
Huile de pavot	—	—	—	—	—	—	203 l.	—	203	—	203
Pommes séchées	—	—	—	—	—	—	143	—	143	—	143
Légumes secs	—	—	—	—	97	—	—	—	97	—	97
Chicorée à café	—	—	—	—	—	—	19	—	19	—	19
Thé de pommes	—	—	—	—	—	—	57	—	57	—	57
	6.900	60.600	4.560	38.240	16.106	137.294	18.864	46.490	39.530	289.524	329.054

Légumes et divers en réserve au 31 décembre 1943.

Pommes de terre	15.000	
Carottes	16.500	
Raves	15.500	
Poireaux	6.000	
Choux blancs	3.000	
Légumineuses	1.200	
Choucroute	200	
Oignons	200	
Maïs	800	
Huile de pavot	360 l.	
Chicorée à café	80	58.840
Pommes de terre, semenceaux		30.000
Poids en kg. des légumes produits en 1943 par les Cultures municipales		378.364

Poids des légumes distribués par notre Service et fournis par les primeurs genevois du 1^{er} janvier au 31 décembre 1943 :

Légumes divers vendus au magasin de Beaulieu	127.994	
Fruits » » » »	27.003	154.997
Action fédérale de secours :		
Pommes de terre, solde action 1942/1943	112.025	
1 ^{re} action 1943/1944	564.465	
Pommes action 1943/1944	80.050	756.540
Total général des légumes répartis par notre Service en 1943		kg. 1.329.431

CHAPITRE XIV

ÉTAT CIVIL

Chef de service : M. Jean NIGGLI, officier d'état civil.

Au cours de l'année 1943, il a été procédé en notre office à la célébration de 1148 mariages, soit 81 de moins que l'an dernier. Malgré les circonstances actuelles, ce chiffre reste un des plus élevés depuis 1934.

Ces mariages se répartissent comme suit :

123	entre Genevois et Genevoises	contre	131	en 1942
211	» » et Confédérées	»	201	»
51	» » et étrangères	»	49	»
133	» Confédérés et Genevoises	»	114	»
436	» » et Confédérées	»	486	»
101	» » et étrangères	»	101	»
18	» étrangers et Genevoises	»	31	»
39	» » et Confédérées	»	74	»
36	» » et étrangères	»	42	»

Les publications se sont élevées à 1.651 contre 1.754 en 1942.

Les divorces sont toujours en augmentation : 283 en 1943, soit 28 de plus qu'en 1942.

Les naissances ont passé de 2.169 en 1942 à 2.229 en 1943, soit une augmentation de 60.

Elles se décomposent comme suit :

1.068	masculins légitimes	contre	1.100	en 1942
1.083	féminins »	»	991	»
41	masculins naturels	»	40	»
37	féminins »	»	38	»
2.229			2.169	

Répartition des naissances d'après la nationalité :

735	Genevois	contre	764	en 1942
1.269	Confédérés	»	951	»
225	étrangers	»	226	»
0	inconnu nouveau-né	»	1	»
2.229			2.169	

DÉCÈS

844	masculins	contre	781	en 1942
872	féminins	»	929	»
30	mort-nés masculins	»	18	»
18	» » féminins	»	22	»
0	inconnu »	»	1	»
1.764			1.751	

Répartition d'après la nationalité :

698	Genevois	contre	683	en 1942
646	Confédérés	»	671	»
420	étrangers	»	396	»
0	inconnu	»	1	»
1.764			1.751	

En 1943, il a été délivré 5.264 expéditions d'actes contre 5.211 en 1942, soit :

1.705 actes de naissance
 1.021 » décès
 930 » mariage
 341 » famille
 99 livrets de famille (duplicata)
 148 autorisations de mariage.

Le produit des actes s'est élevé à la somme de fr. 13.748,90.

Ont été délivrés gratuitement :

337 actes de famille, naissances, mariages et décès.
 399 certificats de publications.

Le tronc placé dans la salle des mariages a produit : fr. 924,15 contre fr. 977,25 en 1942, versés à l'Hospice général.

38 mariages ont été célébrés en dehors des jours et heures officiels et ont produit la somme de fr. 380,—.

Notre bureau a en outre adressé 56 requêtes au Conseil d'Etat pour dispenses de formalités.

Les opérations se résument ainsi :

		Aug.	Dimin.
1. Déclarations de naissances	2.229	60	—
2. » » décès	1.764	13	—
3. Mariages célébrés	1.148	—	81
4. Inscriptions de divorces	283	28	—
5. Publications de mariage	1.651	—	103
6. Expéditions d'actes	5.264	204	—
7. Livrets de famille	1.247	—	70
8. Légitimations d'enfants naturels	36	2	—
9. Communications d'office	9.762	—	605
10. Fiches Registre des familles.	1.708	537	—
11. Extraits du » » »	341	—	63
12. Modification d'actes par ordonnance	150	—	—
13. Inscriptions de reconnaissance par la Justice de paix	8	—	—
14. Opposition à reconnaissance d'enfant	1	—	—
15. Annulation de reconnaissance	1	—	—
16. Délivrances de bulletins pour célébration de mariages religieux	1.148	—	81
17. Délivrances de bulletins de baptême.	1.486	—	—
18. Photos copies de pièces déposées dans les dossiers de mariage	20	4	—

En date du 1^{er} janvier 1943, M. J. Niggli est entré en fonctions comme chef de service et officier de l'état civil, en vertu d'une décision du Conseil administratif prise en date du 24 décembre 1942. D'autres mutations sont également intervenues au cours de cet exercice : M. H.-C. Golay a été permuté au poste de sous-chef de service et officier d'état civil, M. F. Bessert à celui de chef de bureau, officier suppléant et M. J. Trachsel, sous-chef de bureau. D'autre part, un second aide de bureau a été nommé en date du 1^{er} septembre.

Pendant cette année, il a dû être fait appel à différentes reprises à deux fonctionnaires retraités afin de combler les vides créés par la mobilisation. Les fonctionnaires de l'état civil astreints au service militaire ont totalisé pour l'exercice 1943, 280 jours de mobilisation.

Notre service a en outre été chargé du retrait des cartes de légitimation de ravitaillement lors d'un mariage ou d'un décès, ainsi que du retrait du passeport aux Suissesses et des permis de séjour aux femmes contractant mariage en notre office.

Des formulaires de demande de carte de rationnement pour nouveau-nés sont également remis lors de chaque inscription de naissance.

La délivrance d'un certificat de publication de mariage est également effectuée sur demande des fiancés afin d'obtenir des coupons de textile et les rations alimentaires supplémentaires attribuées aux nouveaux ménages.

Le Conseil administratif a décidé d'inscrire la Ville de Genève en qualité de membre collectif de l'Association des officiers et fonctionnaires d'état civil du canton de Genève. M. le conseiller administratif F. COTTIER a assisté à l'assemblée de cette association le 11 novembre, réunion présidée par M. Golay, officier d'état civil de la Ville de Genève.

CHAPITRE XV

POMPES FUNÈBRES ET CIMETIÈRES

Chef de service : M. Marcel HENNINGER

A. Pompes funèbres

Le service des Pompes funèbres municipales a organisé pendant l'année 1943, 1220 convois dont 247 d'incinérations (1291 et 245 en 1942), soit :

Convois payants adultes	880
» » enfants	19
» gratuits adultes : 294 ; enfants : 27	321
Total	1220

Le nombre des convois organisés par le service municipal et par les entreprises particulières à destination des cimetières de la Ville de Genève et du crématoire de Saint-Georges, s'est élevé à 1752, dont 532 pour inhumations et incinérations par les entreprises particulières. Les convois effectués par le service des Pompes funèbres dans les différents cimetières des communes se répartissent comme suit :

Saint-Georges 452 ; Crématoire 247, Châtelaine 158 ; Petit-Saconnex 91 ; Carouge 64 ; Thônex 20 ; Veyrier-Israélite 21 ; Chêne-Bougeries 13 ; Genthod 9 ; Lancy 17 ; Vandœuvres 4 ; Chêne-Bourg 5 ; Bernex 11 ; Onex 4 ; Coligny 4 ; Veyrier 9 ; Vernier 4 ; Aire 9 ; Versoix 5 ; Feuillasse 3 ; Compesières 3 ; Jussy 2 ; Grand-Saconnex 3 ; Perly 1 ; Plainpalais 1 ; Confignon 2 ; Collonge-Bellerive 3 ; Satigny 1 ; Dardagny 1 ; Chambésy 3 ; Presinge 1 ; Meinier 2 ; Anières 1 ; Avully 1 ; Carouge-Israélite 10 ; Cartigny 1 ; Choulex 1 ; Corsier 4 ; Hermance 2 ; Meyrin 1.

Nous avons été chargés de 24 transports de corps, 21 en Suisse et 3 à l'étranger.

Des urnes ont été expédiées en divers pays. Les convois payants se répartissent comme suit :

	1 ^{re}	2 ^{me}	3 ^{me}	4 ^{me}	5 ^{me}	6 ^{me}	Total
Adultes	24	209	309	164	163	11	880
Enfants 0 à 1 an	—	—	—	13	—	—	13
» 1 à 6 ans	—	1	—	1	—	—	2
» 6 à 13 ans	2	1	—	2	—	—	5

Répartition des convois officiels et des convois gratuits par commune :

Genève 245 ; autres communes 37 ; police 39.

Répartition des convois officiels et gratuits par nationalité :

Genève 132 ; Confédérés 117 ; France 37 ; Italie 24 ; Allemagne 2 ; divers 9.

Le corps des porteurs a effectué 4136 courses contre 4357 en 1942. Il comprend 5 porteurs à la course et 10 manœuvres porteurs du service des cimetières.

Le service a fourni 1198 cercueils (1292 en 1942), 916 corbillards automobiles (1080), 1225 voitures automobiles (1051), 223 corbillards chevaux, 124 voitures chevaux, 59 fourgons automobiles (36), 866 draps mortuaires (1120).

Les chevaux du service des Pompes funèbres ont accompli 328 journées de charroi pour le service des cimetières.

Nous avons terminé la construction d'un nouveau corbillard à dôme qui est entré en service au cours de l'année.

Le service des convois à chevaux est assuré avec notre matériel. Nos chevaux sont également utilisés par les entreprises privées de Pompes funèbres.

Notre service chargé officiellement des levées de corps pour le Département de justice et police a effectué 155 opérations, dont 99 de jour, 36 de nuit et 20 de l'Hôpital cantonal.

Par l'intermédiaire de son service de Pompes funèbres, la Ville de Genève assure gratuitement l'inhumation des assistés des établissements suivants :

Hôpital cantonal, Asile de Bel-Air, Maternité, Clinique infantile, Enfants malades (Gourgas), Infirmerie du Prieuré, Asile des vieillards, Asile de Loëx, Asile de Vessy, Institut Victor-Emmanuel.

Pour l'ensemble du service, le chiffre d'affaires s'est élevé à fr. 502.378,35 contre fr. 478.414,10 en 1942.

Le bénéfice pour 1943 s'élève pour les Pompes funèbres et le crématoire à fr. 40.309,55 contre 39.387,10.

B. Cimetières

CIMETIÈRE DE SAINT-GEORGES. — 1039 entrées ont été enregistrées dans ce cimetière, contre 1035 en 1942.

Il a été procédé à 52 exhumations dont 5 avant le terme légal. Les marbriers ont posé 585 monuments, en ont transféré 47 sur d'autres tombes et sorti 1 du cimetière.

464 permis d'orner ont été délivrés aux jardiniers, 153 aux marbriers, soit au total 617. Les jardiniers entretiennent 3041 tombes dans ce cimetière.

La peinture des caisses, arrosoirs, bancs, est faite par notre personnel. Les travaux de réparation des caisses, bordures, etc., ont été effectués par des ouvriers spécialisés choisis parmi les démobilisés. Notre service assure la décoration des tombes abandonnées des soldats décédés en service actif et de tous les bienfaiteurs de la Ville.

Pour assurer du travail aux démobilisés et aux chômeurs, nous avons procédé au rétablissement des bordures des quartiers 27-28-29 et 30, le niveau de ces quartiers ayant été modifié à la suite des nouvelles inhumations.

Des gondoles ont été établies le long des quartiers 27 et 30.

La suppression de l'avenue des marronniers et sa complète transformation ont été entreprises et nous avons procédé à la désaffectation des quartiers 34 et 35.

Le quartier 27 a été planté de buis.

* * *

Nous avons récolté sur les terrains de la poudrière, environ 20.000 kg. de pommes de terre, et 12.000 poireaux qui ont été remis au service des promenades.

600 kg. de carottes fourragères ont été récoltés dans ce cimetière et sont utilisés pour la nourriture des chevaux.

La surface de terrain à mettre en cultures a été encore augmentée sur les terrains de la poudrière, prévus pour l'agrandissement des cimetières dont une partie a été drainée au début de l'année.

CIMETIÈRE DE CHATELAINE. — 267 entrées ont été enregistrées dans ce cimetière, contre 275 en 1942.

Nous avons procédé à 23 exhumations à terme, 1 avant terme et 1 d'urne. 28 urnes ont été inhumées, dont 6 au quartier des cendres. 234 monuments ont été posés et 7 transférés sur d'autres tombes ; 1 sorti du cimetière. Nous avons délivré 234 autorisations pour la pose de monuments et 244 permis d'orner aux jardiniers.

Les jardiniers entretiennent 1148 tombes dans ce cimetière. Nos plantations d'ifs, ont été continuées dans divers quartiers.

CIMETIÈRE DU PETIT-SACONNEX. — 172 entrées ont été enregistrées dans ce cimetière, contre 171 en 1942. Il a été procédé à 16 exhumations et 1 avant terme. Il a été posé 162 monuments et 6 ont été transférés sur de nouvelles tombes. 157 permis d'orner ont été délivrés. Nous avons inhumé 28 urnes dans ce cimetière, dont 9 au quartier des cendres.

Nous avons continué l'agrandissement de ce cimetière entrepris par étapes ces dernières années. Il sera terminé en 1944 et non pas en 1943 comme nous l'avions prévu.

Les travaux ont été exécutés par du personnel de démobilisés et chômeurs.

CRÉMATOIRE. — Au cours de l'année, il a été procédé à 325 incinérations dont 1 d'exhumation, soit 163 hommes, 160 femmes et 2 enfants.

DESTINATION DES CENDRES. — Columbarium 46, quartier des cendres Saint-Georges 29, autres quartiers de Saint-Georges 57, autres cimetières 44, domicile 56, Faculté de médecine 29, autres cimetières du canton 26, de Suisse 24, dépôt provisoire 13, étranger 1. Nous avons procédé à 6 décorations de la chapelle du crématoire et l'orgue a été utilisé 39 fois à l'occasion de différents services.

Nous sommes toujours satisfaits du chauffage à l'électricité ; les résultats sont excellents.

Le second four monté par la Maison Brown Boveri a été terminé cette année.

Nous sommes donc complètement équipés pour la crémation avec les appareils les plus modernes. Il ne restera plus qu'à mettre le bâtiment en harmonie avec l'outillage technique pour qu'il puisse être au niveau d'autres crématoires suisses.

PERSONNEL. — Le personnel d'exploitation et de surveillance se répartissait comme suit au 31 décembre 1943 :

1 commis, 3 concierges, 3 gardes (des gardes supplémentaires sont pris parmi les porteurs pour le service des dimanches et jours fériés), 5 piqueurs, 3 jardiniers, 8 fossoyeurs, 9 manœuvres-porteurs, 1 charretier-palefrenier, 1 chauffeur au crématoire, 14 manœuvres supplémentaires. Dans le cours de l'année nous avons employé à titre de temporaires 112 chômeurs et démobilisés.

Les quatre cimetières comptent au total 37.606 tombes et cases de columbarium, soit :

	Saint-Georges	Petit-Saconnex	Châtelaine	Plainpalais
Adultes à la ligne	20.268	3.356	5.086	601
» quartiers réservés	1.539	591	308	—
Caveaux	185	50	158	—
Grands enfants	507	62	366	22
Petits enfants	1.706	162	244	45
Quartiers des cendres	745	105	152	—
Columbarium	1.348	—	—	—
	<u>26.298</u>	<u>4.326</u>	<u>6.314</u>	<u>668</u>

DÉCISIONS ADMINISTRATIVES

Séance du 4 mai. — Le Conseil décide de renouveler pour 20 ans, soit jusqu'au 2 mars 1961, la concession pour la tombe du poète Louis Duchosal, à Saint-Georges.

Par arrêté, en date du 5 janvier 1943, notifié au Conseil administratif le 19 novembre de la même année, le Conseil d'Etat a approuvé la modification de l'art. 76 du règlement des cimetières de la Ville de Genève du 15 juin 1928, adoptée par le Conseil administratif le 18 décembre 1942.

CHAPITRE XVI

STADES MUNICIPAUX

Chef de service : M. Marcel LADÉ

Les autorités municipales entendent créer un grand stade de compétitions, améliorer les stades actuels et accroître le nombre des emplacements de sport et de jeux. L'aménagement d'un centre municipal d'éducation physique reste l'objet le plus important du plan de grands travaux à effectuer dans l'intérêt du sport et du tourisme.

Un concours d'idées a été ouvert entre les architectes de notre ville en vue de la création d'un grand parc des sports dans le quartier des Vernets. Le terrain à disposition est d'une contenance de 191.000 m². Le Conseil administratif a désigné les membres du jury : MM. Jean Uhler, président, Emile Unger, Albert Bodmer, Frédéric Gampert, Hanns Beyeler, Eugène-E. Beaudouin, Albert Rossire, Gérard Hermann ; les suppléants : MM. Henri Minner et Charles Moret ; des experts sportifs : MM. Moret, Henri Babel, Léon Bouffard, Edmond Joris et Emile Tramzal ; le secrétaire : M. Ladé. Le délai pour le dépôt des projets a été fixé au 1^{er} novembre 1943, puis, à la demande des concurrents, reporté à fin janvier 1944.

Le programme du concours comprend trois parties qui devront être jugées séparément.

La première partie comporte l'étude d'aménagement de l'ensemble du terrain en vue de la création d'un parc de sports groupant diverses installations :

- a) Un stade A destiné aux compétitions de football et d'athlétisme, avec tribunes et gradins pour 50.000 spectateurs, dont 5000 places assises et couvertes.
- b) Un stade B destiné aux compétitions de cyclisme et de hockey, avec tribunes et gradins pour 20.000 spectateurs, dont 2000 places assises et couvertes.
- c) Un terrain destiné aux compétitions de basket-ball, lutte et boxe, avec gradins pour 3000 spectateurs.
- d) Un centre d'instruction et d'entraînement avec salles de gymnastique et de lutte, piscine ouverte, emplacement en plein air pour les exercices de gymnastique, terrain d'entraînement pour le football et l'athlétisme, deux terrains d'entraînement pour le basket-ball, parc de stationnement pour autos et vélos. Le centre d'instruction et d'entraînement devra être complètement indépendant des stades destinés aux grandes compétitions.

La deuxième partie comporte l'étude détaillée du stade A pour les grandes compétitions de football et d'athlétisme.

La troisième partie comporte l'étude détaillée du groupe de bâtiments et de terrains pour le centre d'instruction et d'entraînement.

Le 26 octobre, le Conseil municipal a décidé l'acquisition d'une parcelle de terrain d'environ 26.000 m², sise au Bout-du-Monde. Cette acquisition permettra l'agrandissement du stade de Champel, propriété municipale depuis juin 1918. Elle facilitera une nouvelle distribution des emplacements de sport et la création d'un stade d'athlétisme.

Le Conseil administratif se proposait de faire niveler et drainer le terrain de football du Bois de la Bâtie. Il a dû y renoncer en raison des dépenses élevées qui auraient été occasionnées par ces travaux, tout en ne donnant pas pleinement satisfaction aux sociétés puisqu'elles n'auraient pas disposé de leur emplacement pendant deux ans, du fait des tassements du terrain.

Le stade de Frontenex ne répond pas complètement aux prescriptions actuelles des règlements d'athlétisme et devient trop petit pour les rencontres si nombreuses qui s'y disputent ainsi que pour l'entraînement des sportifs, des corps de police et de gendarmerie et des élèves de l'enseignement secondaire. Le Conseil administratif désire donc améliorer les installations techniques de Frontenex. Le terrain B de football a fait l'objet d'une complète remise en état.

A Varembe aussi le nombre des emplacements est actuellement insuffisant, cela d'autant plus que le terrain annexe situé au bas du parc Trembley a été affecté durant la guerre aux cultures maraîchères.

A la requête du Département de l'instruction publique, des places de jeu et de culture physique ont été aménagées ou complétées à l'intention des élèves des écoles primaires au haut du parc Trembley, au parc Bertrand, au Bois de la Bâtie, au quai Charles Page, aux parcs La Grange, des Eaux-Vives et Geisendorf.

Les divers emplacements de sport attribués aux sociétés de gymnastique et de basket-ball ont fait l'objet de divers travaux d'entretien et d'installation. Au terrain de l'avenue Gallatin, des clôtures ont été placées et les vestiaires améliorés.

Les terrains de football de la plaine de Plainpalais ont été d'une grande utilité au moment où l'application du plan Wahlen prive bien des sociétés de leur place de jeu. Ils ont servi à la Quinzaine de l'élégance pour l'organisation du Concours hippique. La Ville a procédé à la transformation des parcelles concédées par l'Etat au Club hygiénique de Plainpalais (route des Acacias), et au Club athlétique de Plainpalais (près de l'Institut d'hygiène). La modernisation de ces emplacements a été très appréciée.

Les deux jeux de basket ball du parc des Eaux-Vives sont très occupés pendant l'été mais les basketers n'ont pas de locaux où, durant l'hiver, ils puissent disputer leurs matches en présence de spectateurs, car les dimensions des salles de gymnastique ne sont pas suffisantes pour prévoir un emplacement pour le public. Le Conseil administratif, désireux de permettre aux manifestations de l'Association cantonale genevoise de basket-ball d'avoir lieu dans de bonnes conditions techniques et spectaculaires, a cherché, en attendant la création d'une salle appropriée, à obtenir une solution provisoire à cette question. Il s'est entendu avec la Société anonyme du Palais des expositions et le groupe des primeuristes en gros pour mettre le rez-de-chaussée du Palais à la disposition des basketers pour les compétitions et les matches amicaux le samedi après-midi, le dimanche et tous les soirs pendant l'hiver 1943-44. Cette vaste halle reste attribuée la journée à l'usage des marchés en gros.

Les plus belles manifestations sportives de la saison d'été furent le Concours hippique, dont chacun connaît l'importance du point de vue touristique, et, du 15 juillet au 22 août, les Jeux de Genève dont le succès va grandissant, tant au point de vue de la participation des sportifs qualifiés que du nombre des spectateurs. Nos confédérés de la Suisse alémanique s'intéressent de plus en plus aux meetings organisés par le Comité genevois des sports.

Les autorités ont accordé une allocation spéciale à la Société de gymnastique de Genève-Ville qui commémorait le centième anniversaire de sa fondation.

Le 25 septembre, le Conseil d'Etat a désigné MM. J. Peney, président, et M. Raisin, vice-président du Conseil administratif, membres de la Commission consultative du Service de contrôle médico-sportif.

CHAPITRE XVII

ABATTOIR

Directeur : M. Ernest LANDRY

Tableau comparatif des abatages en 1942 et 1943

	1943	1942	plus	moins
Bœufs et taureaux	1.087	864	223	—
Vaches et génisses	5.089	5.772	—	683
Chevaux et ânes	121	155	—	34
Porcs	4.921	5.200	—	279
Veaux	11.672	11.461	211	—
Moutons	5.161	6.108	—	947
Agneaux	6.775	6.143	632	—
Chèvres et chevreaux	37	20	17	—
Totaux	34.863	35.723	1.083	1.943

Soit en moins, pour 1943, 860 têtes (2,4%). La guerre a entraîné, surtout depuis le contingentement des abatages et le rationnement de la viande, une diminution progressive de notre activité. Par rapport au chiffre de 50.000 têtes abattues en une année normale, l'exercice 1941 représentait encore le 86% de cette activité ; celui de 1942 (début du rationnement de la viande) tombait à 71,4% et celui de 1943 à 69,6%.

Il semble permis d'espérer que nous avons atteint, sinon le point le plus bas de la courbe, du moins celui où la dégression perd toute ampleur.

Abatages spéciaux. — De juin à septembre, nous avons abattu pour mettre en congélation (stockage), 954 têtes de gros bétail (soit 257 tonnes) et 1.020 porcs (soit 101 tonnes). Ces animaux sont compris dans le tableau ci-dessus, de même que les 53 bœufs, 8 vaches et 3 génisses que nous avons reçus de Hongrie et qui représentent les seuls animaux étrangers reçus cette année.

Le bétail étranger est arrivé par la voie de raccordement Cornavin-Abattoir en 6 wagons. Avec 2 wagons de bétail, indigène et 2 wagons de bois, ce sont donc 10 wagons qui sont arrivés à notre quai.

Dépôt de bois. — Nous avons dû entreposer du bois (stocks de combustible) :

- A. — Dans certaines étables et loges d'abatage = stocks de la Ville.
- B. — Contre les faces de tous les bâtiments où cela fut possible.
- C. — Sur le terre-plein, défriché à cet effet, du quai d'arrivée des wagons. Ces deux emplacements ont été mis à disposition de l'Office central pour l'économie de guerre.

A noter que ces dépôts ne devaient subsister que pendant l'été, mais sont encore là au début de 1944.

Nouvel abattoir. — Les quatre étables ont été édifiées et couvertes avant l'interruption d'été. Leur aménagement interne se poursuit et sera achevé en 1944.

Nous avons obtenu l'autorisation d'entreprendre une seconde étape, soit la construction du bloc frigorifique, dont les travaux pourront commencer en 1944. De plus amples détails à ce sujet se trouvent au chapitre : Service immobilier, chap. XVIII.

Travaux. — A part ceux d'entretien courant, nous avons, en nous tenant toujours au strict minimum :

Réparé le grand portail d'entrée, côté marché.

Créé dans les loges 65 à 67 un local fermé pour la préparation (mise en paquets ou en caisses et pesage) des viandes à congeler pour stockage.

La VAG (organisme professionnel chargé de ces travaux de stockage) a participé pour fr. 1.000,— aux frais d'aménagement de ce local.

Basse-boucherie. — En 1943, l'étal de la rue Guillaume Tell a débité : 99 têtes gros bétail, 97 veaux, 63 moutons et 53 porcs ; en outre 3.000 petites boîtes de pâtes de viande, soit au total 28.265 kilos. de viande, qui ont produit : fr. 89.371,65.

Les propriétaires de ces viandes ont reçu fr. 78.077,45 pour leur part et les frais généraux se sont montés à fr. 9.312,45. C'est donc une somme de fr. 1.981,75 à porter au compte réserve, lequel atteint à fin 1943, la somme de fr. 7.356,85.

MESURES ADMINISTRATIVES

Horaire. — Dès le mois de juin, un nouvel horaire a été mis en vigueur. Groupant mieux les jours de fourniture de vapeur, il permet une économie de combustible. La vapeur n'est donnée que 3½ jours consécutifs. Pour y arriver, il a fallu interdire tout abatage le vendredi et fermer l'abattoir le samedi.

Au mois d'août une *surtaxe* a été adoptée pour les abatages du vendredi. Le *service de garde* pendant les jours fermés a été remanié : il est assuré le samedi par les ouvriers, à tour de rôle, et le dimanche par un des trois employés logés à l'abattoir.

Dès le mois de septembre, un gardien du portail d'entrée a été engagé pour deux jours par semaine.

Office fédéral de guerre pour l'alimentation. — La section Viande de cet office nous paie à raison de fr. 1,— pièce, les déclarations que nous lui fournissons chaque semaine (gestation). Elle nous a indemnisés également pour un contrôle du poids de 283 dépouilles effectué en mai et juin.

Dès le mois de mars, un employé de bureau a été rendu nécessaire par l'accroissement incessant des contrôles et écritures requises par les mesures de rationnement de la viande.

CHAPITRE XVIII

SERVICE IMMOBILIER, DES ÉTUDES ET BATIMENTS

Secrétaire : M. Albert GIUNTINI †

Chef de service : M. Frédéric GAMPERT

Personnel

Conformément au budget, le service immobilier a été divisé en trois sections : *Secrétariat, Etudes et Entretien des bâtiments.*

Le 6 octobre, le décès de M. Albert Giuntini a privé le service immobilier d'un chef respecté de tous et qui rendait les plus grands services par les connaissances étendues qu'il avait acquises au cours d'une longue carrière dans l'administration et par la sûreté de ses jugements.

A la suite de ce décès, le Conseil administratif désigna M. Gampert comme chef du service.

Section I : SECRÉTARIAT

A. Commission des travaux

Le Conseil municipal, dans sa séance du 12 janvier 1943, a nommé pour faire partie de la commission des travaux publics prévue par l'article 21 de la loi sur l'administration des communes : MM. les conseillers municipaux F. Baud, L. Billy, G. Borel, J. Calame, P. Corbat, L. Corboud, A. Dentan, Frigério, W. Henssler, H. Loutan, C. Marti, Parisod, H. Rossire, H. Sésiano et M. Thévenaz.

Le 11 juin, à la suite des élections municipales, la commission a été composée comme suit :

MM. F. Baud, L. Billy, J. Bommer, J. Calame, P. Corbat, A. Dentan, G. Guignet, P. Guinand, A. Haussmann, H. Loutan, R. Novel, H. Rossire, M. Thévenaz, R. Tschudin, B. Voutaz.

La commission a tenu, en 1943, 12 séances plénières et de sous-commission présidées par M. E. Unger, conseiller administratif, pendant le premier semestre, et par M. H. Schœnau, conseiller administratif, pendant le second semestre.

La commission a rapporté sur les objets qui lui ont été renvoyés par le Conseil municipal et a donné un préavis sur les objets qui lui ont été soumis par le Conseil administratif.

B. Affaires immobilières

Le Conseil municipal a voté, en 1943, les opérations ci-après :

Acquisition : 26 octobre : Terrain pour un emplacement de jeux au Bout du Monde.

Vente : 30 novembre : A M. Alexis Bonzon, d'une parcelle de terrain à l'avenue J. Trembley.

INCORPORATION AU DOMAINE PUBLIC

En exécution d'arrêtés spéciaux et de l'arrêté du Conseil municipal du 10 mai 1942, les opérations suivantes, résultant de l'observation des plans d'aménagement, ont été conclues en 1943 :

Rue Montchoisy 34,	hors-ligne	19,00 m ²
Rue du Mont-Blanc 21,	»	16,90 »
Chemins des Coudriers et du Pommier,	»	43,00 »
Rue des Délices,	»	42,00 »
Rue de Lausanne,	»	178,00 »
Rue de Lausanne,	»	170,00 »
Rue de la Servette,	»	172,00 »
Rue de Bâle, angle rue du Môle,	»	59,00 »
Rue de Lausanne,	»	57,00 »
Rue de Lausanne,	»	48,50 »
Avenues Blanc et de Sécheron,	»	179,00 »
Avenues Blanc et de Sécheron,	»	105,00 »
Rue de la Servette, angle rue Carteret,	»	1,00 »
Rue de Chantepoulet,	»	1,00 »
Rue du Grand Pré,	»	89,00 »
Rue du Grand Pré,	»	95,00 »
Quai Gustave Ador,	»	1.152,00 »
Total		1.427,40 m ²

Toutes ces opérations ont occasionné l'établissement de 4 actes notariés et de 17 recueils de titres. L'incorporation au domaine public des hors-ligne dont il est parlé ci-dessus a nécessité l'intervention du service en vue de la radiation de 14 inscriptions hypothécaires et de la modification de 10 cédules hypothécaires.

Le Service immobilier a régularisé les opérations suivantes :

— La transformation de l'immeuble rue du Marché 5 et celle de l'allée des Trois Maures, commencée en 1942, a été achevée en mars 1943. Un nouvel accord régularisant les droits et obligations des propriétaires riverains a été conclu et l'entretien du passage a fait l'objet d'une nouvelle répartition des frais.

— Un accord est intervenu entre la Ville et les propriétaires de la cour située derrière l'immeuble boulevard du Pont-d'Arve 33-35, en vue de l'agrandissement de 3 fenêtres.

— Plusieurs actes d'achat d'immeubles dans les communes d'Aire-la-Ville, Satigny, Russin et Bernex, au nom de l'indivision « Ville de Genève-Services industriels de Genève », ont été passés et parmi lesquels l'achat de l'usine hydraulique de Carouge, sans que ces actes préjugent le droit de propriété de la Ville de Genève.

— Inscription d'une hypothèque légale en faveur de la Ville en garantie de la contribution au coût des travaux à la rue Samuel Constant.

— Inscription d'une hypothèque légale en faveur de la Ville en garantie de la contribution de travaux à la rue de l'Encyclopédie.

— Modification d'une servitude de passage concernant l'immeuble du passage Cendrier-Kléberg.

— Radiation d'une hypothèque grevant l'immeuble rue de la Fontaine 7, ensuite du remboursement de la créance de la Ville.

— Transfert de diverses parcelles de Vernier et du Petit-Saconnex au compte de l'indivision « Ville de Genève-Services industriels de Genève », avec la réserve précitée.

— Radiation d'une hypothèque légale grevant un terrain à la rue Samuel Constant ensuite de remboursement de la créance de la Ville.

— Radiation de deux hypothèques grevant l'école et la salle communale de la rue des Eaux-Vives, ensuite de remboursements effectués depuis très longtemps déjà par l'ancienne commune des Eaux-Vives.

— Achat d'un hors-ligne et d'un terrain à l'angle des rues Madame de Staël et des Délices en prévision de l'aménagement des abords de la maison de Voltaire.

Démolitions. — Le bâtiment du chemin Hoffmann 28 a été démoli pour raison d'hygiène.

En outre, la restauration envisagée des immeubles rue du Cendrier 4, 6, 8, 10 a nécessité la démolition des immeubles rue Kléberg 3, 5, 7, 9.

Rue Prévost Martin. — Le délai imparti à la société propriétaire du terrain sis à l'angle des rues Prévost Martin et Jérôme pour la construction d'un immeuble locatif échu le 30 avril 1943, a été prorogé pour 3 ans, soit au 30 avril 1946.

Rue des Pâquis. — A la suite de la décision du Conseil municipal du 15 décembre 1942, concernant l'élargissement de la rue des Pâquis, angle rue J.-A. Gautier, la Ville de Genève, d'accord avec le propriétaire intéressé, a décidé de procéder à l'acquisition du hors-ligne en question par voie d'expropriation.

Rue du Grand-Pré. — L'expropriation du hors-ligne sis à l'angle rues du Grand-Pré et Chauvet a été rendue définitive le 28 octobre 1943. Les travaux d'élargissement ont été immédiatement entrepris et sont actuellement terminés.

Rue de Lyon. — L'élargissement du tronçon de la rue de Lyon, entre les rues Tronchin et Lamar-tine a été réalisé depuis quelques années déjà sauf à l'angle de la rue de la Poterie. Les pourparlers entrepris avec le propriétaire de cet immeuble n'ayant pas abouti, nous avons dû engager la procédure en expropriation actuellement en cours.

Rue de Lausanne. — Les pourparlers entrepris en vue de l'élargissement de la rue de Lausanne devant les immeubles N^o 41 bis et 43 ont abouti. Les travaux sont actuellement terminés.

Rue Micheli-du Crest. — Les travaux d'élargissement de la rue Micheli-du Crest entre la rue des Sources et le boulevard du Pont-d'Arve ont été achevés au printemps.

Rue des Délices. — Le service a entrepris des pourparlers en vue de l'élargissement de l'angle des rues des Délices et Voltaire.

Place Saint-Gervais. — L'établissement d'une nouvelle ligne nécessitée par le remplacement du tramway par le trolleybus sur le parcours de la ligne 3 nous a conduit, outre la démolition d'un bâtiment à l'angle des rues Vallin et des Terreaux-du-Temple et de l'aménagement d'un pan arrondi à l'angle de ces deux rues, à l'aménagement d'un emplacement sur le terre-plein réservé au marché aux puces pour permettre l'arrêt de l'autobus Jura-Salève.

Quartier des Grottes. — Le Département des travaux publics a soumis à notre examen un nouveau plan d'aménagement du quartier des Grottes. Ce plan sera soumis à l'approbation du Conseil municipal.

Rues de Rive et de la Fontaine. — Les créances hypothécaires que la Ville possède sur les immeubles rues de Rive 4 et de la Fontaine 3, font actuellement l'objet d'une étude suivie de notre service.

Petit-Saconnex. — Le service examine d'accord avec le Département des travaux publics un nouvel aménagement du village du Petit-Saconnex. Ce projet prévoit la démolition des vieux immeubles au chemin des Crêts, à gauche en montant, l'élargissement de ce chemin, la création d'une place et la reconstruction de 5 petits bâtiments locatifs. L'église se trouvera ainsi dégagée d'une façon très heureuse. Les pourparlers avec les propriétaires intéressés sont actuellement en cours.

Noms de rues. — Par arrêté du Conseil d'Etat du 31 août 1943, le nom de rue Ardutius de Faucigny, en souvenir d'Ardutius de Faucigny, évêque de Genève, 1135-1185, est donné désormais à la rue du Faucigny, artère sise entre les rues d'Italie et de la Tour Maitresse.

Requêtes en autorisation de construire. — En 1943, le service a examiné 301 demandes préalables et requêtes en autorisation de construire, transformations, diverses, etc. (258 en 1942) soumises par le Département des travaux publics au préavis de la Ville de Genève. Certaines requêtes ont nécessité des recherches au bureau du Registre Foncier et des études en raison des gabarits autorisés ainsi que des conditions d'incorporation des hors-ligne au domaine public.

Conditions d'ordre social

Notre service a assuré, comme il en a été chargé, le contrôle des fournisseurs en ce qui concerne les dispositions d'ordre social imposées par l'arrêté du Conseil municipal du 4 avril 1941.

Le Service tient à jour le rôle des maisons et entreprises qui adhèrent au contrat collectif de leur branche et qui sont en règle avec leur caisse professionnelle de compensation.

Il renseigne les autres services de l'administration, lesquels doivent s'adresser au contrôle avant de passer leurs commandes.

Puis ce contrôle signale régulièrement à l'Office cantonal de placement, aux organisations patronales et ouvrières, ainsi qu'à l'Union des mobilisés, toutes les commandes passées par notre service et celles portées à notre connaissance, passées par les autres services de l'administration lesquels sont également tenus d'en donner avis au contrôle.

Un total de 25 listes de commandes ont ainsi été communiquées durant l'année 1943, à l'office de placement et aux 11 organisations intéressées afin de leur permettre d'exercer leur contrôle et de nous signaler les infractions aux prescriptions de l'arrêté municipal.

Une seule réclamation nous est parvenue en 1943, laquelle, après enquête, a été suivie d'une sanction contre l'entreprise.

Les mesures adoptées, d'accord avec les organismes intéressés, donnent toutes satisfactions et répondent au but proposé.

Elles ont permis d'étendre encore le nombre des adhérents aux œuvres que l'administration désire voir respecter par ses fournisseurs et les entreprises travaillant pour son compte.

Le 5 janvier 1943, le Conseil administratif a adopté, pour la construction des nouveaux Abattoirs de la Praille, un cahier de charges spécial, complétant et modifiant celui actuellement existant et applicable à l'Industrie du bâtiment en général.

Ce complément du cahier de charges général de la Ville traite plus particulièrement des conditions d'ordre social prescrites par le Conseil municipal en date du 4 avril 1941.

Section II : ÉTUDES ET CONSTRUCTIONS

Sur la demande du délégué fédéral aux possibilités de travail, le service immobilier a établi un programme de travaux multiannuel en prévision du chômage de l'après-guerre.

Dans le programme de création de possibilités de travail, établi par la Confédération, l'assainissement des vieilles villes joue un rôle important. Une commission fédérale d'experts nous a demandé un rapport qui constitue une étude de la situation actuelle et un exposé des projets dont la réalisation pourrait faire l'objet de subventions des pouvoirs publics.

Cette section s'est occupée de la direction des travaux pour les nouvelles constructions et des études.

Constructions

Nouvel abattoir. — La construction du nouvel abattoir a été poursuivie pendant l'année 1943.

A la suite du renouvellement du Conseil administratif, MM. les conseillers Schœnau et Raisin ont remplacé M. Unger dans la commission technique de construction ; M. Schœnau la préside.

Au début de l'année, les quatre bâtiments des étables ont été mis sous toit ; il a fallu à partir du mois de mai et jusqu'en octobre interrompre les travaux pour se conformer aux instructions fédérales en matière de subvention. Pendant ce temps les architectes ont poursuivi leurs études en vue de la réalisation d'une nouvelle étape de construction. La récupération de fers provenant de la démolition de l'usine de Chèvres, qui pourront être mis en œuvre dans la construction du bâtiment des frigorifiques et les démarches faites auprès de l'Office fédéral de l'alimentation pour justifier l'opportunité de faire du stockage de viandes congelées à Genève nous permettent de continuer la construction. Les installations de chauffage, de ventilation et de machines frigorifiques ont été adjudgées en automne.

Les travaux extérieurs de nivellement, aménagements de chemins et murs de clôtures sont en cours d'exécution.

Les travaux adjudgés en 1943 représentent une somme de fr. 1.069.700,— qui se décompose comme suit :

ventilation	Fr. 143.000,—
chauffage	» 290.000,—
installations frigorifiques	» 348.000,—
travaux extérieurs	» 288.700,—

Edicule du Rond-point de la Jonction. — Cet édicule, pour lequel un crédit de fr. 30.000,— avait été voté par le Conseil municipal a été exécuté au début de l'année sous la direction de M. L. Gloor, architecte. Le coût de la construction s'est élevé à fr. 26.635,—.

Station-abri de la place des Augustins. — La construction de ce petit bâtiment a été relativement longue et s'est heurtée à de grandes difficultés. En cours d'exécution le système de construction de la dalle de toiture a dû être entièrement modifié pour tenir compte des restrictions dans l'emploi des fers à béton ; d'autres modifications de plans ont été nécessaires pour satisfaire aux exigences des Services industriels, qui occupent une partie pour un local de transformateur. La commission des travaux a été tenue au courant des suppléments de frais qui ont été la conséquence de ces difficultés. L'élaboration des plans et la conduite des travaux avaient été confiées à M. Duc, architecte.

La construction de la station-abri devra être complétée par l'aménagement de la place, qui incombe au département des travaux publics.

Le coût de la construction a été de fr. 44.596,—.

Immeubles 30-32, rue de Lausanne. — La transformation de ces bâtiments, dont l'étude avait été confiée en 1942 à M. Saugey, architecte, a été exécutée au cours de cette année.

Pour élargir la rue de Lausanne, une façade neuve a été reconstruite en retrait et une tranche d'immeuble démolie. Cette opération délicate a été réussie et a donné d'excellents résultats. Les appartements modernisés ont été presque tous occupés dès leur achèvement. Au point de vue de la ville une amélioration très appréciable a été réalisée ; la rue de Lausanne qui était resserrée à cet endroit est maintenant dégagée et la circulation facilitée.

Cette opération a été complétée par la démolition de la façade de l'immeuble 41 bis-43 de l'autre côté de la rue et sa reconstruction en retrait sur l'alignement des immeubles locatifs.

Edicule au jardin des Cromptes. — La construction d'un édicule abritant des w.-c. pour messieurs et dames, qui était demandée par les habitants du quartier, les habitants de la promenade, et le service des parcs et promenades, a fait l'objet d'un crédit de fr. 8.100,—, accepté par le Conseil municipal dans sa séance du 25 janvier 1944. Le projet qui a été étudié par M. A. de Saussure, architecte, est actuellement en soumission et sera exécuté prochainement.

Maison Voltaire aux Délices. — Quelques travaux de finitions pour achever la restauration complète ont été faits au printemps. Sur la demande de la commission des travaux, le Conseil administratif a décidé de reprendre tout le rez-de-chaussée à l'échéance du bail et de prévoir l'aménagement du musée dans la partie de l'immeuble faisant face à la rue.

L'ancien mur de terrasse a fait l'objet de critiques dans le public, dont la presse s'est fait l'écho ; la commission des travaux a examiné la question sur place et sur sa demande le mur a été légèrement abaissé.

Restauration du monument Brunswick. — Une restauration très complète a été entreprise en utilisant un crédit de fr. 18.500,— accordé par le Conseil municipal dans la séance du 30 avril 1943. Le monument est construit en matériaux très disparates avec des marbres qui supportent mal notre climat ; la légèreté des formes architecturales et la diversité des éléments employés a nécessité un travail très minutieux. En même temps on a procédé à la réfection des bassins pour leur assurer une parfaite étanchéité.

Ponton à la jetée des Pâquis. — Un ponton en bois a été construit le long de la jetée, côté rade devant l'emplacement du water-polo. Il a servi pour les manifestations qui ont eu lieu à l'occasion des Jeux de Genève. En temps ordinaire, il est utilisé comme solarium par les baigneurs.

Pavillon du limnigraphe au parc Mon Repos. — Les Services industriels ont demandé de pouvoir reconstruire en maçonnerie le petit bâtiment qui abritait le limnigraphe. Ce petit édifice en bois était vermoulu et n'offrait plus une protection suffisante pour les appareils délicats qu'il contient. La reconstruction a été faite aux frais des Services industriels et d'après un projet établi sur leur demande par M. Grosgrin, architecte. Toutefois, étant donné la présence de cette construction dans le plus bel emplacement d'un de nos parcs, le service des études a suivi de près son exécution et a veillé à ce qu'elle soit en harmonie avec le site environnant.

Immeubles 2-4-6-8-rue du Cendrier et 3-5-7-9 rue Kléberg. — Une opération importante d'assainissement de quartier a été entreprise dans le quartier de Saint-Gervais.

Par un arrêté du 30 novembre, le Conseil municipal a accordé au Conseil administratif un crédit de fr. 40.000,— en vue de la démolition de 4 immeubles de la rue Kléberg appartenant à la Ville. Un square sera aménagé sur l'emplacement des immeubles démolis et de ce fait les quatre immeubles de la rue du Cendrier n^{os} 4, 6, 8 et 10, propriété de la Ville, auront une façade au levant dégagée et bien ensoleillée. L'étude pour la restauration et la remise en valeur de ces immeubles, qui ont été provisoirement évacués, est actuellement en cours et fera l'objet d'une prochaine étape de travaux.

Monuments. — Dans la promenade des Bastions la statue du petit David de Chaponnière ainsi que les bustes de J.-D. Colladon, F.-J. Pictet de la Rive et A. Carteret ont été nettoyés et remis en état. Ces travaux de nettoyage et de remise en état devenus urgents tant au point de vue esthétique que pour la conservation des bronzes seront étendus.

A la place Reverdin, la plaque épigraphique dédiée à cette illustre famille de chirurgiens a été refaite et le nom d'Isaac Reverdin décédé en 1940 y a été ajouté.

Etudes

La situation difficile dans laquelle se trouvent les architectes par suite de l'arrêt complet de la construction d'immeubles neufs, nous a incités à avoir recours à des bureaux privés, qui ont travaillé sous le contrôle de l'architecte de la ville, pour toutes les études que nous avons entreprises. Les restrictions apportées dans l'emploi du fer à béton et du ciment nous ont empêchés dans plusieurs cas de donner suite à ces études, mais il n'y a pas lieu de regretter l'établissement des projets, qui sont prêts à être exécutés dès que les circonstances le permettront ; ces projets ont été portés au programme multiannuel des occasions de travail.

Vieille ville. — Les architectes qui avaient été chargés de poursuivre leurs études en vue de l'aménagement des *murailles de la Pélisserie-rue Calvin* ont présenté un projet complet accompagné de devis, qui est prêt pour l'exécution. Une étude pour la reconstruction de l'immeuble *31 rue de la Fontaine*, a été faite. Une étude dans la même rue et dans un style adapté au quartier, la reconstruction des immeubles *rue de la Fontaine 35-37* a également été confiée aux mêmes architectes qui avaient fait l'année précédente une étude pour l'immeuble *Cité 5*, qui figure à notre programme de travaux. La question d'une restauration des immeubles *Cité 19, 21, 23* nous a préoccupés et une expertise sur l'état des bâtiments a été demandée. La suite à donner dépend de l'étude d'ensemble entreprise par le service d'urbanisme.

Autres quartiers. — Sur la demande de la jeunesse littéraire du Petit-Saconnex, il a été procédé à l'étude de la transformation de la *salle de réunion de l'école des Crêts* au Petit-Saconnex. Ce projet n'a pas été admis sous la forme présentée par la commission d'urbanisme et abandonné pour le moment.

L'agrandissement de la *salle de réunion de Sécheron* a été étudié. Le projet a été soumis à l'Association des intérêts de Sécheron et approuvé par elle.

Sur la demande du Service des loyers qui avait constaté la difficulté de louer des appartements dans l'immeuble *rue Guillaume Tell n^o 7* et l'attribuait à une mauvaise répartition des pièces, une étude de transformation et rénovation de cet immeuble a été faite.

Plusieurs études ont été exécutées à la demande du Service des cimetières :

Un projet de reconstruction de *l'entrée du cimetière du Petit-Saconnex* avec logement de gardien, a été ajourné pour le moment, sa réalisation ne paraissant pas particulièrement urgente.

Par contre, une étude analogue pour l'entrée du *cimetière de Châtelaine*, a été poussée en vue de l'exécution et fera l'objet d'une prochaine demande de crédit.

Le Service des cimetières a demandé également l'étude d'un bâtiment abritant des chambres mortuaires, une chapelle et un logement de gardien au *cimetière de Plainpalais* ; cette étude est actuellement en cours.

La nécessité de donner un appui à la création d'une *auberge de jeunesse* a préoccupé le Conseil administratif depuis plusieurs années. Sur sa demande, un architecte étudia la transformation de l'immeuble *15 rue du Môle*, propriété de la Ville, pour le consacrer à cette institution et le Conseil

administratif demanda un crédit de fr. 50.000,— pour les travaux envisagés. La commission des travaux a estimé que cet immeuble ne convenait pas pour le but auquel on voulait l'affecter. En attendant une solution définitive, le Conseil administratif a loué des locaux à l'Association des auberges de jeunesse dans l'immeuble rue Guillaume Tell, 7; ces locaux pourront convenir moyennant quelques transformations, en considérant qu'il s'agit d'une situation provisoire et d'un examen à reprendre après la guerre.

La salle du *Victoria-Hall* présente de nombreux inconvénients ; dégagements et vestiaires insuffisants ; absence d'un foyer convenable ; orgues anciens à remplacer. Une étude pour résoudre ces divers problèmes, dont le caractère est divers et complexe à la fois, a été demandée à trois architectes. Cette étude est poussée actuellement avec le Service des études.

Dans le but de créer au *Kursaal* un local attrayant et de donner à des artistes des occasions de travail, une étude pour la transformation du *bar du Kursaal* a été confiée à un ensemblier.

A la suite de demandes en vue de créer de nouveaux w.-c. à proximité de la plaine de Plainpalais, le Conseil administratif a estimé qu'il ne fallait pas construire de nouvel édicule, mais qu'il convenait plutôt d'envisager la transformation du *bâtiment du rond-point de Plainpalais* qui abrite le poids public. Cette étude est actuellement en cours.

Un projet d'installation w.-c. — *douches dans la dépendance du parc Geisendorf* a été établi par le Service des études ; il est demandé pour les jeunes gens qui utilisent les emplacements de sport.

Aménagement de la place Claparède. — L'aménagement de la *place Claparède* a été terminé avec refuges pour les piétons à l'arrêt des trams et plantations autour du buste Claparède. L'étude d'une *station-abri* avec w.c. publics a été confiée à un architecte. D'accord avec le Département des travaux publics, l'exécution de ce projet a été ajournée à une date indéterminée.

Rappelons également l'étude faite par le même architecte en 1942 pour le *kiosque du Molard*. La reconstruction de ce kiosque s'imposera pour des raisons techniques et esthétiques dès que les restrictions dans l'emploi du fer et du ciment permettront de l'entreprendre, et, en attendant, nous avons prié l'Association des intérêts du quartier de prendre patience.

Concours

Le concours annoncé dans le rapport de l'année dernière en vue de l'*aménagement d'un centre d'éducation physique* dans le quartier des Vernets a été ouvert. La Ville est représentée dans le jury par MM. Jean Uhler et Emile Unger ; M. Gampert, architecte municipal, fait également partie du jury et M. Ladé, chef du service des stades, fonctionne comme secrétaire. Les projets ont été rendus au début de 1944 et seront jugés prochainement.

Pour donner un travail aux sculpteurs, un concours restreint a été ouvert pour la *décoration du pavillon Eynard*. Huit sculpteurs genevois, qui n'ont pas bénéficié de commandes de la Ville ont été appelés à participer à ce concours qui a été jugé en deux degrés. 3 projets ont été retenus pour le second tour : ce sont ceux de MM. Cornaglia, classé en premier rang, Walt en second rang et Guerry en troisième rang. Le jury a recommandé au Conseil administratif de poursuivre les études avec l'auteur du projet classé en premier rang. Le crédit affecté au concours ne concernait pas l'attribution des prix.

Les artistes suivants ont été choisis pour participer au concours 1^{er} degré : M^{me} N. Copponex de Buren, MM. P. Baud, J. Guerry, H. Pâquet, C. Walt, J. Cornaglia, J. Reitz et W. Wuilleumier.

La liste des projets reçus dans le délai fixé au programme, soumise à l'appréciation du jury, se présente de la manière suivante :

1. « Philhellène »
2. « Athènes »
3. « Delphès »
4. « In Labore Virtus »
5. « Hellade »
6. « Hoc Signo Vince »
7. « Leman »
8. « Délivrance de la Grèce ».

Le jury, dans son rapport concernant le 1^{er} degré, a classé dans l'ordre suivant les projets les meilleurs.

- 1^{er} rang : N° 8 « Délivrance de la Grèce », M. Joachim Cornaglia, sculpteur.
- 2^e rang : N° 2 « Athènes », M. Ch. Walt, sculpteur.
- 3^e rang : N° 5 « Hellade », M. Jean-D. Guerry, sculpteur.

Ces trois derniers artistes ont été appelés au concours 2^e degré et invités à présenter leur projet grandeur d'exécution et l'étude de détail plus poussée.

A la suite du 2^e concours, le jury a classé les projets dans l'ordre suivant :

- N° 8 « Délivrance de la Grèce », M. Joachim Cornaglia, sculpteur.
- N° 2 « Athènes », M. Charles Walt, sculpteur.
- N° 5 « Hellade », M. Jean-Daniel Guerry, sculpteur.

Le concours pour l'érection d'un monument à *Ferdinand Hodler* a été ouvert entre tous les sculpteurs genevois ou établis à Genève. Ce concours est doté de fr. 10.500,— de prix. Sur la demande des artistes, la date de remise des projets a été reportée à fin mai 1944. La Ville est représentée dans le jury par M. Emile Unger et M. Frédéric Gampert.

Le concours pour la traversée de Genève par la navigation fluviale a été ouvert au début de l'année entre les ingénieurs et architectes suisses. Il a été organisé par l'Association Suisse pour la navigation du Rhône au Rhin avec l'appui du Service fédéral des eaux, du Département des travaux publics et du Conseil administratif de la Ville de Genève. La Ville participa pour une somme de fr. 14.000,— aux frais du concours qui s'élevaient à fr. 60.000,—. Les projets ont été rendus le 30 juin 1943 et le jugement ne sera rendu public qu'au début de 1944. La Ville est représentée par le jury par M. Emile Unger.

Subventions

L'action de subventionnement pour les réfections de devantures de magasins dans le périmètre de la vieille ville, instituée à l'occasion des fêtes du II^e millénaire, a été continuée en 1943 avec le crédit inscrit au budget. Toutefois le nombre des demandes de subventions présentées par des commerçants a été moins grand et la qualité des projets d'enseignes et de potences n'a pas toujours été irréprochable. Par contre, quelques architectes ont entrepris des travaux de restauration complète de façades dans l'esprit de la vieille ville et se sont adressés à nous pour obtenir des subventions ; ils ont invoqué avec raison que les propriétaires ont consenti des sacrifices importants pour conserver le caractère de leurs immeubles en respectant les éléments de l'architecture ancienne et en employant de la pierre de taille plus coûteuse que la pierre artificielle. Pour ces raisons, il nous a paru indiqué d'orienter l'action de subventionnement du côté d'un encouragement aux restaurations complètes d'immeubles ; nous entendons par là que les réfections des immeubles de la vieille ville ne doivent pas se limiter à une toilette extérieure et superficielle, mais apporter aussi un assainissement et une amélioration des conditions d'habitation.

Commissions

Nous avons demandé au Département des travaux publics que le conseiller administratif délégué et un représentant du Service soient convoqués chaque fois que les *commissions cantonales d'urbanisme et des monuments et sites* sont appelées à se prononcer sur des objets intéressant la Ville ; si cette procédure était régulièrement appliquée, la collaboration entre le Service cantonal de l'urbanisme et le Service immobilier serait grandement facilitée.

La Ville sera représentée à l'*Association suisse du plan d'aménagement national* par le conseiller délégué au Service immobilier.

Le chef de service a remplacé M. Emile Unger, ancien conseiller, dans le comité du *Bureau d'entraide technique*. Nous avons eu recours à ce bureau pour quelques travaux de relevés et de copies.

Le même collaborateur a assisté aux séances de la *commission mixte pour la création d'occasions de travail pour les bureaux techniques*, dans laquelle l'Etat, les Services industriels et les architectes et ingénieurs sont représentés.

Section III : ENTRETIEN DES BATIMENTS

Comme par le passé, nous ne détaillons que les travaux présentant une certaine importance. Malgré les restrictions de tous genres décrétées par le Département fédéral de l'économie publique sur l'emploi de matières premières usuelles dans l'industrie du bâtiment, l'ensemble des travaux d'entretien a pu s'effectuer normalement.

Ces travaux comprennent principalement des remises en état d'appartements ou locaux administratifs, réfections de toitures, réparations d'installations sanitaires, appareils de chauffage, mobilier, etc. Ces travaux ont été répartis et confiés à des entreprises de la place répondant aux conditions d'ordre social conformément à l'arrêté du Conseil municipal du 4 avril 1941.

Bâtiments publics

Bibliothèque publique et universitaire. — L'installation des rayonnages pour les livres au magasin N° 5 a été terminée. Par suite du changement du concierge, son appartement a été remis complètement en état. Travaux d'entretien de la couverture et des lanterneaux.

Bibliothèque de la Madeleine. — Après la transformation des locaux de la bibliothèque, il a été procédé à la remise en état de l'entrée et de la cage d'escalier, y compris le remplacement des appareils d'éclairage électrique. Le portail d'entrée de la terrasse a été supprimé et la barrière en fer abaissée, ce qui a notablement amélioré l'esthétique de cette terrasse. Réfection complète de la charpente et de la toiture d'un local servant de dépôt sur la cour.

Muséum d'histoire naturelle. — Travaux d'entretien de la toiture. Suppression de la barrière sur le mur de la courette anglaise côté université et sur les perrons d'entrée. Pose d'un calorifère dans le bureau du directeur. Continuation de la transformation des vitrines de la salle d'anatomie comparée.

Annexe : *Palais Eynard.* — Travaux ordinaires d'entretien.

Musée d'art et d'histoire. — Remis en état les sols en mosaïque romaine dans les salles des beaux-arts et sur le palier supérieur de l'escalier principal. Réparé les stores en bois au-dessus des salles Liotard et Hodler. Revision des verrières sur la toiture, soit travaux de masticage et de peinture. Fourniture de 4 tapis pour les salles d'exposition.

Remplacé la face de la petite chaudière du chauffage des locaux administratifs. Fourniture et pose d'une vanne principale à l'entrée du bâtiment sur la colonne à haute pression pour l'incendie.

20 vitrines en bois et 10 tables-vitrines ont été fournies ; cette dépense était prévue à l'extraordinaire du budget.

Travaux ordinaires d'entretien sur la toiture.

Travaux d'agrandissement de l'abri aménagé dans les sous-sols de l'immeuble rue Eynard 6, soit pose de portes en fer et travaux de maçonnerie.

Annexes: a) *Promenade du Pin.* — Remplacement partiel de pierres de taille sur les balcons du 1^{er} étage, côté promenade du Pin et bd. Helvétique ;

b) *Musée Rath.* — A la suite du changement du concierge, réparé entièrement son appartement, soit travaux de gypserie-peinture, menuiserie, papiers-peints et linoléums. Toutes les serrures du bâtiment ont été transformées par mesure de sécurité.

Musée d'ethnographie. — Fourni et posé 9 vitrines en fer dans les salles 23, 24 et au vestibule du 1^{er} étage, y compris les travaux de peinture ; la dépense occasionnée par ces travaux était prévue à l'extraordinaire du budget.

Installé une sonnerie électrique pour le portail d'entrée.

Musée Ariana. — En complément de la restauration du couronnement sur la toiture et pour la bonne conservation de la pierre de taille, il a été procédé à un fluatage sur la cadette.

Travaux ordinaires d'entretien.

Conservatoire botanique. — A la suite du changement du directeur, nous avons remis en état le bureau du 1^{er} étage et la bibliothèque ouverte au public au rez-de-chaussée, fourni et réparé divers meubles. Pose de 8 stores pour la façade ouest. Construit un sac à l'extérieur du bâtiment pour vidanger l'eau de la chaufferie.

Renforcement du chauffage central de la grande serre pour éviter la condensation de la verrière.

Hôtel municipal. — Aménagement dans les combles du bâtiment de locaux d'archives pour le secrétariat et la comptabilité. Réparé le sol de la buanderie. Réfection complète du canal de fumée desservant les bureaux de MM. les conseillers administratifs, côté Treille.

Aménagé un bureau, mobilier compris, pour l'architecte municipal et réparé le bureau de la section des études au 3^e étage. Remonté complètement la cheminée du chauffage central côté rue de l'Hôtel de Ville, qui était fissurée. Réparé les stores de la face côté Treille. Fourniture d'un meuble-bibliothèque pour le bureau du secrétaire général du Conseil administratif.

Remis en état et restauré les bureaux de MM. les conseillers administratifs Cottier, Peney et Raisin, y compris la fourniture de nouveaux mobiliers. Remis en état les sièges de la salle d'attente du secrétariat général. Réparé des canalisations dans la cour intérieure.

Travaux ordinaires d'entretien comprenant l'entretien des appareils téléphoniques, des pendules et le nettoyage des vitres.

Annexes : a) *rue de l'Hôtel de Ville 5.* — Travaux ordinaires d'entretien.

b) *Cour de St. Pierre 2.* — Bouchardé les marches du perron d'entrée et travaux ordinaires d'entretien.

Bureau de l'état civil, 2, rue du Nant. — Construit 3 armoires métalliques étanches pour la préservation des registres des familles contre les risques d'incendie ou autres.

Halles : de l'Île : réfection de la peinture des portes d'entrée.

de Rive : travaux de menuiserie et de marbrerie dans différentes cases. Remise en état complète de la buvette soit, travaux de charpente, menuiserie, gypserie-peinture.

Remplacé des stores en toile. Modifié des lignes électriques. Travaux de canalisations côté cour. Réparation sommaire de la toiture.

des Pâquis : travaux ordinaires d'entretien.

Secours contre l'incendie. — Poste central, rue Ferd. Hodler 2. Aménagement de w. c. et pose d'une double-fenêtre pour le bureau du commandant.

Fourniture et pose de linoléum dans le local du tailleur, de stores en toile au 2^e étage.

Travaux ordinaires d'entretien.

Dépôts d'engins. Rue des Asters. — Réparé la charpente et la ferblanterie sur toiture, par suite de gouttières.

Dépôts des Crêts, chemin Colladon. — Un portillon a été créé dans la porte basculante pour la commodité du service.

Dans les autres dépôts, travaux ordinaires d'entretien.

Grand Théâtre. — Faisant suite au vote du crédit de fr. 90.000,— par le Conseil municipal le 16 juin 1942 pour la réfection des toitures et à celui d'un crédit de fr. 62.500,— pour la réfection de la superstructure, nous avons procédé à l'exécution des travaux sous la direction de trois architectes.

Au cours de ces travaux, et après étude, il a été procédé en complément des travaux prévus à la suppression du grand lanterneau au-dessus de la scène ainsi que de la grande lanterne d'aération sur la rotonde de la salle, ce qui permettra de réduire sensiblement les travaux d'entretien de ces toitures. Les travaux exécutés sur la toiture ont permis également la suppression de cheminées inutilisées et en très mauvais état. Tous ces travaux ont été menés avec diligence dans les délais prescrits pour l'obtention des subventions fédérales accordées.

L'étude pour la transformation des w. c. et la création de douches aux différents étages a été continuée et mise au point. Réfection de l'installation du gaz dans l'appartement du tapissier-chef. Nettoyage des réservoirs et matériel d'incendie. Réparation et réfection de la peinture des fenêtres sur la scène et la rotonde. Une étude a été faite pour l'agrandissement du foyer de la danse, et la création d'un local de répétitions.

Remise en état des bureaux affectés à la direction du théâtre, soit actuellement à la Société romande de spectacles.

Bâtiment des décors.— Remplacement de vannes aux radiateurs. Travaux ordinaires d'entretien.

Victoria-Hall. — Travaux ordinaires d'entretien.

Kursaal et Cercle. — Remise en état par suite d'insuffisance de section du canal collecteur des arcades et pose d'un syphon. Réfection du plafond de la salle des pas perdus. Travaux de maçonnerie pour consolidation d'un mur de façade sur la cour et réfection du crépissage du mur mitoyen côté rue Plantamour et travaux ordinaires d'entretien.

Abattoirs. — Aménagement d'un local fermé dans les anciennes halles d'abattage pour l'emballage de la viande à destination des frigorifiques.

En ce qui concerne les travaux d'entretien, ils ont été réduits au strict minimum en tenant compte de la construction des nouveaux abattoirs.

Garderies et jardins d'enfants. — Eaux-Vives, route de Frontenex N° 29. Remise en état d'un dortoir au rez-de-chaussée, ainsi que le vestibule, la salle de bains, les w.c. et un réduit. Le portail et la clôture sur rue ont été réparés.

Petit-Saconnex, rue Lamartine 2. — Réfection de l'application étanche sur la dalle du perron d'entrée ; réparé un petit pavillon dans le jardin.

Plainpalais, rue des Minoteries 2. — Posé une bordure en béton dans le jardin.

Cité, rue Lissignol 8. — Repeint une cuisine et une salle de jeux.

Horloges électriques. — Le mouvement de l'horloge du Rond Point de Plainpalais a été revisé. Un câble neuf a remplacé l'ancienne ligne aérienne à la rue du Cendrier 22.

Horloges de clochers. — Restauration des décorations du cadran de l'horloge de la Tour de l'Ile. Réfection de la peinture du cadran de l'horloge du temple des Pâquis.

Immeubles locatifs divers

Démolition des immeubles chemin Hoffmann N° 28 et place des Augustins N° 4, ainsi que d'un petit bâtiment dans la cour du N° 20, rue du Perron ; ces travaux ont été exécutés par les soins du Département des travaux publics.

Bois de la Bâtie, café de la Tour. — Remplacement partiel des garnitures métalliques et revision de la toiture. — Maison du garde : Installation d'une salle de bains.

Rue Beauregard 1. — Réparé la cuisine des locaux de la Société mutuelle artistique, remplacé des solives qui étaient pourries. Réparation de l'arrière d'une des arcades sur la rue Saint-Léger.

Rue Calvin 2. — Réparé les w.c. communs du 4^{me} étage.

Rue Calvin 7. — Réparé la cheminée de l'atelier de peintre dans les combles et remplacé des garnitures métalliques sur toiture.

Rue de Carouge 98. — Modifié un canal de fumée pour permettre l'emploi d'un calorifère en place du chauffage central.

Rue des Charmilles 39. — Installé un bouilleur électrique.

Rue de la Cité 19-21-23. — Réparé des souches de cheminées, remplacé des garnitures métalliques et revisé la couverture.

Rue de Cornavin 1. — Revision sommaire de la toiture, réparations dans deux appartements. Posé une main-courante dans l'escalier des caves.

Rue de Cornavin 15. — Nous avons fait enlever les étais qui soutenaient le mitoyen côté Cornavin, les poteaux, pourris, n'étaient plus indispensables à la stabilité de ce mur.

Rue Dancet 10. — Remplacement de la couverture en zinc du café et de la chape étanche de la terrasse. Réparé la salle à manger.

Rue Dancet 14. — Construction d'une buanderie au rez-de-chaussée en annexe au bâtiment principal. Etablissement d'un canal de fumée pour l'appartement du rez-de-chaussée.

Rue des Délices 25. — Réparé la toiture, soit transformé les doublis sur les chéneaux.

Un affaissement de l'angle de l'aile du bâtiment côté couchant a attiré notre attention sur le fait que, dans cette partie de la construction, les murs de fondation ne descendaient pas même au niveau du sol des caves ; nous avons donc été amenés à reprendre ces murs en sous-œuvre pour refaire une fondation solide. Pour plus de sûreté, nous avons placé des tirants en acier pour maintenir la chaîne d'angle qui s'était fortement fissurée. Ces travaux ont entraîné la remise en état de l'intérieur de différents locaux. Le Conseil administratif a décidé de résilier la location de l'appartement du rez-de-chaussée pour l'affecter à destination de musée Voltaire.

Rue des Eaux-Vives 80. — Réfection partielle des appartements du 2^{me} et du 4^{me} étage.

Rue Louis Favre 21bis. — Remise en état complète des locaux occupés par la troupe, peinture des garnitures métalliques et révision de la couverture.

Rue Jacob Spon 8-10. — Remis en état le pignon côté Croquettes après démolition du N^o 13 bis, rue du Fort-Barreau.

Place Jargonant 3. — Remplacement partiel des garnitures métalliques et revision de la couverture. Réparation de deux appartements en vue de nouvelles locations.

Rue de Lyon 58. — Installation d'une canalisation d'arrosage pour le jardin.

Rue de Montbrillant 84. — Etablissement d'un canal de fumée en remplacement du canal actuel hors d'usage.

Rue du Nant 2. — Pose de stores à rouleaux et volets aux appartements du 2^{me} et du 3^{me} étage sur cour.

Rue des Photographes 16. — Réparé l'appartement du 1^{er} étage et partiellement celui du 2^{me} étage ; remplacé une partie de la charpente, posé des barres à neige et révisé la couverture.

Bd du Pont-d'Arve 33-35. — Complété l'aménagement d'un bureau du service social au 1^{er} étage.

A la demande de l'administration des Postes, notre service a fait une étude pour la restauration des locaux de la poste « Genève, 4, Plainpalais », bd. du Pont-d'Arve 33. Faisant suite à l'accord intervenu sur ces travaux entre les deux administrations, une nouvelle location a été conclue et un crédit spécial de fr. 26.000,— a été voté par le Conseil municipal le 26 octobre. Pour ne pas entraver l'exploitation et pour des raisons de chauffage, ces travaux seront entrepris dès la bonne saison en 1944.

Bd du Pont-d'Arve 45. — Consolidé la charpente de la véranda de l'appartement du 1^{er} étage.

Rue Rousseau 4. — Réparé la cuisine du restaurant et remplacé des marches d'escalier en bois qui étaient dangereuses.

Rue de la Tertasse 1. — L'étude de la réfection des façades de l'immeuble rue de la Tertasse N^o 1 a été demandée à M. Edm. Fatio, architecte ; elle a été différée par suite de tractations immobilières avec le propriétaire voisin.

Tour de Boël 24. — A la suite de l'étude effectuée pour la réfection des façades de l'immeuble Tour de Boël 24, il a été décidé, dans le but de poursuivre la restauration de la « vieille ville », d'effectuer l'exécution de ces travaux. A cet effet, le Conseil municipal a voté le 2 avril un crédit de fr. 49.000,—.

Les travaux entrepris immédiatement ont été exécutés pendant la bonne saison et terminés en octobre.

Ce ravalement a entraîné la réfection partielle de quelques appartements, tandis que l'un de ceux-ci était rénové par suite de nouvelle location. Actuellement, ce bâtiment est entièrement loué.

Cette restauration étant terminée, il serait souhaitable de voir réaliser l'aménagement de la terrasse devant le bâtiment.

Rue de Villereuse 3-5. — Réfection de diverses souches de cheminées.

Place des 22-Cantons 1. — Remis au propre l'entrée de l'immeuble et la cage d'escalier.

Rue des Vollandes 24. — Peinture des garnitures métalliques et revision de la couverture.

Rue Voltaire 15 bis. — Transformé un pan de la toiture dont les ardoises étaient fusées par une couverture en tuiles plates.

Rue Voltaire 19. — Remplacé le plancher d'une petite salle du rez-de-chaussée, qui était pourri, par un carrelage posé sur hourdis de béton, avec aération du sous-sol.

Square Paul Bouchet-rue Lissignol 1-3. — Remonté une souche de cheminées, réparé 3 appartements, repeint les volets des faces sur rue et cour, repeint les garnitures métalliques sur toiture.

Rue Lissignol 5. — Réparé 4 appartements, peinture des volets des faces rue et cour, remplacement partiel d'une colonne d'écoulement de w. c. et lavoirs hors d'usage.

Rue Lissignol 7. — Exécuté des réparations dans 2 appartements, remis en état les w. c. des arcades, repeint tous les volets des faces sur rue et sur cour.

Rue Lissignol 8, 10 et 12. — Repeint les volets.

Rue Lissignol 9. — Réparé une arcade, repeint les volets.

Rue Lissignol 14. — Repeint les volets, réparations locatives dans 3 appartements.

Rue Rousseau 14. — Repeint les volets, réparé 1 appartement. A la suite du départ d'un commerce, deux appartements du 1^{er} étage ont été réparés et rendus à leur destination primitive.

Rue Rousseau 16. — Repeint les volets, réparé 1 appartement et deux locaux commerciaux.

IMMEUBLES LOCATIFS DÉPENDANT DU FONDS GALLAND

Rue de Montchoisy 15. — Réparations dans 5 appartements à la suite du renouvellement de locations. Travaux ordinaires d'entretien.

Rue de la Madeleine 7. — Réparation d'un appartement, revision de la toiture.

Rue de la Madeleine 11. — Réparation d'un appartement.

Rue de l'Ancien Port 10-12. — Travaux ordinaires d'entretien.

Rue du Léman 11. — Réparation de deux appartements, peinture générale des volets sur rue et sur cour.

Place de la Navigation 4. — Réparé 1 appartement, peinture générale des volets.

Avenue de Sécheron 3. — Peinture des volets. Travaux ordinaires d'entretien.

Avenue de Sécheron 5. — Peinture des volets, réparations dans 2 appartements.

Rue Gustave Moynier 4. — Peinture des volets, réparations dans 4 appartements.

Rue Gustave Moynier 6. — Peinture des volets, réparations dans 2 appartements.

Rue des Pâquis 30-32. — Réparé quelques appartements, rehaussé les souches de cheminées du chauffage, peinture générale des volets.

Rue de Zurich 10. — Installation d'un four électrique de boulangerie, nouveau bail avec participation du locataire, réparé le laboratoire.

Rue du Levant 2-4. — Peinture au vernis des fenêtres des w. c. et salles de bains. Réparé le canal de fumée du service d'eau chaude à la suite de son explosion, réfection d'une pièce au rez-de-chaussée, frais couverts par l'assurance contre l'incendie, réparé 4 appartements.

Rue de la Navigation 9. — Réparé 1 appartement.

Rue Ferdinand Hodler 5 (Legs Maget). — Remis en état la toiture soit canaux de fumée, garnitures métalliques et couvertures.

Transformé l'alimentation d'eau des w. c. et des salles de bains.

Fondation Revilliod

Place Claparède 2. — Remise en état complète de l'appartement de 10 pièces au 4^e étage à l'occasion de sa location. Transformation partielle de la distribution intérieure au 1^{er} et au 2^e étages. Réfection complète du placage en zinc de la toiture.

Hôtel de Ville 12. — Travaux ordinaires d'entretien.

Pavillon Ch. Galland à Vessy. — Travaux ordinaires d'entretien et principalement nettoyage des chaudières.

Salles de réunions

Maison du Faubourg. — Travaux ordinaires d'entretien.

Salle rue de Carouge. — Travaux ordinaires d'entretien, remise en état du lanterneau sur la salle. La petite salle sur rue est toujours concédée aux Services économiques de guerre.

Salle des Eaux-Vives. — A la suite d'un léger affaissement de la partie postérieure des gros murs de la scène, il a été procédé à des travaux de pose de chaînage en fer pour consolider ces murs. Travaux ordinaires d'entretien.

Salle du Môle. — Travaux ordinaires d'entretien.

Kiosques et édicules divers

Rond-point de la Jonction. — L'édicule a été terminé et ouvert à l'exploitation à fin avril.

Place de la Navigation. — Remis en état la toiture et la marquise, polissage des marbres.

Station de Chantepoulet. — Réparé l'ancien bureau de la C.G.T.E., ce local étant désormais loué à une entreprise de transports.

Station du Molard. — Réparé le carrelage du sol de la salle d'attente.

Station place des Alpes. — Remplacement de dalles de verre cassées.

Station de Cornavin. — Transformé une partie du vitrage extérieur du kiosque pour aération de la station de la C.G.T.E.

Kiosques à journaux. — Pas de travaux importants cette année ; l'Agence des journaux a fait supprimer le kiosque qui se trouvait sur l'esplanade au bas de Coutance, estimé trop près de la station de Bel-Air.

W.-C. payants

W. C. de Saint-Jean, bd. James Fazy. — Réparé les garnitures métalliques sur toiture.

Dans tous les autres w. c., travaux ordinaires d'entretien.

Poids public du Rond-point de Plainpalais. — A la demande du service cantonal des poids et mesures, nous avons fait procéder au démontage et à la vérification complète du pont à bascule ; au cours de ce travail, nous avons constaté que les deux poutrelles maîtresses soutenant le tablier étaient profondément attaquées par la rouille et ne pouvaient plus être réparées. Il a donc fallu les remplacer par des poutrelles neuves. Ces travaux terminés, le poids a été vérifié par le service cantonal et remis en exploitation.

Bâtiments dans les parcs

Parc La Grange. — Loge sur la route de Frontenex, refait une souche de cheminée sur toiture. Travaux ordinaires d'entretien.

Parc des Eaux-Vives. — Restaurant : réparé les ferrures de quelques baies vitrées de la véranda. Dépendances : repeint les garnitures métalliques sur toiture.

Perle du Lac. — Restauration complète du vestibule d'entrée, de l'escalier et du palier du 1^{er} étage du restaurant. Réfection complète de la salle de bains du tenancier. Installation de prises électriques pour radiateurs pour chauffage complémentaire.

Villa Bartholoni. — Ce bâtiment est toujours inoccupé et nous avons procédé aux travaux ordinaires d'entretien de la toiture.

Villa Moynier et dépendances. — *Parc Mon-Repos.* Travaux ordinaires d'entretien.

Les Tilleuls. — Aménagement d'une salle de réception-bibliothèque au rez-de-chaussée. Les façades de la maison principale et des dépendances ont été entièrement restaurées, y compris les travaux complémentaires de charpente, menuiserie, ferblanterie, couverture, etc.

Campagne Beaulieu. — Aménagement au 1^{er} étage du bâtiment principal d'une salle de répétitions pour la fanfare municipale du Petit-Saconnex. Travaux ordinaires d'entretien.

Divers

Fondation Diday, rue Adhémar Fabri 4. — Travaux ordinaires d'entretien.

Hôtel Métropole. — Lors de l'acquisition de ce bâtiment par la Ville de Genève, l'ensemble de la toiture était à rénover entièrement ; à cet effet et à la suite d'une étude faite par notre service, le Conseil municipal a voté le 28 septembre un crédit de fr. 25.000,— pour la remise en état de la couverture, des placages, des lanterneaux et a décidé de supprimer des cheminées actuellement désaffectées et en très mauvais état. L'exécution des travaux de maçonnerie, charpente, ferblanterie, couverture et peinture a été répartie entre 5 entrepreneurs de la place. L'enseigne lumineuse sur le toit a été enlevée par nos soins. Travaux ordinaires d'entretien.

Buanderie rue du Nant. — Comme suite au crédit voté par le Conseil municipal le 30 juin 1942, les travaux de restauration de ce bâtiment ont été activement poussés. Cet établissement, reconstruit aux mêmes dimensions que l'ancien, comprend toujours 20 places pour les laveuses ; il a été ouvert au public le 18 mai. A l'occasion de ces travaux, nous avons remis en état le sol de la cour, le petit bâtiment servant de vestiaire et le pignon du bâtiment voisin, rue du Nant N° 11.

Etudes diverses. — Dès le mois de mai, date de la création du service des « Etudes », toute cette activité a été reprise par la nouvelle section au compte rendu de laquelle on voudra bien se référer.

Stades municipaux et bains. — Une étude a été confiée à un géomètre pour l'aménagement d'une piste d'athlétisme sur le terrain B du stade de Varembe.

Dans le but de séparer l'appartement du concierge de la buvette, des travaux ont été exécutés pour adapter les lieux à cette nouvelle disposition d'exploitation.

Pendant la belle saison, il a été procédé à la dépose des installations des terrains de football de la plaine de Plainpalais pour permettre l'organisation du concours hippique et de deux fêtes de gymnastique.

Bains de la Jetée des Pâquis. — Travaux ordinaires d'entretien.

Panneaux d'affichage officiel. — Par suite des circonstances actuelles et ne pouvant priver le Département militaire du nombre déjà limité de panneaux sur le territoire de la ville, il n'a été procédé qu'aux travaux strictement urgents, les travaux d'entretien étant reportés au moment où il sera de nouveau possible de déposer les panneaux.

Installations de chauffage des bâtiments

Conformément aux arrêtés cantonaux des 14 juillet et 4 août 1943, une enquête a été faite auprès des locataires pour le chauffage des bâtiments locatifs.

Sur 23 bâtiments dont le chauffage central a fonctionné en 1942-1943, 12 ont continué à être chauffés par l'installation générale en 1943-1944, et dans les 11 autres immeubles il a été procédé à la pose de calorifères par appartement.

Par suite du fonctionnement restreint des installations de chauffage général et de l'emploi dans les bâtiments locatifs de combustible de remplacement, l'entretien des cheminées a revêtu une certaine importance, il en a été de même pour les chaudières qui ont nécessité de fréquents dégrassements pour assurer leur fonctionnement normal.

Dans les bâtiments publics, les installations de chauffage ont fonctionné sur la base des dispositions prises déjà en 1942-1943.

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET DÉFENSE AÉRIENNE

Eclairage public. — La dépense pour 1943 a été de fr. 391.355,75 contre fr. 248.824,65 en 1942. Les travaux habituels d'entretien, soit remplacement de câbles porteurs, fils d'alimentation et armatures en mauvais état ont été exécutés de même que des nettoyages d'armatures et peinture de candélabres.

Installation de lignes de chauffage électrique au Kursaal ;
de microphone et haut parleurs au Victoria-Hall ;
» d'éclairage aux stades du Club hygiénique de Plainpalais, route des Acacias et du Club athlétique de Plainpalais, bd Carl Vogt.

Nous avons centralisé les commandes d'éclairage public des quartiers des Pâquis, du lac à la rue de Lausanne et de la rue du Mont-Blanc au chemin de l'Impératrice, du quartier de Champel, du quartier de Saint-Gervais, de la rue du Mont-Blanc au pont de la Coulovrenière et du quai des Bergues aux voies des C.F.F.

Installation d'éclairage dans le magasin de livres N° 5 à la Bibliothèque publique. Réparé une partie de la batterie du Kursaal et du Victoria-Hall. Installé la commande à distance au Théâtre. Installé l'éclairage de vitrines d'exposition au Musée d'ethnographie. Installé l'éclairage par tubes néon de la salle des pas perdus du Kursaal. Remplacé la rampe de scène du Théâtre. Installation de lignes au Service social.

Nous avons également procédé à l'installation d'un four électrique dans une boulangerie, rue de Zurich 10, pour le compte des Loyers et redevances.

Défense aérienne. — Nous avons, comme d'habitude, payé à l'Etat une partie des fournitures pour le Bat. D.A., et la moitié de la fourniture d'un baraquement pour la Cp. 10.

Un abri a été créé dans l'Hôtel de la Métropole, pour la Croix-Rouge internationale.

La Ville a subventionné 637 abris privés en 1943.

Travaux ordinaires d'entretien des abris.

Le Conseil municipal a voté, en date du 17 décembre 1943, un crédit de fr. 200.000,— pour participation de la Ville à l'aménagement d'abris privés.

CHAPITRE XIX

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

(Rapport établi par le Département des travaux publics)

SUBDIVISION DE GÉNIE CIVIL, ROUTES ET VOIRIE

Rapport de gestion pour l'année 1943

VILLE

EFFECTIF. — L'effectif des ouvriers de la voirie, qui était de 250 hommes à fin 1942, comptait au 31 décembre 1943, 229 hommes.

Au cours de l'année, nous avons occupé 110 chômeurs en moyenne (par jour) pour remplacer à la levée des ordures ménagères les cantonniers en congé ou occupés aux travaux spéciaux ou saisonniers.

RÉSULTAT FINANCIER. — Voir le tableau financier 1943.

La dépense se décompose comme suit pour les postes suivants :

1 b. SALAIRES DU PERSONNEL TEMPORAIRE (chômeurs)

Chômeurs occupés à la levée des ordures ménagères	fr.	326.907,75
» » au déchargement de bois pour nécessiteux, au quai du Cheval-Blanc (50% Etat, 50% Ville)	»	22.209,60
» » à l'aménagement autour de la maison Voltaire, rue des Délices, et démolition de la ferme	»	24.340,25
» » à l'abattage d'arbres promenades Saint-Antoine et Treille	»	410,—
» » à l'aménagement de la place Claparède et bd. des Tranchées	»	2.777,35
» » à la démolition d'un immeuble à la rue de Lausanne	»	12.227,85
» » à un aménagement rue de Bourgogne	»	1.730,80
» » à un aménagement chemin Trembley	»	835,20
» » au nettoyage de la charpente métallique du pont du Mont-Blanc	»	2.668,05
» » à la démolition d'un immeuble au chemin Hoffmann 28	»	784,80
» » à la démolition d'un immeuble au chemin Blanc 9	»	605,60
» » à l'établissement d'une route au Bout-du-Monde	»	1.709,05
» » à l'aménagement de la rue du Valais	»	340,90
	fr.	<u>397.547,20</u>

2 a. ACHAT ET ENTRETIEN D'OUTILLAGE ET MACHINES

Achat d'outillage et matériel	fr.	14.084,90
Achat de machines	»	1.560,—
Entretien d'outillage et matériel	»	14.540,30
Entretien de machines	»	396,10
	fr.	<u>30.581,30</u>

2 b. BENZINE, HUILE, GRAISSE, PÉTROLE, BANDAGES ET PNEUMATIQUES

Benzine	fr.	87.463,10
Huile	»	569,25
Graisse	»	—
Pétrole	»	53,15
Bandages et pneumatiques	»	2.593,65
Charbon de bois	»	3.160,85
Achat	»	38.604,50
Achat de bennes	»	64.600,—
	fr.	<u>197.044,50</u>

2 g. MATÉRIEL DE FÊTES ET DÉCORATIONS

Achat	fr.	2.863,15
Entretien	»	1.381,65
	fr.	<u>4.244,80</u>

6 e. EGOUTS ET CANAUX

Construction	fr.	—
Entretien	»	25.014,15

6 g. FONTAINES, HYDRANTS, FOURNITURE D'EAU

Entretien	fr. 21.259,10
Fourniture d'eau	» 85.405,60
	<u>fr. 106.664,70</u>

6 h. ENTRETIEN DES LATRINES ET URINOIRS

Nettoyage W.-C. à forfait	fr. 34.942,80
Entretien, réparations	» 1.382,45
	<u>fr. 36.325,25</u>

7. ENLÈVEMENT DES NEIGES

Main-d'œuvre	fr. 12.375,05
Heures supplémentaires de cantonniers	» 586,45
Matériaux	» 2.216,60
Camionnages	» 1.250,90
Frais divers	» 424,—
	<u>fr. 16.853,—</u>

DÉPENSES EXTRAORDINAIRES DE 1943

<i>Recettes</i>		<i>Sommes dépensées en 1943</i>
—	Elargissement de la route de Florissant entre la rue de Contamines et l'avenue Bertrand (arrêté municipal du 3 décembre 1940)	fr. 1.900,—
Fr. 2.403,90	Elargissement et rectification de l'artère constituée par les rues du Fort-Barreau et du Grand-Pré (arrêté municipal du 27 mai 1941)	» 37.463,10
» 5.000,—	Elargissement de la rue de la Terrassière au bas du chemin de Roches (arrêté municipal du 27 mai 1941)	» —
—	Achèvement du quai Gustave Ador entre le débarcadère des Mouettes et le Port Noir (arrêté municipal du 27 mai 1941)	» 5.703,45

CRÉDITS SPÉCIAUX

Exécution de chaussées et trottoirs rues Léon Gaud, Contamines et Jules Crosnier (arrêté municipal du 4 octobre 1938).

Crédit	fr. 32.000,—
Recettes	» 98,—
	<u>fr. 32.098,—</u>
Dépenses	» 25.932,95
Solde (compte bouclé)	<u>fr. 6.165,05</u>

Elargissement de la route de Florissant entre la rue de Contamines et l'avenue Bertrand (arrêté municipal du 3 décembre 1940).

Crédit	fr. 45.000,—
Dépenses	» 35.920,—
Solde disponible	fr. 9.080,—

Elargissement de la rue de Lausanne au droit du Château Banquet (arrêté municipal du 27 mai 1941).

Crédit	fr. 32.000,—
Dépenses	» 15.907,30
Solde disponible	fr. 16.092,70

Elargissement et rectification de l'artère constituée par les rues du Fort-Barreau et du Grand-Pré (arrêté municipal du 27 mai 1941).

Crédit	fr. 422.000,—
Dépenses	» 41.018,25
Solde disponible	fr. 380.981,75

Elargissement de la rue de la Terrassière au bas du chemin de Roches (arrêté municipal du 27 mai 1941).

Crédit	fr. 20.000,—
Dépenses	» 20.173,10
Dépassement	fr. 173,10
(Compte bouclé.)	

Recettes ne pouvant pas être dépensées.

Subventions fédérales du chômage	fr. 5.000,—.
--	--------------

Achèvement du quai Gustave Ador entre le débarcadère des Mouettes et le Port Noir (arrêté municipal du 27 mai 1941).

Crédit	fr. 130.000,—
Dépenses	» 74.612,20
Solde disponible	fr. 55.387,80

SUBDIVISION DE GÉNIE CIVIL, TRAVAUX, ROUTES ET VOIRIE

Résultat financier de 1943

ENTRETIEN GÉNÉRAL DES ROUTES

	DÉPENSES						RECETTES			
	Budget	Recettes	Total	Dépendé	En plus	En moins	Budget	Encaissé	En plus	En moins
1.A. Traitement du personnel ouvrier . . .	1.261.438,—	8.297,25	1.269.735,25	1.162.793,70	—	106.941,55	—	—	—	—
B. Personnel temporaire chômeurs . . .	152.000,—	—	152.000,—	397.547,20	245.547,20	—	—	—	—	—
C. Indemnité de gardiennage	600,—	—	600,—	600,—	—	—	—	—	—	—
D. Indemnités pour heures supplémen- taires et travaux spéciaux	4.000,—	—	4.000,—	2.549,30	—	1.450,70	—	—	—	—
E. Indemnités de décès.	450,—	—	450,—	300,—	—	150,—	—	—	—	—
F. Frais déplacements autos	2.000,—	—	2.000,—	414,40	—	1.585,60	—	—	—	—
G. Pension d'un ouvrier	600,—	—	600,—	600,—	—	—	—	—	—	—
H. Participation aux caisses maladie . . .	5.000,—	—	5.000,—	4.942,10	—	57,90	—	—	—	—
I. Déplacements des ouvriers	2.500,—	—	2.500,—	3.182,70	682,70	—	—	—	—	—
J. Part de la Ville (2%) à la caisse de compensation	40.000,—	—	40.000,—	41.598,95	1.598,95	—	—	—	—	—
K. Allocations de vie chère	196.000,—	—	196.000,—	181.104,50	—	14.895,50	—	—	—	—
L. Allocations pour enfants.	43.000,—	—	43.000,—	46.454,35	3.454,35	—	—	—	—	—
2.A. Achat et entretien de l'outillage, matériel et machines	35.000,—	1275,—	36.275,—	30.581,30	—	5.693,70	—	—	—	—
B. Benzine, huile, graisse, pétrole, bandages, pneumatiques pour les camions	160.000,—	23.005,85	183.005,85	197.044,50	14.038,65	—	—	—	—	—
C. Entretien des camions	45.000,—	2.010,45	47.010,45	37.684,60	—	9.325,85	—	—	—	—
D. Poteaux indicateurs, limites et si- gnalisations	2.000,—	327,95	2.327,95	1.929,35	—	398,60	—	—	—	—
E. Noms des rues	500,—	—	500,—	545,90	45,90	—	—	—	—	—
F. Numéros de maisons	500,—	—	500,—	89,95	—	410,05	—	—	—	—
G. Matériel de fêtes et décorations . . .	5.000,—	—	5.000,—	4.244,80	—	755,20	—	—	—	—
3.A. Assurance du personnel	30.500,—	—	30.500,—	36.425,—	5925,—	—	—	—	—	—
B. Assurance incendie véhicules à moteur	3.000,—	—	3.000,—	3.215,20	215,20	—	—	—	—	—
C. Assurance R. C. véhicules	12.500,—	—	12.500,—	10.784,15	—	1.715,85	—	—	—	—
E. Assurance R. C. routes	3.400,—	—	3.400,—	4.546,70	1.146,70	—	—	—	—	—
4.A. Routes et chaussées	110.000,—	17.707,65	127.707,65	122.986,25	—	4.721,40	—	—	—	—
B. Trottoirs et gondoles	50.000,—	1.720,75	51.720,75	45.000,—	—	6.720,75	—	—	—	—
C. Refuges	5.000,—	—	5.000,—	1.361,—	—	3.639,—	—	—	—	—
D. Ponts et quais	30.000,—	140,—	30.140,—	29.196,85	—	943,15	—	—	—	—

G. Fontaines, hydrants, fournit. eau .	105.000,—	—	105.000,—	106.664,70	1.664,70	—	—	—	—	—
H. Entretien des latrines et urinoirs .	35.000,—	—	35.000,—	36.325,25	1.325,25	—	—	—	—	—
6. Entretien des garages et dépôts .	15.000,—	540,—	15.540,—	14.835,70	—	704,30	—	—	—	—
7. Loyer de la Voirie bd St-Georges .	20.000,—	—	20.000,—	20.000,—	—	—	—	—	—	—
11. Participation à la Caisse d'assurance du personnel pour les ouvriers provenant des communes fusionnées	57.600,—	—	57.600,—	54.617,95	—	2.982,05	—	—	—	—
10. Participation pour le personnel ouvrier faisant partie de la C.I.A. .	28.000,—	—	28.000,—	30.728,30	2.728,30	—	—	—	—	—
8. Frais généraux payés à l'Etat . .	200.000,—	—	200.000,—	200.000,—	—	—	—	—	—	—
9. 10 ^{me} versement sur 10 pour l'achat de 4 camions en 1933	11.800,—	—	11.800,—	11.800,—	—	—	—	—	—	—
1. Versement de la C.G.T.E. pour entretien des chaussées	—	—	—	—	—	—	15.000,—	15.000,—	—	—
— Vente de gadoues	—	—	—	—	—	—	—	147,—	147,—	—
2. Vente de vieux matériaux et recettes diverses	—	—	—	—	—	—	1.000,—	2.595,30	1.595,30	—
3. Part des propriétaires pour établissement de trottoirs et égouts	—	—	—	—	—	—	2.000,—	1.052,70	—	947,30
4. Part du personnel ouvrier aux primes de l'assurance accidents non professionnels	—	—	—	—	—	—	7.500,—	6.353,50	—	1.146,50
— Indemnités de la Caisse nationale.	—	—	—	—	—	—	9.000,—	18.805,90	9.805,90	—
5. Vente de numéros de maisons . .	—	—	—	—	—	—	500,—	180,—	—	320,—
7. Remboursement de la caisse de compensation sur salaire des mobilisés	—	—	—	—	—	—	30.000,—	50.552,30	20.552,30	—
8. Retenue sur salaire des mobilisés	—	—	—	—	—	—	15.000,—	11.691,25	—	3.308,75
	2.852.388,—	55.054,90	2.907.442,90	3.017.708,80	278.372,90	168.107,—	80.000,—	106.377,95	32.100,50	5.722,55
5. Enlèvement des neiges	20.000,—	40,15	20.040,15	16.853,—	—	3.187,15	—	—	—	—
4.I Travaux neufs	10.000,—	—	10.000,—	10.000,—	—	—	—	—	—	—
Totaux Francs	2.882.388,—	55.095,05	2.937.483,05	3.044.561,80	278.372,90	171.294,15	80.000,—	106.377,95	32.100,50	5.722,55

CHAPITRE XX

RECETTES ET DÉPENSES DIVERSES

ET

CHAPITRE XXI

AMORTISSEMENTS

(Voir le compte rendu financier et le rapport à l'appui)

CHAPITRE XXII

SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE

(Voir le compte rendu spécial publié par le Conseil d'administration de ces Services)

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE EN 1943

Prévisions budgétaires

Le budget prévoyait :

Dépenses administratives	fr. 21.707.862,60		
Amortissement des emprunts consolidés	» 3.834.105,15	= Total	fr. 25.541.967,75
Recettes administratives	fr. 20.060.026,80		
Amortissement des Services industriels	» 2.972.983,95	= Total	» 23.033.010,75
d'où devait résulter un déficit de			fr. 2.508.957,—
auquel il convient d'ajouter les crédits supplémentaires votés en cours d'exercice par le Conseil municipal			» 261.340,25
Le déficit total aurait donc dû être de			fr. 2.770.297,25

Résultats généraux

En réalité,

Les dépenses administratives se sont élevées à	fr. 22.464.036,85		
et les amortissements des emprunts consolidés à	» 3.834.105,15	= Total	fr. 26.298.142,—
Les recettes administratives ont été de	fr. 22.491.295,65		
et les amortissements des Services industriels de	» 2.963.068,90	= Total	» 25.454.364,55
laissant apparaître un déficit de trésorerie de			fr. 843.777,45

Résultats administratifs

Les recettes administratives, amortissements des Services industriels déduits, se sont élevées à	fr. 22.491.295,65
Les dépenses administratives, sans les amortissements des emprunts consolidés, se sont élevés à	» 22.464.036,85
laissant apparaître une différence de	fr. 27.258,80
qui représente le boni réel de 1943.	
Le déficit prévu au budget de 1943 s'élevait à	fr. 1.647.835,80
plus les crédits supplémentaires votés en cours d'exercice par le Conseil municipal	» 261.340,25 soit
	» 1.909.176,05
D'où il résulte une amélioration sur les prévisions de	fr. 1.936.434,85

CAISSE MALADIE DU PERSONNEL DE LA VILLE DE GENÈVE
ET DES SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE

Extrait du rapport du comité :

Les décès ont passé de 28 en 1941 et de 25 en 1942, à 29 en 1943.

Le déficit de l'exercice 1943 s'élève à fr. 4.139,65 dû, en grande partie, à la forte augmentation des *indemnités de chômage* (fr. 5.299,10 en 1942 contre fr. 8.346,85 payés en 1943, du fait du plus grand nombre des cas graves de maladie).

Ce déficit est porté en déduction du compte capital qui était de fr. 93.038,45 à fin décembre 1942 ; il est, au 31 décembre 1943, de fr. 97.081,80, par suite, notamment, de la cotisation extraordinaire perçue en 1943, pour couvrir le déficit de l'exercice 1942.

Les conditions actuelles laissant prévoir un avenir difficile, le comité propose de maintenir le frein mutualiste au taux de 25%.

Feuilles maladie délivrées

	1943	1942
Ville	390	371
Services industriels	1.111	1.140
Etat	99	132
Retraités	359	273
Divers	4	5
Totaux	1.963	1.921

soit 42 feuilles de plus en 1943.

12 cas ont coûté plus de fr. 16.000,—.

Les cas de fr. 1,— à fr. 250,— ont augmenté de 48 ; par contre, ceux de fr. 251,— à fr. 500,— ont légèrement diminué, soit de 11.

CAISSE D'ASSURANCE DU PERSONNEL
(Retraite et invalidité)

La Caisse d'assurance du personnel est un service commun de la Ville, des Services industriels de Genève et de l'Etat de Genève. Instituée en vertu des lois sur la fusion, elle assure le personnel des anciennes communes de Genève, des Eaux-Vives, de Plainpalais et du Petit-Saconnex, actuellement réparti entre les trois administrations indiquées.

La perception des primes et le paiement des pensions sont effectués par chaque administration, pour leurs assurés. Les titres et les fonds de l'assurance sont déposés à la Ville de Genève qui en a la garde.

La comptabilité générale de la Caisse d'assurance, le service de caisse et du secrétariat sont assurés par l'administration municipale. Les frais en sont supportés par l'assurance.

Comité de gestion pour 1943 :

Délégués de la Ville : M. Jules PENEY, conseiller administratif, et M. Humbert SESIANO, conseiller municipal.

Délégués des Services industriels de Genève : MM. Léon CORBOUD et Frédéric BORNAND.

Délégués de l'Etat : MM. Pierre JACCOUD et Paul MANTEL.

Délégués du personnel : MM. Georges GENEVARD, Edmond CHOMÉTY, Emile GAUGAZ, Ernest GEISER, Auguste SOTTAS et Louis VIELLE.

Président : M. Léon CORBOUD.

Secrétaire : M. Georges GENEVARD.

Nous extrayons du rapport du Comité les indications suivantes concernant le personnel de la Ville :

A. Assurés en activité de service :			
A fin 1942			346
Entrés en 1943 :	nouveaux membres	2	
	déposants devenus assurés	14	16
		—	—
			362
Sortis en 1943 :	départs	—	
	décès	4	
	pensionnés	15	19
		—	—
			343
B. Déposants en activité de service			
A fin 1942			63
Entrés en 1943 :	nouveaux membres	+	98
			—
			161
Sortis en 1943 :	départs	3	
	décès	—	
	déposants devenus assurés	14	17
		—	—
			144

C. Pensions accordées en 1943 :

Pensions : de retraite, 10 ; d'invalidité, 5 ; pour suppression de poste, 0 ; de veuves d'assurés décédés en activité de service, 4 ; de veuves de pensionnés décédés, 3 ; d'enfants d'assurés décédés en activité de service, 1 ; d'enfants de pensionnés décédés, 0.

TABLE DES MATIÈRES

Année 1943

	Pages
Chap. I. — ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3
I. AUTORITÉS MUNICIPALES. — ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3
Rapports avec les autorités cantonales et fédérales	4
Règlements municipaux	4
Services municipaux	5
Fêtes et cérémonies	8
Tourisme	11
Décoration	13
Certificats, déclarations, rapports et renseignements divers	14
Referendum, initiatives	14
Succession de M ^{me} Lina Montillet née Aymon.	14
Naturalisations	15
Economat	15
Chauffage des bâtiments publics	16
Fondation Adolphe de Rothschild	16
Service municipal pour le loyer de mobilisés	16
Services économiques	18
Camps de réfugiés. — Service de secours aux sans-abri	21
Union des villes suisses	23
II. CONSEIL MUNICIPAL	23
Arrêtés pris par le Conseil municipal.	25
III. SITUATION DÉMOGRAPHIQUE DE LA VILLE DE GENÈVE	28
Chap. II. — FINANCES	30
A. COMPTABILITÉ GÉNÉRALE	30
B. CAISSE	30
C. IMPÔTS MUNICIPAUX	30
D. LOYERS ET REDEVANCES	32
Chap. III. — SERVICE SOCIAL	35
Chap. IV. — HALLES ET MARCHÉS, ENQUÊTES ET SURVEILLANCE	47
Chap. V. — SECOURS CONTRE LES INCENDIES ET DIVERS	53
Chap. VI. — SERVICE DES SPECTACLES ET CONCERTS	57
A. <i>Spectacles populaires, concerts et divers</i>	57
B. <i>Grand Théâtre</i>	61
C. <i>Victoria-Hall</i>	63
D. <i>Kursaal</i>	63
Chap. VII. — BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE	65
Chap. VIII. — BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES	68

	Pages
Chap. IX. — MUSÉES ET COLLECTIONS	71
A. MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE	71
B. MUSÉE RATH	74
C. MUSÉE ARIANA (Fondation G. Reveillod)	74
D. MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE	75
E. MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE	79
F. CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIKUES	84
Chap. X. — PRIX UNIVERSITAIRES	88
Chap. XI. — FONDATIONS ET BOURSE CHARLES GALLAND	88
Chap. XII. — ÉCOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES	89
Chap. XIII. — SERVICE DES PARCS ET PROMENADES	95
Chap. XIV. — ÉTAT CIVIL	101
Chap. XV. — POMPES FUNÈBRES ET CIMETIÈRES	103
Chap. XVI. — STADES MUNICIPAUX	106
Chap. XVII. — ABATTOIR	107
Chap. XVIII. — SERVICE IMMOBILIER, DES ÉTUDES ET BATIMENTS.	109
I. <i>Secrétariat</i>	109
II. <i>Etudes et constructions</i>	112
III. <i>Entretien des bâtiments</i>	117
<i>Eclairage public et Défense aérienne</i>	124
Chap. XIX. — DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS (SUBDIVISION DE GÉNIE CIVIL, ROUTES ET VOIRIE).	124
Chap. XX. — RECETTES ET DÉPENSES DIVERSES	130
Chap. XXI. — AMORTISSEMENTS	130
Chap. XXII. — SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE	130
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE	130
CAISSE MALADIE DU PERSONNEL DE LA VILLE DE GENÈVE	131
CAISSE D'ASSURANCE DU PERSONNEL (RETRAITE ET INVALIDITÉ)	132
TABLE DES MATIÈRES	133

